

**Projet d'Élèves Ingénieurs n°21**

**Impact de la station d'expérimentation régionale SERFEL  
sur les filières pêche et abricot**

Analyse par enquête et avis d'experts

**Par**

**ALAUX Emilie, ARBONA Charlotte, BADET Lucile,  
BRANGER Morgane et JULLIEN Margaux**



**Année de soutenance : 2014**

**Organisme commanditaire : La SERFEL, station d'expérimentation régionale du Gard**

## Résumé

En France, les filières pêche et abricot sont importantes en termes de production, notamment dans la région Sud-Est où la quasi-totalité des vergers sont implantés. Afin de maintenir ou développer ses performances, l'innovation dans le secteur de la profession arboricole s'appuie sur un triptyque Recherche appliquée - Expérimentation - Développement, auquel participe la station régionale d'expérimentation SERFEL.

Confrontée au risque d'une diminution de ses financements publics, la SERFEL a souhaité réaliser un état des lieux de ses forces et de ses faiblesses, et une évaluation de l'impact de ses travaux sur leurs principaux utilisateurs, les arboriculteurs et leurs techniciens.

Des questionnaires de satisfaction ont donc été administrés auprès d'un échantillon de 59 arboriculteurs du Gard, de la Crau et des Pyrénées Orientales, ainsi qu'auprès de 28 techniciens de conseil du Sud de la France. Les axes abordés lors de l'enquête ont porté sur : la connaissance de la SERFEL, le degré de satisfaction sur ses travaux, la place de la SERFEL par rapport aux autres stations d'expérimentation régionales, et les propositions sur les axes d'amélioration envisageables.

Une quinzaine de personnes considérées comme des experts de la filière fruitière ont également été interrogées. Les points de vue des experts convergent quant à la performance de la SERFEL et son bon positionnement par rapport aux problématiques actuelles.

Les résultats des enquêtes ont démontré que la SERFEL est une structure de R&D performante, à l'écoute des problèmes de la production, mais dont une faiblesse est la valorisation insuffisante des travaux auprès de ses utilisateurs. Afin de remédier à cette difficulté, une nette amélioration des modes de communication est attendue et le renforcement de ses partenariats est nécessaire.

Les entretiens portant sur les évolutions possibles de la station dans l'avenir ont permis de dégager quelques pistes, incluant une intégration plus forte des différents organismes d'expérimentation régionaux, et une implication plus forte des producteurs qui le souhaitent dans le financement des actions qui les intéressent.

Mots clés : SERFEL, filières fruitières, pêches et abricots, station d'expérimentation régionale, arboriculture, communication, partenariats

# **Impact de la station d'expérimentation régionale SERFEL sur les filières pêche et abricot**

## **Analyse par enquêtes et avis d'experts**

**Par**  
**ALAUX Emilie, ARBONA Charlotte, BADET Lucile,**  
**BRANGER Morgane et JULLIEN Margaux**

**Année de soutenance :**

2014

**Tuteur Montpellier SupAgro :**

M. REGNARD Jean-Luc

**Tuteurs commanditaires :**

M. BRIAL Jean-Luc

M. PINET Christian

**Organisme Commanditaire :**

La SERFEL, station d'expérimentation régionale du Gard

**Présenté le : 09/01/2014**

**Devant le jury composé de :**

M. BRIAL Jean-Luc (commanditaire)

Mme CHAMUSSY Géraldine (animatrice)

Mme DOSBA Françoise (représentante scientifique)

M. MARTINEZ Raphaël (représentant professionnel)

M. PINET Christian (commanditaire)

M. REGNARD Jean-Luc (tuteur)



## *Avertissement*

Le présent document rend compte d'un travail d'investigation et d'analyse réalisé dans le cadre d'une activité pédagogique. Le Projet d'Élèves Ingénieurs fait partie du tronc commun de la formation ingénieur, il débute en fin de première année d'école (bac+3) et se termine au cours de la deuxième année ; les étudiants concernés ne sont pas alors spécialisés et c'est pour beaucoup d'entre eux le premier travail d'ordre professionnel. Le temps imparti à la rédaction apparaît souvent limité eu égard à la complexité du sujet.

Au lecteur ainsi averti d'en tenir compte dans la prise en compte de cette production intellectuelle.



## Résumé

En France, les filières pêche et abricot sont importantes en termes de production, notamment dans la région Sud-Est où la quasi-totalité des vergers sont implantés. Afin de maintenir ou développer ses performances, l'innovation dans le secteur de la profession arboricole s'appuie sur un triptyque Recherche appliquée - Expérimentation - Développement, auquel participe la station régionale d'expérimentation SERFEL.

Confrontée au risque d'une diminution de ses financements publics, la SERFEL a souhaité réaliser un état des lieux de ses forces et de ses faiblesses, et une évaluation de l'impact de ses travaux sur leurs principaux utilisateurs, les arboriculteurs et leurs techniciens.

Des questionnaires de satisfaction ont donc été administrés auprès d'un échantillon de 59 arboriculteurs du Gard, de la Crau et des Pyrénées Orientales, ainsi qu'auprès de 28 techniciens de conseil du Sud de la France. Les axes abordés lors de l'enquête ont porté sur : la connaissance de la SERFEL, le degré de satisfaction sur ses travaux, la place de la SERFEL par rapport aux autres stations d'expérimentation régionales, et les propositions sur les axes d'amélioration envisageables.

Une quinzaine de personnes considérées comme des experts de la filière fruitière ont également été interrogées. Les points de vue des experts convergent quant à la performance de la SERFEL et son bon positionnement par rapport aux problématiques actuelles.

Les résultats des enquêtes ont démontré que la SERFEL est une structure de R&D performante, à l'écoute des problèmes de la production, mais dont une faiblesse est la valorisation insuffisante des travaux auprès de ses utilisateurs. Afin de remédier à cette difficulté, une nette amélioration des modes de communication est attendue et le renforcement de ses partenariats est nécessaire.

Les entretiens portant sur les évolutions possibles de la station dans l'avenir ont permis de dégager quelques pistes, incluant une intégration plus forte des différents organismes d'expérimentation régionaux, et une implication plus forte des producteurs qui le souhaitent dans le financement des actions qui les intéressent.

Mots clés : SERFEL, filières fruitières, pêches et abricots, station d'expérimentation régionale, arboriculture, communication, partenariats

## Abstract

In France, the peach and apricot sectors are very important fruit producers, especially in the South-East of France. Indeed, almost all the orchards are located in this area. In order to maintain and to develop its efficiency, innovation in the professional part of this sector relies on a triptych Applied research – Experimentation – Development. The SERFEL belongs to the latter, as a regional station of experimentation.

Currently facing a risk of seeing its public fundings decrease, the SERFEL wants to carry out an assessment of its strengths and weaknesses, and would like to evaluate the impact of its studies on its main users, who are tree fruit growers and technicians.

A sample of 59 tree fruit growers from Gard, Crau and Pyrénées-Orientales, as well as 28 technicians from the south of France, were asked to complete a satisfaction survey. The main topics of this survey were: knowledge of the SERFEL, satisfaction about its work, comparison between the SERFEL and other regional stations of experimentation, and ideas about improvement that could be done.

About 15 people, considered as experts in the fruit sector, were interviewed. Their points of view about the SERFEL's efficiency are similar. Moreover, they all agree that the station has the correct positioning facing current issues.

The survey results showed that the SERFEL is efficient in terms of R&D, and is aware of tree fruit growers' problems. However, one of its weaknesses is that the station underpromotes its work to its users. In order to solve this problem, its way of communicating must be clearly improved, and the station must enhance its partnerships with other structures.

Thanks to interviews about how the station could evolve in the future, some interesting ideas were highlighted. Some of them suggested that the regional structures of experimentation should cooperate more with one another. Moreover, the tree fruit growers should give more money to experimental programs they are interested in.

Keywords: SERFEL, fruit sectors, peaches and apricots, regional station of experimentation, fruit growing, communication, partnerships





## Remerciements

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes que nous souhaitons remercier dans ces quelques lignes.

Tout d'abord, nous souhaiterions remercier **M. Jean-Luc REGNARD**, notre tuteur de PEI. Ce dernier a été d'une aide précieuse pour le bon déroulement de notre projet. Il a su répondre à nos interrogations avec efficacité et sa disponibilité a été plus qu'appréciée au sein de notre groupe. Ses conseils nous ont permis d'obtenir le résultat présenté dans ce rapport.

Ensuite, nous aimerions remercier **M. Jean-Luc BRIAL** et **M. Christian PINET**, nos deux commanditaires. Ils nous ont permis de bien comprendre les enjeux de ce projet. Ils ont répondu présents dès que nous avons besoin d'aide avec une très grande efficacité.

Tout le personnel de la SERFEL a joué un grand rôle dans notre projet. En effet, **Mme GISÈLE AGNEL**, **Mme Maïder ARREGUI**, **M. Philippe BLANC**, **Mme Laetitia CUNY** et **Mme Valérie GALLIA** ont eu la gentillesse de nous consacrer une interview chacun. Ils nous ont permis de mieux comprendre la SERFEL, ses programmes et son fonctionnement. Un grand merci à eux pour le temps qu'ils nous ont accordé.

Notre projet a fait appel aux utilisateurs de la SERFEL à savoir : des arboriculteurs, des techniciens et des experts de la filière pêche-abricot. Sans leurs réponses, leurs témoignages, ainsi que la relecture des entretiens, nous n'aurions rien pu faire.

Nos sincères remerciements s'adressent donc à **Mme Nathalie BONNET**, **Mme Sophie CHARMONT**, **Mme Christel CHEVRIER**, **M. Pierre COLLARD**, **Mme Françoise DOSBA**, **M. Laurent DUCURTEL**, **Mme Marie-Laure ETEVE**, **M. Pierre GAILLARD**, **M. Bertrand GASSIER**, **M. Jean HARZIG**, **M. Raphaël MARTINEZ**, **M. Daniel PLENET** et **M. Christophe RIPOLLES**. Ces derniers nous ont tous accordé des entretiens et nous les en remercions sincèrement. Leur franchise dans les réponses a été extrêmement profitable pour la rédaction de ce rapport.

Notre projet repose en grande partie sur les réponses des arboriculteurs en activité professionnelle dans le Gard, la Crau et les Pyrénées Orientales. Nous souhaitons garder l'anonymat sur ces derniers mais nous souhaitons de tout cœur les remercier. Ils ont consacré de longues minutes dans leur emploi du temps chargé pour nous répondre avec bienveillance et une très grande gentillesse. Merci à ces soixante arboriculteurs.

La majorité des techniciens contactés ont répondu au questionnaire sur Internet, un grand merci à eux également. Leurs avis étaient très importants pour notre analyse.

Pour contacter les utilisateurs de la SERFEL, nous avons besoin de bases de données. En plus de celles fournies par la SERFEL, **M. Eric NAVARRO**, **M. Eric HOSTALNOU**, **l'OP Terrané**, **l'OP Civial Univert**, **M. Raphaël MARTINEZ** ainsi que **M. Hugues REYNOLD de SERESIN** nous ont transmis leurs bases de données. Merci à eux d'avoir ainsi facilité la gestion et l'administration de nos enquêtes.

Enfin, nous aimerions remercier le personnel de Montpellier SupAgro qui a répondu présent pour nous aider dans la mise en place de ce projet. **Mme Géraldine CHAMUSSY** et **Mme Assimine AHAMADA** qui ont permis le bon déroulement de ce PEI. Nous souhaiterions enfin remercier **M. Foued CHERIET** et **Mme Meïli BARRAGATI**, pour leurs conseils très précieux concernant l'analyse statistique de nos données, ainsi que **Mme Sarah CLERQUIN**, pour son aide quant à l'analyse de visibilité.



## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte .....</b>	<b>2</b>
A. Acteurs.....	2
B. Contexte général.....	6
C. Enjeux pour la SERFEL .....	8
<b>II. Méthodologie.....</b>	<b>10</b>
A. Analyse de visibilité .....	10
B. L'enquête auprès des arboriculteurs.....	10
C. L'enquête auprès des techniciens .....	11
D. Les entretiens avec les experts .....	12
<b>III. Analyse de la visibilité de la SERFEL .....</b>	<b>14</b>
A. Analyse de la visibilité de la SERFEL sur le web.....	14
B. Comparaison avec d'autres structures d'expérimentation.....	15
C. Recommandations .....	16
D. Conclusion.....	16
<b>IV. Résultats des enquêtes .....</b>	<b>17</b>
A. Résultats de l'enquête auprès des arboriculteurs.....	17
B. Résultats de l'enquête auprès des techniciens .....	27
C. Conclusion générale des résultats d'enquête .....	31
<b>V. Avis des experts.....</b>	<b>32</b>
A. Thème 1 : Perception de la SERFEL.....	32
B. Thème 2 : Performances de la SERFEL.....	33
C. Thème 3 : Communication .....	34
D. Thème 4 : Financement .....	35
E. Thème 5 : l'avenir de l'expérimentation .....	36
F. Conclusion.....	38
<b>VI. Conclusion Générale .....</b>	<b>40</b>
<b>VII. Bilan PEI .....</b>	<b>41</b>
A. Forces du projet .....	41
B. Difficultés rencontrées durant le projet .....	42
C. Pour aller plus loin.....	44

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : les experts interviewés et la raison de ce contact .....	13
<b>Tableau 2</b> : résultats obtenus avec l'outil Positeo .....	15
<b>Tableau 3</b> : résultats obtenus avec les autres outils .....	15
<b>Tableau 4</b> : effectifs représentant l'interaction entre écoute des besoins des producteurs et sa réponse .....	20
<b>Tableau 5</b> : effectifs représentant l'interaction entre écoute des besoins de la filière et sa réponse .....	20
<b>Tableau 6</b> : effectifs représentant l'interaction entre satisfaction globale et réponse aux besoins .....	21
<b>Tableau 7</b> : effectifs représentant l'interaction entre légitimité des cotisations et cotisation actuelle .....	22
<b>Tableau 8</b> : effectifs représentant l'interaction entre souhait de cotiser et légitimité des cotisations .....	23
<b>Tableau 9</b> : effectifs représentant l'interaction entre utilité des cotisations et utilité de la SERFEL .....	23
<b>Tableau 10</b> : effectifs représentant l'interaction entre légitimité des cotisations et réponse aux besoins .....	23
<b>Tableau 11</b> : modes de cotisations préférés des arboriculteurs et leurs pourcentages d'occurrences .....	24
<b>Tableau 12</b> : thèmes d'amélioration dans le domaine technique .....	24
<b>Tableau 13</b> : thèmes d'amélioration dans les domaines environnemental et socio-économique.....	25
<b>Tableau 14</b> : thèmes principaux auxquels la SERFEL répond bien d'après les techniciens.....	28
<b>Tableau 15</b> : interaction entre écoute des besoins et réponse à ces derniers .....	29
<b>Tableau 16</b> : interaction entre réponse aux besoins des techniciens et satisfaction.....	29
<b>Tableau 17</b> : structures contactées par les techniciens en dehors de la SERFEL .....	30
<b>Tableau 18</b> : améliorations proposées par les techniciens pour trois thèmes .....	30
<b>Tableau 19</b> : SWOT de la SERFEL d'après les avis des experts .....	37
<b>Tableau 20</b> : statistiques concernant les appels passés sur le Gard .....	42
<b>Tableau 21</b> : statistiques concernant les appels passés sur les PO et la Crau .....	42

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : schéma de l'organisation générale de l'expérimentation en France.....	2
<b>Figure 2</b> : évolution de la recherche du terme "SERFEL", d'après Google Trend .....	14
<b>Figure 3</b> : carte représentant les bassins de production des exploitations du panel interrogé .....	17
<b>Figure 4</b> : diagramme du type de production du panel d'arboriculteurs interrogés.....	18
<b>Figure 5</b> : diagramme de la cotisation et la destination des arboriculteurs à l'heure actuelle .....	22
<b>Figure 6</b> : diagrammes présentant la répartition géographique des techniciens et leurs répartitions dans les différentes structures.....	27

## Liste des annexes

<b>Annexe 1</b> : Entretien avec Gisèle AGNEL, Responsable administrative et comptable à la SERFEL.....	1
<b>Annexe 2</b> : Entretien avec Maïder ARREGUI, Responsable programmes Cerisier et Olivier à la SERFEL.....	3
<b>Annexe 3</b> : Entretien avec Philippe BLANC, Responsable programme Pêches à la SERFEL .....	6
<b>Annexe 4</b> : Entretien avec Laëtitia CUNY, Technicienne d'expérimentation à la SERFEL.....	8
<b>Annexe 5</b> : Entretien avec Valérie GALLIA, Responsable Programmes Protection Phytosanitaire et Agriculture Biologique à la SERFEL.....	11
<b>Annexe 6</b> : Entretien avec Christian PINET, Responsable du programme Abricot à la SERFEL .....	14
<b>Annexe 7</b> : Questionnaire administré aux arboriculteurs.....	17
<b>Annexe 8</b> : Questionnaire administré aux techniciens.....	20
<b>Annexe 9</b> : Grille d'entretien générale pour les entretiens avec les experts .....	22
<b>Annexe 10</b> : Optimiser le site de la SERFEL pour les moteurs de recherche.....	23
<b>Annexe 11</b> : Résultats bruts de l'enquête auprès des arboriculteurs.....	24
<b>Annexe 12</b> : Statistiques pour le traitement des questions croisées pour le questionnaire arboriculteurs .....	28
<b>Annexe 13</b> : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire destiné aux arboriculteurs.....	32
<b>Annexe 14</b> : Résultats bruts de l'enquête auprès des techniciens .....	37
<b>Annexe 15</b> : Statistiques pour le traitement des questions croisées pour le questionnaire techniciens .....	39
<b>Annexe 16</b> : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire techniciens.....	41
<b>Annexe 17</b> : Entretien avec <i>Arbo.</i> , producteur participant aux commissions de décision et d'orientation des projets de la SERFEL.....	44
<b>Annexe 18</b> : Entretien avec Nathalie BONNET, Domaine des Coteaux .....	46
<b>Annexe 19</b> : Entretien avec Sophie CHARMONT, CTIFL .....	48
<b>Annexe 20</b> : Entretien avec Christel CHEVRIER, Chambre d'Agriculture Régionale - SudExpé .....	51
<b>Annexe 21</b> : Entretien avec Pierre CROS VIGUIER, Pépinières Cros Viguiier .....	54
<b>Annexe 22</b> : Entretien avec Françoise DOSBA, GIS Fruits .....	57
<b>Annexe 23</b> : Entretien avec Marie-Laure ETEVE, COT International.....	59
<b>Annexe 24</b> : Entretien avec Pierre GAILLARD, Invénio.....	62
<b>Annexe 25</b> : Entretien avec Bertrand GASSIER et Christophe RIPOLLES, Château de Nages.....	67
<b>Annexe 26</b> : Entretien avec Jean HARZIG, Végétale.....	71
<b>Annexe 27</b> : Entretien avec Raphaël MARTINEZ, AOP Pêches et Abricots.....	77
<b>Annexe 28</b> : Entretien avec Daniel PLENET, INRA Avignon.....	82
<b>Annexe 29</b> : Entretien avec Synd., Représentant des arboriculteurs à la FNPF .....	87
<b>Annexe 30</b> : Diagramme de Gantt ; calendrier prévisionnel présenté au comité de cadrage.....	91
<b>Annexe 31</b> : Planning suivi.....	92
<b>Annexe 32</b> : Compte rendu de la réunion du 20/03/13 avec JL. Regnard .....	93
<b>Annexe 33</b> : Compte rendu de la réunion du 26/03/13 avec JL. Brial .....	97
<b>Annexe 34</b> : Compte rendu de la réunion tripartite du 29/03/13 .....	100
<b>Annexe 35</b> : Compte rendu de la réunion du 10/04/13 avec JL. Regnard .....	105
<b>Annexe 36</b> : Comité de cadrage (15/05/13) ; Cahier des charges.....	107
<b>Annexe 37</b> : Comité de cadrage (15/05/13) ; Note de cadrage .....	112
<b>Annexe 38</b> : Compte rendu du Comité de cadrage (15/05/13) .....	115

## *Sigles des acronymes*

**AB** : Agriculture Biologique

**AOP** : Association d'Organisations de Producteurs

**Arbo** : Arboriculteur participant aux commissions techniques de la SERFEL

**CEHM** : Centre Expérimental Horticole de Marsillargues

**CETA** : Centre d'Études Techniques Agricoles

**CTIFL** : Centre Interprofessionnel des Fruits et Légumes

**EARL** : Exploitation à Responsabilité Limitée

**FDSEA** : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

**FNPF** : Fédération Nationale des Producteurs de Fruits

**GAEC** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

**GIS** : Groupement d'Intérêt Scientifique

**ha** : Hectare

**INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique

**JPO** : Journées Portes Ouvertes

**NSP** : Ne Se Prononce pas

**OP** : Organisation de Producteurs

**PEI** : Projet d'Élèves Ingénieurs

**PO** : Pyrénées-Orientales

**R&D** : Recherche et Développement

**SARL** : Société à Responsabilité Limitée

**SEFRA** : Station Expérimentale des Fruits de Rhône-Alpes

**SERFEL** : Station d'Expérimentation Fruits à Noyau de la façade méditerranéenne, anciennement Station d'Expérimentation Régionale pour les Fruits Et Légumes

**SICA** : Société d'Intérêt Collectif Agricole

**Synd.** : Expert représentant des arboriculteurs à la FNPF

**SWOT** : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats)

**t** : Tonne





## Introduction

La SERFEL, Station d'Expérimentation Fruits à Noyau de la Façade Méditerranéenne, est une station d'expérimentation régionale située à Saint-Gilles, dans le Gard. Spécialisée dans l'expérimentation portant sur les fruits à noyau, elle se concentre sur la pêche, l'abricot, la cerise, et également l'olive. Il s'agit d'une SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) qui emploie 8 agents à plein temps et 5 agents détachés de la Chambre d'Agriculture du Gard ou de la société BRL (Bas Rhône Languedoc).

Les principaux rôles de la station sont de faire le lien entre le monde de la recherche appliquée et la profession arboricole, et de fournir des références régionales, grâce à l'expérimentation. Elle s'attache à développer des solutions techniques concrètes, applicables par les producteurs.

Actuellement, les programmes sont développés autour de trois axes majeurs : le matériel végétal, les itinéraires techniques de culture et la production intégrée. Des programmes plus transversaux sont également mis en place autour des thèmes de la fertilisation, de l'irrigation, de l'utilisation des produits phytosanitaires et de la conduite en agriculture biologique.

A l'heure actuelle, la SERFEL doit faire face à de nombreux enjeux, notamment financiers. Les responsables de celle-ci ont jugé que, pour y répondre au mieux, il était impératif que la station fasse le point sur l'adéquation de ses programmes aux attentes des professionnels, et sur le mode de communication et de diffusion de ses résultats. Une meilleure connaissance de ses points forts et des possibilités d'améliorations qui s'offrent à elle lui permettrait de fonctionner de manière plus performante. Les responsables de la SERFEL, M. Jean-Luc BRIAL (directeur de la station) et M. Christian PINET (directeur technique et responsable du programme abricotier), ont pris l'initiative de faire appel à des étudiantes de Montpellier SupAgro dans le cadre d'un Projet d'Élèves Ingénieurs afin de répondre à ces questions. Ne sont concernées par ce projet que les filières pêche et abricot.

L'objectif sera donc de mesurer l'impact des travaux de la SERFEL sur les filières pêche et abricot.

Ce projet a été réalisé en se plaçant du point de vue des utilisateurs (les arboriculteurs, les techniciens,...) afin de connaître leur degré de satisfaction. La SERFEL souhaitait également mesurer les bénéfices techniques, économiques et environnementaux de ses projets dans les exploitations agricoles. Enfin, elle désirait que ce projet mette en exergue les attentes non satisfaites des utilisateurs, et qu'il identifie des axes d'amélioration à mettre en place pour remédier aux éventuels problèmes soulevés.

La SERFEL est également intéressée par le point de vue des acteurs de la filière en général, sur des questions comme l'utilité et le mode de financement des stations d'expérimentation actuelles.

Tout d'abord, le contexte dans lequel se déroule le projet sera présenté. Viendra ensuite le détail de la méthodologie employée pour répondre à la problématique. Puis, une analyse de visibilité de la SERFEL sur internet sera introduite. Elle sera suivie par l'analyse de deux enquêtes, la première destinée aux arboriculteurs, la seconde aux techniciens. Alors, une synthèse de propos d'experts de la filière sera proposée. Enfin, une conclusion générale en sera tirée, et les forces et faiblesses de ce projet seront analysées.



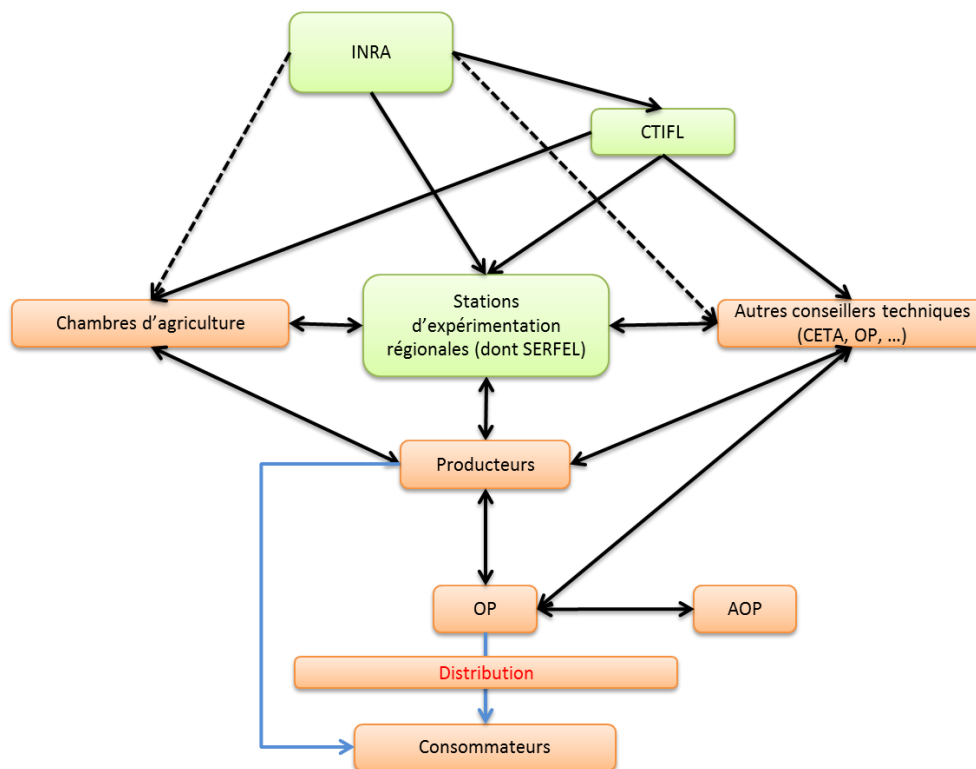
# I. Contexte

## A. Acteurs

Toutes les données citées dans cette partie (sauf contre-indication) sont tirées d'un document publié par FranceAgrimer et intitulé « Les filières des fruits et légumes – Données 2011 » [1].

### 1. Organigramme Général

Les principaux acteurs de l'expérimentation sont présentés de manière simplifiée sur la *figure 1*.



**Figure 1 : schéma de l'organisation générale de l'expérimentation en France**

Les flux d'informations économiques ne sont pas représentés.

Légende : en noir les flux d'informations ; en bleu les flux de matière.

### 2. Le secteur des professionnels et de la production

Dans les statistiques officielles, les filières pêche et nectarine ne sont pas différenciées. Les statistiques les regroupent en une même catégorie. Il en sera fait de même pour cette présentation des filières.

#### a) Les exploitations

##### ➤ Surfaces et nombres d'exploitations

A eux seuls, les vergers d'abricotiers, de pêcheurs et de nectariniers représentent 17% de la surface agricole française consacrée à la production de fruits. En moyenne, entre 2007 et 2011, elle est assez stable, proche de 14 000 ha pour l'abricot, et de 14 300 ha pour les pêches et nectarines sur la même période. Pour ce dernier verger, on note une tendance à la baisse, avec une perte de surface de 2 à 7% par an, soit -16% sur la période. Depuis 2011, l'emprise territoriale de la pêche est inférieure à 13 000 ha, chiffre plus faible que celui de l'abricot.

38% des vergers d'abricotiers se trouvent dans le Gard, les Bouches-du-Rhône et les Pyrénées-Orientales. Cette proportion dépasse les 60% pour les vergers de pêches et nectarines.

Les vergers producteurs de pêches et d'abricots sont donc loin d'être négligeables à l'échelle nationale, et se concentrent dans le Sud-Est de la France. Les trois départements étudiés dans ce PEI représentent ainsi une grande partie de ces vergers, notamment en ce qui concerne la pêche.

En 2010, en France, on comptait 2 810 exploitations produisant de l'abricot et 1 700 produisant de la pêche [2].

#### ➤ Profil d'exploitation

D'après les données fournies par l'AOP Pêches et Nectarines de France [3] et l'AOP Abricots de France [4], il est possible de définir des « exploitations types » en fonction du bassin de production. Ces données ne concernent que les adhérents aux AOP, mais elles peuvent être considérées comme représentatives, au vu de la quantité d'exploitations concernées.

Pour les pêches et nectarines, sur les trois grands bassins de production (Roussillon-Aude, Rhône-Alpes, Gard-Crau), la surface moyenne d'un verger est de 11 ha. La région Crau-Gard se différencie par ses exploitations de très grande taille (34 ha en moyenne), tandis que celles de la région Rhône-Alpes ne dépassent pas les 5 ha en moyenne. Il est à noter qu'en termes de répartition des espèces, la nectarine est devenue majoritaire face à la pêche : 55% contre 45% en surface. C'est pourquoi les données pour lesquelles pêches et nectarines ne sont pas différenciées sont à analyser avec précaution et ne sont pas applicables telles quelles à la filière pêche.

Pour l'abricot, sur les mêmes bassins, on note que la surface moyenne d'une exploitation est beaucoup plus faible : moins de 5 ha. La région Gard-Crau atteint presque les 10 ha par exploitation, mais dans le Roussillon, les exploitations font en moyenne moins de 3 ha.

Ainsi, les vergers d'abricotiers sont plus petits que ceux produisant des pêches et des nectarines. Néanmoins on retrouve des tendances communes : les régions du Gard et de la Crau sont caractérisées par des exploitations plus grandes que la moyenne, à l'inverse du Roussillon, qui compte de petites exploitations.

#### ➤ De la pêche vers l'abricot

Alors que la surface d'abricotiers en production reste à peu près constante de 2007 à 2011, celle des pêcheurs et nectariniers baisse drastiquement (-16,4%). Ceci est dû à la fragilité de la filière pêche, qui a poussé de nombreux arboriculteurs à abandonner cette culture. De plus, ces dernières années, les vergers de pêcheurs ont beaucoup souffert du développement de la sharka, qui a conduit à un arrachage important d'arbres.

On assiste aujourd'hui à un report de plantation de la pêche vers l'abricot, car c'est une espèce dynamique, et qui actuellement plaît au consommateur. Cependant, le risque est que ce report soit trop important et qu'à terme, le marché français soit saturé. Il faut de plus garder en tête que l'abricot reste une espèce très sensible aux conditions climatiques annuelles et qu'il faut prendre en compte la production de l'Espagne pour anticiper la concurrence.

### ***b) La production***

#### ➤ Production nationale et européenne

En moyenne, entre 2007 et 2011, 141 372 t d'abricots ont été récoltées, et 325 188 t pour les pêches et nectarines. Cela correspond respectivement à 5% et 10% de la production totale de fruits en France. On remarque de grandes variations des tonnages en fonction des années : des écarts de près de 100 000 t sont notés pour l'abricot, et une tendance à la baisse est observée pour la pêche et la nectarine.

Pour l'abricot, la Drôme est le premier département producteur (avec plus de 72 000 t produites en 2011), puis vient le Gard (environ 26 000 t), l'Ardèche (environ 17 000 t), les Bouches-du-Rhône (environ 13 800 t) et les Pyrénées-Orientales (environ 13 000 t). Ces cinq départements regroupent près de 92% de la production française d'abricots.

Pour la pêche et la nectarine, le premier département producteur est celui des Pyrénées-Orientales (avec environ 86 300 t produites en 2011), puis viennent les Bouches-du-Rhône (environ 76 000 t), le Gard (environ 40 900 t) et la Drôme (environ 40 400 t). Ces quatre départements regroupent 81% de la production française de pêches et nectarines.

A l'échelle européenne, les abricots français représentent près de 20% de la production totale. Ils sont seulement devancés par les abricots italiens qui constituent plus de 38% de cette production.

En ce qui concerne les pêches et nectarines françaises, elles ne représentent qu'environ 8% de la production européenne, devancées par l'Italie (40% de la production), l'Espagne (30%) et la Grèce (20%).

#### ➤ Compétitivité à l'échelle européenne

En moyenne [1], de 2001 à 2011, les pêches et nectarines sont plus exportées que les abricots : elles représentent 9% des exportations de fruits tempérés tandis que les abricots ne comptent que pour 7%. Tous deux sont respectivement en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position des exportations, derrière la pomme (49%). Leur premier client à l'export est l'Allemagne : elle représente 34% des achats pour les pêches et nectarines, et 41% pour les abricots.

Malgré ces résultats satisfaisants à l'export, la filière souffre de la concurrence de l'Espagne. La filière pêche-nectarine est la plus touchée : 10% des importations de fruits tempérés concernent les pêches et nectarines, et près de 87% de ces fruits importés viennent d'Espagne. La filière abricot est concernée dans une moindre mesure : les abricots représentent seulement 1% des fruits importés, alors que l'exportation est dynamique.

Ainsi, pour l'abricot, la France est exportatrice nette, avec une moyenne de 35 092 t par an. Au contraire, pour la pêche, la balance commerciale montre un flux net d'importation de 68 433 t sur la période 2007-2011.

### **3. L'amont et l'aval de la filière**

#### ➤ Les pépiniéristes et les obtenteurs de variétés

En amont de la filière, il existe principalement deux types de structures : les pépiniéristes et les obtenteurs ou éditeurs de variétés. Parfois ces activités sont combinées au sein d'une même entreprise.

Les pépiniéristes produisent de jeunes plants greffés, qu'ils élèvent pendant une durée plus ou moins longue (de 1 à 2 ans environ). Ces plants sont ensuite commercialisés et vendus à des arboriculteurs, à des collectivités ou encore à des organismes de recherche. Le marché des particuliers n'est pas négligeable.

Les obtenteurs de variétés sont des structures privées qui cherchent à innover en créant de nouvelles variétés fruitières à proposer aux arboriculteurs. Ils sont parfois seulement éditeurs de variétés. Théoriquement, les nouvelles variétés qu'ils proposent sont testées dans des stations d'expérimentation pour déterminer leurs caractéristiques, mais certains producteurs ont une relation privilégiée avec les obtenteurs et tentent de cultiver ces variétés en avant-première.

#### ➤ Les distributeurs

Il existe plusieurs types de structures en aval de la filière. Certains producteurs font le choix d'être producteurs-expéditeurs, c'est-à-dire qu'ils s'occupent eux-mêmes de la commercialisation de leur production vers l'aval de la filière. Plus classiquement, toutefois, les expéditeurs ne sont pas producteurs : ils se chargent simplement de la commercialisation d'un produit, en le conditionnant au préalable afin qu'il puisse être vendu.

Viennent ensuite les grossistes (distribution traditionnelle) et les centrales d'achat (distribution intégrée) qui vendent aux détaillants, aux spécialistes (magasins et marchés) ou à la grande distribution. Les produits qu'ils reçoivent viennent des expéditeurs, des producteurs-expéditeurs ou bien des coopératives et des SICA.

#### ➤ Le consommateur

Le dernier acteur de cette filière est le consommateur. La consommation d'abricots progresse globalement. En 2011, la tendance est à la hausse : + 16,8% comparé à la moyenne de la période 2007-2010.

Au contraire, pour les pêches et nectarines, la consommation est globalement à la baisse. En 2011, elle a diminué de 8,7% par rapport à la moyenne de la période 2007-2010. Il a été montré que la consommation de pêches est corrélée aux conditions climatiques : les consommateurs achètent peu de pêches lors des années ayant eu un été maussade.

### **4. Les acteurs de la recherche et de l'expérimentation dans le Sud-Est**

#### ➤ L'INRA

L'INRA est un organisme public, chargé de mener des recherches dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement. L'INRA produit des connaissances fondamentales, et envisage ses axes de recherche à moyen et long termes. Cet institut initie en amont des projets qu'il juge importants ; l'INRA collabore avec d'autres types de structures pour rendre ses résultats applicables et transférables à des situations concrètes. Un des rôles essentiels de l'INRA dans la filière est son travail d'obteneur public de variétés. La structure sélectionne de nouvelles variétés de pêches et d'abricots, et vient compléter l'offre variétale proposée par les obtenteurs privés.

#### ➤ Le CTIFL

Le CTIFL est une structure dont le rôle est de répondre aux besoins de recherche appliquée, à l'échelle nationale. Il se situe en aval des instituts de recherche et tente de mettre au point des techniques que les arboriculteurs pourront utiliser. Il fait le lien entre l'INRA et les stations d'expérimentation.

#### ➤ Les stations d'expérimentation régionales

Les stations d'expérimentation ont été créées dans les années 1970, à la suite d'une demande de la profession, qui ressentait le besoin d'avoir un maillon supplémentaire entre la recherche appliquée et les pourvoyeurs d'informations comme les Chambres d'Agriculture. Les stations expérimentales sont la déclinaison régionale de la recherche appliquée que peut effectuer le CTIFL. En effet, elles expérimentent et adaptent les techniques proposées aux conditions pédoclimatiques du bassin de production. Ce maillon de l'expérimentation est essentiel, notamment lorsqu'il s'agit de variétés fruitières, car celles-ci peuvent montrer un comportement très différent suivant leur lieu d'implantation.

En France, il existe actuellement une trentaine de stations d'expérimentation. Dans le Sud-Est, on en compte trois spécialisées dans les fruits à noyau : la SERFEL dans le Gard, la SEFRA dans la vallée du Rhône et la Centrex dans les Pyrénées-Orientales. Le périmètre de leurs activités comprend de nombreuses espèces fruitières mais se recoupe en ce qui concerne la pêche et l'abricot.

#### ➤ Les organismes facilitant la mise en relation des acteurs de la R&D et la diffusion de l'information

Créés il y a une dizaine d'années, à la demande des professionnels, les GIS ont pour mission de faciliter le dialogue entre les professionnels et l'INRA, et plus globalement entre l'ensemble des acteurs de la R&D. Ils jouent un rôle de fédérateur et de facilitateur pour l'élaboration de programmes, mais aussi pour la diffusion de l'information au sein de la filière. Les filières pêche et abricot sont concernées par le travail du GIS Fruits.

Depuis 2011, une structure a été créée pour faciliter le travail des stations d'expérimentation du Languedoc-Roussillon les unes avec les autres. Il s'agit de SudExpé, qui est l'union des stations régionales de la Centrex, du CEHM (station ne travaillant pas sur les fruits à noyau) et de la SERFEL. S'il n'est pour le moment pas explicitement question d'une fusion des stations, cette structure est censée permettre une meilleure communication et mise en réseau de l'expérimentation entre ces trois stations. Néanmoins, à l'heure actuelle, SudExpé n'a pas encore l'influence qu'elle souhaiterait avoir.

### ➤ Les techniciens conseillers arboricoles

Le technicien, ou conseiller agricole, a pour rôle d'apporter des conseils aux agriculteurs en termes de techniques et de gestion de l'exploitation. A l'heure où l'agriculture se complexifie, il fait figure de partenaire privilégié de l'exploitant. Il définit avec lui un projet et des objectifs à atteindre, et aide l'arboriculteur à rendre son exploitation plus ergonomique et à améliorer sa production, du point de vue quantitatif et qualitatif. Pour se faire, le technicien doit se tenir au courant de l'actualité agricole technique, et se rend donc très régulièrement dans des structures d'expérimentation comme la SERFEL. Il sert ainsi d'intermédiaire entre les stations régionales d'expérimentation et les arboriculteurs. Il est très présent sur le terrain, mais peut également organiser des actions de formation auprès de groupes d'arboriculteurs. Il peut exercer son métier en tant que technicien indépendant, ou bien être employé par des organismes comme les Chambres d'Agriculture.

## **B. Contexte général**

### **1. État du secteur professionnel, et tendances actuelles**

#### *a) État de la filière pêches et abricots*

#### ➤ Organisation de la filière

La filière pêche est relativement bien organisée. L'AOP Pêches et Nectarines de France compte 512 exploitations pour 5 546 ha de vergers et elle estime représenter environ 60% de la production, en tonnage. Les OP de pêches françaises sont dans leur grande majorité membres de cette AOP ; seule une OP n'en fait pas partie. Il existe également quelques producteurs indépendants. Certaines structures commerciales, généralement de très gros producteurs, ont fait le choix d'adhérer à l'AOP.

La filière abricot est un peu moins organisée. L'AOP Abricots de France compte 890 exploitations pour 4 228 ha, soit environ 40% de la production. De nombreux producteurs indépendants choisissent de vendre seuls leur production, en passant parfois par la grande distribution ou des grossistes si leur taille le permet, ou bien par des sociétés de commercialisation (ou expéditeurs).

#### ➤ Contexte socio-économique

D'après le personnel de la SERFEL [voir *annexes 1 à 6*], depuis quelques années, la filière abricot tire bien son épingle du jeu, notamment grâce à l'apparition de nouvelles variétés. Auparavant, le problème majeur était d'avoir une production régulière d'abricots. Grâce à de nouvelles variétés, plus fiables, les producteurs peuvent fournir aux consommateurs des fruits qui correspondent à leurs attentes (calibre, couleur, qualité). La production reste pourtant sensible aux aléas climatiques qui peuvent drastiquement diminuer les volumes de fruits récoltés (par exemple, il y a eu de fortes attaques de moniliose en 2013).

La situation de la filière pêche est plus délicate. Elle se porte mal depuis quelques années et souffre en particulier de la concurrence espagnole, pays où les coûts de production sont très bas. A cela, il faut ajouter le comportement du consommateur, dépendant du climat. Ainsi, très souvent, l'offre est supérieure à la demande. Cependant, certaines bonnes années permettent aux exploitations de compenser le manque à gagner des mauvaises années, mais de manière ponctuelle. Dans certaines régions, en Rhône-Alpes notamment, des arrachages de vergers ont également été réalisés, en raison de la progression de la sharka.

#### *b) Tendances actuelles dans le milieu de la production*

#### ➤ Des vergers plus grands mais moins nombreux

Le nombre de vergers produisant des pêches et des abricots a chuté de manière importante entre 2000 et 2010 [2]. Ce sont les exploitations produisant des pêches qui accusent la plus forte baisse (- 45%), alors que celles produisant des abricots n'ont diminué que de 25%. Cette chute du nombre d'exploitations est compensée par une augmentation de la taille moyenne des vergers d'abricotiers (+30%). Ceci n'est pas vérifié pour les exploitations produisant des pêches, dont la surface moyenne est à peu près stable.



Cela confirme les difficultés que rencontre cette filière à l'heure actuelle (concurrence européenne accrue, situation socio-économique délicate).

En arboriculture, contrairement à d'autres secteurs, la grande taille d'une exploitation ne lui confère pas de réel avantage face aux difficultés socio-économiques : la diminution du nombre d'exploitations touche tous les vergers, quelle que soit leur taille.

➤ Des exploitations plus spécialisées en arboriculture fruitière

L'arboriculture est un secteur très spécialisé : près de 80% des vergers sont présents dans des exploitations faisant exclusivement de l'arboriculture fruitière. Or, si la taille de l'exploitation ne lui confère pas de réel avantage, cette spécialisation lui permet de mieux résister au contexte économique.

En effet, la baisse du nombre d'exploitations spécialisées en arboriculture fruitière n'est que de 21%, tandis qu'elle atteint 26% lorsqu'il s'agit des exploitations tous domaines agricoles confondus.

➤ Une production en AB ou en conventionnel raisonné ?

Actuellement en France, les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par leur alimentation et par les conditions de la production agricole, notamment en ce qui concerne l'utilisation de produits phytosanitaires. Face à ces inquiétudes et aux incitations des pouvoirs publics, le secteur arboricole a fait de nombreux progrès dans ce domaine. Des programmes d'expérimentation ont été développés sur le thème de la production raisonnée ou intégrée, et parallèlement sur celui de l'AB.

Cependant, très peu d'exploitations sont actuellement en AB. En effet, si la culture biologique est envisageable dans le cas de l'abricot (bien qu'elle engendre de nombreuses contraintes), elle est beaucoup plus difficile dans le cas de la pêche. Ce fruit est soumis à un cortège de bio-agresseurs trop important pour pouvoir être cultivé en AB tout en assurant une certaine rentabilité économique à l'exploitation.

Ainsi, si l'AB n'apparaît pas comme étant une voie d'avenir, la tendance va tout de même vers une plus grande prise en compte des impacts environnementaux en arboriculture.

## 2. État de l'expérimentation dans le Sud-Est et tendances actuelles

### a) État de l'expérimentation

➤ Un système qui repose essentiellement sur des financements publics

Une grande partie de la recherche est financée par les pouvoirs publics. Dans le cas de la SERFEL, les subventions publiques représentent environ 60% du budget total. Toutes les stations n'ont pas adopté ce mode de fonctionnement : certaines ont fait le pari d'augmenter la part de financement privé au sein de leur budget, tout en le complétant avec des financements publics.

Ces financements publics peuvent avoir une certaine influence sur le choix des programmes d'expérimentation au sein des stations régionales. Ainsi, les pouvoirs publics incitent les stations à travailler davantage sur les questions environnementales, en finançant de manière assez importante les programmes concernés. Pour autant, les stations ne subordonnent pas l'ensemble de leurs programmes à ces incitations et sont libres de développer en complément les programmes qu'elles jugent les plus pertinents, en particulier lorsqu'ils sont générateurs de revenus (contrats avec les firmes, par exemple).

➤ La question de la concurrence

Si au départ, les diverses structures n'étaient pas supposées se trouver dans des situations de concurrence, dans les faits cette concurrence existe néanmoins. En effet, certaines stations d'expérimentation travaillent sur les mêmes espèces fruitières, et les spécificités régionales ne permettent pas toujours de différencier suffisamment les programmes. Autant il est vrai que cette spécificité a son importance lorsque l'on parle de variétés, autant cela peut être discuté quand il s'agit de thèmes transversaux comme l'irrigation.



Dans le cas de la SERFEL, il y a également une concurrence involontaire avec le CTIFL, qui peut proposer le même type de programmes que les stations, mais avec une perspective nationale. Or, le CTIFL ayant une grande proximité géographique avec la SERFEL (moins de 15km), certains programmes sont menés dans des conditions presque identiques, ce qui pourrait engendrer des doublons. Ce système de concurrence n'étant pas souhaité par les structures, des efforts sont faits afin de limiter les programmes similaires.

### ***b) Tendances actuelles pour l'expérimentation***

#### ➤ Une meilleure coordination de la recherche

Il existe une volonté, à l'échelle régionale, d'améliorer la communication entre les diverses structures scientifiques et de mettre en place des programmes communs. C'est pourquoi des structures comme le GIS Fruits ou SudExpé ont vu le jour. Une meilleure coordination de l'expérimentation lui permettrait d'être plus performante. Des programmes conjoints existent déjà entre l'INRA et certaines stations d'expérimentation. En effet, l'INRA délègue à ces stations des tâches qu'elles sont plus à même de réaliser. De plus, la mise en commun de certains projets fait qu'il est parfois plus facile de monter un dossier pour obtenir des financements publics. Cette coordination n'est pas encore optimale, mais des efforts sont faits en ce sens.

#### ➤ Une réduction des financements publics à prévoir

Les financements publics à la recherche et à l'expérimentation risquent de fortement diminuer. C'est une tendance observable à l'échelle nationale et qui ne concerne pas seulement le domaine de l'arboriculture.

#### ➤ Des demandes de plus en plus précises

Lorsqu'ils s'adressent aux stations d'expérimentation, les arboriculteurs ont des questions de plus en plus précises à leur poser. Si au départ le rôle de ces stations pouvait parfois s'apparenter à de la vulgarisation scientifique, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans l'optique d'augmenter leur performance, les producteurs sont aujourd'hui à la recherche d'informations techniques plus pointues.

## **C. Enjeux pour la SERFEL**

### **1. Enjeux financiers : échéance du contrat État-région**

Une échéance capitale arrive fin 2013 : il s'agit de la fin du contrat État-région. Ce type de contrat, dont bénéficiait la SERFEL, lui a permis de recevoir des subventions de l'État et de la région Languedoc-Roussillon. Le contrat en cours arrive à échéance fin 2013 et la question est de savoir s'il sera renouvelé ou non, et si c'est le cas, dans quelle mesure. Les stations d'expérimentation s'attendent donc à ce que la dotation publique soit revue à la baisse, même si le contrat venait à être renouvelé. Ce contrat représentant aujourd'hui environ 45% du budget total de la SERFEL, sa diminution ou sa disparition engendrerait des difficultés financières sérieuses pour la station.

La SERFEL aimerait donc savoir quels sont ses points forts pour pouvoir s'appuyer dessus, ses points faibles pour pouvoir les corriger, et ainsi fonctionner d'une manière plus efficace. De plus, connaître l'avis de ses utilisateurs sur son utilité permettra à la station de savoir si son action est soutenue par la profession ou non. Dans le cas où l'intérêt des arboriculteurs pour la SERFEL serait avéré, cela constituerait un élément en sa faveur à mettre dans le dossier qu'elle monte en vue du renouvellement du contrat État-région.

## 2. Enjeux humains et sociétaux

### ➤ Permettre la survie et la pérennité de l'expérimentation dans la filière

Avec la question du financement, l'avenir de l'expérimentation est incertain. Or, la SERFEL juge que l'arboriculture est un secteur dans lequel l'innovation, la R&D doivent avoir une place primordiale, ceci afin de pouvoir rivaliser avec la concurrence européenne. C'est pourquoi elle souhaite faire le point sur ses compétences afin de rester performante, même avec un budget réduit.

### ➤ La question de l'accès à l'information

A l'heure actuelle, toute la filière bénéficie des résultats d'expérimentations de la SERFEL dont la diffusion est publique. C'est l'une des conditions à respecter si la station veut conserver ses financements publics. Néanmoins, la question de l'accès à l'information est soulevée : la SERFEL souhaiterait que le mode de diffusion de ses résultats soit plus efficace et touche un maximum d'utilisateurs. Elle n'est pas partisane d'une privatisation de l'information pour une frange spécifique de la profession.

### ➤ Le personnel de la SERFEL

Si la SERFEL venait à subir des diminutions de son budget de fonctionnement, cela affecterait la part dédiée aux salaires, et donc un certain nombre de personnes travaillant dans la station. Les salariés sur budget de la station seront les plus directement impactés. Pour les salariés de la Chambre d'Agriculture mis à disposition de la SERFEL, leurs missions pourraient être redéfinies ou modifiées.

## II. Méthodologie

### A. Analyse de visibilité

A la demande des responsables de la SERFEL, une analyse de la visibilité de la station sur internet a été effectuée. Des outils gratuits permettant d'évaluer l'efficacité du référencement de son site web ont été utilisés. Une recherche quant aux éventuels propos tenus sur internet au sujet de la station a été faite. Enfin, ces résultats ont été comparés à ceux obtenus par d'autres types de structures d'expérimentation.

### B. L'enquête auprès des arboriculteurs

#### 1. Élaboration du questionnaire

Le questionnaire qui a été mis en place s'adresse à la fois aux utilisateurs de la SERFEL (qu'ils soient réguliers ou ponctuels), mais également aux arboriculteurs qui n'y ont jamais fait appel. Un système de questions filtres permet de différencier ces types d'utilisateurs [voir le questionnaire complet en *annexe 7*].

Plusieurs modèles de questionnaires ont été présentés au tuteur et aux commanditaires. Un questionnaire organisé autour de cinq axes principaux a été retenu. Les axes abordés sont les suivants :

- *Identification de l'exploitation* : Les caractéristiques de l'exploitation permettent d'en établir un profil.
- *Connaissance de la SERFEL* : Cette rubrique sert à évaluer la visibilité et l'attractivité de la station.
- *Utilité de la SERFEL* : Cette rubrique s'adresse aux arboriculteurs ayant déjà eu recours aux services de la station. Il s'agit de l'enquête de satisfaction à proprement parler, déclinée suivant plusieurs thèmes (réponses aux besoins, contenu des programmes, impact environnemental...)
- *La SERFEL et l'expérimentation en général* : Il est ici question de savoir quelle est la relation entre les producteurs et l'expérimentation. Il est intéressant de déterminer s'ils ont fait appel à d'autres stations, et si oui pourquoi. La problématique du financement de l'expérimentation est aussi abordée.
- *Axes d'amélioration* : Plusieurs questions ouvertes permettent aux arboriculteurs de donner leur point de vue quant aux thèmes qu'ils souhaiteraient voir développés par la SERFEL. Les thèmes de la communication et du mode de diffusion de l'information sont également présents.

Ce questionnaire comporte de nombreuses questions fermées, pour faciliter le traitement des données. La plupart des questions proposent un item « Ne se prononce pas » : cela permet à ceux qui ne veulent pas donner un avis tranché ou qui ont une connaissance de la SERFEL qu'ils jugent trop superficielle pour répondre à certaines questions assez précises de répondre tout de même.

#### 2. Choix du mode de diffusion

Au vu de la longueur du questionnaire et de sa complexité, et de ses nombreuses questions filtres, il a été jugé préférable de le diffuser par téléphone. De plus, ce mode d'administration permet généralement d'obtenir un meilleur taux de réponses que celui résultant d'une diffusion par mail ou par courrier. Enfin, les bases de données mises à la disposition du projet comportaient pour la plupart des numéros de téléphones, mais pas forcément d'adresse postale ou d'adresse mail.

L'avantage d'une diffusion du questionnaire par téléphone est que des précisions peuvent être demandées ou fournies si une question et/ou une réponse ne paraissent pas claires. L'inconvénient majeur est que l'administration téléphonique est particulièrement chronophage.

#### 3. Echantillonnage

L'enquête s'est concentrée principalement sur les arboriculteurs du Gard, puisque c'est le public majoritairement concerné par les travaux de la SERFEL du fait de sa proximité géographique. Un objectif de 50 réponses a été fixé pour cette zone, afin de pouvoir réaliser un traitement statistiquement pertinent.

La station était également intéressée par l'évaluation de son impact sur d'autres régions arboricoles importantes : les Pyrénées Orientales et la Crau (Bouches-du-Rhône). Un objectif de 10 réponses exploitables par région a été formulé, afin que ces régions aient un poids non nul dans l'analyse des résultats des enquêtes.

## 4. Constitution des bases de données

En ce qui concerne le département du Gard, il a été possible d'obtenir les bases de données de la SERFEL et de la Chambre d'Agriculture du Gard. Des organisations de producteurs (OP) ont également été sollicitées. Sur 20 OP contactées, seules l'OP Covial Univert (en conventionnel et en bio) a accepté de nous communiquer sa base de données. Les autres ont refusé, le plus souvent pour des questions de confidentialité, ou n'ont pas donné suite. La FDSEA 30 a également mis sa base de données à disposition. En les réunissant, une nouvelle base de données de 510 contacts a pu être établie.

Néanmoins, elle comportait un biais majeur : une sur-représentation de professionnels issus de la base de données SERFEL. Il était donc difficile d'évaluer la réelle visibilité de la station sur le département. De plus, les commanditaires étaient particulièrement intéressés par la réponse des arboriculteurs qui ne venaient pas de manière régulière à la station afin d'essayer d'en comprendre la ou les raisons. Ainsi, en accord avec les commanditaires et le tuteur, il a été décidé d'écarter les arboriculteurs issus uniquement de la base de données SERFEL. Ceux présents à la fois dans la base de données SERFEL et dans une autre base de données ont été conservés. Ceux dont le numéro n'était pas présent dans la base de données ont été supprimés. Au final, un total de 300 contacts a pu être exploité.

En ce qui concerne les PO, seule l'OP Terraneo a accepté de communiquer ses bases de données, ce qui risquait de biaiser fortement l'échantillonnage. M. Eric Hostalnou (chef de service du pôle fruits et légumes de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales) a été sollicité, sur les conseils du tuteur et des commanditaires de ce projet. Il a sélectionné une dizaine d'arboriculteurs qu'il considérait comme étant représentatifs des producteurs de pêches et d'abricots des PO. Pour les appels, les noms fournis par M. Eric Hostalnou ont été privilégiés, et la base de données de Terraneo a été utilisée en complément.

Enfin, en ce qui concerne la région arboricole de la Crau, M. Eric Navarro (conseiller technique de l'association Terroir de Crau), a fourni une vingtaine de contacts. Étant donné que le nombre d'arboriculteurs installés sur le secteur de la Crau est limité, il n'a pas été possible d'obtenir d'autres coordonnées.

Certaines bases de données, dans lesquelles des numéros de téléphone manquaient, ont été complétées à l'aide de l'annuaire Pages Jaunes. Pour des raisons de temps, toutes n'ont pas pu être complétées et les contacts auxquels les numéros de téléphone étaient déjà associés ont été privilégiés.

## 5. Phase de test du questionnaire

Une phase de test a été réalisée auprès de producteurs tirés au hasard dans les bases de données disponibles. 115 arboriculteurs ont été contactés pour un total de 8 réponses au questionnaire. Cela a permis de vérifier qu'il ne comportait pas d'incohérences, et que les questions étaient suffisamment claires pour les arboriculteurs. Quelques modifications ont été introduites à l'issue de ce test, notamment la reformulation et l'ajout de certaines questions. Ces questionnaires n'ont par la suite pas été exploités.

### C. L'enquête auprès des techniciens

#### 1. Elaboration du questionnaire

Le questionnaire destiné aux techniciens est une version raccourcie de celui destiné aux arboriculteurs. Les parties concernant l'identification du technicien et la connaissance qu'il a de la SERFEL sont plus succinctes, le reste du questionnaire étant quasiment identique au précédent [voir *annexe 8*].

#### 2. Choix du mode de diffusion

Le questionnaire étant plus court, il a été décidé de le diffuser par mail. Les techniciens ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne (sur le site EvalandGo). L'avantage majeur de ce type de diffusion est le gain de temps engendré. Néanmoins, le risque de cette méthode est de ne pas obtenir suffisamment de réponses.

### 3. Constitution de bases de données

Le CETA des Techniciens en Arboriculture Fruitière du Sud Est est une association qui met en relation les techniciens en arboriculture fruitière du grand bassin de production Sud-Est. Cette structure, qui compte 90 membres, a été contactée. Le questionnaire a été diffusé en son sein par le président du conseil d'administration, ceci afin d'augmenter la probabilité de retours de la part des techniciens.

### 4. Analyse des résultats d'enquêtes

La plupart des questions fermées ont été analysées de façon isolée puis de manière croisée afin de montrer les éventuels liens entre elles (par exemple, les techniciens dont l'âge est compris entre 30 et 39 ans préfèrent-ils que les résultats d'expérimentation soient diffusés par mail, ou par un autre moyen?). Pour cela, le test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> a été utilisé.

Ces tests ont été réalisés via le logiciel R, grâce à la fonction `chisq.test` appliquée à des tableaux de contingence, donnant les effectifs observés pour chaque modalité de réponse aux deux questions analysées ensemble. La fonction `chisq.test` calcule les effectifs théoriques qui seraient observés si les réponses étaient données de manière aléatoire, et mesure l'écart entre ces derniers et les effectifs observés. Si l'écart mesuré est suffisamment important, la p-value obtenue sera inférieure à 5%, ce qui signifie que l'hypothèse  $H_0$  de départ est rejetée,  $H_0$  étant que les réponses aux deux questions sont indépendantes l'une de l'autre.

Pour les questions fermées où il était possible de sélectionner plusieurs items, la totalité des réponses a été comptabilisée (ce total étant supérieur au nombre de répondants), et c'est sur ce total que des pourcentages ont été calculés. Le raisonnement s'appuie donc sur le nombre de réponses et non sur le nombre de répondants.

Enfin, en ce qui concerne les questions ouvertes, elles ont été analysées de manière qualitative, en définissant une liste de mots-clés ou de thèmes pour lesquels des pourcentages d'occurrences ont été effectués.

## D. Les entretiens avec les experts

### 1. Choix des experts

Au départ, le choix des experts a été fait en fonction de leur mission ou position au sein de la filière. Il comprenait des représentants de l'amont et de l'aval de la filière, des responsables d'organisations de producteurs, des producteurs impliqués dans des instances professionnelles, et des chercheurs. Des structures ont ainsi été identifiées (CTIFL, INRA, obtenteurs de variétés, AOP, syndicats...) et une aide du tuteur et des commanditaires a été apportée pour savoir qui interroger au sein de ces structures. Les experts interviewés sont présentés dans le *tableau 1*.

Au fur et à mesure de l'avancement des entretiens avec les experts, d'autres noms d'experts ont été évoqués, afin de répondre aux problématiques qui commençaient à ressortir. Par exemple, la question de la communication est peu à peu apparue comme centrale, c'est pourquoi le choix d'interroger le rédacteur en chef d'un magazine spécialisé a été jugé intéressant. Le personnel de la SERFEL a également été intégré dans cette partie, mais n'apparaît pas dans le *tableau 1*.

### 2. Grilles d'entretien générales et personnalisation

La grille d'entretien de base [voir *annexe 9*] est la même pour tous les experts. Elle est axée autour de plusieurs thèmes : description de l'expert et de la structure qu'il représente, relations entre cette structure et la SERFEL, avis sur la SERFEL, axes d'améliorations et perspectives d'avenir pour la recherche. Les thèmes du financement de l'expérimentation et de la communication ont très souvent été abordés.

Cette grille de base a été adaptée au cours de l'entretien, en fonction de l'expert interrogé. Certains thèmes ont ainsi été abordés plus en détails alors que d'autres étaient seulement évoqués. Certaines questions ont été ajoutées au cours de l'entretien en fonction des entretiens précédents avec d'autres experts, et en fonction des thèmes soulevés.

**Tableau 1 : les experts interviewés et la raison de ce contact**

Expert	Raisons de son contact
<b>Arbo.</b>	Arboriculteur participant aux commissions de décision et d'orientation des programmes de la SERFEL. Il semblait important que les modalités des choix de programmes soient connues.
<b>Nathalie BONNET</b>	Gérante des EARL du Domaine des Coteaux qui est l'un des plus grands producteurs de pêches et d'abricots dans le Gard. L'avis de grosses structures semblait particulièrement intéressant car elles font régulièrement appel à l'expérimentation pour améliorer leurs performances, et peuvent avoir un recul plus important sur la situation de la filière que des exploitations de plus petite taille ou qui produisent peu de pêches ou d'abricots.
<b>Sophie CHARMONT</b>	Chef du centre CTIFL de Balandran. Le centre CTIFL de Balandran est un acteur important de la filière recherche / expérimentation dans la région, c'est pourquoi il a été jugé important de recueillir son avis.
<b>Christel CHEVRIER</b>	Chef de service en production végétale à la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon, elle suit la mise en place de l'association SudExpé, union des stations régionales de laCentrex, du CEHM et de la SERFEL.
<b>Françoise DOSBA</b>	Co-animatrice du GIS Fruits, structure mise en place pour faciliter l'interaction entre tous les acteurs de la filière fruits et notamment stimuler des actions coordonnées de recherche appliquée. L'opinion de Mme Dosba à propos de la coordination des structures et des échanges d'informations au sein de la filière était recherchée.
<b>Marie-Laure ETEVE</b>	Représentante de « COT International », société de recherche et d'édition de variétés fruitières. Elle représente l'amont de la filière et teste certaines de ses variétés à la SERFEL.
<b>Pierre GAILLARD</b>	Directeur d'Invénio, centre de recherche et d'expérimentation de la filière Fruits et Légumes d'Aquitaine, né de la fusion en 2010 entre HORTIS Aquitaine et le CIREA, est une structure citée comme « modèle à suivre » par plusieurs experts.
<b>Bertrand GASSIER et Christophe RIPOLLES</b>	Respectivement Gérant de Terroirs du Sud et chef de verger du Château de Nages qui est l'un des plus importants producteurs de pêches et d'abricots dans le Gard. Ils ont été contactés pour les mêmes raisons que N. Bonnet.
<b>Jean HARZIG</b>	Rédacteur en chef du magazine Vegetable. Son point de vue sur la communication et la diffusion des informations était recherché.
<b>Raphaël MARTINEZ</b>	Directeur de la Fédération Fruits et Légumes Languedoc Roussillon, qui anime l'AOP Pêches et Nectarines de France et l'AOP Abricots de France. Il a été interrogé pour donner son avis sur la structuration de la filière et la relation entre les arboriculteurs et l'expérimentation.
<b>Daniel PLENET</b>	Chercheur à l'INRA Avignon (Unité de recherche Plantes et Systèmes de culture Horticoles). Son avis sur la structuration de la recherche et de l'expérimentation, ainsi que sur les relations entre les différentes structures était souhaité.
<b>Synd.</b>	Producteur de fruits et représentant des arboriculteurs à la FNPF, il a été interrogé en tant que porte-parole de nombreux arboriculteurs.
<b>Pierre VIGUIER</b>	Responsable des pépinières Cros Viguier

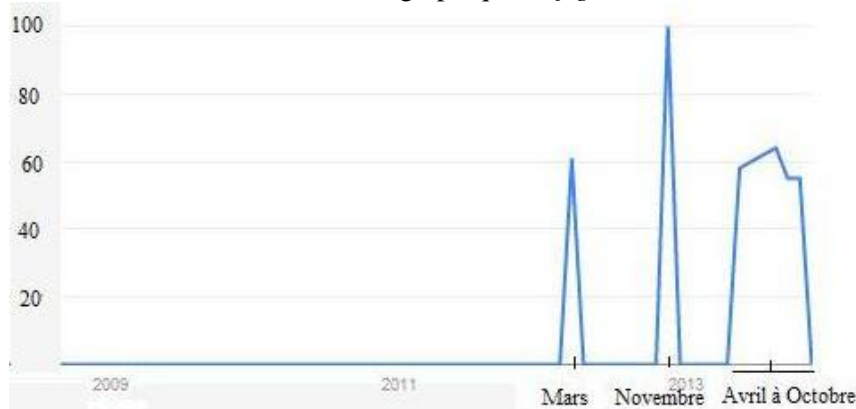


### III. Analyse de la visibilité de la SERFEL

#### A. Analyse de la visibilité de la SERFEL sur le web

Tout d'abord, une recherche sur le moteur de recherche *Google* à partir du mot clef « SERFEL » a été effectuée. Les cookies et l'historique de navigation de l'ordinateur ont préalablement été supprimés, pour ne pas influencer la recherche. Le premier site qui apparaît est celui de la SERFEL et le second celui de la Chambre d'Agriculture du Gard. Dans une seconde recherche avec les mots clefs « station expérimentation pêche abricot », les trois premiers sites obtenus sont ceux de la Centrex, de la SERFEL puis de la SEFRA. Enfin, dans une dernière recherche ayant pour mots clefs « station expérimentale », le site de la SERFEL occupe la 6<sup>ème</sup> place. Ainsi, la station est bien référencée par les moteurs de recherche. Reste à savoir si ce référencement est efficace.

Le service *Google Trend* ([www.google.fr/trends](http://www.google.fr/trends)) proposé par Google a été utilisé. Il fournit un graphique indiquant le nombre de recherches effectuées, pour un terme donné, par rapport au nombre total de recherches effectuées sur Google au cours de la même période. Il ne correspond pas au volume de recherche absolu, car les données sont normalisées et présentées sur une échelle de 0 à 100. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment de données, le chiffre 0 s'affiche. Le graphique en *figure 2* a été obtenu :



**Figure 2 : évolution de la recherche du terme "SERFEL", d'après Google Trend**

En 2012 et 2013, les volumes de recherche effectués sur le web concernant la SERFEL ont connu des pics à certaines périodes. Il serait intéressant de vérifier si ces périodes concernent certains événements particuliers comme l'annonce de JPO ou la mention des travaux de la station dans un magazine spécialisé.

Il est difficile d'analyser le pic plus étendu observé pour l'année 2013. Il pourrait être lié à la réalisation de ce projet : de nombreux arboriculteurs et experts ont été contactés au sujet de la SERFEL, ce qui a pu les inciter à consulter son site.

L'outil *Positeo* ([www.positeo.com/check-position](http://www.positeo.com/check-position)) a également été utilisé : il permet de vérifier le positionnement du site de la SERFEL sur plusieurs datacenters aléatoires de Google (centres physiques où Google conserve ses données) et d'analyser ainsi l'efficacité du référencement. Positeo efface le biais que peut induire l'historique de navigation ou les cookies, et permet de réaliser l'étude sur plusieurs datacenters.

En utilisant les mots clefs « station expérimentation », par rapport à la cible [www.serfel.fr](http://www.serfel.fr), les résultats moyens suivants sont obtenus : la SERFEL est placée en 5<sup>ème</sup> position des recherches. Avec le mot clef « expérimentation », la SERFEL se retrouve au-delà de la 120<sup>ème</sup> position dans les résultats. En utilisant les mots clefs « expérimentation fruit », la SERFEL est en moyenne placée 16<sup>ème</sup>.

Ainsi la visibilité est importante pour une recherche précise mais elle diminue lorsque les critères de la recherche sont moins détaillés.

L'outil *Ranks* permet de recenser tous les sites contenant un lien vers le site web de la SERFEL. 16 sites sont répertoriés par l'outil. La SERFEL liste 16 partenaires sur son site web et indique pour 14 d'entre eux leur site internet (dont deux sont invalides). Parmi ces derniers, seuls 6 la citent en tant que partenaire : l'INRA, l'AFIDOL, le CTIFL, l'AOP Pêches et Nectarines de France, la Chambre d'Agriculture du Gard et FranceAgriMer. Ainsi seule la moitié des partenaires de la SERFEL la cite en tant que tel.

L'onglet de *recherche par discussions*, proposé par Google, permet de référencer les occurrences dans les forums et groupes de discussions. 12 messages citant le nom de la SERFEL ont été repérés. Elle est donc peu présente sur ces réseaux sociaux.

Le dernier outil utilisé est le site web [www.vrank.com](http://www.vrank.com) : il indique la visibilité d'une marque mais également sa présence sur les réseaux sociaux, médias en ligne et moteurs de recherche.

- La couverture médiatique récente de la SERFEL est actuellement nulle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas été active sur le média internet (étude réalisée le 14.11.2013).
- Le nombre de pages indexées dans Google est très faible et peut expliquer le manque de visibilité.
- Le Pagerank mesure quantitativement la popularité d'une page web : il calcule une valeur proportionnelle au nombre de fois où un utilisateur, parcourant le web en cliquant aléatoirement sur un des liens présents sur une page, passerait par la page de la SERFEL. Celle-ci obtient un score « moyen ». La SERFEL est soit citée par quelques sites fortement référencés, soit très citée par des sites web ayant eux-mêmes un faible Pagerank. La première solution semble être plus logique étant donné que le site web de la SERFEL est référencé par les sites de FranceAgriMer et du CTIFL.

## B. Comparaison avec d'autres structures d'expérimentation

La SERFEL a été comparée avec deux structures similaires, l'une travaillant sur les mêmes espèces (Centrex), l'autre non (CEHM), et avec une structure a priori plus visible de par son importance (CTIFL), dans les *tableaux 2 et 3*.

**Tableau 2 : résultats obtenus avec l'outil Positeo**

Positeo – Mots clés	SERFEL	CTIFL	Centrex	CEHM
« Station expérimentation »	6 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	>120 <sup>ème</sup>	>120 <sup>ème</sup>
« Expérimentation »	>120 <sup>ème</sup>	60 <sup>ème</sup>	>120 <sup>ème</sup>	20 <sup>ème</sup>
« Expérimentation fruit »	16 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	>120 <sup>ème</sup>	>120 <sup>ème</sup>

**Tableau 3 : résultats obtenus avec les autres outils**

	SERFEL	CTIFL	Centrex	CEHM
<b>Google Trend</b> (Volume de recherches)	Nul avec quelques pics.	Supérieur à celui de la SERFEL mais en diminution	Très faible	Supérieur à celui de la SERFEL mais en diminution
<b>Ranks</b>	16 sites recensent le lien	320 sites recensent le lien	Aucun site ne recense le lien	26 sites recensent le lien
<b>Onglet recherche discussions</b>	12 messages indexés	139 messages indexés	Recherche impossible (trop d'acronymes identiques)	2 messages indexés
<b>Vrank</b>	Couverture médiatique récente nulle			
	Peu de pages indexées PageRank moyennement élevé	Pages indexées moyennement élevées PageRank assez élevé	Peu de pages indexées PageRank faible	

Ainsi la visibilité de la SERFEL se révèle supérieure à celle de la Centrex. Elle est légèrement supérieure à celle du CEHM mais se situe en dessous de celle du CTIFL.



## **C. Recommandations**

### **1. Axes d'améliorations**

La station pourrait améliorer sa visibilité via ses partenaires, en étant explicitement référencée sur leurs sites web. Elle pourrait multiplier ses partenariats ou se tourner vers des revues spécialisées, afin d'être davantage citée sur leurs sites internet.

La présence de la station sur les réseaux sociaux serait une manière originale d'améliorer sa visibilité.

Pour augmenter la visibilité de la SERFEL auprès de ses utilisateurs, il faudrait les informer lorsqu'un nouveau contenu est ajouté au site : via une newsletter, un mail, ou un générateur de flux RSS. D'autres webmasters qui suivent de près le site ou qui sont abonnées aux flux RSS pourraient reprendre et faire passer l'information.

Dans une moindre mesure, une interface web plus agréable à utiliser serait souhaitable. Par exemple, le site web de la SERFEL pourrait proposer une fonction de recherche.

### **2. Optimisation du site de la SERFEL**

L'optimisation du site de la SERFEL permettrait l'augmentation de sa visibilité sur les moteurs de recherche.

Il est envisageable de travailler sur les balises, et sur leur contenu, sur la structure des URL du site, sur l'actualisation du contenu général, et sur l'utilisation des images (en leur donnant par exemple un titre). Les détails pratiques de ces améliorations sont présentés en *annexe 10*.

## **D. Conclusion**

La visibilité de la SERFEL sur internet semble être meilleure que celle de la Centrex et du CEHM. Néanmoins, elle est inférieure à celle du CTIFL. L'ancrage national du CTIFL explique cette différence ; par ailleurs les moyens de ces deux structures ne sont pas les mêmes.

La station pourrait améliorer sa visibilité en étant citée par des revues spécialisées ou régionales. Elle pourrait également augmenter sa présence sur les réseaux sociaux. De plus, une interface web plus agréable à utiliser devrait être envisagée. Par exemple, le site web de la SERFEL pourrait proposer une fonction de recherche et être amélioré pour être mieux recensé par les moteurs de recherche. Il serait souhaitable qu'un agent de la station puisse consacrer du temps à la communication. Cette personne pourrait veiller à l'envoi de mails d'information lors de mises à jour du site web, ou mettre en place un générateur de flux RSS sur le site. L'ajout automatique aux mails du personnel de la SERFEL du lien menant à son site serait également pertinent.



## IV. Résultats des enquêtes

### A. Résultats de l'enquête auprès des arboriculteurs

#### 1. Pré-requis

Au total, 59 arboriculteurs ont répondu au questionnaire. Cependant, certaines questions sont des questions filtres c'est-à-dire que tous les arboriculteurs n'ont pas eu à répondre à la totalité du questionnaire. Ainsi, dans les tableaux présentés, l'effectif total peut être inférieur à 59 répondants. Pour chaque analyse croisée, des tests de Chi<sup>2</sup> ont été réalisés. A chaque fois, ces derniers sont statistiquement fiables car les effectifs théoriques étaient supérieurs à 5. Le détail des calculs de pourcentages est en *annexe 11* et tous les résultats des tests du Chi<sup>2</sup> sont présentés en *annexe 12*. Les réponses aux questions ouvertes sont en *annexe 13*.

Dans l'ensemble de l'analyse, la totalité des arboriculteurs ont été pris en compte, quel que soient leurs bassins de production. Cependant, un focus sur les PO et la Crau a été fait seulement lorsque leurs réponses étaient différentes de la tendance générale.

#### 2. Description du panel interrogé

Les arboriculteurs interrogés sont en majorité des hommes (81%) âgés de 40 à 59 ans (73%). 71% d'entre eux sont implantés sur le plateau des Costières de Nîmes, bassin de production dans lequel la SERFEL est également située (voir *figure 3*). Seulement 12% des répondants sont situés dans les PO (soit 7 personnes) et 12% sont localisés dans le Nord du Gard. Le reste des arboriculteurs (5% soit 3 personnes) sont dans la Crau.



**Figure 3 : carte représentant les bassins de production des exploitations du panel interrogé**

Les arboriculteurs produisent majoritairement sur des surfaces inférieures à 50 ha. C'est le cas pour les producteurs du Gard (Nord et Costières confondus) et des PO. Toutefois, les 3 arboriculteurs de la Crau interrogés ont tous des exploitations qui dépassent 100 ha. Il semblerait que la Crau soit un bassin où les exploitations sont de plus grande taille, mais étant donné le faible nombre de répondants dans cette région, ce constat n'est pas significatif.

Très peu d'arboriculteurs du panel ne cultivent que des pêches, préférant produire uniquement des abricots ou une combinaison de pêches et d'abricots (voir *figure 4*).

## Type de production

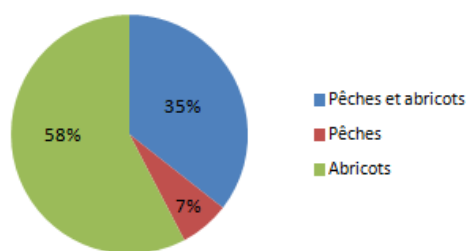


Figure 4 : diagramme du type de production du panel d'arboriculteurs interrogés

D'après ces résultats, la filière pêche apparaît très minoritaire par rapport à celle des abricots.

Cela peut sembler surprenant, étant donné que la région Gard-Crau fournit 33% de la production nationale en pêches [1]. Cependant les exploitations qui ne produisent que de la pêche sont plutôt localisées dans la Crau. Il est impossible de vérifier cette tendance puisque ce bassin de production est très peu représenté dans notre panel. Sur les 3 arboriculteurs de la Crau consultés, deux ne cultivent que des abricots et le troisième s'est spécialisé en pêches. Aucune conclusion ne peut être tirée.

Concernant le statut juridique, deux sont majoritaires : l'EARL (42%) et l'exploitation individuelle (39%). Les 19% restants sont répartis entre les GAEC, les sociétés civiles et autres statuts juridiques.

Très peu d'exploitations (14%) pratiquent la culture en AB. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle est difficile, en particulier pour la pêche, très sensible aux maladies. Sur les 8 personnes ayant répondu par l'affirmative, la moitié viennent des PO. Bien que cela ne soit pas statistiquement interprétable, ce bassin de production semble être plus sensibilisé à la culture en AB. Ceci est cohérent avec le fait que le département des PO est le premier producteur en AB de France [6].

En termes d'organisation de la filière, 49% des arboriculteurs sont membres d'une OP. Ces chiffres ne sont pas surprenants : la filière abricot est assez peu organisée, contrairement à la filière pêche. Mais, comme indiqué plus haut, cette filière est peu représentée au sein du panel interrogé. Ces producteurs appartiennent majoritairement à l'OP Covial-Univert (15%) et à l'OP Conserve Gard (12%). Ce résultat peut être biaisé par le fait que Covial-Univert est l'une des rares OP à avoir fourni sa base de données.

Il faut également noter que 20% des arboriculteurs interrogés font partie des commissions techniques de décision et d'orientation des programmes de la SERFEL.

Le profil général des répondants est donc le suivant : un homme entre 40 et 59 ans, adhérent ou non à une OP et ne faisant pas partie des commissions techniques de la SERFEL. Son exploitation est une EARL ou une exploitation individuelle, de moins de 50 ha, implantée sur le plateau des Costières de Nîmes. Elle est conduite en agriculture conventionnelle, et produit soit uniquement des abricots soit une combinaison d'abricots et de pêches.

### 3. Visibilité et connaissance de la SERFEL

#### ➤ Connaissance

La quasi-totalité des 59 arboriculteurs consultés connaît la SERFEL. Seul un producteur des PO a répondu par la négative. Il est donc impossible de déterminer si la connaissance de cette station dépend d'un quelconque facteur. Cependant, cela prouve que la station a su capter l'attention de la plupart des arboriculteurs dans les différents bassins de production.

Le principal atout de la SERFEL pour être visible réside dans les manifestations qu'elle organise (JPO, présentations variétales, ...). En effet, 48% des arboriculteurs interrogés ont connu la SERFEL par ce biais. Les autres moyens sont le bouche à oreille (32%) et la recherche de références techniques (20%). Il est à noter que les 7 arboriculteurs des PO connaissent la SERFEL principalement par le biais du bouche à oreille et des manifestations.

Il faut noter que de nombreux arboriculteurs ont précisé qu'ils connaissaient la SERFEL depuis « toujours » : cette réponse a été comptabilisée dans l'item « par le bouche à oreille ».

## ➤ Contacts

Cette connaissance de la SERFEL a généralement débouché sur un contact avec la station (86%). A la question « pourquoi n'avez-vous pas contacté la SERFEL ? », les 8 arboriculteurs concernés répondent à 51% qu'ils n'avaient pas de besoins spécifiques. La moitié d'entre eux viennent des PO.

Pour les 51 arboriculteurs ayant contacté la SERFEL, les réponses se divisent en trois catégories :

- *Le contact direct* (62%) : l'arboriculteur est entré en contact avec la station via les JPO (44%), en contactant directement un membre du personnel de la SERFEL (34%), en bénéficiant des publications de résultats (21%), ou via d'autres moyens.
- *Le contact indirect* (27%) : les arboriculteurs ont pu faire appel à un technicien ayant accès aux résultats techniques de la SERFEL (67%), être conseillés par un de leurs collègues ou bénéficier des résultats de la station grâce à la presse spécialisée, dans une moindre mesure.
- *Les programmes annexes* (11%) : les arboriculteurs ont majoritairement bénéficié d'une action de formation de la SERFEL (77%) comme le Certiphyto<sup>1</sup> par exemple.

Statistiquement, l'âge de l'exploitant, la taille de l'exploitation, le bassin de production, et la culture en AB n'influencent pas le type de contact occasionné avec la SERFEL.

En conclusion, la SERFEL jouit d'une très bonne visibilité auprès des arboriculteurs du Gard, de la Crau et des PO, et son ouverture aux producteurs les incite à entrer directement en contact avec elle.

## **4. Satisfaction des arboriculteurs par rapport à la SERFEL**

Cette partie de l'analyse concerne les arboriculteurs connaissant la SERFEL et ayant eu des contacts avec elle, soit 51 répondants. Il est impossible de se focaliser sur les PO ou la Crau puisque seuls 3 producteurs de chaque région sont représentés. Les résultats obtenus seraient donc non significatifs.

### ➤ Satisfaction Globale

94% des arboriculteurs ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de leur contact avec la SERFEL. Pour comprendre les déterminants de cette satisfaction, leur réponse a été croisée avec la taille de l'exploitation, le type de production, l'éloignement à la SERFEL, le type de contact, l'appartenance à une OP et la culture en AB. Les tests du Chi<sup>2</sup> n'ont pas permis de démontrer un lien entre ces thèmes et la satisfaction globale.

### ➤ Satisfaction concernant les retombées environnementales

La taille de l'exploitation, l'âge de l'exploitant et l'appartenance à une OP ne sont pas des facteurs statistiquement significatifs pour expliquer la satisfaction des arboriculteurs quant aux retombées environnementales.

Un lien entre ce thème et la conduite de l'exploitation en AB a été mis en évidence par le test du Chi<sup>2</sup>. Il semblerait que les arboriculteurs en production conventionnelle soient satisfaits des retombées environnementales. Ceci n'est pas le cas pour les producteurs en AB. L'hypothèse qui pourrait être avancée est que les producteurs en conventionnel ont des exigences moindres quant aux questions environnementales que celles des producteurs en AB. Cela expliquerait leur satisfaction. Néanmoins, la sur-représentation d'arboriculteurs en conventionnel (88%) induit un biais important. De ce fait, l'hypothèse émise ne peut pas être validée.

Il est par contre intéressant de relever que 43% des producteurs n'ont pas consulté la SERFEL à propos de questions environnementales. Ceci témoigne d'un désintéressement de la profession quant à cette problématique.

---

<sup>1</sup> Certiphyto : certificat permettant à son détenteur d'utiliser des produits phytopharmaceutiques. Il sera obligatoire en octobre 2014 pour les agriculteurs utilisateurs de produits sanitaires, tous secteurs agricoles confondus.

➤ Satisfaction concernant les problématiques économiques de la filière

Dans le contexte socio-économique actuel, 67% des 51 répondants ont jugé les programmes de la SERFEL utiles ou très utiles. D'après eux, cette station fait preuve d'objectivité quant aux problèmes économiques des exploitations, car ses travaux permettent par exemple de réaliser des économies sur les traitements phytosanitaires.

Certains producteurs soulèvent des points à améliorer : ils jugent que la SERFEL ne prend pas assez de risques quant aux problématiques économiques actuelles. De plus, ils trouvent qu'elle n'est pas en mesure de proposer des solutions face à la forte concurrence de l'Espagne.

Il est à noter que 25% des producteurs préfèrent ne pas se prononcer sur la question. A plusieurs reprises, ils ont indiqué ne pas avoir assez de recul, ou bien ne pas être suffisamment au courant des programmes de la SERFEL, pour porter un jugement.

➤ Utilité de la SERFEL

Les arboriculteurs pensent à 90% que cette station est utile ou très utile. Aucune interaction n'a été mise en évidence entre l'utilité de la SERFEL et la localisation de l'exploitation, sa taille, le type de production, le type de contact avec la SERFEL, l'appartenance à une OP ou la culture en AB.

➤ Écoute et réponse aux besoins de la filière et des arboriculteurs

Une distinction a été faite entre l'écoute des besoins de la filière et l'écoute de ceux des producteurs. Il a été envisagé que les arboriculteurs aient une réponse plutôt globale dans le premier cas, mais plus personnelle pour le second. Dans tous les cas, cette écoute est fortement liée aux réponses que la SERFEL y apporte (p-values inférieures à 5%). Voir *tableaux 5 et 6*.

**Tableau 4 : effectifs représentant l'interaction entre écoute des besoins des producteurs et sa réponse**

<b>Écoute des besoins des producteurs</b> <b>Réponse aux besoins</b>	Oui	Non	NSP	<b>Total</b>
Oui	31	3	2	36
Non	1	3	0	4
Ne se prononce pas	2	2	7	11
<b>Total</b>	34	8	9	<b>51</b>

**Tableau 5 : effectifs représentant l'interaction entre écoute des besoins de la filière et sa réponse**

<b>Écoute des besoins de la filière</b> <b>Réponse aux besoins</b>	Oui	Non	NSP	<b>Total</b>
Oui	28	5	3	36
Non	3	0	1	4
Ne se prononce pas	4	3	4	11
<b>Total</b>	35	8	8	<b>51</b>

Globalement, les arboriculteurs qui pensent que la SERFEL écoute les besoins y répond. Ceci concerne de manière indifférenciée les besoins de la filière et ceux des producteurs. Ce résultat sous-entend que la station met en place des programmes adaptés aux objectifs de la filière et des professionnels. Ce travail d'adéquation des programmes est normalement assuré par les commissions techniques de la SERFEL et il est légitime d'en déduire que celles-ci sont efficaces.



En question ouverte, certains arboriculteurs insatisfaits quant à l'écoute des besoins déclarent que la station n'entend que les revendications des grosses structures. Pourtant, l'analyse Chi<sup>2</sup> entre la taille de l'exploitation et l'écoute des besoins n'a pas confirmé ce lien. Une autre remarque formulée à l'encontre de la SERFEL, est que seuls les arboriculteurs en relation avec la Chambre d'Agriculture du Gard sont entendus. Étant donné qu'aucune question ne faisait explicitement référence à la Chambre, il n'est pas possible de vérifier cette hypothèse.

Par ailleurs, la culture en AB, le type de production et l'appartenance à une OP ou aux commissions techniques ne permettent pas de lier l'écoute des besoins avec la réponse que la SERFEL y apporte.

➤ Réponse aux besoins en fonction de la satisfaction globale

La réponse aux besoins peut aussi être liée à la satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL (voir *tableau 7*).

**Tableau 6 : effectifs représentant l'interaction entre satisfaction globale et réponse aux besoins**

<b>Satisfaction Globale</b> <b>Réponse aux besoins</b>	Très Satisfait	Satisfait	Peu Satisfait	NSP	Total
Oui	17	19	0	0	36
Non	1	2	1	0	4
Ne se prononce pas	1	8	1	1	11
Total	19	29	2	1	51

Les répondants satisfaits ou très satisfaits de la SERFEL pensent que cette dernière répond bien aux besoins des producteurs. Cela montre que la réponse aux besoins est un critère déterminant de la satisfaction globale de la station.

En question ouverte, les arboriculteurs qui sont en désaccord soulignent principalement deux problèmes. Le premier est que les programmes environnementaux, jugés très théoriques et/ou concernant peu d'utilisateurs, prennent une part trop importante dans l'activité de la station. Le deuxième est que certains problèmes de fond ne sont pas traités, comme la maladie de l'enroulement chlorotique de l'abricotier.

➤ Originalité des programmes de la SERFEL

51% des arboriculteurs interrogés n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce point. Seulement 29% considèrent que les programmes sont originaux alors que 20% pensent le contraire. Le taux de réponses est insuffisant pour pouvoir en tirer une conclusion.

Le nombre important de personnes refusant de se prononcer révèle peut-être la subjectivité de la question. Pourtant, la définition du terme original a été donnée : il s'agissait ici de voir si la SERFEL proposait des programmes qui n'étaient pas mis en place dans d'autres stations. L'hypothèse explicative privilégiée est que les arboriculteurs ne sont pas assez informés sur les programmes menés à la SERFEL et dans les autres stations, et ne se sentent donc pas capables de répondre à cette question.

➤ Réclamations

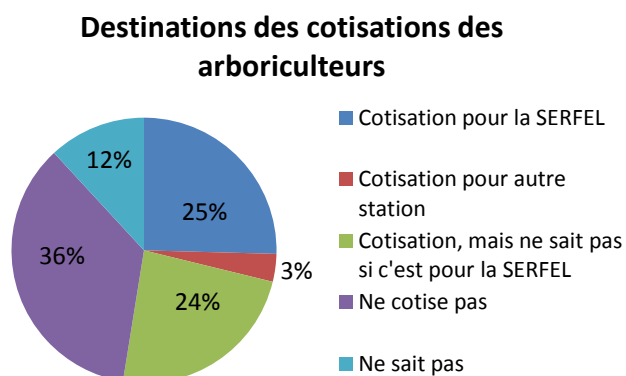
31% des répondants ont des réclamations à faire, sans pour autant remettre en cause leur satisfaction globale de la SERFEL.

Lorsqu'ils sont invités à développer leurs idées, plusieurs axes ressortent. Certains programmes sont jugés trop théoriques et difficilement applicables dans les vergers. De plus, ils ne répondent pas toujours aux besoins de la filière. Par ailleurs, quelques producteurs pensent que la SERFEL n'est pas assez présente dans les exploitations. Enfin, des lacunes concernant le mode de communication de la station sont soulevées.

## 5. Cotisations

### ➤ Cotisations actuelles

La figure 5 présente la manière dont les arboriculteurs perçoivent la destination de leur cotisation.



**Figure 5 : diagramme de la cotisation et la destination des arboriculteurs à l'heure actuelle**

52% des 59 répondants affirment cotiser pour l'expérimentation alors que 36% disent ne pas cotiser.

Il est à noter que 12% des arboriculteurs ne savent pas s'ils cotisent pour l'expérimentation et que 16% cotisent sans savoir pour qui. Cela porte à 36% la part de producteurs qui ne savent pas vraiment où va l'argent de leurs cotisations. La question de la transparence de l'information quant aux destinations des cotisations est ainsi soulevée.

Il est intéressant de ramener ces chiffres au nombre d'utilisateurs de la SERFEL, soit 51 arboriculteurs. Parmi eux, 31% sont sûrs de cotiser pour cette station et 25% cotisent pour l'expérimentation sans savoir pour quelle structure. Ainsi, au maximum, 56% des utilisateurs de la SERFEL cotisent pour cette dernière. De ce fait, près de la moitié des personnes utilisant la station ne la rémunèrent pas. C'est sur ce pool d'utilisateurs non cotisants que la SERFEL doit concentrer ses actions de recherche de financement.

### ➤ Légitimité des cotisations pour la SERFEL

93% des 59 répondants trouvent qu'il est légitime de cotiser pour l'expérimentation. L'âge de l'exploitant, la taille de son exploitation, son appartenance à une OP et son opinion sur l'originalité des programmes de la SERFEL n'ont pas de lien direct avec la réponse à cette question. Toutefois, quatre facteurs l'influençant ont pu être dégagés (p-values inférieures à 5%) : le fait de cotiser actuellement, le souhait de cotiser, le jugement quant à l'utilité de la SERFEL et la réponse aux besoins des producteurs.

### ➤ Légitimité par rapport à la cotisation actuelle et à la volonté de cotiser

Les faits de cotiser actuellement et de penser que les cotisations sont légitimes sont liés (voir *tableau 7*).

**Tableau 7 : effectifs représentant l'interaction entre légitimité des cotisations et cotisation actuelle**

Cotise actuellement pour l'expérimentation	Légitimité des cotisations		Total
	Oui	Non	
Oui	32	0	32
Non	19	1	20
Ne se prononce pas	5	2	7
Total	56	3	59

La grande majorité des producteurs cotisant à l'heure actuelle pour l'expérimentation trouve que verser des cotisations professionnelles est légitime. Cet avis est également partagé par 95% des non-cotisants. Cela suppose que si la SERFEL les contacte, ces personnes ne seraient théoriquement pas hostiles à l'idée de payer des cotisations.



Le *tableau 8* montre que la réponse à la question « Si vous n'étiez pas cotisants, accepteriez-vous de cotiser ? » est liée à celle concernant la légitimité des cotisations.

**Tableau 8 : effectifs représentant l'interaction entre souhait de cotiser et légitimité des cotisations**

Souhait de cotiser dans l'hypothèse où ils ne seraient pas cotisants	Légitimité des cotisations		Total
	Oui	Non	
Oui	45	0	45
Non	7	3	10
Ne se prononce pas	4	0	4
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>3</b>	<b>59</b>

Tous les arboriculteurs qui seraient d'accord pour cotiser pensent que ces cotisations sont légitimes. Cependant, 7 arboriculteurs trouvent les cotisations légitimes sans vouloir en payer. Ils justifient ce choix par le fait que, même s'ils sont d'accord sur le principe, ils versent déjà beaucoup de cotisations et n'ont pas les moyens de payer plus.

➤ Légitimité par rapport à l'utilité de la SERFEL et la réponse aux besoins

Le *tableau 9* montre que l'opinion sur la légitimité des cotisations est liée à celle sur l'utilité de la SERFEL. En effet, les arboriculteurs affirmant que la SERFEL est globalement utile pensent que les cotisations sont légitimes.

**Tableau 9 : effectifs représentant l'interaction entre utilité des cotisations et utilité de la SERFEL**

Utilité de la SERFEL	Légitimité des cotisations		Total
	Oui	Non	
Très Utile	20	0	20
Utile	25	1	26
Peu Utile	2	1	3
Ne Se Prononce Pas	2	0	2
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>2</b>	<b>51</b>

Le *tableau 10* illustre le lien entre la réponse aux besoins et la légitimité des cotisations. Les producteurs qui pensent que la SERFEL répond à leurs besoins estiment que les cotisations sont justifiées.

**Tableau 10 : effectifs représentant l'interaction entre légitimité des cotisations et réponse aux besoins**

Réponse aux besoins des producteurs	Légitimité des cotisations		Total
	Oui	Non	
Oui	36	0	36
Non	4	0	4
Ne se prononce pas	9	2	11
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>2</b>	<b>51</b>

Ainsi, les arboriculteurs pensent que l'argent qu'ils investissent dans l'expérimentation est justifié quand les structures, comme la SERFEL, sont utiles et répondent à leurs besoins.

Enfin, il a été demandé aux arboriculteurs de renseigner leur mode de cotisation préféré s'ils en avaient, avec la possibilité d'en proposer de nouveaux. 16 producteurs ont répondu. Voir *tableau 11*.

**Tableau 11: modes de cotisations préférés des arboriculteurs et leurs pourcentages d'occurrences**

Mode de cotisation	Pourcentage de réponses
Via une cotisation professionnelle	50%
Chacun doit payer par rapport à ses besoins	14%
Via les OP et AOP uniquement	14%
Via la Chambre d'Agriculture uniquement	7%
Chacun cotise en fonction des programmes qui l'intéresse	7%
Via une cotisation obligatoire	7%

La moitié des 16 répondants semblent être satisfaits du mode de cotisation actuel. Cependant, 21% souhaitent ne payer des cotisations qu'à un seul organisme (OP/AOP ou Chambre d'Agriculture). De plus, 14% souhaitent que les cotisations soient adaptées à leur situation (ramenées à l'hectare, au tonnage, ...).

## 6. Autres stations

47% des arboriculteurs répondent avoir eu des contacts avec d'autres structures que la SERFEL. Les principaux organismes cités sont le CTIFL, la Pugère, le CEHM et la Centrex. Il faut noter que les producteurs ne savent pas ce qu'est exactement une station d'expérimentation, puisqu'ils citent des structures qui n'en sont pas, comme le CTIFL. L'organisation de l'expérimentation n'est peut-être pas assez claire à leurs yeux. Ils indiquent qu'ils ont fait appel à ces structures principalement parce que les programmes sont plus pertinents, soit pour leurs besoins en pêches et en abricots, soit pour des espèces non étudiées par la SERFEL. Le questionnaire n'a pas permis de distinguer ces deux cas.

La nature de leur contact avec les autres stations a été la demande d'information à 50%, la participation aux JPO ou une action de formation à 19% et un contact avec les techniciens à 19%.

Parmi les interactions testées pour expliquer le contact avec une autre station (satisfaction globale, originalité des programmes, réponse aux besoins, bassin de production), aucune n'est significative.

37% des arboriculteurs interrogés affirment avoir eu des contacts seulement avec la SERFEL. Parmi eux, 36% le justifient par une proximité géographique avec la station, et 40% indiquent une raison « autre », comme l'adaptation des travaux de la SERFEL au climat et au terrain.

## 7. Améliorations

Les arboriculteurs ont été interrogés quant aux programmes de la SERFEL qu'ils souhaitent voir développés ou améliorés. Les *tableaux 12 et 13* présentent les principaux thèmes cités dans le domaine technique, environnemental, puis socio-économique, ainsi que des exemples de programmes.

**Tableau 12 : thèmes d'amélioration dans le domaine technique**

Domaine technique		
Maladies, bio-ravageurs	Matériel végétal	Conduite du verger
Capnode et cochenille (pêcher), bactériose (abricotier), ECA	Résistance aux maladies, propriétés organoleptiques, nouveautés	Fertilisation, irrigation, désherbage

**Tableau 13 : thèmes d'amélioration dans les domaines environnemental et socio-économique**

Domaine environnemental		
Produits phytosanitaires et leurs impacts		
Réduction des apports	Méthodes de lutte alternative	Etude des impacts
Domaine socio-économique		
Limitation des coûts de production	Fruits plus adaptés à la demande des consommateurs	Aide à l'installation des jeunes arboriculteurs

En dehors de ces 3 thèmes, certains arboriculteurs mentionnent des travaux sur la pollinisation et sur la gestion des fruits en post-récolte (comme l'apparition de marbrures sur les abricots).

Afin d'aider la SERFEL à faire un choix parmi les programmes qu'elle souhaite développer ou améliorer en accord avec les besoins des arboriculteurs, ces besoins ont été classés par ordre d'importance, par les principaux intéressés.

Ils ont classé leurs trois thèmes favoris, parmi une liste de six propositions. Pour analyser leurs réponses, la somme des rangs a été utilisée : pour chaque répondant, la valeur 3 a été attribuée à son 1<sup>er</sup> choix, la valeur 2 à son 2<sup>ème</sup>, et la valeur 1 à son 3<sup>ème</sup>. Pour une même variable, la somme de toutes les valeurs la concernant a été effectuée.

Pour les thèmes techniques, les résultats suivants ont été obtenus :

- Le matériel végétal : 1<sup>er</sup> choix (score de 136)
- La lutte contre les bio-agresseurs : 2<sup>ème</sup> (score de 59)
- La gestion agronomique du verger : 3<sup>ème</sup> (score de 58)

Le classement des objectifs de ces thèmes techniques est beaucoup plus serré :

- La qualité des fruits et la satisfaction du consommateur : 1<sup>er</sup> choix (score de 93)
- La rentabilité de la parcelle et de l'exploitation : 2<sup>ème</sup> (score de 91)
- Les coûts de production : 3<sup>ème</sup> (score de 84)

## **8. Communication de la SERFEL**

Des interactions entre l'âge de l'exploitant, sa satisfaction globale de la SERFEL, sa localisation, son appartenance à une OP, la taille de son exploitation, et son opinion sur la communication de la station ont été testées mais aucune d'entre elles n'a abouti à un résultat.

### ➤ Efficacité de la communication

43% des producteurs estiment que la SERFEL communique bien sur ses résultats, alors que 38% pensent le contraire. Le reste des répondants (19%) préfère ne pas se prononcer.

La réponse positive n'étant pas unanime de la part des arboriculteurs, il semble que la SERFEL puisse améliorer sa façon de communiquer. D'ailleurs, certains producteurs attirent l'attention sur le fait que les comptes-rendus sont relativement difficiles à obtenir et que le site internet de la station n'est pas mis à jour.

### ➤ Mode préférentiel de communication

Les comptes-rendus par mail sont plébiscités à 24% et les JPO à 21%. 26% des arboriculteurs ont proposé un mode de communication qui ne faisait pas partie des items. Parmi eux, 39% suggèrent une communication via un technicien, 28% via la presse spécialisée et 11% via des visites sur le terrain. D'autres options ont été proposées, par un faible nombre de répondants, comme l'envoi d'un SMS (6%).

## 9. Conclusions de l'enquête auprès des arboriculteurs

Cette enquête auprès des producteurs a permis d'identifier les points forts et les points faibles de la SERFEL, aux yeux des arboriculteurs.

Grâce aux manifestations organisées à la SERFEL comme les JPO, la station jouit d'une très bonne visibilité. Cependant, certains arboriculteurs jugent handicapant le fait de devoir se déplacer pour communiquer avec elle. Ils aimeraient que le personnel de la SERFEL vienne plus souvent à leur rencontre. Cependant, elle remplit bien son rôle de source de références techniques au sein de son bassin de production.

L'enquête de satisfaction indique que le travail de la station expérimentale est apprécié : globalement, les arboriculteurs trouvent que la structure est utile pour la filière et sont satisfaits de ses programmes. En revanche, leur avis est mitigé quant à l'action de la SERFEL dans le contexte économique actuel : ils sont nombreux à déclarer qu'elle ne leur permet pas de faire face à la forte concurrence des pays européens.

Les arboriculteurs pensent que leurs besoins et ceux de la filière sont bien entendus par la SERFEL et qu'elle met en place des programmes qui y répondent. Néanmoins, beaucoup ne s'estiment pas suffisamment au courant des programmes pour émettre un jugement objectif. Cela soulève un problème de communication entre la SERFEL et les producteurs : soit la station ne détaille pas assez ses programmes, soit ces derniers sont trop techniques pour être compréhensibles, soit les arboriculteurs ne font pas l'effort d'aller chercher l'information. La communication entre la SERFEL et les techniciens n'est peut-être pas optimale, car l'information est censée passer de manière privilégiée par ces derniers.

Les producteurs sont enclins à payer des cotisations professionnelles à condition que la SERFEL reste performante, c'est-à-dire qu'elle soit utile et qu'elle réponde bien aux besoins de la filière. Néanmoins, la lisibilité de la destination des cotisations pour l'expérimentation fait défaut. Par ailleurs, les producteurs déclarent que le système de cotisation actuel leur convient, bien qu'il puisse être amélioré. Cependant, cette amélioration ne paraît pas être uniquement du ressort de la SERFEL. Une coordination avec les autres acteurs de la filière semble nécessaire.

Les arboriculteurs sont nombreux à ne pas faire de distinction entre des structures qui ne sont pas au même niveau dans le schéma d'organisation de la recherche (INRA, CTIFL,...). Là encore, c'est probablement dû à un problème de lisibilité.

Concernant la communication de la station, l'avis des arboriculteurs est partagé. Les producteurs semblent satisfaits de la communication faite au cours des JPO mais ils plébiscitent l'envoi d'informations par mail ou via le site web. La SERFEL communique encore par CD-ROM alors qu'aucun des arboriculteurs contactés ne mentionne ce moyen de diffusion comme étant l'un de ses favoris.

D'après les arboriculteurs, les thèmes sur lesquels une station d'expérimentation devrait travailler sont par ordre de préférence les variétés, la conduite du verger et les maladies et ravageurs. Les producteurs sont également préoccupés par des aspects économiques, tels que la rentabilité, qui pourraient être plus explorés.

En conclusion, cette enquête a permis de montrer que la SERFEL était une station appréciée de ses utilisateurs de par son ouverture, son écoute des besoins et les solutions qu'elle apporte aux problématiques de la filière. Cependant, les résultats révèlent des points à améliorer :

- la communication et la diffusion de ses résultats
- l'investissement de la programmation sur les aspects technico-économiques
- une plus grande clarté sur l'utilisation des cotisations
- la transparence de ses programmes
- une plus grande lisibilité de l'organisation de l'expérimentation dans la filière

## B. Résultats de l'enquête auprès des techniciens

### 1. Pré-requis

Dans le cas de l'analyse du questionnaire destiné aux techniciens, il faut considérer les résultats obtenus par le test du Chi<sup>2</sup> avec prudence. En effet, le nombre de réponses obtenu est faible et les effectifs théoriques calculés sont souvent inférieurs à 5, ce qui constitue une limite du test. Le détail des calculs de pourcentages, les résultats des tests du Chi<sup>2</sup> et les questions ouvertes sont présentés en *annexes 14, 15 et 16*.

35 techniciens ont répondu au questionnaire sur internet. Cependant, ils n'ont pas tous répondu à l'ensemble du questionnaire. Ainsi, lors de l'exploitation des résultats, certaines questions ont plus de répondants que d'autres. Au final, 19 techniciens ont répondu à l'ensemble des questions. Cela peut paraître insuffisant au premier abord, mais selon certaines estimations, il ne doit y avoir qu'une trentaine de techniciens en pêche et abricot dans le Sud de la France, l'échantillon obtenu est donc significatif au sein de la catégorie de personnes visée.

### 2. Description du panel interrogé

62% sont des hommes, 38% des femmes, et les deux tiers d'entre eux ont entre 30 et 49 ans. Les techniciens interrogés exercent leur activité dans plusieurs bassins de production, et majoritairement en Provence et Crau (25%), dans le Gard (22%) et dans les PO (10%). Ils appartiennent à 28% à des structures privées, à 24% à des Chambres d'Agriculture et à 17% au CETA. Le reste des répondants travaille au sein de coopératives ou d'OP (voir *figure 6*).

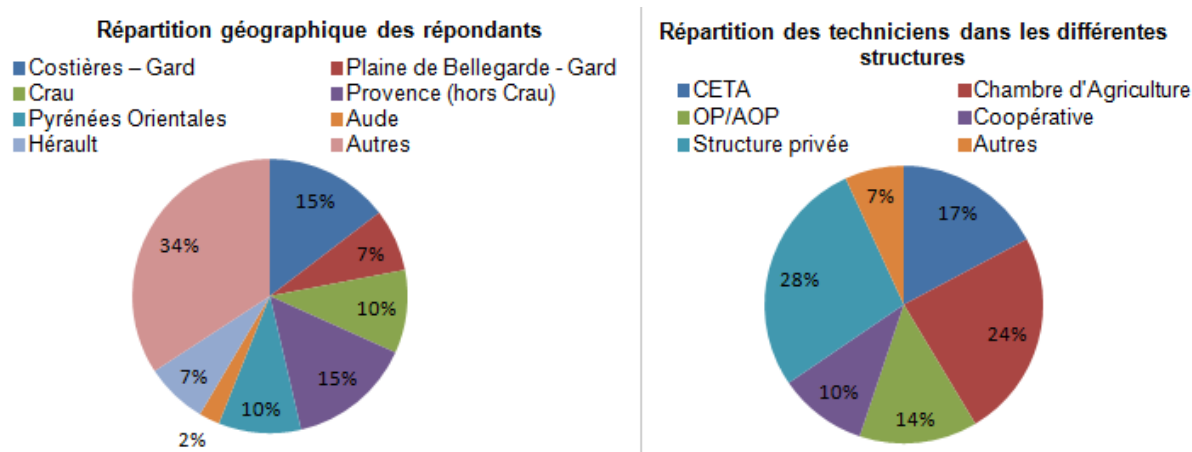


Figure 6 : diagrammes présentant la répartition géographique des techniciens et leurs répartitions dans les différentes structures

### 3. Visibilité/Connaissance de la SERFEL

Tous les techniciens déclarent avoir entendu parler de la SERFEL, dans des contextes différents : par le biais de JPO (36%), de publication de résultats (26%), en entrant directement en contact avec la station (25%) ou par d'autres moyens (13%). De plus, l'ensemble des techniciens connaissant la SERFEL, il n'a pas été possible de réaliser d'étude sur un possible lien entre la prise de contact avec la station et l'âge des techniciens, le bassin de production où ils exercent, le type de structure dans laquelle ils travaillent ou le fait qu'ils appartiennent ou non à une OP.

La SERFEL semble donc bénéficier d'une très bonne visibilité chez les techniciens en pêche et abricot. Il apparaît également que cette visibilité découle principalement d'une démarche des techniciens vers la SERFEL par leur participation aux JPO ou la consultation directe du personnel de la station.

## 4. Enquête de satisfaction auprès des techniciens sur la SERFEL

### ➤ Satisfaction quant aux projets

Lorsque les techniciens sont interrogés sur leur satisfaction des projets de la SERFEL en relation avec les besoins de rentabilité et de performance, ils répondent tous satisfaits ou très satisfaits. Quant aux retombées environnementales, 21% des techniciens n'ont pas contacté la station à ce propos alors que 52% trouvent utiles les travaux de la station sur cet axe. Il aurait pu être intéressant de demander aux techniciens qui n'ont pas contacté la SERFEL à propos des retombées environnementales les raisons de ce choix. Il semblerait donc que la station mette en œuvre des programmes qui permettent de répondre à des questions d'actualité pour la filière.

Pendant, lorsque l'on demande aux techniciens s'ils pensent que la SERFEL met en œuvre des projets originaux, 42% d'entre eux ne se prononcent pas alors que 47% répondent oui. Il est donc difficile de déterminer si la station se distingue des autres stations régionales par des projets originaux. Le taux élevé de techniciens ne se prononçant pas sur cette question peut être dû à trois raisons : ils ne connaissent pas suffisamment les programmes de la SERFEL pour pouvoir les qualifier d'originaux, ou ceux des autres stations d'expérimentation afin de les comparer, ou alors la question posée est trop subjective et les techniciens ne savent pas quoi qualifier « d'original ».

### ➤ Utilité de la SERFEL

L'ensemble des techniciens ayant répondu à cette question trouve la SERFEL utile ou très utile.

Le nombre de réponses étant faible, des tests du Chi<sup>2</sup> n'ont pas pu être effectués pour déterminer des liens entre l'estimation de l'utilité de la SERFEL et leurs réponses à d'autres questions. En effet, les effectifs attendus théoriques sont inférieurs à 5, le test n'est donc pas valide. Ainsi, il a été impossible de mettre en évidence un quelconque lien entre l'utilité ressentie de la SERFEL et les bassins de production dans lesquels les techniciens exercent leur activité, le type de structure à laquelle ils appartiennent, le contexte de leur prise de contact avec la station ou leur appartenance à une OP.

La SERFEL est donc considérée par les techniciens comme une structure utile au sein des filières pêche et abricot, et cela indépendamment des différentes caractéristiques d'identification des techniciens interrogés.

### ➤ Écoute et réponse aux besoins de la filière et des techniciens

Tous les techniciens estiment que les projets de la SERFEL correspondent aux besoins des filières pêche et abricot. Lorsqu'on leur demande plus de précisions sur les thèmes étudiés par la SERFEL et qui correspondent d'après eux, aux besoins de la filière, les thèmes qui ressortent sont listés dans le *tableau 14*.

**Tableau 14: thèmes principaux auxquels la SERFEL répond bien d'après les techniciens**

Thèmes abordés	Pourcentages de réponses
Sélection et amélioration variétale	37%
Gestion des intrants et problématiques phytosanitaires	27%
Gestion agronomique du verger (taille, éclaircissage, ...)	23%
Amélioration des performances économiques	6%
Approche écologique et évaluation des demandes sociétales (agriculture biologique)	6%

Sur les 21 techniciens ayant répondu, un seul pense que les besoins des techniciens ne sont pas « entendus » par la SERFEL. En outre, 3 techniciens estiment que la station ne répond pas à ces besoins.

Un test du Chi<sup>2</sup> peut être utilisé ici (effectifs théoriques supérieurs à 5), et permet de montrer qu'il existe un lien entre les réponses des techniciens à ces deux questions. Ce dernier est représenté par le *tableau 15*.

**Tableau 15 : interaction entre écoute des besoins et réponse à ces derniers**

Écoute des besoins \ Réponse aux besoins	Oui	Non	Total
Oui	15	0	15
Non	2	1	3
Total	17	1	18

Ainsi, les techniciens qui pensent que la SERFEL entend leurs besoins estiment généralement qu'elle y répond. Il apparaît donc que les processus de mise en place des programmes d'expérimentation prennent bien en compte les avis des techniciens, car la majorité estime que les besoins sont entendus et que la station y répond effectivement. Cela montre que la SERFEL est performante par le choix de ses programmes et par les résultats que ces derniers apportent.

De plus, 72% des techniciens ne participent pas aux commissions techniques de décision et d'orientation des programmes de la SERFEL. Cela montre que, même si les techniciens participent peu aux processus de mise en place des programmes d'étude, ils ne semblent pas avoir de mal à faire connaître leurs besoins à la station.

➤ Écoute des besoins des techniciens et satisfaction vis-à-vis de la SERFEL

Un test du Chi<sup>2</sup> a permis d'illustrer une relation entre la réponse des techniciens à propos de l'entente des besoins des techniciens par la SERFEL et la satisfaction générale vis-à-vis de la station. Cette relation peut être observée sur le *tableau 16* :

**Tableau 16 : interaction entre réponse aux besoins des techniciens et satisfaction**

Satisfaction générale \ Réponse aux besoins	Très satisfait	Satisfait	Total
Oui	10	5	15
Non	0	3	3
Total	10	8	18

Il apparaît donc que la réponse aux besoins des techniciens est un critère important pour leur satisfaction globale.

## 5. Communication de la SERFEL

74% des techniciens estiment que la SERFEL communique bien sur ses résultats d'expérimentation. La moitié d'entre eux les transmet d'ailleurs tels quels aux arboriculteurs qu'ils suivent, sans simplification. Les modes de communication préférés sont les JPO (33%), les comptes-rendus envoyés par mail (26%) et les comptes-rendus publiés sur le site web (23%). Il semblerait donc que l'information produite par la station circule bien du point de vue des techniciens. Cependant, la question de savoir si elle circule bien par les modes de diffusion attendus (mails) peut être posée.



## 6. La SERFEL et les autres stations d'expérimentation

La totalité des techniciens interrogés a eu des contacts avec d'autres stations d'expérimentation régionales ou avec d'autres structures d'expérimentation. Le *tableau 17* donne les structures qui ont été citées ainsi que le nombre de fois où elles l'ont été.

**Tableau 17 : structures contactées par les techniciens en dehors de la SERFEL**

Structures contactées	Pourcentages
SEFRA	31%
CEHM	18%
La Pugère	18%
La Tapy	15%
Centrex	8%
CTIFL	5%
CEFEL	3%
APREL	3%

29% des techniciens indiquent avoir contacté ces structures pour des raisons de proximité géographique, 24% pour le contact humain et 18% pour la pertinence des travaux. Il faut cependant noter que lorsque les techniciens indiquent la pertinence des travaux, certains parlent de travaux réalisés sur des espèces fruitières non étudiées par la SERFEL. La question posée ne permettait pas de différencier les raisons de prise de contact, elle aurait pu être : « êtes-vous entré en contact avec une autre structure d'expérimentation pour des travaux sur la pêche et/ou l'abricot ? Si oui, pourquoi ? ».

## 7. Améliorations

Les techniciens ont été interrogés sur les programmes qu'ils souhaiteraient voir développés dans les domaines technique, environnemental et socio-économique. Les réponses sont regroupées dans le *tableau 18*.

**Tableau 18 : améliorations proposées par les techniciens pour trois thèmes**

Domaine technique			
Maladies, bio-ravageurs	Matériel agricole	AB	Conduite du verger
Stratégies de lutte	Mise au point de matériels de pulvérisation innovants	Adéquation des techniques culturales, sélection de variétés adaptées	Densité de plantation, couverture paragrêle, porte-greffe, fertilisation
Domaine environnemental			
AB	Aménagement du verger	Conduite du verger	
Développement de l'AB, sélection de variétés peu sensibles, mise en place d'essais comparatifs avec l'agriculture conventionnelle.	Haies composites et leurs impacts	Nouvelles techniques de fertilisation	
Domaine socio-économique			
Développement de références technico-économiques en bio et conventionnel, calculs de seuils de rentabilité, études des retombées des aléas climatiques, mesures de la rentabilité de variétés de référence avec des itinéraires de production similaires,			



Enfin, il a été demandé aux répondants de classer par ordre de préférence les thèmes techniques sur lesquels une station d'expérimentation devrait travailler d'après eux, puis de classer les objectifs de ces thèmes techniques. Pour analyser ces questions, la somme des rangs a été utilisée : une valeur a été attribuée à chaque variable en fonction de son classement. Comme pour la question équivalente de l'enquête auprès des arboriculteurs, la variable placée en première position s'est vue attribuer la valeur 6, la seconde position la valeur 5, et ainsi de suite. Les valeurs obtenues par chaque variable ont ensuite été sommées afin de déterminer les variables les plus choisies par les techniciens.

Pour les thèmes techniques, les résultats suivants ont été obtenus :

- La conduite de l'arbre : 1<sup>er</sup> choix (score de 82),
- Le matériel végétal : 2<sup>ème</sup> (score de 79),
- La gestion agronomique du verger et les méthodes de récolte et post-récolte : 3<sup>èmes</sup> ex-aequo (score de 70)

Pour les objectifs des thèmes techniques, les résultats suivants ont été obtenus :

- La rentabilité de la parcelle/exploitation : 1<sup>er</sup> choix (score de 68),
- La qualité des fruits et la satisfaction des consommateurs : 2<sup>ème</sup> (score de 65),
- La préservation de l'environnement et les coûts de production : 3<sup>èmes</sup> ex-aequo (score de 51)

## **8. Conclusion de l'enquête auprès des techniciens**

La SERFEL est une structure très bien connue des techniciens, qu'ils contactent majoritairement via les JPO ou en s'y rendant directement.

Les techniciens jugent la station utile au sein des filières pêche et abricot, et se déclarent satisfaits de leur relation avec la SERFEL. Elle est à l'écoute de leurs besoins et ses programmes y répondent. Il semblerait cependant que certains programmes ne soient pas autant développés que le souhaiteraient les techniciens. D'après l'analyse faite précédemment, les programmes variétaux ainsi que ceux relatifs à la gestion agronomique des vergers sont bien traités par la station. Néanmoins, les programmes relatifs aux modes de conduite de l'arbre ne sont pas ressortis comme des thèmes traités par la SERFEL, alors qu'ils sont jugés être les plus importants par les techniciens. Ce décalage entre l'offre et la demande peut être dû à leur présence en nombre insuffisant ou à la mauvaise visibilité de ces programmes dans la communication de la station.

Cela pourrait expliquer pourquoi les techniciens entrent en contact avec d'autres stations expérimentales qui peuvent leur apporter une complémentarité ; outre le fait qu'ils aillent aussi consulter d'autres stations pour des espèces non étudiées à la SERFEL.

La communication de la station semble correspondre aux attentes des techniciens, mais il serait intéressant d'explorer de nouveaux modes de diffusion, tels que les comptes-rendus envoyés par mails.

## **C. Conclusion générale des résultats d'enquête**

Globalement, les arboriculteurs et techniciens partagent le même point de vue : ils trouvent la SERFEL utile, ils sont globalement satisfaits de leurs relations avec elle et du travail effectué. De plus, la station semble contenter l'ensemble de ses utilisateurs quant à sa réponse aux besoins de la filière.

Techniciens et arboriculteurs expriment donc une même satisfaction malgré des exigences différentes. En effet, les réclamations de ces deux types d'utilisateurs ne sont pas de même nature mais ces remarques sont inhérentes à leurs statuts. Par exemple, les techniciens ne font pas ressortir comme un problème le fait qu'ils doivent se déplacer jusqu'à la SERFEL pour avoir des informations, puisque cela fait partie de leurs prérogatives, contrairement aux arboriculteurs. De même, les techniciens ont une meilleure perception de la communication de la station que les producteurs, car ils vont plus facilement chercher l'information à sa source. Cela peut expliquer l'écart observé entre les deux échantillons.

Les thèmes d'étude de la SERFEL sont généralement jugés en adéquation avec les attentes, à la fois des techniciens et des arboriculteurs.

Ainsi, l'ensemble des utilisateurs de la SERFEL interrogés partagent un point de vue globalement positif sur la station.



## V. Avis des experts

Jusqu'à présent, ce projet a analysé de manière statistique les demandes des quotidiens de la SERFEL et des tendances générales ont pu être dégagées. Or, les arboriculteurs et les techniciens ont une vision à court et moyen termes des enjeux de la filière, du fait de leur ancrage au quotidien dans le monde de la production. De plus, ils sont directement concernés par les problèmes socio-économiques de ce secteur, ce qui ne leur permet peut-être pas d'avoir le recul nécessaire pour analyser la situation.

Afin d'avoir une vision plus globale de l'expérimentation, de son organisation, et des possibilités qui s'offrent à elle quant aux enjeux à venir, des experts ont été interrogés. Il s'agit de personnes impliquées dans le processus expérimental ou qui se sentent très concernées par ce dernier.

Cette partie reformule leurs propos, classés par grands thèmes. Il est important de préciser que ce ne sont pas des vérités générales, mais des avis intrinsèquement subjectifs. L'intégralité des entretiens, validés par les experts, se trouve en *annexes 17 à 29*. Chaque idée est tirée d'un ou plusieurs entretiens et son ou ses auteurs sont indiqués entre crochets. **[Tous]** signifie que tous les experts sont d'accord avec le propos énoncé.

### A. Thème 1 : Perception de la SERFEL

Le regard porté sur la SERFEL est celui d'une station ancrée historiquement dans la région, et qui s'est intégrée d'un point de vue fonctionnel dans le territoire **[P.GAILLARD]**. En France, seules trois stations expérimentent sur la pêche et l'abricot : la SERFEL (Gard), la Centrex (PO) et la SEFRA (Drôme). La SERFEL est donc une station d'importance dans le Languedoc-Roussillon, de par son travail dans la filière. La localisation de la station au cœur du bassin de production du Gard est avantageuse, car elle lui confère une grande capacité de réaction et une grande liberté d'action **[V.GALLIA]**.

La SERFEL est un bon outil qui ne doit pas disparaître **[N.BONNET]**. Elle a su conserver une culture de « l'expérimentation pour tous » et une bonne proximité avec la Chambre d'Agriculture du Gard **[P.GAILLARD]**. Elle fait donc preuve d'une certaine neutralité, ce qui constitue un avantage par rapport aux techniciens des firmes phytosanitaires et aux pépiniéristes **[Ch.CHEVRIER, R.MARTINEZ, Synd.]**. En effet, la SERFEL agit dans l'intérêt des arboriculteurs **[Synd.]**. Elle s'est adaptée à un besoin de compétences plus fines et plus techniques, à présent exigé par la filière **[J.HARZIG, R.MARTINEZ]**. Elle offre notamment des résultats d'essais variétaux, aidant les producteurs à faire le tri parmi la multitude de variétés existantes. Elle leur permet également d'éviter le danger de campagnes mal maîtrisées à cause de mauvais choix variétaux. Outre l'aspect variétal, la station propose également de nombreux programmes sur des thèmes utiles aux arboriculteurs, tels que la conservation des fruits en post-récolte ou la taille des arbres en conduite du verger. **[N.BONNET, Synd.]**.

La SERFEL est une station bien gérée et desservie par des gens compétents qui sont dynamiques quant à l'innovation variétale. Il s'agit de personnes ouvertes aux idées et suggestions diverses ce qui leur permet de proposer des programmes pertinents **[ML.ETEVE]**.

Les problèmes rencontrés par la SERFEL ne sont pas dus à sa gestion, mais au contexte actuel de la filière. Il n'y a pas de baisse d'engouement pour la station. Par contre, le nombre d'arboriculteurs pouvant potentiellement s'adresser à la SERFEL diminue, car il y a de moins en moins d'exploitations (non reprises, en difficulté, dont la production a été réorientée, ...) **[Synd.]**.

## B. Thème 2 : Performances de la SERFEL

### 1. Collaboration avec les structures de recherche et d'expérimentation

Au premier abord, la SERFEL peut sembler proposer des programmes identiques à ceux d'autres stations régionales, ce qui les placerait en situation de concurrence. Cette dernière est considérée par certains experts comme un moyen de stimuler les stations [J.HARZIG]. Toutefois, il semblerait que celles-ci, de par leur adaptation à des spécificités régionales marquées, soient plus complémentaires que concurrentes [Ch.CHEVRIER].

De plus, les experts sont favorables à la mise en place de collaborations entre les stations, pour améliorer le travail sur certaines thématiques transversales [J.HARZIG, B.GASSIER-Ch.RIPOLLES]. En effet, même si la diversification des programmes de la SERFEL lui confère un avantage, certains pourraient être menés de front avec d'autres stations pour faciliter le transfert de connaissances. Par exemple, il n'est pas nécessaire que chaque station travaille sur l'irrigation, ce projet pouvant être conduit de manière coordonnée. [R. MARTINEZ, L.CUNY, Synd.].

Afin d'officialiser les relations entre les stations d'expérimentation régionales, la SERFEL, la Centrex et le CEHM ont été associées au sein de SudExpé. Sur ce point, certains experts considèrent que le travail avance lentement mais dans le bon sens [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES, Synd.]. Cette lenteur peut s'expliquer par le fait qu'il est difficile d'accorder des stations ayant des politiques différentes [Synd.]. C'est aux conseils d'administration des stations et à leurs bailleurs de fonds de s'entendre [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES].

A l'échelle européenne, la SERFEL a envisagé de se positionner sur des appels à projets mais ceux-ci nécessitent une logistique importante, qu'elle ne possède pas encore. La station peut seulement se placer en tant que partenaire de projets et non pas en tant que porteur [G.AGNEL].

### 2. Remise en question des programmes de la SERFEL

Le fait que la SERFEL travaille sur quatre espèces fruitières et sur de nombreuses thématiques peut l'handicaper, et l'empêcher de répondre efficacement à toutes les problématiques [F.DOSBA].

Ecol'o-fruit<sup>2</sup> et les programmes orientés vers l'environnement sont également fortement controversés. La légitimité de ces programmes est remise en question. Concernant Ecol'o-fruit, cela ne correspond à aucun besoin des producteurs et n'est pas considéré comme une mission traditionnelle des stations d'expérimentation [N.BONNET, Ch.CHEVRIER].

Quant à l'AB, les programmes la concernant sont favorisés parce qu'ils correspondent aux politiques des financeurs publics mais pas forcément aux attentes immédiates des producteurs [N.BONNET]. Au niveau des normes environnementales, un gros travail a été réalisé par la station. Cependant, elles restent trop strictes pour être applicables sur le terrain, bien que la SERFEL fasse des efforts en ce sens. La question qui se pose est de savoir si les arboriculteurs peuvent suivre. Jusqu'à présent, ces normes n'apportent pas de valeur ajoutée aux exploitations, ce qui fait que les arboriculteurs s'y intéressent peu [Synd.].

Néanmoins, certains experts pensent que ces deux programmes sont de bonnes idées et peuvent être considérés comme un moyen de diversification. Ils ne doivent toutefois pas prendre une part disproportionnée dans les actions menées par la station [R.MARTINEZ, N.BONNET].

### 3. Attentes envers la SERFEL

En complément de ses programmes actuels, la SERFEL pourrait mettre en place une aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Cela peut passer par des actions de formation ou d'aide à la recherche de nouvelles sources de revenus. La finalité de ces actions étant la conservation des vergers de pêches et d'abricots [Synd.]. Dans ce cas, la SERFEL devra prendre des décisions importantes en termes de choix de missions pour son personnel [L.CUNY]. Reste à savoir s'il s'agit effectivement de son rôle [Synd.].

---

<sup>2</sup> Ecol'o-fruit : programme visant à faire découvrir l'arboriculture aux plus jeunes

De plus, le problème rencontré à l'heure actuelle est le rapport coût/bénéfice. En effet, si le besoin de références et d'innovation est là, les arboriculteurs et leurs techniciens attendent aujourd'hui des travaux de très bonne qualité, disponibles sans avoir à investir des sommes trop importantes. [R.MARTINEZ].

### C. Thème 3 : Communication

La SERFEL diffuse actuellement l'information de plusieurs manières : grâce aux JPO, aux résultats et comptes-rendus d'expérimentation distribués en format papier, aux CD d'informations, aux articles dans la presse, et enfin via le personnel de la station, les techniciens, et les conseillers agricoles indépendants.

La double activité d'expérimentation et de conseil du personnel SERFEL mis à disposition par la Chambre d'Agriculture du Gard est un atout, puisqu'elle contribue à une meilleure diffusion de l'information [S.CHARMONT]. De plus, il a été noté que depuis quelques années la station régionale fait un effort de transmission de l'information vis-à-vis des OP [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES], tout en communiquant de plus en plus sur des thèmes davantage discutés au sein des filières, tels que les systèmes de production plus économes [D.PLENET]. Enfin, les résultats d'expérimentation sont détaillés via le site internet de la SERFEL [ML.ETEVE]. Par ailleurs, la SERFEL bénéficie d'une certaine aura auprès des producteurs, puisque, de par son mode de financement, elle diffuse une information objective qui n'est soumise à aucun lobby [Ch.PINET].

Cependant, de manière générale, la communication des stations régionales doit être améliorée [Tous], notamment pour mieux valoriser les projets qui y sont menés [D.PLENET]. Concernant la SERFEL, tous les producteurs ne sont pas au courant de la totalité des programmes ni de leur contenu [N.BONNET]. En dehors des comptes-rendus d'essais, le site internet est peu actif et renvoie une image peu dynamique au public [S.CHARMONT].

La SERFEL fait face à une situation complexe à gérer : les producteurs sont demandeurs de plus de manifestations organisées à la station. Cette dernière répond que lorsqu'une présentation est faite, le nombre de professionnels présent est restreint. Les arboriculteurs se justifient en disant qu'ils ne sont pas au courant des manifestations organisées. C'est une difficulté inhérente à l'animation d'un collectif [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES].

La communication doit être améliorée afin que les producteurs soient informés de l'ensemble des travaux réalisés par la SERFEL, c'est-à-dire pas uniquement de ceux qui concernent le matériel végétal et le phytosanitaire. Des JPO thématiques peuvent permettre de balayer l'ensemble des programmes abordés [Ch.CHEVRIER]. Ce que la SERFEL n'utilise actuellement pas, ce sont les mails, pour alerter de la publication d'un nouveau compte-rendu d'essai sur le site internet, ou pour rappeler les dates de réunions et de manifestations [ML.ETEVE]. Cependant, dans le cadre d'une modernisation de la communication de la station, la mise en place d'une newsletter couplée aux commissions techniques a été évoquée, puis délaissée faute de moyens et de personnel à y consacrer [Ph.BLANC].

Les producteurs sont demandeurs d'un contact direct, difficile à mettre en place du fait de l'investissement en temps non négligeable qu'il représente [Ch.CHEVRIER]. Les arboriculteurs soulignent qu'il faudrait que la SERFEL se rende dans les entreprises et chez les producteurs [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES], mais c'est une activité irréalisable car bien trop chronophage [S.CHARMONT]. La SERFEL peut arriver à faire passer un certain nombre de messages techniques importants si les producteurs s'informent [Ch.PINET]. C'est aux exploitants qui veulent évoluer techniquement de faire l'effort de venir, mais il faut dans ce cas leur donner des « opportunités de rencontre » [S.CHARMONT]. En outre, il faut signaler que la communication ne constitue pas le cœur de métier du personnel de la SERFEL, et il est certain qu'une formation supplémentaire serait nécessaire pour gagner en performance dans ce domaine [G.AGNE].

Invénio et Planète Légumes, structures respectivement situées en Aquitaine et en Alsace, ont été citées à plusieurs reprises pour leurs modes de communication particulièrement performants. La communication d'Invénio passe par des JPO. Elle est également appuyée par un Bulletin Invénio Info largement diffusé renseignant sur les programmes réalisés, les producteurs devant adhérer s'ils veulent en savoir plus. Leur site internet comporte une plateforme publique et une plateforme privée réservée aux adhérents. Cela passe également par des réunions de groupes de travail, par filière produit ou par thématique, auxquelles sont conviés adhérents et techniciens. La communication de Planète Légumes se distingue par le lien constant qui est entretenu entre la station et les producteurs via l'échange régulier de SMS. [P.GAILLARD, J.HARZIG].

Par ailleurs, il faudrait développer des synthèses des différents programmes mis en place (Ex : cloque, cochenille), sur l'état du problème dans le département, et résumer les études réalisées à ce sujet par d'autres stations. Cette mission pourrait peut-être être confiée au CTIFL ou aux revues spécialisées [Arbo.]. En effet, les plaquettes ne circulant que localement, les revues techniques ne s'attardant pas sur la méthodologie, et les articles scientifiques s'adressant plutôt à un public international qu'aux producteurs, il manque aujourd'hui un support où les stations pourraient publier les résultats de leurs travaux d'expérimentation, les rendant accessibles à un large public [D.PLENET].

## D. Thème 4 : Financement

Les financements publics, et plus particulièrement le contrat État-région, représentent aujourd'hui une part non négligeable du budget de la SERFEL, le reste provenant des prestations de service, de la vente des produits et des cotisations des OP.

De par son mode de financement, la SERFEL est en mesure de rester objective, mais aussi de diffuser gratuitement l'information au plus grand nombre [Ch.CHEVRIER]. Elle doit donc concilier les problématiques des financeurs, qui sont généralement des demandes sociétales, avec le fait d'assurer la performance et la compétitivité des exploitations agricoles [D.PLENET].

Cependant, avec la fin du contrat État-région fin 2013, le mode de financement de la SERFEL est fortement remis en question. Les cotisations professionnelles sont actuellement insuffisantes et ne permettront pas de compenser le déficit engendré [Ch.CHEVRIER, B.GASSIER-Ch.RIPOLLES, P.VIGUIER]. Dès lors, il convient de trouver d'autres moyens de financement, afin d'assurer la pérennité de la station régionale [N.BONNET].

Dans ce but, la diversification des activités de la SERFEL est une stratégie qui a été adoptée, via la création du projet Écol'o-fruit et la mise en place de prestations de services ou d'actions de formation. Cette réorientation s'est effectuée dans une volonté d'équilibrer le budget, sans toutefois substituer ces nouvelles activités à l'expérimentation [G.AGNEL]. De plus, la SERFEL n'a pas fait le choix de développer la vente de ses produits pour en faire une ressource complémentaire, mais elle pourrait sans doute mieux en tirer profit [R.MARTINEZ].

La privatisation de la station régionale n'est actuellement pas envisagée et présenterait de fortes contraintes. En effet, quelle garantie de neutralité y aurait-il dans la publication des résultats et du fait de la restriction de certaines informations [Ch.CHEVRIER] ? La liberté de choix des programmes dépendrait alors de la capacité de l'expérimentateur à trouver une piste pertinente avec de réels débouchés, et à savoir la vendre aux représentants [R.MARTINEZ].

Néanmoins, il existe des alternatives à la privatisation totale, telles que le système choisi par Invénio. En effet, les adhérents de cette structure bénéficient d'une privatisation partielle de l'information, via des résultats et des réunions sur des thèmes plus pointus que ceux auxquels les non-adhérents ont accès [P.GAILLARD]. Dans le cas de la SERFEL, un système de cotisations pour l'adhésion pourrait permettre d'obtenir des services ou informations supplémentaires, plus précises et plus ciblées [N.BONNET].



Le cas d'Invénio invite à aborder l'aspect des cotisations professionnelles sous un nouvel angle. Souvent, l'un des points faibles des stations régionales est la part financière modeste des cotisations professionnelles pour les soutenir. Il faut pourtant que les producteurs renforcent leur participation financière s'ils veulent défendre et justifier leur outil de R&D [D.PLENET]. Aucun dirigeant d'entreprise sérieux ne peut se permettre de négliger l'innovation, l'investissement et la sécurisation de la production, car ce sont là des enjeux stratégiques. Le financement professionnel paraît donc naturel, même s'il doit légèrement privilégier le court terme [J.HARZIG].

Malgré l'attrait certain d'une augmentation des cotisations professionnelles, ce mode de financement reste encore à déterminer. Un système d'adhésion pourrait être mal perçu puisque les producteurs paient déjà une cotisation à la Chambre d'Agriculture, aux OP ou au GRCETA. Certes, ils proposent des services différents, mais cela constituerait pour les arboriculteurs une participation supplémentaire [ML.ETEVE]. Par ailleurs, le financement via l'AOP pose problème car ce dernier couvre plusieurs départements : les subventions seront-elles reversées à chaque département au prorata de sa cotisation ou bien y aura-t-il un travail d'initiation des programmes particulièrement pertinents pour la filière ? [S.CHARMONT]

## **E. Thème 5 : l'avenir de l'expérimentation**

A l'avenir, l'expérimentation doit envisager deux types de travaux : des programmes spécifiques par filière, et des programmes transversaux, organisés par thèmes [Tous]. Ces derniers comprennent d'abord un travail générique, puis une adaptation des méthodes aux particularités de l'espèce [D.PLENET]. Machinisme, irrigation, récolte et post-récolte, fertilisation constituent des exemples de thèmes transversaux possibles pour des spécialistes, qui travailleraient en coopération avec plusieurs stations [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES, S.CHARMONT]. En outre, cette démarche ouvre plus de perspectives, puisqu'il est possible d'extrapoler les techniques d'une espèce à l'autre [S.CHARMONT]. Cependant, il manque actuellement un correspondant au niveau national pour coordonner ces thématiques de manière transversale [D.PLENET].

Il semble important de maintenir le capital innovation que représente l'expérimentation, car il permet aux arboriculteurs français d'être performants, condition nécessaire pour continuer à exister [Ch.CHEVRIER]. Les producteurs ont besoin de la R&D car elle permet d'avoir un temps d'avance sur ses concurrents, ce qui est d'une importance capitale dans le contexte international très compétitif actuel [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES].

Quel sera le mode de financement des stations régionales à l'avenir : régional ou national, public ou privé [F.DOSBA] ? Force est de constater que les financements publics sont à la baisse, mais il existe d'autres alternatives [P.GAILLARD]. La survie de l'expérimentation passera sans doute par une réduction de ses coûts : des économies d'échelles doivent être réalisées, et les modèles économiques repensés [N.BONNET, J.HARZIG]. Pour certains, ce n'est pas l'augmentation de la cotisation du producteur individuel qui permettra de réaliser les programmes de R&D, mais avant tout l'augmentation du nombre de producteurs qui participent au financement [P.GAILLARD, d P.VIGUIER].

Les programmes d'avenir devraient être liés aux grands enjeux, tels que les changements climatiques ou globaux. Ainsi, l'évaluation variétale pourrait être réorientée pour mieux répondre aux défis d'une agriculture plus durable. L'utilisation de l'eau, les aspects de nutrition minérale des fruits à noyau, et l'approche des systèmes de culture économes en intrants (visant à concilier performance, compétitivité et réduction des impacts liés à l'environnement), sont des exemples de programmes d'avenir. [D.PLENET]

Pour réaliser ces programmes malgré la diminution des financements, l'expérimentation se tourne vers les partenariats, et ceci se traduit par un renforcement des liens entre la recherche, les instituts techniques, et les stations régionales [D.PLENET]. Cela peut également passer par une remise en cause structurelle assez profonde, du type système concurrentiel privé ou au contraire par une fusion totale des stations [J.HARZIG]. L'idéal serait d'aboutir à une filière d'expérimentation organisée et efficace. Visiblement, même si les choses semblent en voie d'amélioration par le biais de quelques échanges entre les organismes, il reste encore du travail pour établir des ponts et améliorer l'efficacité de l'ensemble [B.GASSIER-Ch.RIPOLLES]. Partager un programme en groupant les stations, ce n'est pas nécessairement être moins lisible [F.DOSBA]. SudExpé semble donc être une approche régionale globale pertinente [Arbo.].

**Tableau 19 : SWOT de la SERFEL d'après les avis des experts**

<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ La station peut utiliser des mails pour informer les producteurs : notification de la publication d'un compte-rendu sur le site internet, ou rappel des prochaines dates de réunions/manifestations.</li> <li>☺ Des spécialisations possibles pour les agents de l'expérimentation : machinisme, irrigation, fertilisation, récolte et post-récolte, avec un possible bénéfice de l'expertise technique d'une espèce à l'autre.</li> <li>☺ Le contexte hyperconcurrentiel de la filière fruitière contribue à la nécessité de maintenir un important capital innovation.</li> <li>☺ Le renforcement des liens entre la recherche publique, les instituts techniques et les stations régionales est nécessaire du fait de la baisse des financements.</li> <li>☺ Il faudrait inciter les professionnels à défendre leur outil de R&amp;D via une participation financière basée sur un système d'adhésion (modulaire/volontaire).</li> <li>☺ Seules 3 stations régionales en France expérimentent sur les filières pêche et abricot, chacune étant située sur un territoire bien différent.</li> <li>☺ L'anticipation des futures demandes de la filière est souhaitable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊗ La communication est à améliorer, pour mieux valoriser les projets menés.</li> <li>⊗ Les producteurs ne sont pas au courant de tout ce qui se fait à la station.</li> <li>⊗ Le site internet est peu dynamique.</li> <li>⊗ Il n'y a pas de personnel, de temps et de moyens financiers suffisants à consacrer à la communication. Ce n'est pas le cœur de métier du personnel SERFEL.</li> <li>⊗ La proximité de la SERFEL avec le CTIFL Balandran joue en sa défaveur. Comment justifier l'existence de deux structures aux missions relativement proches, travaillant sur les mêmes espèces dans le même bassin de production ?</li> <li>⊗ Écol'o-fruit et les programmes en AB sont remis en cause par certains producteurs.</li> <li>⊗ Le désir de contact direct des arboriculteurs semble irréalisable car beaucoup trop chronophage.</li> <li>⊗ La diversification des programmes peut impacter l'efficacité de l'expérimentation.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⊗ Les cotisations professionnelles ne suffiront pas à combler le déficit budgétaire dû à la fin du contrat Etat-région.</li> <li>⊗ Le budget, fortement dépendant des financements publics, compte une faible part de cotisations professionnelles.</li> <li>⊗ Il manque un support où les stations pourraient publier leurs travaux expérimentaux, les rendant accessible à un large public.</li> <li>⊗ Le manque de financements et de coordination des stations d'expérimentation régionales tend à diminuer la R&amp;D.</li> <li>⊗ Il n'y a aucun correspondant au niveau national pour coordonner les thématiques transversales entre les stations.</li> <li>⊗ La survie de l'expérimentation passe par des économies d'échelles.</li> <li>⊗ Il existe un décalage entre les demandes des producteurs et les projets plébiscités par les financeurs.</li> <li>⊗ La filière pêche-abricot est en crise et en forte concurrence avec l'Espagne.</li> </ul>



## **F. Conclusion**

### **1. Bilan sur les avis d'experts**

Globalement, la SERFEL est perçue comme un élément clé de la filière R&D pour les fruits en France, et plus particulièrement dans le Languedoc-Roussillon. Les travaux d'expérimentation menés en pêche-abricot sont un outil précieux pour les arboriculteurs. La bonne gestion de la SERFEL, son objectivité et sa culture de « l'expérimentation pour tous » en font une station d'importance.

Afin d'augmenter sa performance, la SERFEL participe à l'effort de coordination de l'expérimentation régionale, par son engagement dans le sujet SudExpé ; la station est de plus bien intégrée au sein de la filière R&D en arboriculture fruitière. Cependant, elle se heurte à un manque de visibilité lors de la réalisation de partenariats, véritable frein pour la coopération entre stations régionales. Par ailleurs, pour compenser la réduction des financements publics, la SERFEL a opté pour une stratégie de diversification de ses activités (expérimentation, conseil, formation, ouverture au milieu scolaire). Un risque de dispersion existe à cause de la multitude de programmes menés de front. La légitimité de certaines expérimentations est également remise en cause par le décalage de certains programmes avec la demande des producteurs ; cela semble être le cas pour l'AB et l'action Écol'o-fruit.

La SERFEL joue un rôle fondamental dans la diffusion d'une information technique, neutre et gratuite, destinée au plus grand nombre. Ses modes de communication pourraient être modernisés, notamment par l'envoi de mails, pour mieux valoriser les projets de la station. Par ailleurs, la demande de contact direct des producteurs ne peut être satisfaite : ce n'est pas uniquement du ressort du personnel de la SERFEL. En effet, les arboriculteurs désirant évoluer techniquement doivent se donner les moyens d'accéder à l'information.

La fin du contrat État-région en décembre 2013 va avoir des conséquences importantes sur le budget de la SERFEL, jusque-là majoritairement assuré par un financement public. La privatisation de la station ne semble pas envisageable, du fait des contraintes qu'elle imposerait en termes de neutralité et de restriction de l'information. Cependant, une semi-privatisation du conseil technique pourrait être considérée, comme dans le cas de la structure Invénio où ce système a déjà fait ses preuves. Enfin, les arboriculteurs pourraient renforcer leur participation financière à l'expérimentation régionale, via des cotisations professionnelles, s'ils veulent défendre la pérennité de leur outil de R&D. Néanmoins, les experts ne s'accordent pas sur un mode de cotisation en particulier.

A l'avenir, l'expérimentation devra non seulement envisager des programmes spécifiques par filière, mais des programmes transversaux, recoupant plusieurs espèces. Le potentiel innovation, d'une importance vitale pour les producteurs, doit être maintenu malgré les remaniements budgétaires futurs. La survie de l'expérimentation passe donc par une réduction de ses coûts, sans altérer la performance de ses travaux. A l'avenir, pour avoir une approche plus globale, la filière R&D doit être efficace et mieux organisée, grâce à des partenariats.

## 2. Comparaison avec l'enquête arboriculteurs et techniciens

Experts et utilisateurs de la SERFEL trouvent la station utile pour les filières pêche et abricot. Cependant, alors que les arboriculteurs ne semblent pas unanimes pour approuver la diversification des programmes (des réserves sont émises sur l'action Écol'o-fruit et l'AB), certains des experts interviewés considèrent que cette stratégie vise simplement à équilibrer le budget. D'autre part, ils soutiennent les programmes à visée environnementale tels que l'AB, en argumentant que ces derniers permettent d'anticiper la demande des producteurs. En effet, les experts prennent davantage en compte les futures évolutions de la législation en matière d'intrants.

La plupart des personnes interrogées s'accordent à dire que la communication de la SERFEL pourrait être améliorée, notamment par la modernisation de ses modes de diffusion (site internet plus attractif et utilisation de mails). Alors que les techniciens ne formulent pas de réclamations particulières, les arboriculteurs sont en demande d'un contact direct plus fréquent avec le personnel de la station, via des visites de terrains. Cependant, les experts relativisent cette demande, insistant sur le fait que cela sort des missions de diffusion de l'information de la SERFEL.

Les arboriculteurs pensent majoritairement que les cotisations pour l'expérimentation sont légitimes, et la plupart accepteraient de cotiser. Les experts sont, quant à eux, un peu plus sceptiques à propos de la mise en place d'une cotisation professionnelle supplémentaire pour la station régionale. Néanmoins, une augmentation de la part des financements professionnels dans le budget leur semble nécessaire. Par ailleurs, même si la transparence des cotisations reste à perfectionner, les producteurs souhaitent conserver le système actuel : une participation financière à l'expérimentation via la Chambre d'Agriculture, ou via leur OP.

Globalement, les experts ont bien une vision de l'expérimentation et de la SERFEL sur le long terme, alors que les arboriculteurs, au cœur de la production, ont une perception des travaux de la station à court terme. Reste à trouver un équilibre entre les deux visions, nécessitant un effort global de la part de l'ensemble des acteurs.

## VI. Conclusion Générale

L'étude réalisée lors de ce PEI a permis de montrer que la performance et l'utilité de la SERFEL sont unanimement reconnues par ses utilisateurs, ainsi que par tous les experts des filières pêche et abricot interrogés. La station est en effet à l'écoute des besoins de la filière et y répond grâce à des travaux d'expérimentation de qualité.

La compétence scientifique de la SERFEL n'a jamais été remise en cause. Elle est particulièrement appréciée en ce qui concerne les sujets plébiscités par les arboriculteurs, comme les études variétales.

Néanmoins, la principale faiblesse de la station réside dans sa communication. La plupart des programmes sont mal mis en valeur, et cela pose problème pour ceux qui ne font pas partie des préoccupations prioritaires des utilisateurs, particulièrement l'AB et Écol'o-fruit.

Ce manque de communication engendre un sentiment d'éloignement de la part des producteurs, qui réclament donc une présence de la SERFEL dans leurs exploitations. Or, cela ne fait pas partie des prérogatives de la station. Une solution pour pallier cette situation consisterait à la simple mise en place d'une newsletter, personnalisable, qui informerait les arboriculteurs sur l'avancée des travaux au sein de la SERFEL. Cela permettrait aux agents de la station de rester proches des producteurs, sans avoir à se déplacer, d'où une économie de temps et d'argent. La seule difficulté dans cette démarche est la constitution et l'actualisation régulière de bases de données contenant les adresses mail des arboriculteurs. De plus, la modernisation du site web de la SERFEL est indispensable si la station veut informer plus efficacement ses utilisateurs.

Pour cela, la sensibilisation des membres du personnel de la SERFEL aux méthodes de communication devrait être envisagée.

L'autre axe majeur sur lequel la SERFEL doit travailler est le renforcement de ses partenariats. Cela peut notamment passer par une consolidation du projet SudExpé. Si à l'heure actuelle, la structure rencontre des difficultés de mise en place, les stations régionales la composant ont tout intérêt à s'accorder sur des plans d'actions coordonnés. En effet, une mutualisation de leurs compétences leur permettrait d'avoir une communication plus efficace, et plus de poids lors de la demande de subventions publiques.

Sur le plan financier, la baisse des fonds publics et l'arrivée à échéance du contrat État-région vont entraîner des difficultés budgétaires pour la SERFEL. Celle-ci devra donc trouver d'autres sources de financement qui viendront probablement du secteur privé. Le système actuel de cotisations professionnelles, bien qu'apprécié des arboriculteurs, se doit d'être plus transparent. Il est envisageable de demander un effort supplémentaire aux producteurs, mais pour cela, la SERFEL devra les convaincre de la nécessité de ses travaux, ce qui passe par une bonne communication.

L'éventualité d'une privatisation totale des services de la SERFEL est rejetée par la majorité des experts et par la station elle-même. En effet, cela apporterait plus de contraintes en impactant la neutralité de la station et l'image d'expérimentation accessible à tous qu'elle développe.

La solution adoptée par Invénio semble être un bon compromis. La station devra définir des sujets de fond accessibles à tous, et d'autres, plus précis qui seraient accessibles uniquement aux adhérents cotisant. La station ne serait alors pas complètement privatisée : elle recevrait toujours des aides publiques, et certains de ses bailleurs de fonds seraient des producteurs. Ainsi, il y aurait une meilleure adéquation entre ses travaux et les besoins de la filière.

La SERFEL doit avant tout rester un outil de R&D, rôle qu'elle remplit mais qu'elle ne valorise pas suffisamment. Quelles que soient ses orientations futures, elle doit conserver cette ligne directrice.



## VII. Bilan du projet PEI

### A. Forces du projet

#### ➤ Organisation de travail

Des rôles au sein du groupe de travail ont été définis dès le lancement du projet : Émilie ALAUX était responsable de la communication extérieure (via les mails principalement), Charlotte ARBONA devait de tenir le carnet de bord du projet, Lucile BADET assurait la communication au sein du groupe pour coordonner le travail, Morgane BRANGER s'occupait du suivi du budget et Margaux JULLIEN était chargée de la rédaction des comptes-rendus. Ces rôles étaient modulables afin que certaines personnes ne soient pas surchargées de travail alors que d'autres non.

En dehors des tâches définies ci-dessus, les autres types de travaux (rédaction des questionnaires, retranscription des entretiens, appels des arboriculteurs, ...) ont été répartis de manière concertée au sein du groupe. Ainsi, la bonne cohésion au sein de l'équipe de travail a pu assurer un déroulement fluide du projet.

#### ➤ Demande de conseils

La réalisation du projet a fait appel à des compétences que le groupe ne maîtrisait pas totalement, comme la rédaction d'un questionnaire et son analyse statistique ou l'analyse de la visibilité d'une structure sur internet. Lorsqu'un problème de ce type était rencontré, l'équipe a fait appel à des personnes compétentes dans les domaines concernés, travaillant à SupAgro, afin de ne pas se lancer sur des fausses pistes et perdre du temps.

#### ➤ Polyvalence

De nombreux types de travaux ont été réalisés au cours du projet et ont parfois dû être menés de front (administration du questionnaire et rédaction du rapport par exemple). De plus, le groupe a su s'adresser à des experts venant d'horizons différents, et aborder avec eux des sujets variés. Ceci témoigne d'une bonne adaptabilité des membres du groupe.

De plus, de nombreux outils ont été utilisés au cours du déroulement du projet : le logiciel de traitement statistique R, le logiciel en ligne de création et d'administration de questionnaires EvalandGo, les sites de Dropbox et de Google Drive, les instruments d'analyse de visibilité sur internet... Cette diversité d'outils a permis de faciliter la réalisation du projet.

#### ➤ Mise en œuvre du questionnaire

Avant d'administrer le questionnaire, une phase de test a été réalisée pour estimer la durée des entretiens téléphoniques et la faisabilité d'un tel mode d'administration. L'objectif était de voir si le questionnaire contenait des biais, et d'identifier les créneaux où les arboriculteurs étaient susceptibles de répondre.

De plus, ce test a permis le perfectionnement du discours d'introduction téléphonique, évitant probablement d'avoir un taux de refus de réponse trop important. Grâce à une bonne coordination entre les membres du groupe, tous les rendez-vous téléphoniques pris avec des arboriculteurs ont pu être assurés.

#### ➤ Optimisation du budget

Le budget fixé lors du comité de cadrage n'a pas été entièrement utilisé. En effet, certains entretiens ont été réalisés par téléphone et non pas en vis-à-vis car le déplacement aurait entraîné des frais et des pertes de temps non souhaités. Le mode d'administration du questionnaire a également permis de limiter les frais liés à des envois de courriers par exemple.

## B. Difficultés rencontrées durant le projet

### 1. Difficultés d'administration du questionnaire

#### ➤ Des bases de données non adaptées au projet

Des statistiques ont été réalisées sur la diffusion du questionnaire, et des indicateurs ont été mis en place afin d'estimer l'efficacité de cette diffusion. Une distinction a été faite entre le nombre de contacts mis à disposition du projet, et le nombre d'appels passés. En moyenne, une personne a été appelée 2,5 fois. Pour les résultats du Gard, la phase de test a été prise en compte afin d'avoir une vision de tous les appels passés au cours de ce projet. Cinq indicateurs ont été créés :

$$- \text{Taux de réponses contacts} = \frac{\text{Nombre de personnes ayant répondu au téléphone}}{\text{Nombre de contacts}}$$

Nombre de personnes ayant répondu au téléphone = nombre de réponses au questionnaire + nombre de refus

$$- \text{Taux de réponses appels} = \frac{\text{Nombre de personnes ayant répondu au téléphone}}{\text{Nombre d'appels passés}}$$

$$- \text{Taux de questionnaire} = \frac{\text{Nombre de personnes ayant répondu au questionnaire}}{\text{Nombre de contacts}}$$

$$- \text{Taux de refus} = \frac{\text{Nombre de personnes ayant refusé de répondre au questionnaire}}{\text{Nombre de personnes ayant répondu au téléphone}}$$

$$- \text{Taux de faux numéros} = \frac{\text{Nombre de faux numéros}}{\text{Nombre de contact}}$$

Ont été considérés comme des faux numéros : les numéros non attribués, ceux de fax, les numéros de personnes ne produisant pas de pêche ou d'abricot, ou n'étant pas dans le domaine agricole. Les résultats sont présentés dans les tableaux 20 et 21 ci-dessous :

**Tableau 20 : statistiques concernant les appels passés sur le Gard**

GARD				
Contacts	Appels passés	Réponses au questionnaire	Refus de répondre	Faux numéros
300	750	54	8	138
Taux de réponses contacts	Taux de réponses appels	Taux de questionnaire	Taux de refus	Taux de faux numéros
21%	8%	18%	13%	46%

**Tableau 21 : statistiques concernant les appels passés sur les PO et la Crau**

PO/Crau				
Contacts	Appels passés	Réponses au questionnaire	Refus de répondre	Faux numéros
96	240	10	6	21
Taux de réponses contacts	Taux de réponses appels	Taux de questionnaire	Taux de refus	Taux de faux numéros
17%	7%	10%	38%	22%

Le *taux de réponses contacts* pour l'ensemble des départements étudiés est plus faible que celui habituellement obtenu lors d'une administration téléphonique (50 à 70%). Il reste supérieur à celui généralement obtenu par mails (8 à 13%) [7]. Cela peut s'expliquer par le type de public interrogé, peu disponible pendant la période d'administration du questionnaire.

Le *taux de réponses appels*, inférieur à 10% dans les deux cas, montre la difficulté à joindre les arboriculteurs. Les horaires d'appels ne correspondaient peut-être pas aux disponibilités des producteurs, et ces derniers auraient pu être plus facilement joignables sur leur téléphone portable. Or, la base de données renseignait majoritairement des numéros de téléphone fixe, et non de téléphone portable.

Le *taux de questionnaire* est plus élevé pour le Gard que pour les PO/Crau. Cet écart s'explique par un plus fort taux de refus de réponse dans les bassins de production des PO et de la Crau. Il est envisageable de penser que les producteurs de ces régions ne se sentaient pas suffisamment concernés par le sujet pour souhaiter y répondre.

Enfin, le *taux de faux numéros* dans le Gard est deux fois plus important que celui des PO/Crau. La base de données du Gard est constituée de celles de la SERFEL, de la Chambre d'Agriculture du Gard et de la FDSEA. Or, ces structures n'ont pas fait de tri préalable en isolant les producteurs de pêche et d'abricots. Ainsi, les producteurs d'autres espèces fruitières ou d'autres secteurs ont amplifié le taux de faux numéros. Néanmoins, les bases de données n'étaient pas actualisées, car dans la majorité des cas, les faux numéros étaient composés des numéros de fax ou des numéros non attribués.

#### ➤ Un mode d'administration du questionnaire chronophage

Le mode de diffusion choisi a été particulièrement chronophage. En moyenne, il a été estimé que chaque administrateur a consacré 4 heures par semaine à la diffusion du questionnaire, et ce sur une durée d'environ 4 mois. De plus, les appels devaient être effectués pendant des plages horaires qui convenaient aux arboriculteurs. Ces horaires ne correspondant pas aux créneaux libérés par l'école pour la réalisation des PEI ; beaucoup d'appels ont donc été passés sur le temps libre des administrateurs.

Enfin, des appels ont été passés pendant l'été, mais n'ont en général pas été fructueux car les arboriculteurs ont beaucoup de travail durant cette période. Cela est regrettable, car les vacances d'été correspondaient à une période durant laquelle les administrateurs disposaient de temps pour la diffusion du questionnaire.

## **2. Difficultés de traitement des données**

### **a) *Un faible nombre de réponses pour les régions PO et Crau***

Seuls 10 arboriculteurs de ces régions ont répondu au questionnaire : 7 dans les PO et 3 dans la Crau.

Cela peut être expliqué par plusieurs facteurs :

#### - Le faible nombre d'arboriculteurs de la Crau

Seulement une vingtaine d'exploitations produisant de la pêche ou de l'abricot sont implantées dans le bassin de production de la Crau. Elles sont en général importantes en termes de surface et de volume de production. De ce fait, il a été impossible d'obtenir un nombre de réponses suffisamment important pour réaliser un traitement statistique de l'échantillon. De plus, la base de données fournie par M. Eric Navarro (conseiller technique pour la zone) ne comportait pas de numéros de téléphones. Une recherche sur l'annuaire des Pages Jaunes a donc été nécessaire, mais certaines requêtes n'ont abouti à aucun résultat, ce qui a diminué l'effectif de départ.

#### - Une diffusion du questionnaire tardive

La diffusion du questionnaire aux arboriculteurs des PO et de la Crau a réellement débuté après l'obtention des bases de données fournies par M. Eric Hostalnou et par M. Eric Navarro. Le temps restant pour diffuser le questionnaire a donc été relativement court (environ un mois), et la diffusion a été menée de front avec les étapes d'analyse de résultats et de rédaction du rapport. Cela explique en partie le faible nombre de répondants. Néanmoins, des efforts supplémentaires ont été fournis lors de cette diffusion afin qu'elle soit la plus efficace possible.

- Un taux important de refus de répondre

Un nombre important d'arboriculteurs a refusé de répondre au questionnaire (37,5% des personnes contactées). Bien que ces statistiques soient à analyser avec précaution puisqu'elles concernent un faible nombre d'individus, ce taux est beaucoup plus élevé que celui obtenu dans le Gard (13%). Pourtant l'enquête a été réalisée pendant une période de l'année durant laquelle les arboriculteurs ont généralement du temps libre. Il est envisageable de penser que ces arboriculteurs, étant assez éloignés de la SERFEL et ne la connaissant pas forcément, n'ont pas vu l'intérêt de leur participation à cette enquête. Pourtant, une introduction visant à les inciter à répondre avait été préparée afin de leur faire comprendre l'intérêt du projet.

*b) Des questions à revoir*

Lors de l'analyse des résultats, il est apparu que certaines questions avaient peut-être été mal formulées. C'est notamment le cas de la question sur l'originalité des programmes, qui reste très subjective, bien qu'une définition du terme « original » ait été proposée. Pour 2 questions, il aurait peut-être été préférable de rajouter des items. Ainsi, pour la question « Pourquoi avez-vous fait appel à une autre station ? », il aurait fallu différencier le cas où l'arboriculteur l'a fait parce que les programmes étaient plus pertinents en pêche-abricot, de celui où le producteur l'a fait car la station en question travaille sur des espèces différentes de celles de la SERFEL. De même, à la question « Comment connaissez-vous la SERFEL », beaucoup ont répondu qu'ils la connaissaient « depuis toujours » ; or cet item n'était pas proposé.

## C. Pour aller plus loin

➤ Questionnaires

Le panel d'arboriculteurs interrogés dans la présente étude était surtout localisés dans le Gard, les difficultés d'acquisition de bases de données ayant limité l'administration du questionnaire dans la Crau et les PO. Une étude similaire sur ces bassins de production pourrait amener des résultats statistiquement exploitables qui apporteraient des réponses plus précises au questionnement de la SERFEL. De même, la consultation d'arboriculteurs basés dans l'Hérault et l'Aude pourrait révéler des comportements et des attentes nouvelles.

Les réponses obtenues peuvent servir de base pour une étude centrée sur des thèmes plus précis (uniquement sur la communication par exemple). En effet, après réalisation de l'analyse, il est apparu que certaines questions n'étaient pas assez précises ou auraient dû être modifiées. Une étude permettant de compléter ces réponses par un nouveau tri croisé pourrait apporter plus de finesse au travail réalisé.

➤ Entretiens

Lors du déroulement du projet, il a été envisagé de rencontrer des experts de l'agrofourniture et de la mise en marché de fruits. Ces secteurs étant assez éloignés du travail de la SERFEL, il a été choisi de ne pas réaliser ces entretiens en priorité. Cependant, une vision de la filière pêche-abricot sous l'angle de la commercialisation des fruits pourrait donner de nouvelles pistes de développement d'activités pour la SERFEL.

➤ Communication de la station

La communication de la SERFEL semblant être un axe à développer, une proposition concrète de support de communication (plaquette, modèle de newsletter) ou un plan de restructuration du site pourraient être réalisés. Ce type de projet serait à proposer à un autre PEI ou à un bureau d'études.



## Références bibliographiques

[1] France Agri Mer, 2012. Les filières des fruits et légumes – Données 2011. Édition définitive automne 2012. FranceAgriMer, Paris, 88p. Disponible sur internet : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/19897/161255/file/chiffres+c1%C3%A9s+2011.pdf>

[2] Agreste, 2012. Exploitations arboricoles et vergers – Recensement agricole 2010. Édition définitive janvier 2012. *Agreste Primeur*, N°277. Agreste, Paris, 4p. Disponible sur internet : [http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_primeur277.pdf](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur277.pdf)

[3] AOP Abricots de France, 2012. Inventaire du verger Abricots – 2012. Édition définitive, 2012. AOP Abricots de France, Nîmes, 8p.

[4] AOP Pêches et Nectarines de France, 2012. Inventaire du verger Pêches et Nectarines – 2012. Édition définitive, 2012. AOP Pêches et Nectarines de France, Nîmes, 18p.

[5] Google. Guide de démarrage Google - Optimisation pour les moteurs de recherche. Disponible sur internet :

<http://static.googleusercontent.com/media/www.google.fr/fr/fr/intl/fr/webmasters/docs/search-engine-optimization-starter-guide-fr.pdf>

[6] Pelras J-C., 2013. Bio : les Pyrénées-Orientales premiers producteurs de France. *L'Indépendant*, 14 juin 2013. Disponible sur internet : <http://www.lindependant.fr/2013/06/14/bio-les-p-o-premiers-producteurs-de-france,1764316.php>

[7] Siriex L., 2011. *Les enquêtes quantitatives ad hoc par questionnaire*. Montpellier : UMR MOISA. Janvier 2011, 20p.



## Liste des annexes

<b>Annexe 1</b> : Entretien avec Gisèle AGNEL, Responsable administrative et comptable à la SERFEL.....	1
<b>Annexe 2</b> : Entretien avec Maïder ARREGUI, Responsable programmes Cerisier et Olivier à la SERFEL .....	3
<b>Annexe 3</b> : Entretien avec Philippe BLANC, Responsable programme Pêches à la SERFEL .....	6
<b>Annexe 4</b> : Entretien avec Laëtitia CUNY, Technicienne d'expérimentation à la SERFEL.....	8
<b>Annexe 5</b> : Entretien avec Valérie GALLIA, Responsable Programmes Protection Phytosanitaire et Agriculture Biologique à la SERFEL .....	11
<b>Annexe 6</b> : Entretien avec Christian PINET, Responsable du programme Abricot à la SERFEL .....	14
<b>Annexe 7</b> : Questionnaire administré aux arboriculteurs.....	17
<b>Annexe 8</b> : Questionnaire administré aux techniciens.....	20
<b>Annexe 9</b> : Grille d'entretien générale pour les entretiens avec les experts .....	22
<b>Annexe 10</b> : Optimiser le site de la SERFEL pour les moteurs de recherche.....	23
<b>Annexe 11</b> : Résultats bruts de l'enquête auprès des arboriculteurs.....	24
<b>Annexe 12</b> : Statistiques pour le traitement des questions croisées pour le questionnaire arboriculteurs .....	28
<b>Annexe 13</b> : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire destiné aux arboriculteurs .....	32
<b>Annexe 14</b> : Résultats bruts de l'enquête auprès des techniciens.....	37
<b>Annexe 15</b> : Statistiques pour le traitement des questions croisées pour le questionnaire techniciens .....	39
<b>Annexe 16</b> : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire techniciens.....	41
<b>Annexe 17</b> : Entretien avec <i>Arbo.</i> , producteur participant aux commissions de décision et d'orientation des projets de la SERFEL .....	44
<b>Annexe 18</b> : Entretien avec Nathalie BONNET, Domaine des Coteaux .....	46
<b>Annexe 19</b> : Entretien avec Sophie CHARMONT, CTIFL.....	48
<b>Annexe 20</b> : Entretien avec Christel CHEVRIER, Chambre d'Agriculture Régionale - SudExpé.....	51
<b>Annexe 21</b> : Entretien avec Pierre CROS VIGUIER, Pépinières Cros Viguiier .....	54
<b>Annexe 22</b> : Entretien avec Françoise DOSBA, GIS Fruits .....	57
<b>Annexe 23</b> : Entretien avec Marie-Laure ETEVE, COT International.....	59
<b>Annexe 24</b> : Entretien avec Pierre GAILLARD, Invénio.....	62
<b>Annexe 25</b> : Entretien avec Bertrand GASSIER et Christophe RIPOLLES, Château de Nages.....	67
<b>Annexe 26</b> : Entretien avec Jean HARZIG, Végétale.....	71
<b>Annexe 27</b> : Entretien avec Raphaël MARTINEZ, AOP Pêches et Abricots.....	77
<b>Annexe 28</b> : Entretien avec Daniel PLENET, INRA Avignon.....	82
<b>Annexe 29</b> : Entretien avec Synd., Représentant des arboriculteurs à la FNPF .....	87
<b>Annexe 30</b> : Diagramme de Gantt ; calendrier prévisionnel présenté au comité de cadrage.....	91
<b>Annexe 31</b> : Planning suivi.....	92
<b>Annexe 32</b> : Compte rendu de la réunion du 20/03/13 avec JL. Regnard .....	93
<b>Annexe 33</b> : Compte rendu de la réunion du 26/03/13 avec JL. Brial.....	97
<b>Annexe 34</b> : Compte rendu de la réunion tripartite du 29/03/13 .....	100
<b>Annexe 35</b> : Compte rendu de la réunion du 10/04/13 avec JL. Regnard .....	105
<b>Annexe 36</b> : Comité de cadrage (15/05/13) ; Cahier des charges.....	107
<b>Annexe 37</b> : Comité de cadrage (15/05/13) ; Note de cadrage .....	112
<b>Annexe 38</b> : Compte rendu du Comité de cadrage (15/05/13) .....	115



# **Annexe 1 : Entretien avec Gisèle AGNEL, Responsable administrative et comptable à la SERFEL**

## ***La communication, un axe d'amélioration à privilégier***

Dans votre enquête, il ne faut pas se limiter aux gens côtoyés par la SERFEL, il est même plus intéressant de rencontrer les gens qui ne travaillent pas avec cette structure et de maximiser les entretiens. Par ailleurs, la diffusion d'information n'est pas notre métier donc il existe un réel besoin de savoir comment réorienter notre communication. Par exemple, ils nous ne savons pas estimer le nombre de visites qu'il y a sur notre site internet. Une question se pose : comment toucher d'autres professionnels ? Comment la SERFEL peut-elle communiquer ses rapports ? De même, un axe de communication à privilégier semble être celui tournant autour des journées de formations proposées par la SERFEL. En effet, la profession n'est pas forcément au courant de leur existence.

## ***L'échéance de fin 2013 et le budget de la SERFEL : axes de réflexion***

Une échéance capitale arrive fin 2013 : la fin du contrat État-région qui permettait de percevoir des subventions de l'État et de la région sur une durée de 5 ans. Or, lorsqu'on regarde la composition du budget de la SERFEL on réalise que les subventions y ont une part de 60%, avec notamment le contrat de projet Etat-région comptant pour 44% du montant total. Donc l'équilibre financier de la SERFEL est basé sur ces contrats. Une nouvelle organisation est prévue pour ces contrats mais peu d'informations ont encore filtré. Ce nouveau système de financement, dont le montant des subventions sera certainement inférieur, ne serait pas à priori attribué de la même façon : on financerait des projets et non plus des programmes ; un programme étant plus général qu'un projet, un projet étant plutôt un axe (ex : sur l'innovation variétale). Il est donc possible que certaines actions soient écartées et qu'une spécification des stations se mette en place. Une remise en question est donc nécessaire. D'éventuelles informations ne seront pas fournies avant fin 2013 voire même au milieu de l'année 2014. Par expérience, je pense que le contrat de projet va disparaître dans tous les cas.

Le reste du budget : les derniers 40% proviennent de la vente des produits de la SERFEL, des prestations de services (avec les firmes phytosanitaires ou avec les OP), et des cotisations des OP. Ces cotisations représentent environ 3.7% du budget total. Cela reste très faible mais c'est nécessaire car historiquement c'est une partie de ce que demandait l'État avant de financer un programme. Cela permet de montrer un intérêt de la profession pour les actions menées par les stations. Mais il faut noter qu'un passage de la part des cotisations dans le budget de 3.7% à 6% serait une grande avancée.

## ***Axes à développer pour compenser une éventuelle perte de financement***

Plusieurs pôles ont été mis en place récemment, suite à cette échéance. Il existe ainsi désormais plusieurs activités annexes telles que les prestations de service, mais tout en essayant de préserver leur cœur de métier qui est l'expérimentation. Il y a une volonté d'équilibrer le budget sans substituer ces nouvelles activités à l'expérimentation. On a ainsi des formations de producteurs ou de techniciens, et des essais réalisés pour des firmes phytosanitaires. Cela se fait généralement sur une seule période de l'année, d'où une surcharge d'activités en mai-juin. Des actions éducatives sont également menées : un accueil d'enfants a lieu depuis 3 ou 4 ans à l'initiative du Conseil Général du Gard. Le but est de s'adresser aux enfants (partenariat avec les collègues du Gard, notamment les classes de 6<sup>ème</sup>) et de leur redonner envie de consommer des fruits, leur apprendre la saisonnalité, ce que sont les circuits courts, le développement durable, etc. Cette activité est amenée à augmenter dès que les bâtiments permettant l'accueil des enfants seront construits (accueil en extérieur pour le moment). Des projets d'accueil de grand public sont envisagés (cueillette sur un weekend, faire comprendre ce qu'est le métier d'agriculteur) mais les bâtiments ne sont pas encore là. Il y a également la possibilité de répondre à des appels à projets européens, mais cela nécessite une logistique impressionnante que n'a pas encore la SERFEL. La station reste pour le moment souvent partenaire de projets et non pas porteur de projet. Il ne faut pas oublier que la force des stations d'expérimentations aujourd'hui est leur indépendance, qui sera perdue si on bascule sur un système de projets. Selon moi, il est nécessaire de conserver cet aspect.

### ***Le cas de la collaboration avec d'autres stations***

SudExpé est censé aller dans ce sens-là pour que les centres aient plus de poids. Cela fait un an ou deux que la structure existe mais ça ne s'est pas révélé très probant. Il y a des concurrences, des problèmes de méfiance, les manières de travailler ne sont pas les mêmes. Dans les faits, cette structure n'est pas très concluante.

Sur le plan technique, il y a pas mal d'échanges entre les stations. Il y a moins de difficultés au niveau des techniciens qu'au niveau de l'administration des centres.

### ***Pour finir***

La force de la station d'expérimentation est sa réactivité, ils peuvent en jouer. Ce sont toujours les moyens qui posent problème. Je me vois souvent comme le frein aux ambitions de mes collègues.

## **Annexe 2 : Entretien avec Maïder ARREGUI, Responsable programmes Cerisier et Olivier à la SERFEL**

- ***Présentation de Mme ARREGUI***

Elle est salariée de la Chambre d'Agriculture et détachée à mi-temps à la SERFEL. Elle est conseillère agricole à la Chambre. Elle va chez des arboriculteurs et les aide à tailler, éclaircir, choisir les bonnes variétés à planter. Elle travaille aussi à la rédaction d'un bulletin d'avertissement phytosanitaire régional (le Sud Arbo). Pour la SERFEL, elle est responsable du programme d'expérimentation cerise, olive et de ce qui est agronomique (sols, nutrition, matière organique → sujets plus complexes).

- ***Sujet du PEI***

La SERFEL a vraiment besoin des informations qui vont découler de ce PEI car c'est une demande constante de la part des financeurs et c'est un sujet sur lequel ils ne savent pas répondre. Les gens vont avoir du mal à identifier que telle ou telle technique qu'ils utilisent viennent de la SERFEL. On lui dit qu'on a envisagé le cas de gens qui utilisent des techniques de la SERFEL via le biais d'un technicien sans le savoir, qui ne connaissent peut-être même pas son existence. Elle dit qu'on risque d'en trouver, même dans leur listing, qui concerne l'envoi des rapports Sud Arbo. Ces gens-là ne comprendront peut-être pas la question des cotisations, ne seront pas conscients que la SERFEL coûte de l'argent.

- ***Filière pêches***

C'est chroniquement une espèce qui se porte mal (marché européen très concurrentiel, moins appréciée par les consommateurs, aléas climatiques, marchés très fragiles, offre>demande). Elle est soumise au problème de la sensibilité au climat qu'il va faire dans le pays de destination : quand il ne fait pas beau, les gens n'achètent pas de pêche. C'est donc un problème structurel et conjoncturel. De plus, les coûts de production différents d'un pays à l'autre : une pêche espagnole coûte beaucoup moins cher à produire qu'une pêche française, d'où une concurrence difficile.

Ponctuellement il y a de bonnes années qui remettent les gens à flot (2012 par exemple).

- ***Filière abricots***

Elle tire son épingle du jeu depuis quelques années grâce à une création variétale qui permet d'obtenir des variétés régulières en production (gros problème en abricot). C'est une espèce très fragile vis-à-vis du climat. La variété phare du Gard est l'Orange Red qui produit 1 an sur 5, ce qui fragilise la filière. Aujourd'hui ça s'arrange car on a plus de variétés, qui sont plus fiables, plus « normales », qui ont des fruits répondant aux critères commerciaux en terme de présentation (un abricot doit être orange et un peu rouge) et qui sont bons. L'abricot plaît plus aux consommateurs. On a un report de plantation de la pêche vers l'abricot (report de la cerise et la vigne aussi). C'est une espèce très dynamique aujourd'hui mais inéluctablement on va en produire trop.

- ***Filière cerises***

Ca se passe très mal depuis 5 ans pour des raisons conjoncturelles qui ont duré. Les gens ont eu tendance à se détourner de la cerise. C'est dû à des raisons climatiques : de la pluie au mauvais moment. Les gens ont perdu beaucoup d'argent et se rabattent sur l'abricot (moins cher, moins risqué). Mais il n'y a pas de problème de marché, de surproduction ou de concurrence européenne (l'Espagne ne produit pas suffisamment de cerises pour concurrencer). Seule l'Allemagne produit de quoi alimenter son marché. De par sa fragilité, la cerise restera un marché très spéculatif. Dans le Gard, tout le monde a un peu de cerise car s'il ne pleut pas elle se vend bien, sinon on la laisse, mais les frais engendrés avant récolte sont peu importants.

En arboriculture c'est la taille mais surtout l'éclaircissage qui coûte cher (150 à 400h/ha). Pour l'abricot ce poste représente 1/3 du coût de production. Ce sont des frais engagés avant récolte et c'est très pénalisant s'il y a des aléas climatiques.

- **Projets de la SERFEL**

Elle pense qu'en termes de projets, ceux qui sont considérés comme les plus importants par les producteurs ne sont pas forcément ceux mis en avant par la SERFEL. Si les producteurs et la SERFEL devaient chacun faire un classement des projets par ordre d'importance, ces classements ne correspondraient probablement pas.

- Axe 1 : expérimentation en éco-phytopathologie – environnemental.

C'est un axe dicté par la société française par la crainte des pesticides. L'arboriculture est la filière qui a fait le plus de progrès dans ce domaine. Quand on traite sur un sujet donné, c'est qu'on ne peut pas faire autrement. Il y a une pression importante du fait que ce sont des produits frais, plus sensibles. Un fruit est consommé moins d'une semaine après sa cueillette. En cas de problème avec les résidus (soit par erreur, soit parce que naturellement il y en a du fait du traitement), cela effraye gens. C'est un sujet incontournable que les producteurs ne vont probablement pas mettre en avant par peur de perte de production (même s'ils trouvent ça normal de ne pas faire manger de résidus aux consommateurs). La conscience environnementale est d'autant plus forte que les producteurs sont jeunes mais il y a un frein technique qu'on n'arrive pas à dépasser. Des progrès ont été faits, mais ça n'est pas assez. Une expérimentation menée dans le Gard a réussi à réduire les traitements de 17%, ce qui est très peu. Il y a une limite technique atteinte.

Le raisonnement est de se dire que peut-être que le système de verger ne convient plus. Il faudrait changer plus globalement les choses. Peu de gens sont assez informés. Deux dossiers vont être développés sur abricots et sur pêches. Aujourd'hui, on a des vergers en gobelet (formes arrondies, arbres gros, épais) où l'on a du mal à atteindre le centre de l'arbre quand on traite. Parfois on est obligé de retraiter car il reste des problèmes

→ passer en haie fruitière (forme plus plate) ? Cela permettrait peut-être de traiter mieux et donc moins.

C'est l'axe de travail aujourd'hui.

De plus il va falloir travailler sur des porte-greffes plus vigoureux qui nécessiteront moins d'arrosage, moins d'engrais azoté. Cela donnerait des arbres moins touffus avec des fruits qui pourrissent moins l'environnement moins confiné et moins humide.

Eco-phyto 2018 a plutôt un côté marketing, affichage. Réduire de 50%, mais quoi ? Le nombre de traitements ? Le volume de traitement ?

Il faut faire comprendre aux pouvoirs publics qu'il y a des limites techniques. Certaines choses changeront, mais d'autres ne pourront pas. C'est un exercice imposé par les consommateurs. Il est tout à fait légitime mais moins bien accepté par les producteurs car il y a un gros problème de communication à ce sujet.

- Problème de l'agriculture « intensive »

C'est l'agriculture nécessaire pour atteindre un certain niveau de production et être rentable. Ça a fonctionné pour des recherches des années 50-60, où l'on a utilisé des engrais, et tout optimisé. C'était très performant techniquement. L'utilisation d'engrais chimiques était en général bien cadrée et bien faite. Ce n'est pas polluant dans la mesure où c'est bien fait. C'est la voie facile.

La voie bio est plus complexe : faire contribuer le sol à la nutrition des arbres. On s'attaque à un sujet très compliqué, incontrôlable. Il est très difficile de conseiller à ce sujet. On s'y est peu intéressé avant car la fertilisation chimique permettait de l'éviter. Les essais sont complexes et assez peu ambitieux car très compliqués. Cela n'intéresse pas forcément les producteurs car ce n'est pas une question pressante. La SERFEL se doit d'anticiper ce qui va se passer.

Ce sujet n'était pas du tout à « la mode », sauf chez les techniciens.

Le champ des possibles est énorme : semer sur le rang pour moins désherber, semer quelque chose dans l'inter rang qui apporterait de l'azote, engrais verts avant plantation (ou au cours de la vie du verger, entre rang), utiliser des mulchs sur le rang, travailler sur les composts....

Il y a peu de connaissances fondamentales sur ce sujet car il y a très peu de collaboration avec l'INRA, ce qui est dommageable. L'INRA s'intéresse plus à la génétique. Les axes de recherches ont changé. Mais aucun organisme n'a pris ce créneau. De plus les projets de la SERFEL sur ce sujet sont très récents. Il n'y a pas de données bibliographiques.



Les producteurs ont en général une vision à court terme (même si la plupart comprennent les grands enjeux d'aujourd'hui) : leurs préoccupations sont vraiment tournées sur le quotidien. Ils veulent être sûrs qu'ils vont pouvoir tout récolter, qu'au niveau phytosanitaire, ils auront tout ce qu'il leur faut pour protéger le verger (ex : drosophila). Pour l'abricot, en 2013, il y a eu une période de gel qui a fait geler les variétés précoces. Beaucoup d'anomalies florales sur des variétés qui n'y sont pas sujettes normalement. Les producteurs se tournent vers la SERFEL pour comprendre car L'INRA ne sait pas répondre. Il y a aussi les problèmes de nutrition du verger (verger dont la production diminue sans raison...). Les producteurs n'ont pas toujours de quoi se payer un salaire, donc leur inquiétude face au court terme est logique. C'est économiquement compliqué.

- ***Visibilité de la SERFEL***

Elle se fait principalement via la presse spécialisée (Vegetable, Fruits et Légumes, Arboriculture Fruitière) et la presse locale (Paysans du midi, Vaucluse agricole...).

Moyens de communication mis en œuvre par la SERFEL : question d'internet, idée de la newsletter... Ou faut-il s'en tenir à la presse spécialisée et à d'autres moyens de communication ? Il y a beaucoup de changements à ce sujet. Il y a une génération de jeunes agriculteurs qui utilisent plus internet. Il y a une démarche vers internet en général, la SERFEL les y pousse, il y a des logiciels en ligne qui aident les agriculteurs... Même les plus âgés pourront être intéressés par internet.

## **Annexe 3 : Entretien avec Philippe BLANC, Responsable programme Pêches à la SERFEL**

### *L'entretien suit globalement le déroulement du questionnaire.*

Conseil pour les entretiens: allez chez les producteurs à 2 ou 3, pas plus, au risque de les traumatiser et il faut beaucoup sourire.

Le questionnaire est globalement pertinent. Il faudra l'adapter en fonction du producteur : les questions sont parfois trop ouvertes, ou pas assez précises. Il faut se faire une idée du temps nécessaire pour y répondre.

- Cotisations

L'agriculteur ignore généralement quel pourcentage des cotisations qu'il verse à l'OP finance l'expérimentation, donc la SERFEL. De plus, une OP peut-être transrégionale. Ex : Gard et Drôme. Donc c'est très compliqué pour savoir ce qui va à la SEFRA ou à la SERFEL. L'agriculteur ne saura pas répondre.

- Agriculture biologique

Ce ne sont pas les ressortissants les plus fréquents de la SERFEL, il doit en exister 1 ou 2. Le Bio est compliqué et anecdotique. Dans le Gard, il peut en exister en abricots, mais aucun en pêches. Est-il pertinent de les inclure dans l'échantillon ? Sur la palette de producteurs, si 1/30 est en AB, ce sera déjà trop pour être représentatif ; mais c'est un résultat à analyser.

### *Quelle communication est faite, pour les JPO par exemple ?*

Les JPO sont annoncées sur le site web et dans presse agricole consacrée à l'arboriculture. Dès que le calendrier des dates est défini, il est envoyé à la presse nationale des fruits et légumes, et au CTIFL. La communication, c'est clairement un point à améliorer. Une newsletter ? Il faudrait qu'elle fonctionne avec les commissions techniques, qui n'ont pas réellement de pouvoir juridique ou administratif mais qui définissent le contenu des programmes. Ces CT sont composées de professionnels à qui on demande un minimum d'implication, c'est donc une liste de producteurs assez restrictive : 1 à 2 arboriculteurs représentant des OP et un service technique (interne ou externe). Donc oui, pourquoi pas une gazette, ou une newsletter. C'est aussi une question de temps de réalisation. Mais cela pourrait aider à associer un peu plus les agriculteurs à la SERFEL. Car une ou deux réunions par an, ce n'est pas suffisant. Une sorte de gazette agricole permettrait de les impliquer au quotidien dans le fonctionnement technique de la structure : les expérimentations. Afin qu'ils sachent d'où les résultats proviennent. Quelle forme serait adaptée ? Un blog peut-être. Et il faudrait prendre le temps, peut-être mobiliser un peu plus le personnel administratif dans ce but. Mais il ne faut pas se tromper : il ne faut pas que le producteur considère ça comme de l'information privilégiée car tous les cotisants reçoivent la même information. Les producteurs impliqués, eux, sont moins nombreux, ceux-là doivent continuer à être impliqués, et pas juste informés. C'est une nécessité de se moderniser en termes de communication.

C'est là l'importance du conseiller technique, qui constitue une source de diffusion indirecte des informations. D'où l'implication de M. BLANC dans le CETA des techniciens, regroupant tous les conseillers agricoles indépendants de l'agrofourriture, car cela représente le meilleur moyen de diffuser l'information au plus grand nombre.

La SERFEL a globalement des difficultés à diffuser l'information par manque de temps. Et il n'est pas possible de libérer du temps car la demande est trop importante, et le financement vient du nombre de projets réalisés. En effet, l'ancien financement de structure a laissé place à un financement d'actions, transformant la SERFEL en une « somme de projets ». Il y a donc une lourde charge de travail, et pas de temps à sacrifier pour la diffusion des résultats. De plus, l'expérimentation variétale est source d'inefficience : les producteurs demandent du relatif, une comparaison entre la variété X et la variété Y, il faut donc toutes les avoir.

Il y a une bonne coordination par le CTIFL, avec lequel des actions communes sont envisagées, afin que la SERFEL se consacre un peu moins aux variétés, en privilégiant la réduction des intrants ou l'optimisation de l'eau. Pour M. BLANC, l'échec c'est quand un producteur ne sait pas ce que réalise la SERFEL, en dehors des essais sur les variétés.

***Que pensez-vous du système de cotisations ?***

Il n'est pas légitime que certains producteurs ne participent pas financièrement à l'expérimentation et aient le même niveau d'information que les adhérents aux OP.

Les producteurs membres d'une OP cotisent nécessairement pour l'expérimentation. La question concerne ceux qui se « servent de la SERFEL », qui ne sont pas membres d'une OP, mais qui seraient d'accord pour cotiser. C'est pour ces personnes-là que la question sur la légitimité du financement de l'expérimentation par les cotisations professionnelles est importante. Les stations d'expérimentation cherchent toujours une solution à ce problème.

La SEFRA a mis en place un Pack Expérimentation, pour lequel les agriculteurs qui n'appartiennent pas à une OP peuvent cotiser. Mais bien trop souvent, le producteur l'associe à un service supplémentaire du type formation ou conseil agricole.

Le CEHM est confronté à un problème différent, car la section Pomme des OP ne collecte plus le financement des expérimentations. Un système de cotisations « volontaires » a donc été mis en place, les producteurs étant fortement incités à participer.

Certains producteurs vont peut-être répondre « Oui, je veux bien cotiser, mais comment ? ». Il est impossible de privatiser la diffusion des résultats, qui doit rester publique ; mais les cotisants doivent avoir plus que les autres. Lors d'un conseil d'administration, la mise en place d'un système avec cartes de membres a été proposée : un membre d'OP l'obtiendrait gratuitement, un producteur hors OP devrait payer une cotisation pour l'obtenir.

## **Annexe 4 : Entretien avec Laëtitia CUNY, Technicienne d'expérimentation à la SERFEL**

***Quel sont les projets phares de la SERFEL ? Comment les classeriez-vous ? Sont-ils en accord avec les attentes des agriculteurs ?***

Elle n'est en contact direct qu'avec les producteurs qui s'intéressent aux projets, ceux qui viennent à la SERFEL car elle n'a pas de rôle de conseil. C'est au niveau des journées portes ouvertes qu'ils drainent le maximum de personne pour choisir les nouvelles variétés. Il y a à peu près une nouvelle variété par créneau, ce qui n'est pas énorme.

Les nouveaux projets sont intéressants par rapport à l'actualité et à la réglementation mais les producteurs ne sont pas forcément intéressés. Certains seront intéressés, notamment pour les aspects Ecophyto2018 et limitation des intrants car ils connaissent l'intérêt de ces projets. Mais tout le monde n'est pas à ce niveau de travail. Elle pense que ça les intéressera lorsqu'ils seront au pied du mur.

***A quelle fréquence ont lieu les journées portes ouvertes ?***

Il y en a 3 fois par an. Ils regroupent par espèce, fin juin ils ont toutes les variétés de cerises, les pêches et les abricots précoces en juillet et il y en a une autre en septembre. Ils présentent les fruits conservés pour montrer les caractéristiques des variétés. Il ne faut pas montrer trop de variétés pour éviter le bourrage de crâne. En septembre, il y a un point sur les problèmes phytosanitaires et les premiers comptes rendus sur les essais phytosanitaires pour compléter l'information, car il y a moins de variétés en fin de saison. Cette année, ils s'associent avec le CTIFL pour la journée de septembre.

***On s'attend à avoir un classement des projets par les producteurs différents de celui des techniciens car ils semblent plutôt intéressés par des projets à court terme comme la lutte contre un ravageur donné. Mais on voudrait connaître leur degré d'implication sur les projets à plus long terme comme ceux ayant trait au plan Ecophyto2018.***

Les projets ponctuels correspondent à un travail de routine que la SERFEL effectue chaque année pour répondre aux demandes des producteurs. Leur degré d'implication sur les projets à long terme sera une information difficile à obtenir. La SERFEL organise des commissions techniques chaque année qui orientent chaque programme et auxquelles sont conviés des producteurs. Ils viennent plus ou moins nombreux et plus ou moins bavards. Parfois, ils ont une idée sur des sujets sur lesquels la SERFEL ne peut pas lancer d'expérimentation. Il y a aussi le problème dû au fait que c'est de l'expérimentation sur culture pérenne, qui dure donc longtemps et il faut pouvoir les terminer avant de lancer autre chose.

Au niveau des problèmes phytosanitaires, ils essaient de se tenir informés pour toutes les espèces car ils sont concernés eux aussi puisqu'ils sont producteurs. Ca consiste surtout à s'informer sur les interdictions de produits et les impasses techniques qui peuvent se créer. Ils essaient de répondre à ça par l'expérimentation ou par l'information.

C'est là que le fait de travailler avec des agents de la Chambre qui ont des contacts avec l'extérieur et qui travaillent avec le réseau Sud Arbo, (réseau où les techniciens se rencontrent pour s'informer), crée un niveau de connaissance intéressant. Ca permet de ne pas rester centrés sur nos propres soucis ou ceux de la Costière.

***En quoi consiste votre travail de technicienne au sein de la SERFEL ?***

Ca consiste à travailler en équipe avec tous les responsables de programme. Ils sont deux techniciens à plein temps, plus une technicienne en contrat de professionnalisation. Il faut qu'ils se répartissent les tâches d'expérimentation entre eux et les stagiaires qu'ils ont régulièrement.

Elle-même travaille plus sur le programme abricots, de la conception des protocoles à la rédaction des comptes rendus. Sur les autres espèces, elle participe plutôt en fonction des pics d'activité. Ce sont des fonctions très variées, elle va pouvoir présenter des parcelles aux obtenteurs de variétés, préparer les journées portes ouvertes, ...

L'expérimentation à la SERFEL repose sur une communication entre tous les membres de l'entreprise.

***Quel est votre avis sur la filière abricots ?***

Il y a un certain dynamisme, les gens sont demandeurs de variétés. Il y a une course à la variété chez les obtenteurs. Ce sont vraiment les questions qui reviennent, comment vont-ils remplir tous les créneaux, sur quel créneau doit-on partir : tardif ou précoce ?

***Il semblerait qu'il y ait une forte réorientation vers l'abricot, qu'en pensez-vous ?***

Les marchés risquent effectivement de se boucher si tout le monde part dans la même direction. Mais c'est quand même une espèce très sensible aux conditions annuelles, il faut faire en fonction de ce qu'ont fait les voisins comme l'Espagne car si tout le monde produit en même temps, il va y avoir un problème de vente.

***Comment orientez-vous les choix de variétés ?***

Elle-même n'oriente pas. Les éditeurs vont dans le sens de ce que leur demandent les producteurs, ou de ce qui part bien au niveau des plants. La SERFEL regarde l'intérêt que suscite telle ou telle variété. Elle oriente uniquement entre deux variétés du même créneau pour dire que l'une d'elle sera plus facile à conduire. Elle essaie d'être le plus neutre possible car le comportement qu'une variété va avoir dans les parcelles de la SERFEL ne sera pas forcément le même ailleurs. Elle conforte son avis avec les résultats des autres stations d'expérimentation comme le CTIFL, grâce à leur travail en réseau.

***Est-ce que vous proposez des variétés en fonction du bassin de production ou de la description qu'on vous fait de la parcelle ?***

Ils présentent les variétés pour lesquelles ils ont un minimum de recul. Les producteurs veulent souvent qu'on leur parle de variétés sur lesquelles ils n'ont pas encore fait d'essais, ils ne peuvent donc que leur dire ce qu'ils ont entendu dire d'elles. Ils montrent ce qui se comporte bien ici dans la région et dans les parcelles de la SERFEL.

***Etes-vous capable d'estimer le comportement d'une variété dans une autre région ?***

Non, c'est pour ça que la SERFEL fonctionne en réseau avec les autres stations. Chaque variété va être greffée sur des portes greffes qui correspondent aux sols de la région, la Centrex va demander des portes greffes différents de ceux de la SERFEL. Ils ne peuvent pas extrapoler car c'est trop risqué. Le réseau a pour rôle de pouvoir répondre pour l'ensemble du bassin de production.

***Que pensez-vous du fonctionnement de ce réseau ?***

Elle le vit plus au niveau de l'abricot. Le doublon le plus proche est le CTIFL. Elle trouve l'information qu'ils peuvent obtenir via les autres stations intéressante d'un point de vue technique, ça permet de répartir le travail car il y a beaucoup de variétés sur lesquelles travailler. Chacun va préférer un certain type de variété, ça va faire passer l'expérimentation au niveau 2, les variétés qui sont déjà reconnues comme adaptées et intéressantes pour les producteurs. Chaque station choisit un peu sa variété. Il y a une part de travail qui est un peu doublée mais on n'en tire pas toujours les mêmes conclusions.

En abricot, le réseau est géré par le CTIFL. Ils vont bientôt avoir une plateforme de travail collaboratif où chacun pourra mettre de l'information de façon directe. Ça va aussi permettre à tout le monde de formaliser les choses de la même manière.

***Y a-t-il une communication importante entre les stations ?***

Il y a une transparence totale pour l'expérimentation variétale, tous les résultats sont donnés. Sur le reste, tout le monde a accès aux comptes rendus sur les modes de conduite ou autres sujets. Là c'est un peu à chacun de s'intéresser. Ils participent également aux commissions techniques des autres stations, ils sont donc censés connaître le programme complet des autres stations. Cela permet aussi d'adapter leurs orientations, le financement public étant très limité.

Pour certains sujets, il est intéressant d'avancer en même temps parce qu'ils peuvent répondre plus vite, notamment pour les variétés car cela permet de rencontrer plus de conditions climatiques en une année.

***Quelle est la durée d'un projet sur une variété ? Avant de pouvoir conseiller telle ou telle variété ?***

En abricot, la première récolte a lieu en 3<sup>ème</sup> feuille, c'est là qu'ils commencent à en parler car ils voient trois fruits. On regarde bien la variété pendant 4 ans. C'est à la 7<sup>ème</sup> feuille qu'on a vraiment les informations.

Tous les producteurs ne plantent pas avant que les variétés soient passées par les niveaux d'expérimentation car c'est quand même risqué. Il existe des primes à la plantation si les variétés sont bien passées par le niveau 1 d'expérimentation variétale, mais elles ne seront pas renouvelées.

Ils font des essais sur un mode de conduite, sur l'irrigation et ils choisissent une variété assez récente pour la mettre dans cette situation-là. Ils testent de nouveaux modes d'irrigation, des nouvelles techniques d'éclaircissage...

Il y a également des questions sur les modes de mise en place de verger qui sont à plus long terme, ils essaient d'optimiser pour que les producteurs ne fassent pas d'erreurs chez eux.

Elle est aussi responsable des formations aux agriculteurs. Cela fait plusieurs années qu'ils proposent la taille de l'abricotier et les spécificités variétales. Quand les gens viennent, ils apprennent à former leurs arbres et à les tailler. La question des variétés est toujours très présente, même s'il y a des journées portes ouvertes, ils reviennent en hiver pour s'informer. Ils apprennent la conduite d'un verger, en particulier pour les néo-producteurs d'abricotiers.

***A quelle fréquence proposez-vous ces formations ? Vers qui sont-elles tournées ?***

Pour l'instant, elles sont orientées vers les agriculteurs. Ils s'appuient sur la Chambre d'Agriculture car ils ne sont pas un organisme de formation. Comme une grosse partie du personnel d'arboriculture de la Chambre travaille à la SERFEL, cela constitue les formations arboricoles de la Chambre. Ils proposent des sessions en janvier en général. Il y a des formations théoriques où ils vont sur le terrain mais ils ne pratiquent pas, et il y en a d'autres orientées vers les salariés d'exploitation. Ces formations sont réalisées à une fréquence de 2-3 par an.

Il faudrait peut-être développer l'aspect de ces formations dans le questionnaire.

La formation constitue un cadre particulier, et utilise un financement particulier. Les producteurs savent qu'ils ont des droits à la formation, qu'ils utilisent.

***Pensez-vous que ce soit un axe à développer au sein de la SERFEL ?***

Ils sont limités par le temps en termes de développement. Ça demande un investissement important alors qu'ils ont un nombre de personnes assez constant. L'investissement a surtout été important au cours de la première année mais ça va mieux maintenant. Il faut garder au moins le rythme actuel. Il faut également s'adapter aux réponses qu'ils ont car ils ont déjà proposé des sessions qui n'intéressent personne, pour les producteurs de pêches par exemple ils n'ont pas de retour.

***Comment informez-vous les producteurs de ces formations ?***

C'est signalé sur le site de la SERFEL et comme c'est la Chambre d'Agriculture l'organisme de formation, c'est eux qui se chargent de la diffusion. Il y a la contrainte qu'il faut donner les programmes de formations pour l'automne et l'hiver prochains à la fin du mois de mai. C'est pour cela qu'ils vont tenter de proposer les mêmes types de formation aux mêmes périodes de l'année. Les producteurs ont un questionnaire à remplir quand ils viennent en formation, la SERFEL sait donc qu'ils préfèrent avoir la formation en automne.

***Combien de personnes sont touchées par ces formations ?***

La première année, ils avaient utilisé les listings de la Chambre d'Agriculture et ils avaient envoyé 300 courriers, ce qui leur a permis de remplir deux sessions d'une dizaine de personnes chacune. Ils n'ont pas toujours les mails des producteurs. Ils s'autolimitent un peu dans leur travail avec des techniciens d'OP qui proposent eux-mêmes des formations à leurs producteurs. Il y a beaucoup de gens faciles d'accès car ils se font conseiller par des techniciens de la chambre qui leur parlent directement des formations.

***Est-ce que vous ne rentrez pas en compétition avec les techniciens d'OP ?***

Oui, il y a de la concurrence. Mais les techniciens d'OP vont cibler les producteurs qu'ils ont en charge. Il y a également des centres de formation comme le CFPPA. La formation constitue une des pistes de diversification de la SERFEL, c'est une activité un peu à la marge qui peut être intéressante vis-à-vis de la visibilité et pour compléter les baisses de financement sur l'expérimentation pure.

## **Annexe 5 : Entretien avec Valérie GALLIA, Responsable Programmes Protection Phytosanitaire et Agriculture Biologique à la SERFEL**

Mme GALLIA travaille à la Chambre d'Agriculture du Gard (CA30), et plus spécifiquement sur les programmes de protection phytosanitaire et AB. Historiquement, ces domaines étaient assez séparés, mais depuis 10 ans, un rapprochement est en cours afin de se diriger vers une agriculture durable et un moindre impact des intrants phytosanitaires. Dans ces domaines, l'expérimentation peut être très factorielle : tel produit ou telle stratégie lutte efficacement ou non ; ou mettre en jeu une combinaison de choses pour arriver à obtenir de meilleurs résultats ou une moindre utilisation d'intrants. Le gros du travail s'effectue en réseau avec les autres stations, le CTIFL ou l'INRA. A la Chambre d'Agriculture, son travail est un peu plus orienté sur l'aspect phytosanitaire, et elle est animatrice dans le domaine des fruits à noyau SudArbo. Ce dernier constitue l'un des canaux de diffusion de l'information, notamment via les bulletins de santé du végétal : un état des lieux des pressions phytosanitaires et des conseils à donner aux producteurs de fruits à noyau. Une petite partie de son travail est consacrée au Bio, car c'est un mode de culture difficile des espèces à noyau, qui ne donne pas de grands résultats en terme de production. A la SERFEL, elle travaille sur toutes les espèces, en protection phytosanitaire et Bio.

### ***Pourquoi le Bio est-il si difficile en arboriculture ?***

Dans la filière abricot, c'est possible mais difficile à cause d'un verrou important : une maladie qui s'attaque à la fleur et rend toute production impossible. Les autres difficultés sont plutôt gérables.

Dans la filière pêche, plusieurs verrous se cumulent et rendent la pêche Bio extrêmement délicate à conduire. Selon elle, pour être viable, il faut absolument faire de la vente directe en Bio. Or les producteurs du LR sont plutôt tournés vers les grosses productions. La pêche Bio peut-elle être une solution à la mévente en conditionnel ? Non. Se spécialiser dans la pêche Bio n'est pas réaliste. Les techniciens et producteurs sont convaincus que l'avenir, c'est le raisonnement des intrants, mais sans le clivage Bio/Conventionnel. Tout le monde ne mangera pas des pêches Bio demain.

Travailler les solutions Bio pour nourrir la conduite conventionnelle, c'est une bonne chose. Historiquement, la SERFEL suit un axe de comparaisons technico-économiques, ce qui est parfois mal vécu par les collaborateurs Bio puristes, qui considèrent que le Bio est une philosophie et qu'il est impensable de rapporter ça à l'argent. Mais les producteurs ne peuvent survivre sans une certaine rentabilité. Dans cette optique, la SERFEL a répondu à certaines de leurs interrogations sur le Bio : en abricot, de nouvelles expérimentations sont lancées sur des variétés prometteuses mais cela prendra 10 à 15 ans ; en pêche, il s'agit de trouver les variétés qui se prêtent le mieux à l'AB, c'est-à-dire réaliser une adaptation variétale à la conduite en Bio. Par rapport au Bio, la SERFEL se consacre plutôt à des essais stricts : tel produit Bio permet-il de lutter contre telle maladie ? Mais ces essais sont souvent conduits sur des arbres cultivés en conventionnel. Cela pose problème. Très récemment, il y a eu des possibilités d'effectuer ces essais sur des arbres Bio, à cause de la demande des producteurs en AB.

### ***Les producteurs en Bio sont-ils nombreux ?***

Non, ils sont peu en AB. Initialement, la demande d'expérimentation en Bio ne venait pas des producteurs, certains refusaient même que la SERFEL y consacre une partie de son temps et de son budget. Aujourd'hui, les arboriculteurs sont plus ouverts : l'affrontement est moins présent car les techniques sont « interchangeables », ce qui est plutôt constructif.

En abricot, sur les 4 ou 5 dernières années, il y a eu pas mal de conversions, avec des réussites variables. Une des grosses difficultés est que les distributeurs et consommateurs ne sont pas encore adaptés au bio. L'abricot Bio est donc difficile à produire, et difficile à vendre.

Dans l'absolu, le Bio devrait rester un monde à part, servant à faire avancer la conduite conventionnelle, mais ne serait pas l'avenir de l'arboriculture. Dans les PO, les producteurs Bio sont plus nombreux.

La SERFEL ne travaille sur les sujets Bio que dans le cadre strict de la légalité, ce qui n'est pas le cas chez tous les producteurs. Cette légalité passe par deux filtres :

- Au niveau européen, il existe une liste de matières actives autorisées
- Au niveau Français, il existe une liste de produits commerciaux homologués sur telle espèce contre telle maladie ou tel ravageur.

Toutes les matières actives autorisées en Europe ne le sont pas nécessairement en France. Les agriculteurs ne prennent pas en compte les deux filtres : soit le produit n'est pas homologué, soit il n'est pas utilisé sur la bonne espèce. La SERFEL s'interdit l'illégalité et prend en compte la superposition des deux filtres, plus stricte. Les producteurs Bio peuvent donc reprocher aux essais menés par la structure de ne pas être représentatifs de ce qu'ils font eux.

Globalement, le fonctionnement du Bio est compliqué, empirique : les producteurs font eux-mêmes certains essais, sans témoins, qu'il n'est donc pas possible d'interpréter.

Donc si un producteur Bio a des réclamations à faire, il faut les considérer avec prudence. Ex : la SERFEL ne travaille pas sur des supports Bio. La SERFEL essaie, voudrait faire mieux et plus mais c'est impossible : la surface et la main d'œuvre dont elle dispose ne sont pas extensibles. Ex : la SERFEL n'en fait pas suffisamment. C'est un reproche normal, qui risque d'être commun à tous les types de producteurs.

### ***Qu'en est-il de la protection phytosanitaire en expérimentation ?***

Historiquement, c'était un thème important car dans le cadre du fonctionnement en tant que Service Public, l'idée était de répondre aux demandes des producteurs au sein du Conseil d'Administration et des Commissions Techniques. Malheureusement, le financement public de ce thème a tendance à diminuer, et est largement compensé, voire supplanté, par les demandes privées des firmes phytosanitaires.

Il peut s'agir d'essais privés d'homologation avec confidentialité de la prestation de service, pour lesquels la SERFEL possède un agrément BPE (bonnes pratiques d'expérimentation). Dans ce cas, la SERFEL est en concurrence directe avec les prestataires phytosanitaires. Les firmes apprécient généralement de travailler avec les stations d'expérimentation car elles pourraient plus tard conseiller leur produit aux producteurs. En retour, les stations d'expérimentation sont informées sur les nouveaux produits du marché. Tout le monde y gagne. Mais cela ne représente pas grand-chose en termes de volume : 2 à 4 essais par an.

Il peut aussi s'agir d'expérimentation type CASDAR ou Ecophyto : ce sont généralement des essais sur 6 ans, dont les producteurs ne sont pas très demandeurs, mais dont les sujets et le financement sont intéressants. Il est possible que les arboriculteurs reprochent à la SERFEL de s'intéresser au Bio ou à Ecophyto plutôt qu'à certaines maladies qui les concernent bien plus.

### ***Dans le cas de contrats privés, qu'en est-il de la confidentialité des résultats ?***

Dans ce type de contrats, les résultats sont donnés à la firme, qui ne peut s'en servir sans l'accord préalable de la SERFEL. Ceci est très important notamment pour des prestations sur des produits déjà homologués ; la décision de confidentialité est prise entre la firme et la SERFEL. Dans tous les cas, si l'essai n'est pas concluant, la SERFEL garde le droit de le dire. C'est d'ailleurs un problème en Bio, et en protection phytosanitaire. La marge d'intox pour les produits phytosanitaires est faible, du fait d'une lourde réglementation, mais ce n'est pas le cas pour les engrais par exemple, où il y a possibilité de tricher. La confidentialité peut alors être refusée pour des raisons d'éthique. Le rôle de la SERFEL est de faire avancer les connaissances avant tout, contrairement aux prestataires de services phytosanitaires. De ce point de vue, les producteurs font confiance à la SERFEL et à la Chambre d'Agriculture.

### ***Comment s'effectue le choix des produits à tester ?***

Souvent, les produits ont déjà été travaillés dans le cadre de leur homologation. On expérimente d'abord sur petite parcelle, en conditions peu représentatives, puis les résultats d'autres stations et du CTIFL sont mis en commun. Un an avant l'homologation, les firmes peuvent conduire des expérimentations chez les producteurs, elles confient donc une partie de leurs essais à la SERFEL afin de valider ce qui a été observé auparavant. Parfois, la SERFEL peut sous-traiter pour effectuer les observations. C'est une collaboration qui vise à encadrer le producteur, qui engendre de risques et lui permet d'être plus tranquille sur la valeur du produit.



***Quelle est la réactivité de la SERFEL par rapport à des sujets d'actualité dans le domaine de la protection phytosanitaire?***

Le niveau de station régionale de la SERFEL lui confère des avantages : une grande liberté et une grande capacité de réaction. Ex : Il y a 10 ans, la bactériose a explosé sur le pêcher. Il n'était pas possible de ne rien faire. Il n'y a pas eu besoin de demander des autorisations pour lancer les programmes d'étude, contrairement au CTIFL. Ex : Lors de l'arrivée de *Drosophila suzukii*, des tentatives de piégeage ont été mises en place dès la 1<sup>ère</sup> année, ainsi qu'une certaine vigilance par rapport aux nouveaux symptômes rapportés par les agriculteurs.

Globalement, si l'on a le sentiment qu'il y a quelque chose à explorer, on peut le tenter. Néanmoins les moyens employés ne seront pas les mêmes que pour un programme validé et certifié.

En matière de réactivité, il faut noter que les expérimentations peuvent ne pas être achevées, certains programmes peuvent être abandonnés pour d'autres, plus intéressants. Il ne devrait pas y avoir de reproches sur notre réactivité. Et si c'est le cas, ce sera dû au manque de main d'œuvre. Certains producteurs ne mesurent pas à quel point beaucoup de choses sont faites avec peu de moyens. Dans le cadre général du service public, les principaux programmes sont le Monilia sur abricotier en AB/Conventionnel, les maladies de conservation du pêcher et la mouche du cerisier. D'autres programmes existent, en collaboration avec des firmes phytosanitaires.

Les méthodes alternatives sur pêches et abricots ne sont pas faciles à tester car on ne dispose que de très peu de références fondamentales. Ce sont des espèces très peu travaillées par l'INRA ou le CNRS, il n'existe donc pas de modèles de prévision, ni de connaissances sur les mécanismes de stimulation des défenses. L'INRA fait de la recherche fondamentale, mais pas assez dans ce qui intéresse la SERFEL, soit à cause de la difficulté soit par manque de financement. La SERFEL, et les producteurs, sont très en demande d'informations fondamentales.

***Les producteurs sont-ils conscients, et acceptent-ils la longueur des expérimentations ?***

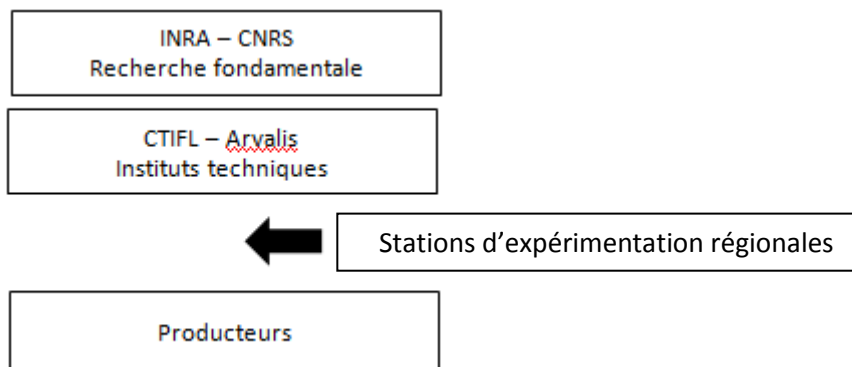
Oui, les producteurs en sont bien conscients. Les reproches à ce sujet viendraient plus des financeurs tels que le Conseil Général. Il y aurait aussi certainement un reproche collectif, quant à certains sujets difficiles, auxquels on ne trouve pas de solution. Ex : les maladies de conservation du pêcher : toutes les stratégies sont testées, mais en conditions difficiles, malgré les tentatives, il n'y a aucun résultat. Les programmes phytosanitaires ne peuvent pas tout résoudre.

## Annexe 6 : Entretien avec Christian PINET, Responsable du programme Abricot à la SERFEL

*S'il fallait définir les grands thèmes abordés par la SERFEL, quels seraient-ils ?*

Par espèce travaillée : pêche, abricot, cerise, olive.

Revenons sur la création des stations d'expérimentation.



Ce schéma était valable jusqu'aux années 1970 : il existait un fossé énorme entre les producteurs d'informations et les pourvoyeurs d'informations tels que les Chambres d'Agriculture, il n'y avait pas d'accès direct. Les horizons de travail de ces structures sont différents : la recherche fondamentale voit sur le moyen et long terme, tandis que les producteurs voient sur le court terme. C'est alors que certains visionnaires comme Henri BOIS, premier président de la SERFEL, ont incité à créer ce maillon intermédiaire : les stations d'expérimentations. Leur spécificité n'est pas de singer la recherche de l'INRA ou le développement agricole de la Chambre d'Agriculture. C'est d'être à la fois au cœur de ce qui se fait dans instituts de recherche, de le reprendre dans des programmes d'expérimentation mais aussi de savoir communiquer auprès des ressortissants que sont les arboriculteurs. Il ne s'agit pas de publier des articles scientifiques dans la presse scientifique. Les résultats n'ont de valeur que s'ils sont applicables. La SERFEL répond aux préoccupations des professionnels, elle n'a pas vocation à s'engager dans des programmes trop « futuristes ». Elle doit être à l'écoute des préoccupations qui émanent de la base. Ex : Valérie GALLIA est au cœur d'un domaine très actif : en permanence en réaction car il faut répondre aux préoccupations à court terme : « si ça arrive demain, que fait-on ? » En parallèle, l'INRA engage aussi des projets, mais à plus long terme. La SERFEL, et les stations d'expérimentation en règle générale, doivent être complémentaires de l'INRA. La recherche va mettre en place les conditions pour que le problème soit résolu de manière globale à moyen ou long terme ; la SERFEL a un rôle d'urgence. Elle doit être partenaire des projets intégrant l'ensemble du schéma. Ex : les projets CASDAR, qui intègrent la filière dans son ensemble.

De fait, pour répondre aux préoccupations des professionnels, le thème principal est le matériel végétal, c'est-à-dire les variétés, dont les arboriculteurs sont friands.

***Mais la variété ne fait pas tout..***

C'est exact, mais on ne peut pas s'abstenir de travailler sur les variétés : c'est notre rôle de faire le tri dans les variétés proposées et de favoriser les choix du producteur, tout en sachant que des améliorations sont à conduire. L'innovation est la source de développement des marchés futurs. Ex : les abricots rouges, cultivés actuellement, vont créer une demande. Il faut à la fois répondre à des besoins d'innovation et améliorer l'existant. On peut faire une analogie avec le domaine de l'automobile : il existe des innovations moins porteuses mais importantes (freins) ; et des innovations qui sont du domaine du marketing (phares à LED). Pour les fruits, c'est la même chose : la couleur du fruit, c'est une question de marketing ; la tenue du fruit ou ses qualités gustatives, ce sont des améliorations fondamentales de base qui améliorent la rentabilité de la culture sans que le consommateur en ait conscience.

La SERFEL peut arriver à faire passer un certain nombre de messages techniques importants si les arboriculteurs s'informent. L'avantage pour eux, c'est que la SERFEL est objective et n'est soumise à aucun lobby, ce qui lui confère une certaine aura auprès des producteurs.

Un classement des thèmes par importance serait le suivant : 1 matériel végétal ; 2 itinéraires techniques (conduite basique, coûts de production, lutte contre les bio agresseurs) ; 3 Système de production (AB, production raisonnée, réduction des intrants, préservation de l'environnement).

Pour ce dernier thème, ce sont des considérations plus sociétales, des demandes qui n'émanent pas de la base, mais de la société et qui sont généralement imposées par les Pouvoirs Publics. Les producteurs ne le demandent pas, mais ils y seront confrontés dans l'avenir : il faut donc les aider.

### ***Quelle est la place du Bio à la SERFEL ?***

Le Bio est apparu à la SERFEL en 2002, mais ce n'est pas pour autant que c'est une station « Bio ». Le Bio est considéré comme un système de production comme un autre, sans idéologie. L'analyse du Bio est effectuée comme si c'était un modèle économique annexe : via des comparaisons technico-économiques. L'objectif est de déterminer si un arboriculteur peut gagner sa vie avec le Bio.

### ***Donc il n'y a pas d'incitation à se convertir au Bio ?***

Il n'y a aucune incitation au Bio, seulement des comparaisons. L'intérêt majeur, c'est que le Bio met en jeu des techniques réutilisables en production classique. Il n'y a pas de cloisonnement, c'est-à-dire qu'on ne s'interdit pas de développer en production raisonnée des méthodes agréées en AB. Bio et conventionnel sont travaillés côte à côte. Il y a pas mal de parcelles en production Bio mais sans plus. Il y a une pression politique, comme le Département qui pousse et finance l'AB. Certains programmes sont développés à la demande du Conseil Général qui est propriétaire du terrain.

Il n'y a pas de demande en pêche Bio. En abricot un peu plus : c'est plus facile et il y a moins de bio agresseurs. Si la floraison se déroule correctement, il est possible de faire de l'abricot Bio sans trop de problèmes. En pêche, il existe un cortège de maladies et de ravageurs difficile à maîtriser. De plus, l'équilibre quant à la régulation des ravageurs par les auxiliaires est beaucoup plus long à trouver. Dans la Crau et les Costières, nos ressortissants prioritaires, ce sont souvent de grosses structures, travaillant pour l'expédition, et qui ne sont pas du tout en AB.

### ***Devons-nous donc interroger des producteurs Bio ?***

Oui, mais ils sont peu représentatifs de la filière.

### ***Comment sont choisis les projets menés par la SERFEL ?***

Avec l'INRA, il existe plusieurs grands programmes de recherche englobant plusieurs thèmes. Ex : la résistance des variétés aux maladies de quarantaine. Il y a eu un travail en amont, il faut alors tester les variétés, car elles peuvent être résistantes et impropres à la culture. C'est une participation de la SERFEL à l'élaboration d'une information complète.

### ***Toutes les nouvelles variétés sont-elles testées ?***

L'un des filtres est le test DHS (distinction, homogénéité, stabilité) et l'inscription au catalogue. A partir du moment où la variété passe ce filtre, elle entre dans le processus d'évaluation des nouvelles variétés. Il existe des travaux en collaboration avec l'INRA. Aujourd'hui, il y a de plus en plus d'appels d'offres type CASDAR (financés par des fonds du Comité Agricole fléchés vers le développement d'un certain nombre de sujets : expérimentation ou recherche) ou type Ecophyto. La SERFEL est partenaire de ces projets, les coordonnateurs étant du personnel de l'INRA : ils sont plus nombreux, ont des compétences pour monter un dossier, et des compétences sur le plan statistiques et sociologique (Ex : Analyses de Cycle de Vie). La SERFEL a plutôt la fibre « producteur », et conserve une certaine cohérence avec le terrain ; il faut que ses résultats soient utilisables.

### ***Les producteurs ne soumettent pas directement de projets, mais comment peuvent-ils intervenir dans le processus décisionnel de la SERFEL ?***

Chaque espèce possède une commission technique qui lui est dédiée, et plus précisément, une commission technique d'évaluation et d'orientation des programmes. Cette dernière est composée de personnes mandatées : représentants de producteurs et techniciens d'OP, chargés de donner leur avis sur les programmes en cours, et d'aider à orienter sur des sujets importants et non traités. Les membres de la commission appartiennent nécessairement à une OP et sont cotisants. On en revient au problème des cotisations, car mêmes des gens qui ne sont pas organisés économiquement peuvent être membres d'une association interprofessionnelle avec cotisation obligatoire, et dont une partie serait dédiée à l'expérimentation. C'est un système qui est en train de se mettre en place. Cependant, les membres d'OP sont aussi appréciés car ils possèdent des compétences techniques, communiquent beaucoup, et s'intéressent à l'aval de la filière. En effet, l'un des dangers qui nous guette, c'est d'oublier l'aval de la filière : la commercialisation et la consommation.

Lors de la commission, les gens s'expriment et font proposition de thèmes à travailler, qui seront traduits en projets d'expérimentation. En fonction du sujet, il peut y avoir plusieurs manières de le traiter. Ex : sur des sujets de fertilisation ou de phytosanitaire, les essais à mettre en place peuvent être très simples, ou nécessiter un dispositif statistique très lourd. C'est une des compétences de la SERFEL que de savoir vers quel type d'essai il faut aller.

Après la traduction des besoins en sujets d'expérimentation, il faut mettre en place l'essai et interpréter les résultats, afin de les convertir en informations techniques.

### ***Comment choisir si les orientations de projets diffèrent ?***

Ce n'est pas manichéen, il existe généralement de grandes lignes de fond qui vont dans la même direction. Là où les différends peuvent apparaître, c'est lorsqu'on se rapproche de considérations plus éthiques. Ex : un projet concernait l'éclaircissage chimique en abricot et pêche avec un produit dont la toxicité était avérée, le projet n'a donc pas été mis en place. La SERFEL a préféré travailler sur des techniques mécaniques visant à réduire le temps d'intervention dans les vergers. La tendance générale est à la réduction de produits chimiques, on ne va donc pas pousser à en introduire de nouveaux. Ensuite, des sujets d'actualité tels que *Drosophila suzukii* entraînent quasi nécessairement la mise en place de projets, car ils sont l'objet d'une très forte demande. La question ne se pose donc pas. La limite est aussi financière. Ex : les CETA nous sollicitent beaucoup, sont très dynamiques, et récemment de nombreux produits « miracles » à base d'algues sont sortis : la demande est très forte, mais la SERFEL n'a pas les moyens (personnel, temps) pour mener à bien ce type de projets. La limite est alors la capacité de la SERFEL à effectuer le travail. D'autant plus que dans l'équilibre financier de la station, il y a l'exigence de réaliser un certain nombre de prestations payantes pour autofinancer la structure. Ces dernières sont généralement des contrats privés avec des entreprises phytosanitaires (Syngenta, Bayer), qui constituent un accès privilégié à l'information et une source de rentabilité.

### ***Quel est le rôle du directeur technique ?***

M. PINET est Responsable du service Arboriculture à la Chambre d'Agriculture, et est « mis à disposition » pour la SERFEL. Dans le passé, il a également été Directeur technique et administratif de la SERFEL. En matière d'arboriculture pure, il est chargé de coordonner les activités au niveau de la Chambre et de la SERFEL, ce qui représente 8 techniciens ingénieurs. A la SERFEL, il coordonne l'ensemble des programmes et constitue une interface entre la direction, les employés et les organismes extérieurs tels que l'INRA ou le CTIFL. Il possède en outre beaucoup de relations avec les producteurs, les éditeurs de variétés et la Chambre Régionale. Son temps opérationnel est réduit (>30%), son poste de Responsable de la filière abricot étant peu à peu délégué à Mme CUNY. Il possède également un rôle de « veille intellectuelle » dans le développement de nouveaux programmes ou de plans de communication.

# Annexe 7 : Questionnaire administré aux arboriculteurs

## QUESTIONNAIRE POUR LES ARBORICULTEURS

### INTRODUCTION

Nous sommes des étudiants de Montpellier Supagro mandatés par la SERFEL afin de réaliser une enquête de satisfaction sur les stations d'expérimentations de la filière pêche-abricot.

Ce questionnaire a pour objectif de connaître l'avis des arboriculteurs quant aux activités des stations d'expérimentation, et en particulier de la SERFEL (Station d'expérimentation Fruits à noyaux de la façade méditerranéenne).

En effet, la SERFEL cherche à connaître le degré de satisfaction des acteurs de la filière pêche-abricot afin de pouvoir mettre en place des projets qui répondent le mieux possible aux attentes de cette filière. Votre avis est donc essentiel à leur démarche.

Nous vous remercions de consacrer un peu de votre temps (pas plus de 30min) au remplissage de ce questionnaire.

Ce questionnaire concerne uniquement les producteurs de pêches et/ou d'abricots.

Merci de remplir ce questionnaire avant le .... et de le retourner à cette adresse.....

Les réponses seront traitées de manière anonyme et confidentielle.

Si vous souhaitez recevoir les conclusions de cette enquête, veuillez indiquer vos coordonnées :

### PARTIE 1 : IDENTIFICATION

1. Vous êtes :
  - Une femme
  - Un homme
2. Age : ...
3. Taille de l'exploitation (en hectares) : ...
  - Superficie en pêchers : ...
  - Superficie en abricotiers : ...
  - Autres : ...
4. Production(s) de l'exploitation :
  - Abricot (tonnage) : ...
  - Pêche (tonnage) : ...
  - Autres : ...
5. Ville : ...
6. Statut de l'exploitation :
  - GAEC
  - Exploitant individuel
  - EARL
  - Société
  - Autre forme juridique : ...
7. L'exploitation est-elle en agriculture biologique ou en phase de conversion en AB ?
  - Oui (nombre d'ha)

- En phase de conversion (nombre d'ha)
- Non

8. Etes-vous membre d'une OP/AOP ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle ? : ...

9. Actuellement, cotisez-vous d'une manière ou d'une autre pour une station d'expérimentation?

- Oui, pour la SERFEL
- Oui, pour une autre station d'expérimentation
- Oui, mais ne sait pas s'il s'agit de la SERFEL
- Non
- Ne sait pas

### PARTIE 2 : VISIBILITE / CONNAISSANCE DE LA SERFEL

10. Avez-vous déjà entendu parler de la SERFEL ?

- Oui
- Non

# Si non, répondre aux questions 25 à 32.

11. Si oui, dans quel contexte ?

- En procédant à la recherche de références techniques et/ou économiques
- Par le bouche à oreille
- A l'occasion d'une manifestation de la SERFEL

Si oui, laquelle ? (article de presse, vidéo sur internet, journée portes-ouvertes...) : ...

12. Avez-vous des contacts, directs ou indirects, avec la SERFEL ?

- Oui # Passer à la question 14.
- Non

13. Si non, pourquoi ne pas être rentré en contact avec la SERFEL ? # Passer à la partie 4.

- Pas de besoins spécifiques
- Mauvais à priori sur cette structure (Lesquels ? : ...)
- Les études ne sont pas adaptées à mon domaine de production
- Elle renseigne principalement les techniciens, et non les arboriculteurs
- Autre : ....

14. Si oui, de quelle nature a été votre contact avec cette structure :

- A bénéficié directement des résultats d'expérimentations de la SERFEL : # Cochez la réponse correspondante.
  - Par des JPO.
  - En contactant individuellement/directement la SERFEL
  - Via la publication de résultats de la SERFEL (plaquettes sur un résultat d'essai ou articles écrits par les experts de la SERFEL)
  - Autre : ...
- A bénéficié indirectement des résultats d'études de la SERFEL
  - a. Via les conseils d'un technicien
  - b. Via les conseils d'un autre arboriculteur
  - c. Via la presse agricole ou régionale
  - d. Autre : ...

- A bénéficié d'un programme annexe de la SERFEL
  - Action de formation
  - Conseil agricole

Le conseil a-t-il été mis en application ?

# Préciser s'ils en ont juste eu connaissance ou s'ils ont utilisé ces informations.

### PARTIE 3 : UTILITE DE LA SERFEL

15. En entrant en contact avec la SERFEL, vous avez jugé cette structure :

- Très utile
- Utile
- Peu utile
- Pas du tout utile
- NSP

16. Globalement êtes-vous satisfait de vos relations avec cette structure ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- NSP

17. Pensez-vous que les projets de la SERFEL correspondent aux besoins de la filière pêche/abricot ?

- Oui
- Non
- NSP

Si non, lesquels et dans quelle mesure ? : ....

18. Dans le contexte socio-économique actuel, les travaux de la SERFEL vous ont-ils paru :

- Très utiles
- Utiles
- Peu utiles
- Pas du tout utiles
- NSP

Pouvez-vous préciser votre réponse ? : ....

19. Comment jugez-vous les retombées environnementales liées à votre contact avec la SERFEL :

- Très satisfaisantes
- Satisfaisantes
- Peu satisfaisantes
- Pas du tout satisfaisantes
- Je n'ai pas consulté la Serfel à ce propos
- NSP

20. Pourriez-vous dire que la SERFEL met en œuvre des programmes originaux ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

21. Faites-vous partie des commissions techniques de décision et d'orientation des programmes de la SERFEL ?

- Oui
- Non

22. Les besoins des producteurs de la filière sont-ils entendus par la SERFEL ?

- Oui
- Non
- NSP

Si non, pourquoi ? : ....

23. La SERFEL répond-elle à ces besoins ?

- Oui
- Non
- NSP

Si non, pourquoi ? : ....

24. Avez-vous des réclamations à faire à la SERFEL ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ? : .....

### PARTIE 4 : LA SERFEL ET LES AUTRES STATIONS D'EXPERIMENTATION

25. Trouvez-vous légitime qu'une partie des cotisations professionnelles soient versées à des stations d'expérimentation comme la SERFEL ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? : ....

26. Si vous n'êtes pas cotisant, accepteriez-vous de cotiser pour l'expérimentation ?

- Oui
- Non

Si oui, par quel biais ? : ....

27. Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la SERFEL ?

- Oui # Passer à la question 30
- Non, seulement avec la SERFEL # Passer à la question 29
- Non, avec aucune # Passer à la question 28

28. Si non, pourquoi ? # Passer à la partie 5 sauf si vous ne connaissiez pas la SERFEL auparavant (auquel cas le questionnaire est terminé)

- Pas de besoins spécifiques
- Information technique issue de tierces personnes :
  - Technicien de développement
  - Technico-commercial de firme d'agrofourmiture
- A priori défavorable sur les structures d'expérimentation

Si oui, lesquels ? : ....

- Structure dont les travaux ne sont pas adaptés aux questionnements de la production
- Autre raison : ....

29. Pourquoi avoir fait appel à la SERFEL plutôt qu'à une autre station ?

- Proximité géographique
- Meilleur contact humain
- Meilleure réputation
- Programmes plus pertinents
- Autre : .... # Passer à la partie 5.

30. A quelle structure avez-vous fait appel ? ....

31. Pourquoi avoir fait appel à cette structure-là ?

- Proximité géographique
- Contact humain
- Bonne réputation
- Programmes pertinents
- Autre : ....

32. De quelle nature a été votre contact avec cette structure ? (a bénéficié d'un projet de la structure, contact indirect, ...) # Passer à la question 36.

#### PARTIE 5 : AXES D'AMELIORATION

En ce qui concerne la SERFEL :

33. Quels programmes souhaiteriez-vous voir développer :

- Dans le domaine technique strict : ....
- Dans le domaine socioéconomique : ...
- Dans le domaine environnemental : .....
- Autre : ...

34. Quelles sont vos attentes quant aux actions proposées par la SERFEL ? ...

35. Pensez-vous que la SERFEL communique de manière efficace sur les résultats obtenus ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? : .....

36. Quel mode de diffusion des informations attendez-vous / préférez-vous :

- Résultats d'essai diffusé :
  - Compte rendu papier sur demande, ou à l'occasion de journée porte ouverte
  - Compte rendu CD Rom
  - Compte rendu web, sur le site institutionnel
  - Autre mode de diffusion
- Journées thématiques portes ouvertes
- Autre (via l'intermédiaire d'un technicien, ....) : .....

37. Selon vous, quels sont les thèmes techniques les plus importants sur lesquels une station d'expérimentation devrait travailler ? # Classer vos trois premiers choix.

- Matériel végétal : variétés
- Conduite de l'arbre (taillages, éclaircissage)
- Gestion agronomique du verger (fertilisation, irrigation)
- Récolte et post-récolte (conservation...)

- Lutte contre les bioagresseurs
- Techniques spécifiques AB

38. Selon vous, quels sont les objectifs prioritaires de ces thèmes techniques ? # Classer vos trois premiers choix.

- Préservation de l'environnement (réduction des intrants...)
- Qualité des fruits/satisfaction des consommateurs
- Coûts de production
- Rendement
- Rentabilité de la parcelle/exploitation



## Annexe 8 : Questionnaire administré aux techniciens

### QUESTIONNAIRE POUR LES TECHNICIENS

#### INTRODUCTION

Nous sommes des étudiantes de Montpellier Supagro mandatés par la SERFEL afin de réaliser une enquête de satisfaction sur les stations d'expérimentations de la filière pêche-abricot. Ce questionnaire a pour objectif de connaître l'avis des techniciens quant aux activités des stations d'expérimentation, et en particulier de la SERFEL (Station d'expérimentation Fruits à noyaux de la façade méditerranéenne). En effet, la SERFEL cherche à connaître le degré de satisfaction des acteurs de la filière pêche-abricot afin de pouvoir mettre en place des projets qui répondent le mieux possible aux attentes de cette filière. Votre avis est donc essentiel à leur démarche. Nous vous remercions de consacrer un peu de votre temps (10 minutes) au remplissage de ce questionnaire.

Ce questionnaire concerne uniquement les techniciens pour la filière pêches et/ou d'abricots. Les réponses seront traitées de manière anonyme et confidentielle.

Si vous souhaitez recevoir les conclusions de cette enquête, veuillez indiquer vos coordonnées :

#### PARTIE 1 : IDENTIFICATION

1. Vous êtes :
  - Une femme
  - Un homme
2. Age : ...
3. Activité exercée dans quel bassin de production ?
  - Costières - Gard
  - Plaine de Bellegarde - Gard
  - Crau
  - Provence (hors Crau)
  - Pyrénées Orientales
  - Aude
  - Hérault
  - Autre : ...
4. Appartenance à une OP/AOP :
  - Oui
  - Non
5. Type de technicien :
  - CETA
  - Chambre d'Agriculture
  - OP/AOP
  - Coopérative
  - Structure privée
  - Autre : ...

#### PARTIE 2 : VISIBILITE / CONNAISSANCE DE LA SERFEL

6. Avez-vous déjà entendu parler de la SERFEL ?
  - Oui
  - Non
7. Si oui, dans quel contexte ?
  - Via des JPO.
  - En contactant individuellement/directement la SERFEL
  - Via la publication de résultats de la SERFEL (plaquettes sur un résultat d'essai ou articles écrits par les experts de la SERFEL)
  - Autre : ...
8. Si oui, Quel est votre rôle vis-à-vis de la SERFEL ? (travail en collaboration avec les techniciens de la SERFEL, rédaction d'articles, formation...)

#### PARTIE 3 : UTILITE DE LA SERFEL

9. En entrant en contact avec la SERFEL, vous avez jugé cette structure :
  - Très utile
  - Utile
  - Peu utile
  - Pas du tout utile
10. Globalement êtes-vous satisfait de vos relations avec cette structure ?
  - Très satisfait
  - Satisfait
  - Peu satisfait
  - Pas du tout satisfait
11. Pensez-vous que les projets de la SERFEL correspondent aux besoins de la filière pêche/abricot ?
  - Oui
  - Non

Si non, lesquels et dans quelle mesure ? : ...
12. Dans le contexte de besoin de rentabilité et de performance, les travaux de la SERFEL vous ont-ils parus :
  - Très utiles
  - Utiles
  - Peu utiles
  - Pas du tout utiles

Pouvez-vous préciser votre réponse ? : ....
13. Comment jugez-vous les retombées environnementales liées à votre contact avec la SERFEL :
  - Très satisfaisantes
  - Satisfaisantes
  - Peu satisfaisantes
  - Pas du tout satisfaisantes
  - Je n'ai pas consulté la Serfel à propos de cet axe-là



14. Pourriez-vous dire que la structure de la SERFEL met en œuvre des programmes originaux, que vous ne trouvez pas ailleurs ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

15. Faites-vous partie des commissions techniques de décision et d'orientation des programmes de la SERFEL ?

- Oui
- Non

16. Les besoins des techniciens de la filière sont-ils entendus par la SERFEL ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? : ....

17. La SERFEL répond-elle à ces besoins ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? : ....

18. Avez-vous des réclamations à faire à la SERFEL ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ? : ...

#### PARTIE 4 : LA SERFEL ET LES AUTRES STATIONS D'EXPERIMENTATION

19. Trouvez-vous légitime qu'une partie des cotisations professionnelles soient versées à des stations d'expérimentation comme la SERFEL ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? : ....

20. Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la SERFEL ?

- Oui
- Non, seulement avec la SERFEL
- Non, avec aucune

21. Si oui, à quelle structure avez-vous fait appel ? ....

22. Pourquoi avoir fait appel à cette structure-là ?

- Proximité géographique
- Contact humain
- Bonne réputation
- Programmes pertinents
- Autre : ....

23. De quelle nature a été votre contact avec cette structure ?

- Par des JPO.
- En contactant individuellement/directement la structure

- Via la publication de résultats (plaquettes sur un résultat d'essai ou articles écrits par les experts de la structure)
- Autre : ...

#### PARTIE 5 : AXES D'AMELIORATION

En ce qui concerne la SERFEL :

24. Quels programmes souhaiteriez-vous voir développer ?

- Dans le domaine technique strict : .....
- Dans le domaine socioéconomique : ...
- Dans le domaine environnemental : .....
- Autre : ...

25. Quelles sont vos attentes quant aux actions proposées par la SERFEL ? ...

26. Pensez-vous que la SERFEL communique de manière efficace sur les résultats obtenus ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? : .....

27. Comment transmettez-vous les résultats de la SERFEL à vos clients ?

- Tel que la SERFEL les publie
- Simplifiés
- Autre : ...

28. Quel mode de diffusion des informations attendez-vous / préférez-vous :

- Résultats d'essai diffusés :
  - Compte rendu papier sur demande, ou à l'occasion de journée porte ouverte
  - Compte rendu mail
  - Compte rendu web, sur le site institutionnel
  - Autre mode de diffusion : ...
- Journées thématiques portes ouvertes
- Autre : ...

29. Selon vous, quels sont les thèmes techniques les plus importants sur lesquels une station d'expérimentation devrait travailler ? # Classer de 1 à 6.

- Matériel végétal : variétés
- Conduite de l'arbre (tailles, éclaircissage)
- Gestion agronomique du verger (fertilisation, irrigation)
- Récolte et post-récolte (conservation...)
- Lutte contre les bioagresseurs
- Techniques spécifiques AB

30. Selon vous, quels sont les objectifs prioritaires de ces thèmes techniques ? # Classer de 1 à 5.

- Préservation de l'environnement (réduction des intrants...)
- Qualité des fruits/satisfaction des consommateurs
- Coûts de production
- Rendement
- Rentabilité de la parcelle/exploitation

## **Annexe 9 : Grille d'entretien générale pour les entretiens avec les experts**

### Description de l'expert

- Quelle est votre fonction exacte au sein de votre structure ?

### Compréhension des relations entre la structure étudiée et la SERFEL

- Quelles sont les relations de votre structure avec la SERFEL?
- Pensez-vous que la SERFEL?
- Possédez-vous des programmes en commun?

### L'avis de l'expert sur la SERFEL

- Quel regard portez-vous sur la SERFEL?
- Quel est le rôle de la SERFEL selon vous?
- Que pensez-vous de son mode de fonctionnement?
- Que pensez-vous des modes de communication de la SERFEL ? Sont-ils efficaces
- Pensez-vous que la SERFEL répond aux besoins des arboriculteurs?
- Quel avis avez-vous sur les programmes développés par la SERFEL?
- Quel est votre avis sur l'impact de la SERFEL sur la filière pêche abricot? Dans quelle mesure la SERFEL sert-elle la filière?
- La SERFEL présente-t-elle des particularités que d'autres stations n'ont pas ?

### Financement de l'expérimentation

- Comment voyez-vous le financement de l'expérimentation?
- Est-il à remettre en question?
- Si oui, comment?

### Place de la SERFEL au sein de l'expérimentation en général et pistes de réflexion sur le futur de l'expérimentation dans la région

- Quelle est la place de la SERFEL dans la hiérarchie des stations?
- Que pensez-vous de SudExpé, quels sont les obstacles rencontrés?
- Comment imaginez-vous l'avenir de l'expérimentation dans la région?

Ce guide n'était qu'une base pour l'ensemble des entretiens. Il était adapté à chaque expert en fonction de leur rôle (arboriculteurs, techniciens, chercheurs...) et de la structure dans laquelle il exerçait. De nouvelles questions étaient aussi posées en fonction de la réponse de l'expert.

## Annexe 10 : Optimiser le site de la SERFEL pour les moteurs de recherche

### ➤ Les balises et leur contenu

- Optimiser l'utilisation des balises <title> (indiquant le titre de la page visitée) :

<title>Serfel, la station d'experimentation fruits à noyau de la facade méditerranéenne</title>
Contenu des balises <title> du site de la SERFEL

Ce titre est bien choisi car il est bref mais descriptif. C'est celui qui est indiqué lors d'une recherche de résultats. Il est cependant identique pour chaque page du site de la SERFEL, l'idéal étant d'attribuer une balise <title> unique pour chaque page. Cela permet au moteur de recherche Google de différencier les pages.

- Optimiser l'utilisation des balises meta description :

<META NAME="keywords" CONTENT="serfel, gard, fruit, mediterranee, abricot, cerise, olivier, irrigation, fertilisation, phytosanitaire, agriculture biologique"> <META NAME="description" CONTENT="serfel la station d'experimentation fruits à noyau de la facade méditerranée, peche, abricot, cerise, olivier, irrigation, fertilisation, phytosanitaire, agriculture biologique">
Contenu des balises <META NAME> du site de la SERFEL

De nouveau, la description choisie est courte mais complète, de même que la liste de mots clés. Il pourrait être judicieux d'ajouter les mots clés « pêche, formation, variété » et d'inclure la localisation de la SERFEL. La balise meta description d'une page fournit aux moteurs de recherche un résumé du contenu de la page, elle peut contenir un court paragraphe. Elle est importante, car Google peut l'utiliser comme extrait. Il faut éviter d'utiliser une seule et même balise meta description sur toutes les pages d'un site ou sur un grand nombre de pages.

### ➤ Améliorer la structure du site

Pour cela, on peut chercher à améliorer la structure des URL du site web : celle du site web de la SERFEL ne contient que son nom ; l'étoffer peut aider l'utilisateur à s'y retrouver. Une URL contenant des mots pertinents fournit aux utilisateurs et aux moteurs de recherches plus d'informations sur la page.

Une remarque annexe est que le bouton d'accueil est relativement peu visible sur le site de la SERFEL, empêchant ainsi de retrouver rapidement la page vers laquelle nous a orienté le moteur de recherche. Cela permettrait d'empêcher que certains utilisateurs établissent des liens vers plusieurs versions d'URL (ce qui pourrait diviser la réputation du contenu entre les URL).

### ➤ Optimiser le contenu

Il faut bien sûr veiller à l'actualisation régulière du contenu de toutes les pages du site web de la SERFEL.

On peut également utiliser un texte d'ancrage désignant le contenu vers lequel est établi un lien. Le texte d'ancrage d'un lien correspond au texte du lien qui s'affiche pour les utilisateurs et sur lequel ils peuvent cliquer. Ce texte est placé entre les balises d'ancrage <a href="..."></a>. Il informe l'utilisateur et Google du contenu de la page vers laquelle est établi le lien.

L'utilisation des images est également à reconsidérer. Toutes les images doivent avoir un nom de fichier et un attribut "alt" distincts. L'attribut "alt" permet de fournir un texte alternatif pour l'image, au cas où elle ne puisse pas être affichée. En utilisant une image en tant que lien, le texte "alt" de l'image aura une fonction identique à celle du texte d'ancrage d'un lien textuel. Il est déconseillé d'utiliser trop d'images servant de liens dans la navigation d'un site lorsque des liens textuels pourraient être utilisés (ce qui est le cas du menu horizontal présent sur la page d'accueil de la SERFEL).

## Annexe 11 : Résultats bruts de l'enquête auprès des arboriculteurs

### 1. Description du panel des arboriculteurs

Sexe		Age		Taille de l'exploitation	
Homme	81%	20-29 ans	7%	Moins de 10 ha	12%
		30-39 ans	14%	Entre 10 et 49 ha	63%
Femme	19%	40-49 ans	30%	Entre 50 et 99 ha	8%
		50-59 ans	42%	Plus de 100 ha	17%
<b>Total répondants</b>	<b>59</b>	60 et plus	7%	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>
		<b>Total répondants</b>	<b>59</b>		

Superficie en abricotiers		Superficie en pêchers		Bassin de production	
Pas d'abricotiers	7%	Pas de pêchers	58%	Costières	71%
Moins de 10 ha	44%	Moins de 10 ha	17%	Nord Gard	12%
Entre 10 et 50 ha	41%	Entre 10 et 50 ha	17%	Crau	5%
Entre 50 et 99 ha	5%	Entre 50 et 99 ha	5%	PO	12%
Plus de 100 ha	3%	Plus de 100 ha	3%	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>
<b>Total répondants</b>	<b>59</b>	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>		

Statut de l'exploitation		Exploitation en AB		Membre d'une OP/AOP		Membre des commissions techniques SERFEL	
GAEC	3%	Oui	14%	Oui	49%	Oui	20%
Exploitant Individuel	39%						
EARL	42%	Non	86%	Non	51%	Non	80%
Société Civiles	6%						
Autres	10%	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>	<b>Total répondants</b>	<b>51</b>
<b>Total répondants</b>	<b>59</b>						

### 2. Connaissance et visibilité de la SERFEL

⇒ Connaissance de la SERFEL

Connaissance de la SERFEL		Si oui, dans quel contexte	
Oui	98%	Par la recherche de références techniques et/ou économiques	20%
Non	2%	Par le bouche à oreille	32%
		En participant à une manifestation de la SERFEL	48%
<b>Total répondants</b>	<b>59</b>	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>

⇒ Contact avec la SERFEL

Contact direct ou indirect avec la SERFEL		Si non, pourquoi ?	
<b>Oui</b>	86%	Pas de besoins spécifiques	57%
		Mauvais a priori sur la structure	0%
<b>Non</b>	14%	Etudes non adaptées à ma production	0%
		Renseigne les techniciens et non pas les arboriculteurs	14%
Total répondants	<b>59</b>	Autres	29%
		<b>Total répondants</b>	<b>8</b>

Si oui, de quelle nature a été votre contact ?	Contact direct (62%)	Contact Indirect (27%)	Programmes Annexes (11%)	
<b>Contact Direct</b>	62%	JPO, manifestations 44%	Via un technicien 67%	Action de formation 77%
		En contactant directement la SERFEL 34%	Via les conseils d'un autre arboriculteur 12%	
<b>Contact Indirect</b>	27%	Via la publication de résultats 21%	Via la presse agricole ou régionale 12%	Conseil Agricole 23%
<b>Programmes annexes</b>	11%	Autres 1%	Autres 9%	
Total répondants	<b>51</b>	<b>Total répondants</b> <b>51</b>	<b>Total répondants</b> <b>51</b>	<b>Total répondants</b> <b>51</b>

Le conseil a-t-il été mis en application ?	
<b>Oui</b>	88%
<b>Non</b>	12%
Total répondants	<b>51</b>

### 3. Satisfaction des arboriculteurs

Utilité de la SERFEL	Satisfaction Globale		Dans le contexte socio-économique, les travaux de la SERFEL sont :		Comment jugez-vous les retombées environnementales des travaux de la SERFEL ?		
<b>Très Utile</b>	39%	Très Satisfait	37%	Très Utile	20%	Très Satisfait	10%
<b>Utile</b>	51%	Satisfait	57%	Utile	47%	Satisfait	31%
<b>Peu Utile</b>	6%	Peu Satisfait	4%	Peu Utile	8%	Peu Satisfait	2%
<b>Pas du tout utile</b>	0%	Pas du tout satisfait	0%	Pas du tout utile	0%	Pas du tout satisfait	0%
<b>NSP</b>	4%	NSP	2%	NSP	25%	NSP	14%
						N'a pas contacté la SERFEL pour ça	43%
Total	<b>51</b>	<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>Total</b>	<b>51</b>

Projets Originaux		Projets correspondant aux besoins de la filière		Entente des besoins par la SERFEL		Réponses aux besoins des producteurs		Réclamations à faire à la SERFEL	
<b>Oui</b>	29%	<b>Oui</b>	68%	<b>Oui</b>	63%	<b>Oui</b>	71%	<b>Oui</b>	31%
<b>Non</b>	20%	<b>Non</b>	16%	<b>Non</b>	21%	<b>Non</b>	8%	<b>Non</b>	69%
<b>NSP</b>	51%	<b>NSP</b>	16%	<b>NSP</b>	16%	<b>NSP</b>	21%		
Total répondants	<b>51</b>	Total répondants	<b>51</b>	Total répondants	<b>51</b>	Total répondants	<b>51</b>	Total répondants	<b>51</b>

#### 4. Cotisations

Cotisations actuelles		Est-il légitime de cotiser pour l'expérimentation		Volonté de cotiser si les producteurs ne cotisaient pas	
<b>Oui, pour la SERFEL</b>	25%	<b>Oui</b>	93%	<b>Oui</b>	76%
<b>Oui, pour une autre station d'expérimentation</b>	3%			<b>Non</b>	17%
<b>Oui, mais ne sait pas s'il s'agit de la SERFEL</b>	24%	<b>Non</b>	7%	<b>NSP</b>	7%
<b>Non</b>	36%				
<b>Ne sait pas</b>	12%	<b>Total répondants</b>		<b>59</b>	<b>Total répondants</b>
Total répondants	<b>59</b>			<b>59</b>	<b>59</b>

#### 5. Contact avec une autre station

Avez-vous eu des contacts avec une autre station d'expérimentation ?		Si non avec aucune, pourquoi ?	
<b>Oui</b>	47%	Pas de besoins spécifiques	58%
		Information technique reçue par une tierce personne : technicien de développement	25%
<b>Non, seulement avec la SERFEL</b>	36%	Information technique reçue par une tierce personne : commercial issu d'une firme d'agrofourriture	0%
		A priori défavorable	0%
<b>Non, avec aucune</b>	17%	Structure dont les travaux ne sont pas adaptés aux questionnements de la production	0%
		Autre raison	17%
Total répondants	<b>59</b>	Total répondants	<b>10</b>

Si non, seulement avec la SERFEL, pourquoi ?		Si oui, pourquoi avoir fait appel à d'autres stations	
<b>Proximité géographique</b>	37%	Proximité géographique	14%
<b>Meilleur contact humain</b>	7%	Contact humain	7%
<b>Meilleure Réputation</b>	13%	Bonne réputation	7%
<b>Programmes plus pertinents</b>	3%	Programmes Pertinents	36%
<b>Autre</b>	40%	Autre	36%
Total répondants	<b>21</b>	<b>Total répondants</b>	<b>28</b>

## 6. Communication

Efficacité de la communication de la SERFEL		Quel est votre mode de diffusion des résultats préféré ?	
<b>Oui</b>	43%	Compte rendu papier sur demande	8%
		Compte rendu papier par courrier automatique	7%
<b>Non</b>	37%	Compte rendus sur CD-ROM	0%
		Compte rendus sur le web	14%
<b>NSP</b>	20%	Comptes rendus mail	24%
		JPO	20%
		Autre	27%
Total répondants	<b>56</b>	<b>Total répondants</b>	<b>59</b>

## Annexe 12 : Statistiques pour le traitement des questions croisées pour le questionnaire arboriculteurs

Pour identifier des liens entre les questions, des tests du Chi<sup>2</sup> ont été réalisés. Voici tous les résultats de ces tests pour les résultats d'enquêtes auprès des techniciens.

H<sub>0</sub> : les variables sont indépendantes

- Si la p-value > 5%, H<sub>0</sub> n'est pas rejetée et les variables sont indépendantes
- Si la p-value < 5%, H<sub>0</sub> est rejetée et les variables sont liées

Script R utilisé pour la réalisation de tous les tests Chi<sup>2</sup> :

```
donnees <- read.table("nom du fichier", header = TRUE, row.names=1, sep=";")
chisq.test(donnees)
```

### Utilité de la SERFEL en fonction de

Utilité en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
Le bassin de production	7%
L'appartenance à une OP	27%
La taille de l'exploitation	66%
Le type de contact avec la SERFEL	35%
Le type de production de l'exploitation	24%
L'exploitation en AB ou conventionnel	77%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### Satisfaction des arboriculteurs vis-à-vis de la SERFEL en fonction de

Satisfaction globale en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'exploitation en AB ou conventionnel	91%
Le bassin de production	55%
L'appartenance à une OP	72%
La taille de l'exploitation	72%
La nature du contact avec la SERFEL	99%
Le type de production de l'exploitation	57%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### Satisfaction concernant les retombées environnementales en fonction de

Satisfaction concernant les retombées environnementales en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'exploitation conduite en AB ou conventionnel	1%
L'appartenance à une OP	9%
La taille de l'exploitation	33%
L'âge de l'exploitant	36%

L'appartenance à une OP, la taille de l'exploitation et l'âge de l'exploitant ont des p-values supérieures à 5%, ces variables ne sont donc pas liées. Il existe un lien entre la satisfaction concernant les retombées environnementales et la conduite en AB ou conventionnelle.



### Ecoute des besoins des producteurs en fonction de

Ecoute des besoins des producteurs en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
La satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL	44%
La taille de l'exploitation	96%
L'appartenance à une OP	74%
L'appartenance à une commission technique	55%
Le bassin de production	24%
L'exploitation en AB ou conventionnel	99%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### Réponse aux besoins des producteurs en fonction de

Réponse aux besoins des producteurs en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'exploitation en AB ou conventionnel	61%
Le bassin de production	16%
L'appartenance à une commission technique	22%
<b>L'écoute des besoins des producteurs</b>	<0,01%
<b>La satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL</b>	2,5%
L'appartenance à une OP	38%
La taille de l'exploitation	64%

La conduite de l'exploitation en AB ou en conventionnel, le bassin de production, l'appartenance à une OP ou aux commissions techniques de la SERFEL ou encore la taille de l'exploitation ne sont pas liées à la réponse aux besoins des producteurs car les p-values sont supérieures à 5%. La réponse aux besoins des producteurs est cependant liée à l'écoute des besoins des producteurs et de la satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL puisque les p-values sont inférieures à 5%.

### Réponse aux besoins de la filière en fonction de

Réponse aux besoins de la filière en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'exploitation en AB ou conventionnel	43%
L'appartenance à une commission technique	85%
L'appartenance à une OP	29%
La taille de l'exploitation	48%
Le type de production de l'exploitation	28%
<b>L'écoute des besoins des producteurs</b>	5%

Toutes les p-values sont supérieures à 5% sauf celle de l'écoute des besoins des producteurs. Elle est inférieure à 5% ce qui indique un lien entre l'écoute des besoins et la réponse aux besoins de la filière de la part de la SERFEL.

### Originalité des programmes en fonction de

Originalité en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'âge de l'exploitant	47%
La satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL	12%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

## Légitimité des cotisations en fonction de

Légitimité des cotisations en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'âge de l'exploitant	70%
La taille des exploitations	62%
L'appartenance à une OP	24%
L'originalité des programmes de la SERFEL	45%
<b>L'utilité de la SERFEL</b>	<b>5%</b>
<b>La réponse aux besoins des producteurs</b>	<b>2%</b>
<b>La cotisation que versent actuellement les producteurs</b>	<b>0,8%</b>
<b>Le souhait de cotiser</b>	<b>0,06%</b>

Trois liens ressortent, avec des p-values inférieures ou égales à 5% : l'utilité de la SERFEL, la réponse aux besoins des producteurs et les cotisations payées à l'heure actuelle pour l'expérimentation. Les autres p-values sont toutes supérieures à 5%, montrant que les variables concernées sont indépendantes.

## Contact avec la SERFEL uniquement en fonction de

Contact avec la SERFEL uniquement en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'âge de l'exploitant	94%
La taille des exploitations	99%
Le bassin de production	94%
L'exploitation en AB ou conventionnel	22%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

## Contact avec une autre structure en fonction de

Contact avec une autre structure en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
La satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL	90%
La réponse aux besoins des producteurs	69%
Le bassin de production	37%
L'originalité des programmes	49%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

## Communication

Légitimité des cotisations en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'âge de l'exploitant	53%
La taille des exploitations	59%
L'appartenance à une OP	57%
Le bassin de production	86%
La satisfaction globale vis-à-vis de la SERFEL	19%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

## Mode de communication préféré

Mode de communication préféré en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'âge de l'exploitant	75%
La taille des exploitations	26%
L'appartenance à une OP	80%
Le bassin de production	96%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

## Annexe 13 : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire destiné aux arboriculteurs

### ❖ Question 8 : Etes-vous membre d'une OP/AOP ? Si oui, laquelle ?

On dénombre 29 répondants à cette question pour 33 réponses donnés et 14 organismes cités :

Si oui, laquelle ?	Occurrences	Pourcentages
<b>Covial-Univert</b>	5	15%
<b>L'AOP Abricots de France</b>	5	15%
<b>L'AOP Pêches et Nectarines de France</b>	5	15%
<b>Conserve Gard</b>	4	12%
<b>Terraneo</b>	3	9%
<b>Terroirs du Sud</b>	2	6%
<b>La Melba</b>	2	6%
<b>Cofruitd'Oc</b>	1	3%
<b>L'Oignon Doux des Cévennes</b>	1	3%
<b>Sudnature</b>	1	3%
<b>Plateau des Costières</b>	1	3%
<b>Les Coteaux</b>	1	3%
<b>UPI (Union des producteurs individuels - Pruneau)</b>	1	3%
<b>Vergers Alpilles Lubéron</b>	1	3%
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>

Parmi les organismes cités, plusieurs ne sont pas des OP.

### ❖ Question 13 : Pourquoi ne pas être entré en contact avec la SERFEL ?

Cette question concerne 8 personnes. Outre les items proposés, les autres raisons évoquées sont :

- N'a pas été sensibilisé à l'utilité et l'existence de la SERFEL
- Besoins satisfaits ailleurs
- Bien suivi par son technicien

### ❖ Question 14 : Si oui, de quelle nature a été votre contact avec cette structure ?

Dans la catégorie « Autre », on trouve :

- Stages et formations (surtout Certiphyto) x 6
- Via un autre organisme (GRCETA ou Chambre d'Agriculture du Gard) x 3

### ❖ Question 17 : Pensez-vous que les projets de la SERFEL correspondent aux besoins de la filière pêche/abricot ?

Les personnes non satisfaites évoquent :

- Manque de recherches en AB et sur les méthodes de lutte alternative x 2
- Trop de recherches en AB
- Longueur des expérimentations
- Manque de recherches sur les maladies de l'abricot
- Projets pas vraiment d'actualité

❖ **Question 18 : Dans le contexte socio-économique actuel, les travaux de la SERFEL vous ont parus ?**

Certains arboriculteurs du Gard ont souhaité préciser leurs réponses :

- La SERFEL reste trop théorique et prend peu de risques. Ce sont donc les arboriculteurs qui les prennent
- Un effort de diversification pour les variétés est fait, la SERFEL est très objective
- La SERFEL dépense trop d'argent
- Les travaux de la SERFEL permettent de réaliser des économies dans les traitements
- La SERFEL ne propose pas de stratégie pour lutter contre la concurrence déloyale de l'Espagne.
- Le travail sur la conduite des vergers a permis de faire gagner de l'argent aux arboriculteurs
- Des projets qui correspondent de moins en moins aux besoins des arboriculteurs : problème des appels à projet de SudExpé qui détournent la SERFEL de la "base" du métier

On peut ajouter les réponses données par les arboriculteurs hors Gard :

- Le soutien à la filière de la part de l'État est léger, surtout par rapport à la concurrence Espagnole mais les travaux de la SERFEL aident à diminuer certains coûts
- Les programmes ne sont pas assez orientés sur les questions économiques

❖ **Question 22 : Les besoins des producteurs de la filière sont-ils entendus par la SERFEL ? Si non, pourquoi ?**

Les arboriculteurs non satisfaits ont expliqué que :

- Il y a un manque de communication avec les producteurs
- Seuls des arboriculteurs en relation avec la Chambre d'Agriculture sont entendus
- Les besoins sont essentiellement économiques et la SERFEL n'y répond pas
- La SERFEL et ses travaux sont trop utopiques
- Il y a une inaction face au problème de la sharka

❖ **Question 23 : La SERFEL répond-elle à ces besoins ? Si non, pourquoi ?**

Les producteurs ayant des remarques à formuler ont dit que :

- Vu le potentiel de la station, les réponses ne sont pas adaptées
- La SERFEL n'est pas assez en avance en matière de variétés
- Les arboriculteurs sont moins entendus qu'avant

❖ **Question 24 : Avez-vous des réclamations à faire à la SERFEL ?**

31% des 51 arboriculteurs ont des réclamations à faire à la SERFEL :

- Longueur de l'expérimentation
- Projets pas assez généralisables, ou ne concernant que trop peu de monde (AB)
- Pas assez de recherches sur l'ECA
- Les gros producteurs sont les plus entendus par la SERFEL
- Il faut se rendre à la SERFEL ou faire appel à un technicien pour être entendu
- La SERFEL ne doit pas traiter un jour de grand vent à proximité de parcelles ne lui appartenant pas
- Manque de communication, difficulté d'obtention des comptes-rendus
- Certains techniciens ne sont pas favorables aux pratiques en AB et c'est visible
- Manque de lisibilité entre les actions de la SERFEL et celles de la Chambre d'Agriculture
- La SERFEL ne propose pas de stratégie pour lutter contre la concurrence déloyale de l'Espagne
- Les techniciens devraient être présents en nombre lors des périodes de rush dans la profession (été)
- La SERFEL doit être plus en avance que les producteurs sur les variétés
- La SERFEL n'est pas assez présente sur les exploitations
- La SERFEL doit rester consciente de l'applicabilité de ses études
- Orienter les programmes vers un esprit plus technico-économique et pas seulement technique
- Le problème que pose la Sharka est à résoudre

❖ **Question 25 : Trouvez-vous légitime qu'une partie des cotisations professionnelles soit versée à des stations d'expérimentation comme la SERFEL ?**

Les 2 producteurs qui ne pensent pas que ce soit légitime disent que les pépiniéristes prennent suffisamment de cotisation et qu'il vaudrait mieux cotiser à l'achat d'arbres plutôt qu'en globalité.

❖ **Question 26 : Si vous n'êtes pas cotisant, accepteriez-vous de cotiser pour l'expérimentation ? Si oui, par quel biais ?**

Les modes de cotisation proposés sont :

Mode de cotisation	Pourcentage de réponses
Via une cotisation professionnelle	50%
Chacun doit payer par rapport à ses besoins	14%
Via les OP et AOP uniquement	14%
Via la Chambre d'Agriculture uniquement	7%
Chacun cotise en fonction des programmes qui l'intéresse	7%
Via un une cotisation obligatoire	7%

❖ **Question 28 : Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la SERFEL ? Si non, pourquoi ?**

Les arboriculteurs ayant choisi l'item « autre » ont précisé :

- Pas assez de communication
- Pas assez de sensibilisation quant à l'utilité des stations
- Exploitation trop petite pour se sentir concerné
- Informations disponibles à la coopérative
- Préfère contacter des arboriculteurs confrontés aux mêmes problèmes

❖ **Question 29 : Pourquoi avez-vous fait appel à la SERFEL plutôt qu'à une autre structure ?**

Les producteurs ayant choisi l'item « autre » indiquent :

- Ne pas connaître les autres stations d'expérimentation
- Accompagner un autre arboriculteur

❖ **Question 30 : Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la SERFEL ? Si oui, laquelle ?**

Les arboriculteurs ayant contacté d'autres structures ont répondu :

Structure contactée	Occurrences	Pourcentages	Structure contactée	Occurrences	Pourcentages
<b>CEHM</b>	6	15%	<b>CTIFL</b>	14	35%
<b>La Pugère</b>	7	17,5%	<b>INRA</b>	1	2,5%
<b>SEFRA</b>	4	10%	<b>CIVAM bio</b>	1	2,5%
<b>La Morinière</b>	1	2,5%	<b>Centrex</b>	3	7,5%
<b>La Tapy</b>	3	7,5%			

❖ **Question 31 : Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la SERFEL ? Pourquoi avez-vous fait appel à cette structure-là ?**

La plupart des réponses dans l’item « autre » expliquent que c’est parce que la station en question travaille sur des espèces qui ne sont pas étudiées à la SERFEL. Certains voulaient voir comment les variétés se comportaient sous d’autres conditions climatiques et croiser des informations.

❖ **Question 32 : Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la SERFEL ? De quelle nature a été votre contact avec cette structure ?**

Les réponses des arboriculteurs ayant choisi l’item « autre » ont été regroupées en mots-clés :

Mots clés	Occurrences	Pourcentages
<b>Demande d'informations</b>	12	55%
<b>Journées de formation et techniques</b>	3	14%
<b>Contact avec les techniciens</b>	4	18%
<b>Stage</b>	1	4%
<b>Participation à des réunions</b>	2	9%
Total	<b>22</b>	<b>100%</b>

❖ **Question 33-1 : Quels programmes souhaiteriez-vous voir développés dans le domaine technique strict ?**

On peut résumer ainsi la répartition des demandes :

Domaine technique			
Maladies, bio-ravageurs	Matériel végétal	Conduite du verger	Autre
Capnode et cochenille (pêcher), bactériose (abricotier), ECA, sharka, marbrures post-récolte, monilia	Résistance aux maladies, propriétés organoleptiques, nouveautés, adaptation au climat	Fertilisation, irrigation, Désherbage en conventionnel et AB	Expérimentation sur la prune, aide aux exploitations diversifiées, pollinisation

❖ **Question 33-2 : Quels programmes souhaiteriez-vous voir développés dans le domaine socio-économique ?**

Domaine socio-économique		
Limitation des coûts de production	Fruits plus adaptés à la demande des consommateurs	Aide à l’installation des jeunes arboriculteurs
Sur les pesticides et les traitements phytosanitaires, main d’œuvre (taille, éclaircissage)	Qualités gustatives, augmentation du rendement	Formations

❖ **Question 33-3 : Quels programmes souhaiteriez-vous voir développés dans le domaine environnemental ?**

Domaine environnemental	
Produits phytosanitaires et leurs impacts	Autre
Réduction des apports, méthodes de lutte alternative, étude des impacts, normes phytosanitaires, efficacité des produits phytosanitaires de remplacement	Désherbage, développement de l'AB sur abricotier, comparaison AB/conventionnel (quantités produites)

❖ **Question 33-4 : Dans d'autres domaines ?**

Les arboriculteurs ont alors proposé des études diverses qu'il est impossible de résumer en un tableau:

- Réalisation d'études sur la culture de la cerise
- Mise en place de programmes améliorant la concurrence des arboriculteurs français
- Revenir à des études plus pratiques, et non plus théoriques
- Mettre en place des variétés adaptées à la lutte biologique

❖ **Question 34 : Quelles sont vos attentes quant aux actions proposées par la SERFEL ?**

Ceux qui ont des attentes à formuler disent que :

- Il serait intéressant d'avoir un aperçu de chaque variété (une présentation + résultats d'études) durant les périodes creuses de l'année. Cela permettrait aux arboriculteurs de se déplacer plus facilement.
- Des programmes liés à l'AB et aux problèmes environnementaux
- Plus de lisibilité quant à ses programmes et ses prérogatives
- Développement de programmes sur la prune
- Revenir à des études plus pratiques et non plus théoriques
- Valoriser les projets développant les aspects technico-économiques

❖ **Question 35 : Pensez-vous que la SERFEL communique de manière efficace sur les résultats obtenus ? Si non, pourquoi ?**

Les arboriculteurs insatisfaits de la communication de la SERFEL indiquent :

- N'entend jamais parler des résultats et ne sait pas sur quoi la station travaille en ce moment
- C'est trop souvent l'arboriculteur qui doit aller chercher l'information
- Pas assez de comptes-rendus ou de réunions de vulgarisation
- Ne sait pas si les informations reçues proviennent de l'OP ou de la SERFEL

❖ **Question 36 : Quel mode de diffusion attendez-vous/préférez-vous ?**

Les producteurs ayant choisi l'item « autre » indiquent :

- publication dans la presse agricole
- diffusion via un technicien
- contact téléphonique personnalisé
- publication de « flash » en cas de crise
- SMS
- visites de terrain



## Annexe 14 : Résultats bruts de l'enquête auprès des techniciens

### 1. Description du panel

Sexe		Age		Bassins d'activité	
Homme	64%	20-29 ans	7%	Costières-Gard	15%
		30-39 ans	36%	Plaine de Bellegarde - Gard	7%
				Crau	10%
Femme	36%	40-49 ans	36%	Provence (hors Crau)	15%
		50-59 ans	21%	PO	10%
				Aude	2%
				Hérault	7%
Autres				34%	
<b>Total répondants</b>	<b>28</b>	<b>Total répondants</b>	<b>28</b>	<b>Total répondants</b>	<b>28</b>

Membre d'une OP/AOP	Participe aux commissions techniques de la SERFEL		Quel type de technicien êtes-vous ?		
Oui	39%	Oui	29%	CETA	17%
				Chambre d'Agriculture	24%
				OP/AOP	14%
Non	61%	Non	71%	Coopérative	10%
				Structure Privée	28%
				Autres	7%
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>Total</b>	<b>28</b>

### 2. Connaissance et visibilité de la SERFEL

Connaissance de la SERFEL		Si oui, dans quel contexte ?	
Oui	100%	Via les JPO	36%
		En contactant directement la SERFEL	25%
Non	0%	Via la publication de résultats d'expérimentation	26%
		Autres	13%
<b>Total répondants</b>	<b>28</b>	<b>Total répondants</b>	<b>28</b>

### 3. Satisfaction des techniciens

Utilité de la SERFEL		Satisfaction Globale		Dans le contexte socio-économique, les travaux de la SERFEL sont :		Comment jugez-vous les retombées environnementales des travaux de la SERFEL ?	
Très utile	62%	Très satisfait	57%	Très utiles	38%	Très satisfaisantes	14%
Utile	38%	Satisfait	43%	Utiles	62%	Satisfaisantes	52%
Peu utile	0%	Peu satisfait	0%	Peu utiles	0%	Peu satisfaisantes	10%
Pas du tout utile	0%	Pas du tout satisfait	0%	Pas du tout utiles	0%	Pas du tout satisfaisantes	0%
NSP	0%	NSP	0%	NSP	0%	NSP	0%
						N'a pas contacté la SERFEL pour ça	24%
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>Total</b>	<b>21</b>

Projets Originaux		Projets correspondant aux besoins de la filière		Entente des besoins par la SERFEL		Réponses aux besoins des producteurs		Réclamations à faire à la SERFEL	
Oui	48%	Oui	100%	Oui	95%	Oui	86%	Oui	14%
Non	10%	Non	0%	Non	5%	Non	14%	Non	86%
NSP	42%	NSP	0%	NSP	0%	NSP	0%		
<b>Total répondants</b>	<b>21</b>	<b>Total répondants</b>	<b>21</b>	<b>Total répondants</b>	<b>51</b>	<b>Total répondants</b>	<b>21</b>	<b>Total répondants</b>	<b>21</b>

#### 4. Légitimité des cotisations

Légitimité des cotisations professionnelles	
Oui	100%
Non	0%
<b>Total répondants</b>	<b>20</b>

#### 5. Contact avec d'autres structures

Avez-vous eu des contacts avec une autre station d'expérimentation ?		Si oui, pourquoi ?		De quelle nature a été ce contact ?	
Oui	100%	Proximité géographique	29%	JPO, manifestations	31%
		Contact humain	24%	En contactant directement la structure	34%
Non, seulement avec la SERFEL	0%	Bonne réputation	11%	Via la publication de résultats	20%
		Programmes Pertinents	18%		
Non, avec aucune	0%	Autre	18%	Autres	13%
<b>Total répondants</b>	<b>20</b>	<b>Total répondants</b>	<b>20</b>	<b>Total répondants</b>	<b>20</b>

#### 6. Communication

Efficacité de la communication		Transmission des résultats de la SERFEL		Quel mode de diffusion préférez-vous ?	
Oui	74%	Tels que la SERFEL les publie	43%	CR papier sur demande	13%
				CR papier par courrier automatique	5%
Non	26%	Simplifiés	43%	CR par mail	26%
				CR sur le web	23%
		Autres	14%	JPO	33%
Autres	0%				
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>Total</b>	<b>19</b>

## Annexe 15 : Statistiques pour le traitement des questions croisées pour le questionnaire techniciens

Pour identifier des liens entre les questions, des tests du  $\chi^2$  ont été réalisés. Voici tous les résultats de ces tests pour les résultats d'enquêtes auprès des techniciens.

$H_0$  : les variables sont indépendantes

- Si la p-value > 5%,  $H_0$  n'est pas rejetée et les variables sont indépendantes
- Si la p-value < 5%,  $H_0$  est rejetée et les variables sont liées.

Script R utilisé pour la réalisation de tous les tests  $\chi^2$  :

```
donnees <- read.table("nom du fichier", header = TRUE, row.names=1, sep=";")
chisq.test(donnees)
```

### La satisfaction globale en fonction de

Satisfaction globale en fonction de	Valeur de la p-value du test du $\chi^2$
Le bassin de production	92%
L'appartenance à une OP	97%
La Nature du contact avec la SERFEL (direct...etc)	90%
Le type de techniciens	94%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### La satisfaction concernant les retombées environnementales en fonction de

Satisfaction globale en fonction de	Valeur de la p-value du test du $\chi^2$
Le bassin de production	60%
<b>L'appartenance à une OP</b>	<b>1%</b>
L'âge du technicien	43%

Le bassin de production et l'âge du techniciens ne sont pas liés à la satisfaction concernant les retombées environnementales puisque les p-values sont supérieures à 5%. Cependant, l'appartenance à une OP est liée avec la satisfaction car la p-value est inférieure à 5%.

### L'originalité des programmes en fonction de

Originalité en fonction de	Valeur de la p-value du test du $\chi^2$
L'âge du technicien	26%
La satisfaction globale de la SERFEL	55%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### L'écoute des besoins des techniciens en fonction de

Ecoute des besoins en fonction de	Valeur de la p-value du test du $\chi^2$
L'appartenance aux commissions techniques	81%
Le type de technicien	68%
L'appartenance à une OP	90%
Le bassin de production	66%
La satisfaction globale de la SERFEL	90%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### **La réponse aux besoins des techniciens en fonction de**

Réponse aux besoins en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'écoute des besoins	36%
Le type de technicien	91%
L'appartenance à une OP	83%
Le bassin de production	13%
La satisfaction globale de la SERFEL	14%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### **Contacts avec d'autres structures en fonction de**

Contact avec d'autres structures en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
Le bassin de production	99%
La satisfaction globale de la SERFEL	69%
L'originalité des programmes	64%
La réponse aux besoins	20%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### **La communication de la SERFEL en fonction de**

La communication de la SERFEL en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
Le bassin de production	52%
L'âge du technicien	54%
L'appartenance à une OP	53%
Le type de technicien	97%
La satisfaction globale	18%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

### **Le mode de communication préféré en fonction de**

Mode de communication préféré en fonction de	Valeur de la p-value du test du Chi <sup>2</sup>
L'âge du technicien	88%
Le bassin de production	93%
Le type de technicien	91%
L'appartenance à une OP	69%

Toutes les p-values sont supérieures à 5%, il n'existe donc pas de lien entre les variables.

## Annexe 16 : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire techniciens

### ❖ Question 3 : Dans quel bassin de production exercez-vous votre activité ?

Les techniciens ont également indiqué que leur bassin de production était :

- Nord du Gard (2)
- Andalousie (1)
- Rhône-Alpes (1)
- Drôme (5)
- Languedoc-Roussillon (2)
- Corse (1)

### ❖ Question 7 : Dans quel contexte avez-vous entendu parler de la SERFEL ?

Ceux qui ont répondu « Autre » ont indiqué :

- Lien étroit avec la Chambre d'Agriculture du Gard
- CETA des techniciens
- Travail commun sur les avertissements phytosanitaires
- Partenariats

### ❖ Question 8 : Quel est votre rôle vis-à-vis de la Serfel ?

- Travail en collaboration (8)
- Pas de relation de travail (6)
- Échange d'informations (8)
- Participation aux réunions, commissions, etc. (3)
- Formation (1)

### ❖ Question 11 : Pensez-vous que les projets de la Serfel correspondent aux besoins de la filière pêche/abricot ? Si oui, lesquels et dans quelle mesure ?

Projets évoqués	Occurrences	Pourcentages
Tests des variétés, recherche de meilleures variétés, connaissances sur celles-ci, approches agro-climatiques des variétés	14	39%
Connaissance des aspects phytosanitaires, problématiques phytosanitaires, gestion des intrants, fertilisation, enjeux sanitaires, expérimentation sur les maladies et les ravageurs, protection du verger	9	25%
Conduite des vergers, mode de conduite mieux adaptés au contexte économique, maîtrise de la charge en fruits, amélioration de la nutrition des arbres	8	22%
Enjeux économiques, amélioration des performances économiques	3	8%
Approche écologique	1	3%
Test des demandes sociétales (agriculture biologique)	1	3%
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>

❖ **Question 15 : Pouvez-vous préciser votre réponse quant à l'utilité de la SERFEL dans un contexte de besoin de rentabilité et de performance ?**

Les techniciens souhaitant préciser leur réponse ont précisé :

- La SERFEL est l'une des stations qui m'apporte le plus (1)
- Elle est particulièrement utile en ce qui concerne : coûts de production, choix de produits phytosanitaires, variétés et suivi variétal.
- Les études menées sont souvent orientées sur l'objectif économique (2), et moins sur l'approche environnementale et la valorisation des produits (1)
- Ils proposent des conduites innovantes et rentables aux producteurs
- Outre le CTIFL de Balandran, seule la SERFEL est capable de renseigner sur la Crau (1)

❖ **Question : Avez-vous des réclamations à faire à la SERFEL ? Si oui, lesquelles ?**

- Il faudrait faire en sorte que ses projets et ses travaux rendent la SERFEL incontournable et que de fait la profession puisse se positionner pour l'aider (1)
- Il faudrait investir moins de temps sur le matériel génétique américain souvent sensible aux bioagresseurs (1)

❖ **Question 28 : Avez-vous eu des contacts avec une autre station expérimentale que la Serfel ?**

Pour déterminer de quelles structures il s'agissait, nous avons réalisé le tableau suivant :

Structures contactées	Occurrences	Pourcentages
SEFRA	13	33%
CEHM	7	17%
La Pugère	7	17%
La Tapy	7	17%
Centrex	3	7%
CTIFL	2	5%
CEFEL	1	2%
APREL	1	2%
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>

Parmi les structures citées, certaines ne sont pas des stations d'expérimentation.

❖ **Question 29: Pourquoi avez-vous fait appel à cette structure-là ?**

Les techniciens ont justifié leur contact avec une autre structure par :

- Travaux sur des programmes différents (1)
- Travaux sur les mêmes espèces fruitières que la station (2)
- Travaux sur d'autres espèces fruitières (2)

❖ **Question 30: Dans quel contexte avez-vous fait appel à cette structure-là ?**

Les techniciens ont émis deux réponses : grâce au CETA des techniciens, et via des partenariats.

❖ **Questions 31 à 34 : Quel programme souhaiteriez-vous voir développé dans le domaine technique strict ? Socio-économique ? Environnemental ?**

Domaine technique			
Maladies, bio-ravageurs	Matériel agricole	AB	Conduite du verger
Stratégies de lutte	Mise au point de matériels de pulvérisation innovants	Adéquation des techniques culturales, sélection de variétés adaptées, stratégies de nutrition	Densité de plantation, couverture paragrêle, porte-greffe, fertilisation, nutrition des arbres, taille,
Domaine environnemental			
AB	Aménagement du verger	Conduite du verger	
Développement de l'AB, sélection de variétés peu sensibles, mise en place d'essais comparatifs avec l'agriculture conventionnelle.	Haies composites et leurs impacts (dérive et réservoir de faune auxiliaire)	Nouvelles techniques de fertilisation (foliaire et autre), réduction des doses	
Domaine socio-économique			
Développement de références technico-économiques en bio et conventionnel, calculs de seuils de rentabilité, études des retombées des aléas climatiques, mesures de la rentabilité de variétés de référence avec des itinéraires de production similaires			

Dans la catégorie « Autre domaine », un technicien a précisé qu'il serait intéressant d'étudier l'influence de la MO du sol sur la sensibilité à la bactériose des vergers.

❖ **Question 35 : Quelles sont vos attentes quant aux actions de la SERFEL ?**

La liste des propositions soumises est la suivante :

- Mieux communiquer sur les travaux réalisés (2)
- Effectuer une meilleure concertation pour la définition des programmes (1)
- La conduite des vergers doit être nettement au-dessus de la production française (1)
- Continuer à créer un verger performant, durable, innovant (1)
- Recentrer sur le domaine technique, pas sur l'accueil du jeune public (1)
- Rester dans la continuité, avec des moyens suffisants (1)

❖ **Question 37 : Pensez-vous que la SERFEL communique efficacement sur les résultats obtenus ? Si non pourquoi ?**

L'un des techniciens fait remarquer que la communication de la SERFEL manque d'efficacité, bien que ce soit une lacune commune aux autres stations d'expérimentation régionales (1), et un autre pense qu'un CD de résultats est moins bien qu'une réunion technique (1).

## **Annexe 17 : Entretien avec *Arbo.*, producteur participant aux commissions de décision et d'orientation des projets de la SERFEL**

### **Entretien non validé par son auteur le jour du BAT imprimeur**

#### Description de l'expert

*Arbo* est exploitant en pêches et abricots. Il a été administrateur de la section Pêche à la SERFEL mais actuellement, il est uniquement adhérent aux AOP pêches et abricots.

#### Compréhension des relations entre l'expert et la SERFEL

##### ***Participation aux commissions techniques***

*Arbo* participait aux réunions de la commission pêche, il s'agissait de réunions bilan et prospectives qui se tenaient une ou deux fois par an et qui se sont arrêtées. Ce n'est pas le fait de Philippe Blanc mais plutôt de la Chambre d'Agriculture. L'idée était de mettre en place des commissions régionales. L'éloignement des différents arboriculteurs ne rend pas facile une large participation de leur part. Il existe deux réunions publiques de présentations variétales et de résultats d'expérimentation en juillet et septembre. C'est une présentation désormais commune avec le CTIFL (se passant alternativement à la SERFEL et à Balandran au CTIFL) ce qui est une très bonne chose.

##### ***Rôles de celles-ci/des commissions techniques***

Les commissions techniques avaient pour rôle de recevoir la restitution des expérimentations, de partager les préoccupations principalement techniques du terrain et de valider les choix des programmes expérimentaux. Aujourd'hui, ce sont les deux présidents de la commission technique qui assurent le lien direct avec Mr Blanc.

La commission n'existe plus vraiment mais en pêche et abricot, il y a un groupe dit "experts", réunissant des producteurs et techniciens. Ce groupe donne un point de vue professionnel sur les variétés, leurs expériences et d'autre part, les producteurs reçoivent un retour plus direct sur ces variétés. Ces experts sont validés auprès des pépiniéristes. Ils agissent comme une commission technique informelle. Au cours de la campagne, les problèmes rencontrés par les arboriculteurs sont partagés auprès de la SERFEL.

Il serait cependant nécessaire de recréer les commissions techniques afin de préciser les orientations souhaitées, de faire des bilans plus précis des travaux engagés tant par la SERFEL que par les autres structures de recherches et d'expérimentation et d'approfondir d'autres sujets professionnels comme les nouveautés en matière de révision des matières actives, de listes variétales éligibles aux programmes de rénovation, etc. et de donner plus de force aux orientations prises pour qu'elles soient l'écho des besoins professionnels.

Par exemple, il y a actuellement un constat que tous les ans dans notre région, des vergers subissent des dégâts significatifs dus à la cloque du pêcher. Il y a forcément une grande marge de progrès dans la modélisation de cette infection, les avertissements phytosanitaires, le conseil en développement, la vérification expérimentale de la possibilité ou non d'une recherche de réduction des intrants dans le cadre de cette lutte. Or ce problème est lent à émerger.

Ainsi, pour le problème causé par la cochenille blanche, il n'y a jamais eu de bilan ou d'écho sur les actions menées à ce sujet par une station ou une autre. Il serait intéressant de mettre en place un groupe d'arboriculteurs informant la SERFEL de leurs besoins, le rôle de cette dernière n'étant pas seulement l'expérimentation.

Les liens avec l'INRA et autres organismes de recherche sont toujours plus déliés. L'INRA est plutôt récalcitrante à écouter ce que dit le terrain. La SERFEL et les stations expérimentales peuvent être le relais auprès d'elle des besoins des arboriculteurs et des techniciens et recevoir les résultats et explorations scientifiques conduits.



## L'avis de l'expert sur la SERFEL

### ***Représentation des arboriculteurs, écoute des arboriculteurs par la SERFEL***

Si les arboriculteurs ont l'impression de ne pas être entendus à la SERFEL, ce n'est pas à propos des thèmes de recherches qui eux sont correctement choisis, il s'agit plutôt de l'obtention des informations qui pêche à leurs yeux. Ces personnes ont la volonté d'être indépendants (ils refusent d'appartenir à une OP, ou de cotiser pour la SERFEL) et souhaitent donc obtenir toutes les informations possibles sans contrepartie. Il faut accepter de partager pour s'enrichir, c'est ainsi que pensent la plupart des arboriculteurs des OP. Les personnes ne voulant pas forcément jouer le jeu vont donc être repoussées par le groupe même si la SERFEL reste bien sûr ouverte à tous. Le développement est une question qui se pose également. Ainsi, si un jeune agriculteur se présente et demande de l'aide, ou si un arboriculteur demande l'aide d'un technicien sur son verger, ils n'obtiendront pas forcément autant d'aide que lors des 30 Glorieuses. C'est une question qui peut se poser pour toutes les stations d'expérimentations, il faudrait redéfinir leur place dans l'aide au développement. Seul le conseil privé ou payant par les Chambres d'Agriculture est encore en place. La SERFEL présente une vision de l'intérêt collectif, beaucoup de conseillers de la SERFEL font du conseil de type Chambre d'Agriculture depuis une quinzaine d'années. La question reste de savoir si ce type de service doit être plus ou moins présent à la SERFEL et s'il doit être payant.

### ***Condition de participation aux commissions***

Pour participer aux commissions de la SERFEL, il fallait être invité à y participer par la commission. C'était très clair mais désormais ça ne l'est plus. *Arbo* se demande si ce n'est pas la Chambre d'Agriculture du Gard qui refuse d'éclaircir ce sujet-là. Ce manque de précisions et d'organisation est déplorable selon lui.

### ***Communication des résultats***

Il y a plusieurs points à étudier à ce sujet. Tout d'abord, pour ce qui est variétal le travail est bien fait, ainsi tout arboriculteur se rendant à la SERFEL y trouve les informations nécessaires auprès des techniciens qui sont très bien renseignés sur le sujet. La communication avec la SERFEL est bien faite, beaucoup d'arboriculteurs l'utilisent. On peut prendre des publications d'articles à la SERFEL, ou dans les revues et des comptes rendus sont disponibles (ils sont faits au moment des présentations variétales). Dans le domaine phytosanitaire, la communication est faite mais elle est à améliorer car il y a trop d'incidents de culture. En dernier point, il faudrait développer des synthèses sur les différents programmes mis en place (comme pour l'exemple de la cloque et de la cochenille). Il faudrait décrire comment le problème se pose dans le département et résumer les études réalisées sur ce sujet par toutes les autres stations. Cette mission ne devrait pas forcément être donnée à la SERFEL mais également au CTIFL, aux autres stations et aux revues spécialisées. C'est un travail essentiel de recherche à faire.

### ***Relations avec la SERFEL et amélioration de l'impact des pratiques agricoles***

Après la mise en place du Grenelle de l'environnement, l'axe environnemental s'est développé à la SERFEL, elle fait un travail là-dessus depuis de nombreuses années. C'est un long processus qui a été mis en place et qui fonctionne assez bien. Cependant il pourrait être nettement amélioré. Il faudrait exprimer les choses d'une façon un peu plus nette et un peu plus forte, le travail collectif devrait permettre cela.

## Le financement de l'expérimentation

### ***Financement de la SERFEL***

*Arbo* ne souhaite pas s'exprimer sur la participation éventuelle des producteurs. Elle devrait uniquement se faire en cas de retour visible pour ceux-ci. L'arboriculture est peu financée par le domaine public, pourtant on demande toujours aux arboriculteurs de s'engager financièrement. La question posée est trop large, il faudrait voir les modalités de financement.

## L'avenir de l'expérimentation en général

### ***SudExpé***

C'est une façon d'avoir une approche globale au niveau régional. Ce n'est pas idiot mais ce n'est pas encore suffisant. Le BRN qui regroupait les OP du sud de la France avait une commission qui gérait l'expérimentation mais comme les régions étaient gérées de façons différentes au niveau des finances, cette structure a été difficile à gérer. Il faudrait prendre une décision au niveau national sur les fruits à noyau et leur devenir.

## **Annexe 18 : Entretien avec Nathalie BONNET, Domaine des Coteaux**

### Description de l'expert

#### ***Pouvez-vous nous préciser votre rôle au sein des 4 EARL du Domaine des Coteaux ?***

Je gère les 4 EARL. Je suis aidée bien sûr, mais je prends les principales décisions pour l'ensemble du domaine. On s'occupe de tout : de la production au conditionnement, de l'expédition à la commercialisation. Nous expédions nos fruits à travers toute l'Europe essentiellement en grande distribution, dans les centrales d'achat.

### Compréhension des relations entre le Domaine et la SERFEL

#### ***Connaissez-vous la SERFEL et comment êtes-vous entrée en contact avec cette structure ?***

On les connaît depuis 20 ans mais aujourd'hui on les utilise beaucoup pour ce qui est recherche variétale parce que durant l'été, une fois par semaine, ils font des réunions pour observer les variétés, et c'est la base de ce qui nous intéresse. On fait également appel à eux quand on rencontre un problème technique dans le verger, et que les chefs de culture ne savent pas le résoudre. Ou encore lorsqu'on a planté une nouvelle variété que la SERFEL connaît. Ils passent dans le verger pour voir si la gestion agronomique est bonne (taille, etc).

#### ***Pourquoi faites-vous appel à la SERFEL ou au CTFL ?***

La SERFEL est pratique puisqu'elle se trouve juste à côté de nos vergers, ils peuvent passer rapidement pour nous donner un avis sur une variété. Nous faisons appel au CTIFL quand un problème technique ou une variété n'est pas traité par la SERFEL. Le CTIFL va aussi beaucoup plus loin sur l'aval de la filière. Si les deux stations ont le même programme, on va quand même plus facilement voir la SERFEL mais il arrive qu'on recoupe les informations en appelant les deux stations pour un même sujet car parfois, il s'agit juste d'une histoire de sensibilité. Ces deux stations sont de toute façon les seules structures auxquelles on fait appel pour l'observation des variétés.

### L'avis de l'expert sur la SERFEL

#### ***Comment jugez-vous la SERFEL ?***

Elle est très utile. Globalement, je suis satisfaite des relations que j'entretiens avec cette structure, même si évidemment, on peut toujours faire mieux. Mais la SERFEL est un bon outil qu'il ne faut surtout pas voir disparaître.

#### ***Que pensez-vous de la communication de la SERFEL ?***

Leur communication est vraiment à améliorer. Par exemple, nous n'étions pas au courant de tous les programmes de la SERFEL. Nous avons appris cette année qu'elle a développé un programme d'accompagnement, plus poussé que le simple appel ponctuel. Or ce programme m'intéresse tout particulièrement puisque nous avons un nouveau responsable phytosanitaire qui manque d'expérience. Si la SERFEL communiquait suffisamment, j'aurais fait appel à ce programme depuis longtemps. Or, nous l'avons découvert par hasard cette année grâce à des réunions à la Chambre de l'Agriculture.

L'information sur l'existence de tels programmes est notée sur des feuilles d'informations mais je pense que ces dernières vont directement à la poubelle chez la majorité des producteurs en pensant qu'il s'agit de publicité. De plus, aujourd'hui avec les moyens de communication à notre disposition, ce n'est certainement pas par courrier que l'information doit passer. Il faut développer d'autres outils comme les mails, les SMS. Des alertes peuvent aussi être mises en place. La SERFEL possède une taille telle qu'elle peut voir les problèmes rencontrés par les arboriculteurs à certaines périodes. Elle pourrait envoyer des alertes pour prévenir les producteurs et en disant : « attention, il y a beaucoup de pucerons... etc... ». On reçoit des notes de la Chambre d'Agriculture qui sont faites en liaisons avec la SERFEL mais c'est seulement une fois tous les 15 jours. Ce qui n'est pas du tout suffisant surtout en périodes sensibles. Mais il faudrait pour cela qu'il existe un système d'adhésion à la SERFEL.

***D'après vous, est-ce que la SERFEL met en place des programmes pertinents pour la filière ?***

La SERFEL a beaucoup de financements publics. Ils ont donc mis en place des expérimentations qui étaient dans l'air du temps des grandes instances qui les financent : l'environnement, le bio. Il y a peu d'exploitations aujourd'hui qui sont intéressées par ces thèmes-là. Est-ce que ces thèmes prennent trop d'importance par rapport au reste, ça je ne pourrais pas vous le dire. Cependant, je pense qu'il doit y avoir certaines informations qui ne servent pas. Mais je dis ça peut être parce que ces thématiques, vue de ma petite fenêtre, ne m'intéressent pas. Je ne peux pas non plus parler pour l'ensemble des arboriculteurs. En outre, il me semble que la SERFEL est la mieux placée pour savoir quels sont les besoins des arboriculteurs. Ils perçoivent bien ce que les gens attendent.

***Que pensez-vous des programmes de diversification de la SERFEL, comme Écol'o-fruit, qui fait visiter la station à des enfants ?***

Ce n'est pas gênant si c'est ponctuel. Mais cela ne correspond en aucun cas à un quelconque besoin des producteurs. Quand on est riche, on a bien évidemment la possibilité de faire de tels programmes parce que c'est pédagogique. Cependant, cela reste du luxe. En des temps de crise, il faut aller à l'essentiel et se débarrasser du superflu. Comme je le disais tout à l'heure, cette initiative est dans l'air du temps.

## Le financement de l'expérimentation

***C'est justement l'un des questionnements de cette structure, le financement et par quel biais ?***

Je pense sincèrement qu'il faut passer par un système d'adhérents. Nous avons des cotisations professionnelles, d'accord, mais il faudrait une participation pour avoir le genre de services que je suggérais tout à l'heure : alerte mail, SMS... Ce genre d'information est vraiment précieux pour nos exploitations d'une taille importante, car on n'a pas le temps de tout voir, les chefs de culture et les responsables phytosanitaires sont très occupés. Il me semble que mettre en place des alertes serait relativement simple. Même les petites structures peuvent y gagner avec la réception de ce genre d'alerte. Elles peuvent servir de rappel sur ce qu'il faut regarder dans les vergers et à quelle période.

***Comment doit être organisé ce système d'adhésion selon vous ?***

En créant plus de cotisations professionnelles. Car lorsque je cotise à l'AOP, comme c'est le cas actuellement, je cotise pour l'expérimentation en général. La SERFEL est une station régionale qui permet d'avoir des informations sur ce qui se passe pour les variétés de notre bassin de production.

La participation donnée à la SERFEL nous permettrait d'obtenir des informations supplémentaires, plus précises, plus ciblées. Mais ça, je leur en ait déjà parlé. Pour permettre de séduire les petites structures, cette participation serait bien évidemment ramenée à l'hectare. Sans cotisation directe, je ne vois pas comment ils vont faire pour s'en sortir. Il n'y a plus d'argent public, il faut donc absolument trouver d'autres moyens de s'en sortir.

## L'avenir de l'expérimentation

***D'ailleurs, en parlant de crise économique, une des réponses a été de créer SudExpé, la fusion de stations régionales (SERFEL, Centrex, CEHM). Pensez-vous que cela soit une bonne solution ?***

Bien sûr, c'est évident. Ça venait même d'une proposition de l'AOP pêche-nectarine qui a proposé un audit au CEHM, la SERFEL et la Centrex pour vérifier s'il n'y avait pas de doublon sur certains programmes. Mais le problème c'est que chacune de ces stations veut travailler pour elle et non ensemble. Il faudrait qu'il y ait un responsable CEHM/Centrex/SERFEL qui définisse les programmes à conduire. C'est le même problème avec le CTIFL. Certains de leurs programmes sont repris avec la SERFEL, ce qui n'est pas très efficace.

***Comment voyez-vous le futur de l'expérimentation ?***

Je pense qu'il y a des économies d'échelle à faire. Sur l'aspect variétal, il est important de conserver le côté régional mais pour des problèmes transversaux (irrigation, récolte/post récolte...), le travail peut être mieux réparti et SudExpé aurait toutes les chances de fonctionner. Mais aujourd'hui avec le CEHM et la Centrex, on n'a aucun contact.

## **Annexe 19 : Entretien avec Sophie CHARMONT, CTIFL**

### Description de l'expert

Le CTIFL est un organisme interprofessionnel, c'est-à-dire qu'il comporte des représentants des producteurs mais aussi des représentants de la distribution. Au départ, il a été créé pour la normalisation des fruits et légumes, et pour la certification en arboriculture. Les missions ont évolué : aujourd'hui, le CTIFL conduit des programmes de recherche appliquée sur les fruits et légumes, allant des variétés jusqu'à la mise en rayons.

Le CTIFL, c'est globalement 300 personnes, avec un siège à Paris et 4 centres de recherche dont Balandran. La recherche appliquée est initiée à plusieurs niveaux ; on travaille aussi bien avec les entreprises de la région (via des contrats privés sur des projets initiés par elles) qu'avec la Chambre d'Agriculture au niveau des missions programmes, et avec toutes les filières syndicales organisées au niveau des commissions programmes. Les grandes lignes de ces programmes sont validées avec l'ensemble des acteurs de l'expérimentation une fois par an. Le CTIFL a également une mission de coordination des stations régionales. Sur certaines stations, le CTIFL a détaché un ingénieur et ce dernier s'occupe de la coordination technique des programmes, et de leur validité scientifique. Le Ministère de l'Agriculture confie au CTIFL une mission de coordination des programmes d'expérimentation. Pour ce faire, le CTIFL organise des groupes de travail, par espèce (abricot, pêche) ou par thématique (éclaircissage, travail post-récolte). Ces réunions ont lieu tous les un ou deux ans, en fonction de l'activité du programme, et permettent de mettre autour de la table les professionnels référents, les agents des stations régionales qui travaillent sur l'espèce ou sur le thème en question, et les chercheurs de la recherche fondamentale comme l'INRA. C'est l'occasion de présenter l'ensemble des travaux réalisés et de discuter avec les professionnels de l'orientation des travaux.

Le centre de Balandran comprend 80 personnes, pour moitié des gens qui entretiennent l'exploitation de 75 ha et pour moitié des gens qui travaillent sur les programmes de recherche. Ces derniers englobent trois thématiques : le matériel végétal, les techniques alternatives de protection phytosanitaire, sachant que l'on va du Bio jusqu'à l'homologation des produits, et l'optimisation de la conduite de culture. La diffusion et la valorisation des résultats (JPO et ses brochures) est un élément important et connu de notre activité.

Personnellement, j'assure la direction du centre de Balandran, et je suis présente au Conseil d'Administration des stations régionales, dont la SERFEL.

### Compréhension des relations entre le CTIFL et la SERFEL

#### ***Existe-t-il des journées portes ouvertes en collaboration avec la SERFEL ?***

La première journée avec la SERFEL a eu lieu récemment. Avec cette station régionale, il y a une proximité, qui peut être un atout, mais qui en même temps est paradoxale. C'est le cas pour les collections variétales. Le partenariat a été jusqu'à ce jour celui mis en place dans le cadre du réseau d'expérimentation. La volonté qu'on avait en organisant cette JPO avec le Président de la SERFEL et le Directeur du CTIFL, était d'optimiser la valorisation de nos résultats.

#### ***Peut-on dire que les travaux de la SERFEL sont en continuité avec ceux du CTIFL ?***

Oui, en complétant par l'INRA qui fait de la recherche fondamentale. C'est entre autres au CTIFL d'aller chercher ce qui se fait en recherche fondamentale, que ça soit à l'INRA, au CNRS ou dans les organismes de recherche fondamentale. L'idée est que nous devons aussi travailler avec un maillon vraiment appliqué, et c'est là que les stations régionales entrent en jeu, puisqu'elles sont sur des travaux plus aboutis et qui peuvent mieux se valoriser au niveau des professionnels.

#### ***La continuité des programmes n'entraîne-t-elle pas certaines redondances ?***

Peut-être un peu. C'est très difficile de se prononcer sur les aspects de redondance. C'est un souci permanent de FranceAgriMer : finalement, ce qu'ils attendent de la coordination de l'expérimentation par le CTIFL, c'est la suppression des doublons. On peut dire « doublon », on peut dire également « répétition », cela dépend du sujet. En termes de matériel végétal, si on place une collection variétale à plusieurs endroits, on va gagner du temps, parce qu'on va pouvoir l'observer dans des conditions de sol et de climat différents, avec des conduites distinctes. Quand un défaut est repéré sur 2 ou 3 sites, on est sûr que c'est bien un défaut ; s'il ne l'a été que sur 1 site, le doute est permis. Finalement, il y a certainement des doublons, mais il y a aussi des répétitions, et il faut bien distinguer les deux.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

### ***Selon vous, les stations d'expérimentation sont-elles plus orientées sur les particularités régionales ?***

Oui, la particularité régionale, c'est vraiment l'objet des stations régionales. Elles ont été créées, au début des années 80, à la demande des professionnels pour répondre à des questions techniques à court terme. Le Ministère a accepté la création de ces stations, et les a financées tout en annonçant qu'elles devaient s'autofinancer au bout de 3 ans, ce qui ne s'est finalement pas mis en place. La condition, c'était que les stations soient créées au cœur des bassins de production, de façon à être entourées des professionnels concernés. Initialement, les stations ne devaient pas être trop polyvalentes et travailler sur des dizaines d'espèces, mais se concentrer sur 2 ou 3 espèces.

### ***D'après vous, les stations communiquent-elles entre elles pour coordonner les programmes ?***

La difficulté, c'est que les stations régionales ont besoin de trouver des financements, donc de montrer qu'elles sont indispensables. Lors de la présentation de travaux, ils ne parlent pas toujours de la coordination des programmes par le CTIFL. Je pense que c'est juste la volonté de mettre en avant ce que fait la structure. Les stations sont obligées de se battre pour récupérer des financements professionnels et auprès de l'État, donc dans les programmes qu'elles présentent, elles se mettent en avant au maximum et souvent ça aplatit complètement le partenariat avec les autres. Les projets en partenariat existent, mais ils ne l'affichent pas forcément.

### ***Avez-vous un avis sur le mode de fonctionnement de la SERFEL ? Devrait-elle plus collaborer avec d'autres stations ou plutôt se tourner vers des partenariats avec des entreprises privées ?***

C'est difficile à dire. Les professionnels veulent qu'on soit regroupés, performants et qu'on collabore. Je pense que le fait que la SERFEL soit localisée si près du CTIFL n'est pas un positionnement facile. Quand vous êtes dans un bassin où il n'y a aucun autre organisme de recherche, vous drainez plus facilement des professionnels, et c'est bien plus facile d'exister.

### ***En matière de coopération, que pensez-vous de SudExpé ?***

Comme nous le disions tout à l'heure, les stations défendent leur leadership, voire leur positionnement départemental, donc c'est compliqué politiquement parlant.

### ***Quelle est votre opinion à propos de la communication des résultats par la SERFEL ?***

Ils communiquent peu via leur site internet. C'est dommage, parce que ça ne donne pas une image dynamique aux lecteurs. Par contre, ils publient des articles dans la presse spécialisée, le CTIFL reçoit leurs comptes rendus d'essais. Enfin, il y a les JPO. C'est quelque chose qu'on identifie bien.

A la SERFEL, ils ont un atout, qui est peut-être aussi un inconvénient, mais la plupart des personnes sont salariés de la Chambre d'Agriculture du Gard, et je pense qu'ils ont une activité de conseil annexe. Le fait de pouvoir avoir l'expérimentation et le conseil, ça aide à faire passer l'info. Alors que quand les expérimentateurs sont sur une station, salariés de la station, et n'ont que l'activité de recherche, il faut qu'ils œuvrent auprès des techniciens de développement pour que ces derniers retransmettent l'information. C'est très difficile d'aller vers l'extérieur, car le travail quotidien et les essais captent tout le temps. C'est pour cela qu'on essaie au CTIFL de faire des efforts par l'organisation de nos journées, parce que c'est la façon essentielle pour nous, de diffuser nos résultats. Nos cibles ne sont pas forcément des producteurs, mais plutôt des producteurs leaders et des techniciens de développement, de conseil, ou de station régionale.

J'aurais tendance à dire que le monde professionnel a changé. A un moment, il faut bouger un peu la communication et les façons de faire. Les professionnels se déplacent moins. Il faut peut-être leur donner de nouvelles « opportunités de rencontres ».

### ***Selon vous, les attentes des arboriculteurs sont-elles respectées ?***

Les arboriculteurs pèsent parfois moins directement dans les programmes des stations régionales, que les techniciens. C'est plutôt les techniciens qui sont en relation avec les producteurs qui font remonter les demandes, en ayant fait le tri entre les demandes d'opportunités, d'urgences du moment (celles qui 3 semaines plus tard sont complètement oubliées) et les demandes sur le long terme. En station régionale, le plus difficile est de pouvoir répondre sur du court terme et d'être capable d'être sur des projets à long terme qui vont apporter une innovation plus importante. C'est très difficile car le producteur a souvent tendance à demander qu'on résolve son problème tout de suite, et le problème du moment. Là, c'est aux équipes techniques d'avoir ce feeling-là, de pouvoir dire quelles sont les demandes ce qu'on va faire de suite et ce qu'on va envisager sur le long terme. Ce sont des choix à faire. Dans ces cas-là, on peut s'appuyer sur des professionnels leaders, des gens qui ont fait des choses intéressantes et dont on sollicite l'avis.

## **Financement de l'expérimentation**

### ***Qu'en est-il du financement des stations régionales ?***

L'organisation économique antérieure comprenait des cotisations pour l'expérimentation, mais lorsque cette organisation par bassin a été supprimée, les filières se sont réorganisées syndicalement par espèces, en AOP.

De nombreuses stations ont perdu cette part de financement professionnel. Cependant, certaines stations régionales réussissent aujourd'hui à avoir des niveaux de financements professionnels importants. Les situations sont disparates suivant les espèces et suivant les régions. Demain, la gestion des financements nationaux et européens sera régionale. En parallèle, le financement de structure diminue au profit du financement de projets. Ceux qui ont anticipé cette évolution seront mieux armés.

## **L'avenir de l'expérimentation en général**

### ***Quelle est la place de la SERFEL dans l'expérimentation en général ?***

Je pense que la SERFEL pèse en abricot, c'est leur produit phare. Ils ont aussi retenu un axe de diversification, qui n'est pas inintéressant ; c'est un choix, il faut aller jusqu'au bout.

### ***Quel est votre avis sur SudExpé et sur les obstacles rencontrés ? Par rapport à Invénio ?***

L'accompagnement de SudExpé n'est pas l'une des missions du CTIFL, mais ce que je vois via les conseils d'administration, c'est qu'il n'y a pas vraiment de volonté de réaliser quelque chose ensemble. Les stations ne se sont pas encore approprié SudExpé

Pour Invénio, cela n'a pas été facile. Ça a été une réorganisation profonde, avec des sites qui ont fermé. Lorsqu'on réunit des structures, il faut avoir un axe de conduite, et arriver à accepter des modifications. Et plus cela prend de temps, plus cela devient difficile à réaliser. SudExpé tarde à prendre la dimension attendue.

### ***La mise en place de programmes transversaux entre les trois stations est-elle envisageable ?***

Je pense qu'il faut les deux : des programmes spécifiques et des programmes transversaux. Pour l'irrigation par exemple, il y a tellement d'outils, de mesures, de spécificités, qu'il vaut mieux être en transversal. Les variétés, c'est par filière. En phytosanitaire, on peut avoir un peu de transversal aussi. Mais pour ce qui est de la fertilisation, du sol, de l'irrigation, oui, clairement. Même sur le post-récolte. Je trouve que c'est plus facile d'être en transversal, sur les techniques du froid, d'atmosphère. La transversalité, c'est là-dessus qu'ils peuvent se retrouver, et puis garder les spécificités de chacun sur le reste. Mais il faut la volonté de travailler ensemble. L'échéance était quand même fin 2013 avec la fin du contrat État-région.

## **Annexe 20 : Entretien avec Christel CHEVRIER, Chambre d'Agriculture Régionale - SudExpé**

### Description de l'expert

Ch. CHEVRIER est chef de service en production végétale, plus axée sur la recherche et l'expérimentation que sur le développement des filières. Son travail ne concerne pas les pêches et abricots mais aussi les autres filières fruits et légumes de la région. Au sein de la Chambre Régionale, elle est en charge de la coordination de l'expérimentation. Depuis 2 ans, elle suit la création de l'association SudExpé, union des stations régionales de la Centrex, du CEHM et de la SERFEL.

#### ***Quel est le mode de financement de SudExpé ?***

A ce jour, le financement de SudExpé est assuré par les cotisations des 3 stations et des 3 Chambres d'Agriculture. Pour la stratégie de communication, SudExpé a réalisé un appel de fonds au niveau des stations régionales. D'autres sources de financements sont la mesure FEADER 111 B pour le lancement de SudAgroMétéo, et le contrat État-région.

#### ***Quels sont les obstacles rencontrés jusqu'à présent par SudExpé ?***

Le premier obstacle est la gouvernance. Les techniciens sont demandeurs d'un travail transversal et en commun.

#### ***Quels sont les résultats obtenus à ce jour ? En êtes-vous satisfaite ?***

Aujourd'hui, des projets Ecophyto en pêches et en abricots sont estampillés SudExpé. Oui, c'est une réussite. Tous les projets liés à la communication mettent longtemps à aboutir mais cela avance. Le projet sur la grenade est aussi en bonne voie.

#### ***Qu'est-ce que SudExpé ? Quel était le projet initial et son objectif ?***

Les premières réflexions sur la mutualisation des stations d'expérimentation ont commencé en 2006. En 2009-2010, ce projet de faire travailler ensemble et fusionner les stations est demandé par les financeurs (Etat et Région). Mais la fusion n'était pas si simple : les stations sont des structures juridiques différentes, les bâtiments appartiennent à des organismes bien distincts. L'année 2011 a vu la création de SudExpé afin de répondre à cette demande.

Personnellement, je me rends compte que ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin qu'une association de loi 1901 avec des moyens limités. SudExpé ne peut pas porter de projets européens et c'est pourtant ce qui va arriver en 2014. Je pense qu'il faut un premier projet en commun. Idéalement, sur un sujet permettant de fédérer les stations, un projet transversal.

#### ***En quoi consistait l'analyse de doublons ? Y'a-t-il eu d'autres types de travaux ? Appel à un cabinet ?***

L'analyse de doublons a été réalisée en réponse aux reproches de certains financeurs. Nous avons montré qu'il n'existait pas de doublons entre les 2 stations Fruits à noyaux, seulement une complémentarité due aux différents bassins de production. Les structures font de l'innovation variétale sur différentes variétés, ou sur la même variété mais pour des comportements différents. La fusion « géographique » n'est donc pas envisageable.

Autres projets : géochanvre, stévia. Actuellement, un projet émerge sur la grenade, il faudra décider des essais conduits par telles ou telles stations. Par ailleurs, le partage du travail peut aussi s'effectuer en fonction des compétences (Ex : CEHM en irrigation).

### Compréhension des relations entre la Chambre Régionale et la SERFEL

#### ***Quelles sont les relations entre la Chambre d'Agriculture et la SERFEL ?***

La Chambre d'Agriculture du Gard met à disposition du personnel à la SERFEL. En tant que membre de la Chambre Régionale, je suis également mise à disposition pour le projet SudExpé.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

### ***Quel regard portez-vous sur la SERFEL au sein de la filière ? Quel est son impact ? Sert-elle la filière ?***

La SERFEL a une action très importante au sein des filières pêche et abricot. En France, il n'existe que 3 stations qui assurent l'expérimentation sur ces filières. C'est donc une station d'importance pour le Languedoc-Roussillon (1<sup>er</sup> verger pêches et 2<sup>ème</sup> verger abricots en France). Pour moi, il est très important que la SERFEL existe car elle réalise la R&D dans ces 2 filières conséquentes. Il y a une complémentarité entre la SERFEL et la Centrex car elles se situent sur deux terroirs différents. Cette complémentarité leur donne une pertinence dans les conseils donnés. Le travail de la SERFEL répond aux demandes du Gard. Elle va au-delà de la demande des professionnels en devançant la demande, notamment avec les appels à projet en matière de phytosanitaire.

### ***Donc selon vous, la SERFEL répond bien aux besoins arboriculteurs ?***

Je pense que certains sujets ne sont pas traités, et que ce n'est pas dû à la station elle-même, mais plutôt aux financements. Les enveloppes publiques sont importantes mais sont destinées à couvrir des sujets primordiaux et prioritaires et pas forcément tous les projets.

### ***Quels sont les rôles d'une station régionale d'expérimentation ?***

Pour moi, c'est d'être à l'écoute des producteurs pour apporter des réponses à leurs besoins. C'est aussi leur apporter les techniques innovantes pour améliorer leurs revenus, et aller vers une production écologiquement responsable. L'avantage au niveau de ce type de structure, surtout avec un financement public, est de posséder une certaine neutralité. Il n'y a pas de mise en avant d'un produit en particulier. Et puis, plus généralement, l'expertise est liée aux stations car elles assurent la R&D et sont proches des zones de production.

### ***Par rapport à la neutralité de la SERFEL, est-ce que la Chambre d'Agriculture, via la mise à disposition du personnel SERFEL, pourrait intervenir dans le choix des programmes selon vous ?***

Non, je ne dirai pas que la Chambre d'Agriculture intervienne dans l'orientation des programmes. Les membres des commissions sont des professionnels et des techniciens d'OP, et ce sont eux qui amènent le problème et les questions. Cela s'est dit parce que les conseillers vont dans les exploitations et échangent les informations. Vu de cette manière, oui, la Chambre d'Agriculture intervient, mais dans les faits, ce n'est pas le cas.

### ***Que pensez-vous des activités annexes de la SERFEL ? Le programme Écol'o-fruit vous semble-t-il être une bonne initiative ou sort-il du rôle de station d'expérimentation ?***

Clairement, Écol'o-fruit sort du rôle de la station d'expérimentation. Par contre, dans la mesure où la station recherche des moyens de subsister, il me paraît logique d'avoir trouvé une voie de diversification. Finalement, Écol'o-fruit sert la filière fruits et légumes.

### ***Avez-vous un avis sur les programmes développés à la SERFEL ?***

L'AB, la problématique Ecophyto : il y a intérêt à travailler sur ces thématiques même si les professionnels ne les disent pas prioritaires. La station anticipe les futures exigences. Et puis, si ce n'est pas l'une de ces stations régionales, qui d'autre amènera la solution aux producteurs ?

De par la réglementation et le souci du consommateur, nous sommes obligés de travailler sur l'AB pour apporter des réponses. Ces producteurs, critiques aujourd'hui, seront bien contents demain d'avoir des solutions techniques. J'ai un regard très positif sur la SERFEL, via la Chambre Régionale et mon travail avec eux. Ensemble, on essaie d'aller de l'avant et de devancer certaines demandes.

### ***Quel est votre point de vue sur le mode de communication de la SERFEL ? Est-ce qu'il n'y a pas un gap entre les avis des arboriculteurs et les orientations de la SERFEL ?***

J'ai réalisé une évaluation de l'impact de l'expérimentation sur la compétitivité des exploitations cette année. La communication de toutes les stations est mauvaise. En auditant des collègues, je me rends compte que les stations régionales sont des puits de références mais qu'elles ne savent pas communiquer. Lorsque les comptes-rendus bruts des expérimentations sont publiés sur le site web, c'est illisible. Néanmoins, les plaquettes techniques diffusées sont plus intéressantes car plus synthétiques. Leurs JPO sont tournées autour de l'innovation variétale parce que c'est la demande des producteurs. Ça manque parfois de renouveau. Et puis, les producteurs n'ont qu'une petite vision de ce qui est fait : ils voient seulement la partie variétale et phytosanitaire.



Il faudrait peut-être élargir ça. Par contre, l'an dernier, la journée multipartenaire sur les réductions des produits phytosanitaires a été une franche réussite : de nombreux points ont été abordés comme le travail du sol, le désherbage etc. Il y a eu de très bons échos. Peut-être qu'il faudrait continuer dans cette veine, en organisant une fois par an une JPO sur un thème percutant, qui permettrait de balayer des axes de travaux de la station. Et ce afin que les arboriculteurs se rendent mieux compte de ce que sait faire la station régionale. Il faut un contact direct, car les sites internet, ça ne convient pas pour faire passer ce genre de message. De plus, ils ne sont pas mis à jour ; mais je ne veux pas les critiquer, c'est loin d'être facile quand on est pris par le temps.

Car oui, la communication, c'est un investissement en temps non négligeable, qu'ils n'ont pas fait et qu'ils ont intérêt à faire. C'est un travail qu'on doit développer cette année avec SudExpé. Actuellement, nous travaillons sur le logo, avec un cabinet de communication qui nous épaulé. Il y aura deux conférences SERFEL/CTIFL. C'est bien de montrer la collaboration de la SERFEL avec son réseau car je suis persuadée que les arboriculteurs ignorent que la SERFEL travaille avec les autres stations.

## Financement de l'expérimentation

### ***Quel financement pour l'expérimentation de demain ?***

Le financement public est neutre, et les structures financées par ce biais permettent d'obtenir des résultats non pilotés par une structure privée. De plus, la diffusion de l'information peut toucher un maximum d'arboriculteurs car l'information diffusée est gratuite. Via l'expérimentation publique, on touche quelques 30 000 exploitants toutes filières confondues, en Languedoc Roussillon. Pour le moment, l'argent collecté par la SERFEL via les cotisations professionnelles est insuffisant. L'AOP, certes privée, favoriserait une diffusion large, mais l'orientation des expérimentations sera ciblée du fait d'un financement privé. Comment sera effectuée la communication ? Quelle garantie préviendra de la déformation des résultats et de la restriction des informations ?

### ***La part des cotisations professionnelles peut-elle être augmentée ?***

La question est : est-ce que les producteurs peuvent se le permettre ? Cette année, ça a bien marché, alors pourquoi pas. Mais si je me réfère à 2010-2011 et à la crise des fruits d'été, je ne suis pas sûre que le même arboriculteur réponde la même chose. La cotisation est lourde quand il faut faire face à des emprunts avec des revenus négatifs. Il faut être réaliste, je ne pense pas que ça soit possible. Il faut revoir le mode de communication des stations, pour arriver à capter les indépendants, ceux qui ne payent pas actuellement.

## L'avenir de l'expérimentation en général

### ***Comment envisagez-vous l'avenir de l'expérimentation dans la région ?***

Les stations régionales peuvent collaborer sur des programmes transversaux, mais cela ne résout pas le problème de la R&D en Languedoc Roussillon. Je suis un peu inquiète à ce sujet, et c'est dur de répondre à cette question. Il faut pourtant maintenir ce capital innovation parce qu'il permettra aux agriculteurs d'être toujours performants, et donc de survivre. Comment y arriver ? En mutualisant les compétences. Oui, mais à ce jour, nous ne sommes pas parvenus à réduire suffisamment le coût de l'expérimentation.

## **Annexe 21 : Entretien avec Pierre CROS VIGUIER, Pépinières Cros Viguiier**

### Présentation et rôle des pépinières Cros Viguiier

Les pépinières Cros Viguiier ne sont pas des obtenteurs de variétés. Ils sont pépiniéristes, leur rôle est de multiplier des variétés pour les vendre aux producteurs. Cependant ils sont membre du groupement STAR FRUITS créé en 1966 et qui a permis de monter une maison d'édition de variétés. Celle-ci va chercher des variétés partout dans le monde pour les ramener en France. STAR FRUITS est constitué du regroupement de 5 pépinières : les pépinières Cros Viguiier, les pépinières du Val d'Or, les pépinières Toulemonde, les pépinières Veauvy et les pépinières de Mol.

Cette année, les pépinières Cros Viguiier fêtent leurs 60 ans. C'est une pépinière de production de plants fruitiers, seul STAR FRUITS dont ils sont partenaires est maison d'édition. La pépinière multiplie aussi des arbres des éditeurs COT International et CEP Innovation, et a également des licences (contrat avec l'éditeur) pour d'autres variétés.

#### ➤ ***Le choix des variétés multipliées***

En réalité, ce choix est déterminé par le contact direct avec les producteurs, qui disent quelles variétés vont être greffées. La pépinière Cros Viguiier, associée à STAR FRUITS, va réaliser l'évaluation des variétés. Les variétés venant des Etats-Unis ne sont pas forcément adaptées aux climats et sols français donc une certaine procédure doit être suivie pour cette évaluation : quarantaine à son arrivée en France puis tests dans les différentes régions et si la variété paraît intéressante, alors elle sera présentée aux producteurs. Certains choisissent de la planter et après 3 ans de mise en verger, lorsque la plante est en pleine production, on peut juger du devenir de la variété. Il faut environ 8 ans depuis l'arrivée d'une variété de pêche nectarine en France avant de pouvoir la proposer. C'est un très long processus.

Selon les années, 30 à 50% du travail de greffage de la pépinière consiste à greffer et multiplier des variétés choisies par les producteurs. Le reste du travail correspond à la multiplication de variétés choisies par le pépiniériste. Le « nez » des pépiniéristes est alors important afin de prévoir quelles variétés vont intéresser les producteurs les années suivantes.

#### ➤ ***Processus de sélection variétale***

Il y a tout d'abord une phase de quarantaine pour les variétés provenant de l'étranger, mais certaines proviennent d'un éditeur dans la Crau. Les plants en pots vont être plantés et des greffages vont être réalisés immédiatement. Les arbres sont plantés dans les vergers de STAR FRUITS afin d'y être observés, c'est le stade dit hybride. Il s'agit de peu d'arbres sur lesquels on observe les premiers fruits.

Si cette variété paraît intéressante, elle est mise au niveau 1 (que peut réaliser la SERFEL) : elle est positionnée dans plusieurs sites en France à raison de trois arbres par sites (avec un nombre total d'arbres limité à une quinzaine), et on continue à évaluer cette variété. L'impact de la SERFEL et des structures de niveau 1 est très important car les variétés seront présentées aux producteurs mais surtout aux techniciens qui comparent les variétés de tous les éditeurs avant de conseiller les producteurs.

Si le stade 1 est validé, c'est-à-dire que la variété à l'air intéressante, on passe au stade 2 (que peut également réaliser la SERFEL) : 20-25 arbres sont plantés avec la mise en place de travaux différents : conservation des fruits, bon stade de maturité, les traitements phytosanitaires, la conservation du fruit, ...

Les pépiniéristes sont au tout premier niveau mais suivent le niveau 1 et échangent afin de savoir quelles variétés sont bien à quel endroit.

#### ***Est-ce que vous travaillez en commun avec les techniciens qui conseillent les arboriculteurs ?***

Le CEP invite les techniciens de la SERFEL pour des visites sur les hybrides. C'est aux pépiniéristes de demander l'avis des techniciens à partir du niveau 1, la synergie se fait au niveau des variétés.

Il existait précédemment un centre technique des pépinières à l'échelle de toute la France mais il n'existe plus depuis 5 ou 6 ans. Les pépinières n'avaient plus les moyens d'investir dans ce centre expérimental, même si les secteurs de l'ornemental et de l'horticulture participaient aussi. De plus, le métier de pépiniériste est assez particulier du fait que l'expérimentation se fait un peu chez chacun. L'innovation technique est donc assez secrète et les travaux de la station avaient parfois 10 ans de retard par rapport à ce qui se faisait dans les pépinières.

Un technicien indépendant intervient sur les pépinières Cros Viguiet afin de former de façon générale le personnel 3 fois par an. Il s'agit d'une formation généraliste concernant la taille des arbres, toutes espèces confondues.

## Relation entre les pépinières Cros Viguiet et la SERFEL

La relation se fait surtout par STAR FRUITS qui confie ses variétés de niveau 1 à la SERFEL. Cela permet de valider les choix de variétés développées. En effet, si la SERFEL et les autres centres d'expérimentation comme Balandran ou la Centrex valident des variétés que la pépinière a choisies, cela apporte de la sécurité et de la confiance dans le choix du fait que ces gens sont des professionnels de l'expérimentation.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

### ***Connaissez-vous les programmes de la SERFEL ?***

M. Cros Viguiet connaît en gros les programmes de la station grâce aux réunions de présentation des expérimentations. La SERFEL offre à travers ses expérimentations une aide aux producteurs : suivis de climatologie, conseils phytosanitaires, essais pour le phytosanitaire, recherches de niveau 1 et de niveau 2 pour les variétés, essais de production et de rentabilité sur de la pêche pavia, ... C'est la SERFEL qui « se casse les dents » sur un sujet pour éviter aux producteurs de le faire car c'est très risqué pour eux.

La SERFEL est formée de gens reconnus dans le métier et elle est connue dans tout le bassin méditerranéen. De son côté, la SICA Centrex a un moindre impact par rapport à la pêche et la nectarine car même des arboriculteurs originaires de Perpignan montent à la SERFEL pour se renseigner. Le CTIFL et la SERFEL sont les deux sites les plus influents sur la pêche nectarine et l'abricot. Il y a également la SEFRA mais c'est une station plus localisée sur la vallée du Rhône.

Au niveau de la pépinière, M. Cros Viguiet voit que lorsqu'il présente une variété aux producteurs, ceux-ci vont la faire valider à la SERFEL. Cette validation est très importante pour les producteurs.

### ***Que pensez-vous de la communication de la SERFEL vis-à-vis de ses résultats d'expérimentation ?***

Toutes les informations sont à disposition lors des réunions de présentation. Il va aux réunions variétales où l'on ne présente pas seulement les informations sur les variétés, mais aussi les études phytosanitaires et les autres expérimentations de la station. Les documents sont bien disponibles à la SERFEL si on passe à un autre moment de l'année. Les informations sont disponibles et le personnel est accessible.

C'est logique de devoir faire un effort pour venir chercher les informations directement à la SERFEL.

## Etat de l'expérimentation

### ***Comment pensez-vous que les stations régionales vont pouvoir continuer leur activité avec la baisse des financements publics ?***

Il n'est pas très au fait des questions de financement de l'expérimentation mais il lui semble que ce sera délicat de demander aux producteurs de participer plus.

Il faut considérer l'exemple de la Hollande : la problématique est là-bas beaucoup plus grave car il n'y a quasiment plus de stations. Il en reste une, qui est une station universitaire et qui ne survit plus qu'avec des contrats privés. On s'oriente alors vers la mise en place de partenariats privés où tout est payant. Si on veut éviter ça, les producteurs vont devoir mettre la main à la pâte.

Le problème, c'est que la situation de l'arboriculture française n'est pas si brillante que ça, notamment en pêche-nectarine. Cela se voit avec les diminutions de commandes sur les 5 dernières années. Actuellement, les pépinières françaises ne survivent que par l'exportation, le marché français ne suffit plus à les faire fonctionner.

La SERFEL et les autres stations apportent beaucoup aux producteurs car ils n'ont plus les moyens de faire les essais chez eux. C'est vrai que ça permet d'aller vite mais ça se fait de moins en moins. Il y a besoin de ces stations expérimentales, d'autant plus que c'est une chose qui est en train de disparaître en Europe. En Hollande et Belgique, les stations n'existent quasiment plus, les producteurs sont livrés à eux-mêmes.

### ***Le regroupement de stations, du type SudExpé, est-il une solution ?***

Une synergie entre stations serait intéressante. Il faut cependant considérer le fait que la diversité des climats influence beaucoup le comportement d'une variété, ce sont des sites complètement différents donc on ne peut pas vraiment considérer qu'ils réalisent les mêmes travaux. En abricot, les variétés ne sont pas les mêmes à Perpignan et à Nîmes par exemple. Pourquoi pas une synergie si cela permet aux stations de capter plus de financements mais leurs travaux séparés sont tout de même importants.

### **Avenir de l'expérimentation**

Si l'arboriculture diminue, la situation risque de devenir de plus en plus dangereuse. Le tonnage semble diminuer d'années en années en France. Le verger français se maintiendra probablement car sinon, ce n'est plus viable face à la concurrence du marché espagnol. Il y a un fort impact du marché espagnol qui fait beaucoup de mal à la filière française. L'avenir en France n'est pas si clair que ça. Cependant, lors des réunions à la SERFEL, on voit des italiens et des espagnols qui viennent chercher des informations en France, ils sont peu nombreux mais on pourrait aussi envisager de les faire participer à l'expérimentation française. Il ne faut pas faire comme le nord de l'Europe où les stations d'expérimentation ont disparu. Il ne faut surtout pas perdre les techniciens ni la connaissance apportés par ces stations.

### **En conclusion**

Il faut partager les risques pour les variétés : entre SERFEL, pépiniéristes et quelques producteurs, c'est nécessaire. Le but du jeu pour le pépiniériste est que lorsqu'un producteur plante une variété, il plante la bonne. S'il y a disparition des stations les hybrideurs n'auront plus la validation de leurs travaux: plus d'erreurs seront faites et le producteur sera perdant.

## **Annexe 22 : Entretien avec Françoise DOSBA, GIS Fruits**

### Description de l'expert

Actuellement ma mission essentielle est de co-animer le GIS Fruits monté par l'INRA en 2011 et signé officiellement en mars 2012.

Les GIS (Groupements d'Intérêt Scientifique) existent depuis une dizaine d'années à l'INRA et ont été initiés à la demande des professionnels. Le premier, PIClég, (Production Intégrée en Cultures Légumières), fut initié avec la filière légumes. La demande des professionnels est de pouvoir faciliter leur dialogue avec l'INRA et plus globalement avec les acteurs de la recherche, de les solliciter pour répondre aux questions émergentes de la filière et d'obtenir rapidement des résultats applicables au plan technique. Il existe aujourd'hui une dizaine de GIS à l'INRA. Le GIS Fruits est le dernier à avoir été constitué ; il fédère 22 partenaires (INRA, Montpellier SupAgro, CTIFL, FranceAgriMer, Interfel, FNPF, Ministère de l'agriculture etc), autour de 6 axes thématiques élaborés avec les partenaires.

En matière d'expérimentation, le CTIFL est un partenaire à part entière, contrairement aux stations d'expérimentation régionales. Mais le CTIFL est mandaté par le Ministère chargé de l'Agriculture pour coordonner l'expérimentation, et constitue ainsi un relai entre le GIS Fruits et les stations.

Lors du lancement du premier appel à idées visant à déterminer quels axes de travail étaient prioritaires pour les partenaires professionnels, les stations régionales ont exprimé des idées intéressantes. Le GIS Fruits a pu alors constater l'intérêt de ces stations pour cette démarche, et dont les membres avaient de véritables réflexions sur les projets menés ou à conduire, et a décidé d'identifier clairement les idées qui provenaient des stations et de solliciter celles-ci, pour qu'elles soient associées aux travaux du GIS Fruits. Cela a permis de mettre en place des groupes de travail et d'élaborer des projets sur les grandes questions émergentes.

La place du GIS dans la recherche et l'expérimentation est la suivante : tandis que l'INRA possède des départements de recherche spécialisés sur des axes scientifiques précis, le GIS joue plutôt un rôle de fédérateur et de facilitateur au niveau d'une filière de production. Ceci permet de limiter les « gaps » en termes de communication, entre l'INRA, la filière et les partenaires socio-professionnels. Le GIS est un groupement dynamique, qui collecte les questionnements et fédère les acteurs autour de projets. En outre, le fait que l'INRA recueille l'avis de tous les partenaires est bien perçu, car l'Institut peut sembler parfois peu accessible...

Mmes F. Dosba et S.Colleu, en tant que co-animatrices du GIS Fruits, ont des rôles de « facilitateurs » : elles accompagnent les groupes de travail, les stimulent et donnent leur avis sur la pertinence des propositions et aident aux montages et à la réalisation des projets, avec l'appui de la filiale INRA transfert.

### L'avis de l'expert sur la SERFEL

- ***Les programmes de la SERFEL.***

Globalement, la question de son potentiel expérimental pourrait se traduire de la manière suivante : quelle est l'efficacité de l'expérimentation quand la station est amenée à travailler sur beaucoup de thématiques et d'espèces différentes ? Par ailleurs, en matière d'AB, comment la SERFEL gère-t-elle ses projets avec le GRAB ? C'est un partenaire obligé pour ce type de production.

- ***Une analyse SWOT de la SERFEL a-t-elle été faite ?***

La menace la plus grave, ce serait de disparaître complètement faute de moyens. Il faut s'interroger sur quelles sont actuellement les opportunités pour la SERFEL de répondre encore davantage aux besoins des producteurs de fruits à noyau.

Si la SERFEL se distingue récemment des autres stations par la prise en compte de l'olivier, est-ce que c'est une faiblesse ou une réelle opportunité d'avoir pris cette orientation ?

Une autre faiblesse peut être liée au fait que le CTIFL organise souvent le réseau expérimental, et que les stations ne sont pas toujours associées à l'exploitation des données et à la valorisation des résultats. De ce fait, elles peuvent sur certains points manquer de lisibilité.

Mais, malgré un contexte de plus en plus difficile sur le plan budgétaire et la charge importante de travail pour chacun, il existe à la SERFEL un réel potentiel humain, avec des personnes compétentes et très motivées.

## Le financement de l'expérimentation

- ***Qui va financer les stations régionales et en particulier la SERFEL ?***

Les stations régionales actuelles peuvent être considérées comme un « gâchis » de moyens, notamment dans le Sud Est, où plusieurs petites structures éloignées d'une vingtaine de km engendrent chacune des frais de structure et de fonctionnement importants. Soit elles s'associent, soit certaines d'entre elles risquent d'être amenées à disparaître. Avec la fin du contrat État-Région, l'évaluation de plus en plus sévère des projets et la limitation des financements apportés par FranceAgriMer, la gestion du budget des stations expérimentales va devenir très difficile. C'est une situation compliquée, qui fait écho à l'analyse prospective de la filière Fruits & Légumes réalisée par FranceAgriMer et à laquelle l'AOP Pêche-Abricot a participé. Les scénarios élaborés y sont divers et parfois pessimistes. Mais c'est une analyse très riche, car pour chaque question posée dans le cadre de cette étude, une réponse positive et une réponse négative ont été envisagées. De plus, ce type d'étude montre que les défauts de la filière ne se situent pas vraiment en termes de technicité mais plutôt en termes d'organisation, de ressources humaines et de projection vers les futurs possibles. Ainsi en France, ce n'est pas vraiment les questions techniques qui posent problème car elles sont pour la plupart prises en compte mais plutôt l'organisation des filières et les interactions entre les partenaires. Et, de la même manière, l'analyse du conseil technique pour l'arboriculture fait état d'un nombre très élevé de conseillers. Ces conseillers ont de bonnes compétences techniques, mais on évalue difficilement si leur interaction avec les producteurs permet des avancées significatives. Il faudrait organiser encore mieux le transfert des résultats de la recherche et de l'expérimentation vers les différents acteurs professionnels. En effet, la France, et de manière générale, les pays européens ont toutes les ressources techniques et scientifiques nécessaires pour conserver le leadership mondial dans ce domaine.

## L'avenir de l'expérimentation en général

- ***Le cas d'Invénio***

Invénio est une importante station d'expérimentation, résultant du regroupement volontaire de trois stations régionales. Les sujets d'expérimentation complexes tels que l'épidémiologie des parasites ou ravageurs nécessitent une expertise très pointue mais aussi un intérêt pour aboutir à un transfert effectif et concret des applications potentielles, ce qui est difficile à gérer et exige une certaine collaboration entre organismes et notamment avec les partenaires professionnels. Beaucoup d'évolutions dans le management de ces structures sont en train de faire bouger les interactions entre les partenaires sociaux dans le bon sens.

- ***Quel avenir pour l'expérimentation ?***

Grande question ! Il faut revenir à la période faste des années 80-90. Insatisfaits de l'INRA en raison des orientations prises d'aller vers la recherche plus fondamentale et le CTIFL ne pouvant satisfaire toutes les demandes des producteurs en matière d'expérimentation, les professionnels de l'arboriculture fruitière et aussi ceux de la production légumière ont cherché à créer leurs propres stations d'expérimentation pour répondre plus précisément à leurs questions. Ceci a abouti à la création d'une quarantaine de stations régionales (20 pour les fruits et 20 pour les légumes). L'INRA fut d'abord très peu sollicité, puis fut convié aux conseils d'administration des stations et interagit maintenant de plus en plus avec certaines d'entre elles dans le cadre de réseaux d'expérimentation ou de projets communs plus ciblés. Aujourd'hui, le financement des stations régionales décline, se limitant à celui des régions et de FranceAgriMer. Quel sera le mode de financement de ces structures à l'avenir ? National ? Régional ? Cela nécessitera sans doute une profonde réorganisation / association de stations régionales.

- ***La solution serait-elle de grouper les stations d'expérimentation ?***

Oui, c'est évident. Pour Invenio, même si cela n'a pas été facile, ce sont les stations d'expérimentation qui ont décidé de se regrouper avec l'aval des professionnels ; c'est aujourd'hui un bel outil de travail. C'est dommage que les stations du Sud Est ne se lancent pas encore vraiment sur cette voie. On croit toujours qu'on est meilleur que les autres et que partager un programme c'est devenir moins lisible. Mais c'est réalisable, la preuve en est qu'en matière de recherche on voit maintenant de nombreuses équipes de nationalités différentes se regrouper sur une même mission ; et elles arrivent à travailler ensemble, à acquérir une efficacité globale plus grande et à obtenir des résultats que chacune d'entre elles, prise individuellement, n'aurait jamais plus obtenir.

Les stations régionales du Sud Est sont maintenant confrontées à ces questions, et en particulier la SERFEL, même si elle se distingue des autres par des programmes spécifiques comme ceux menés depuis 10 ans sur l'olivier.

## **Annexe 23 : Entretien avec Marie-Laure ETEVE, COT International**

### Description de l'expert

#### ***Quelles sont les activités de COT International ?***

Nous réalisons de la sélection de variétés fruitières. Essentiellement en abricots, prunes et cerises. Nous avons deux types de vergers : des vergers expérimentaux (collection variétale nous servant de base génétique et nouvelles variétés greffées) et des vergers d'hybrides. Lorsque l'on a sélectionné des variétés intéressantes, nous les plantons dans les vergers de stations expérimentales et également chez quelques producteurs choisis dans différents bassins de production, pour tester l'adaptation aux différents climats. Une fois que tous les tests sont passés, on décide de commercialiser ou non la variété. Au départ, on a environ cent variétés, puis vingt et au final, on n'en aura peut-être que trois ou quatre, voire même une seule.

#### ***Comment se passe la sélection dans vos vergers ? Gérez-vous tous les niveaux pour l'inscription au catalogue de la variété ?***

Quand on a sélectionné une variété, on dépose une demande de certificat d'obtention végétale. On met alors un nom sur la variété et la plupart du temps on utilise notre nom « Cot », Wonder Cot par exemple, pour que les producteurs identifient rapidement qu'il s'agit de variétés provenant de COT International. Pour l'obtention du certificat, c'est l'INRA qui s'en charge, alors que les niveaux 1 et 2 se font en stations d'expérimentation. Nous possédons nos propres vergers expérimentaux mais la charte stipule qu'il faut transmettre les variétés aux stations expérimentales qui elles, ont les variétés de tous les éditeurs. Les stations peuvent ainsi faire un comparatif des variétés pour ensuite dresser une liste variétale objective avec qualités et défauts des variétés. Le comparatif effectué par les stations permet aussi de caler les maturités des variétés et de savoir ce que les autres obtenteurs ont, grâce aux expositions variétales.

#### ***Vous avez vos propres vergers, c'est donc à partir de ces vergers que vous choisissez quelle variété vous allez proposer par la suite aux stations ?***

C'est tout à fait ça. Nous avons un calendrier variétal, et ce que l'on cherche, c'est compléter ce calendrier. Jusqu'à présent, nous avons beaucoup de variétés précoces, donc on essaye de compléter dans les variétés plus tardives. Nous avons des variétés autostériles, nous essayons d'en avoir des auto-fertiles, mais aussi des variétés moins sensibles aux maladies...

Il y a également plusieurs niveaux en interne. Tout d'abord lorsque l'on repère des variétés intéressantes au niveau des hybrides plantés en semis, on les greffe puis on les plante à distance normale, comme le ferait un arboriculteur, à raison de 2 arbres par variété ce qui correspond au niveau 1 des stations régionales. Si la variété en question confirme ses bonnes dispositions, un arboriculteur la plante dans son verger en « avant-première », à raison de 100 arbres. Les arboriculteurs signent avec nous un contrat avec une clause de confidentialité : il ne paye pas de redevance mais si la variété est intéressante, il accepte que l'on fasse des visites chez lui. Ces vergers nous servent de vitrines pour pouvoir vendre nos variétés. Les zones d'implantation des nouvelles variétés sont dans le Gard, la Drôme et Perpignan. Cela nous permet d'observer le comportement de la variété dans divers bassins de production. Cette démarche correspond un peu au niveau 2. Parallèlement, on fournit des arbres aux stations.

#### ***A quelles stations confiez-vous vos arbres ?***

En abricot, nous les confions à la SEFRA, la Centrex, la SERFEL et le CTIFL pour le niveau 1. Concernant le niveau 2, d'autres stations se rajoutent aux précédentes, avec des stations situées en Alsace, Ardèche, Baronnies, etc.

#### ***La SERFEL reçoit donc vos arbres pour le niveau 1, existe-t-il un accord entre votre structure et la station régionale ?***

C'est en fait le CTIFL qui supervise tout ça. Ils font une réunion par an avec chaque éditeur durant laquelle on définit les variétés que l'on va donner aux stations. On y fait également un point sur l'expérimentation : quelles sont les variétés qui sont intéressantes, leurs avantages, leurs défauts, etc. Étant donné que les stations reçoivent un grand nombre de variétés par an, ces réunions permettent de faire un tri. Soit dit en passant, chez COT International, nous effectuons la sélection nous-mêmes.

A 90%, les variétés que nous confions aux stations vont être commercialisées alors que d'autres obtenteurs ne jouent pas le jeu et ne font pas ce travail-là : ils donnent vingt à trente variétés par an, ce qui est envahissant et coûteux pour les stations car c'est à ces dernières de faire le tri. Ce n'est pas normal. Ce n'est pas à la SERFEL de faire le travail des éditeurs.

## Compréhension des relations entre COT International et la SERFEL

### ***Avez-vous des contacts directs avec la SERFEL ?***

Bien sûr, j'ai des contacts avec Christian Pinet et Laetitia Cuny pour l'abricot. Tous les ans, je vais voir les arbres dans la station, avant la récolte, pour voir le comportement de la variété, sa charge, si les arbres ont bien été entretenus. Je passe même parfois plus d'une fois par an si une variété est toute nouvelle et que je l'ai trouvée très intéressante et que je souhaite voir son comportement dans les stations. Les stations sont obligées de faire un rapport, une fois par an, sur nos variétés plantées mais j'aime bien me rendre et observer moi-même dans les vergers pour voir le tonnage et les essais techniques effectués.

### ***Mettez-vous en place des cahiers des charges dans les différentes stations pour que les variétés soient conduites d'une seule et même manière?***

Non ; ils ont des pratiques parfois très différentes entre les stations comme, par exemple la Centrex qui n'éclaircit pas en niveau 1 ce qui fausse complètement les résultats de la variété. Mais de façon générale, toutes les stations fonctionnent en gros comme un producteur, ils taillent, ils éclaircissent... Je n'ai pas à leur dire comment entretenir les arbres, ce sont des spécialistes. Je fais parfois des remarques sur le terrain, par exemple si l'éclaircissage n'a pas été assez important. C'est pour ça que j'aime bien passer avant la récolte pour soulever ce genre de problème. Mais en dehors de ça, je n'interviens pas dans ce qu'ils font.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

### ***Que pensez-vous de la SERFEL ?***

C'est une station bien entretenue avec des gens compétents qui suivent bien les variétés. Si j'ai besoin d'un renseignement, c'est souvent à eux que je m'adresse. Par contre, pour le rapport de fin d'année, tout passe par le CTIFL. La SERFEL fait un compte rendu au CTIFL qui nous le fait parvenir ensuite. Leur logiciel informatique ayant rencontré un problème, on a reçu le compte-rendu 2012 de toutes les stations très tard, en août 2013, ce qui est dommage, alors qu'on est juste à côté de la SERFEL.

### ***Pensez-vous que la SERFEL propose des projets pertinents par rapport aux besoins de la filière ?***

Oui, parce qu'ils sont ouverts aux idées et suggestions diverses.

### ***Pensez-vous que la SERFEL ait une bonne communication ?***

Je pense que oui. Ils ont un site internet où tous les résultats d'expérimentation sont détaillés, il suffit d'aller chercher l'information où elle est. Lors de la première exposition qu'ils font en juin, ils distribuent les résultats ainsi que des comptes rendus. Donc si le producteur souhaite trouver des infos, il existe plusieurs sources mises à sa disposition.

La seule chose qu'ils ne font pas, c'est peut-être d'envoyer des mails, pour rappeler aux gens les dates des manifestations, des réunions. Toutes les autres stations comme le CEHM ou La Pugère le font. Ça serait facile à mettre en place, il suffit de rajouter les mails sur la liste de présence des réunions. Parce que c'est étonnant de voir qu'il y a très peu de producteurs qui vont aux expositions variétales. Il y a surtout des techniciens, des pépiniéristes et des éditeurs qui sont présents.

Les bulletins, les alertes, ce type de documents, c'est plutôt à la charge de la Chambre d'Agriculture.



## Le financement de l'expérimentation

### ***Comment est financé COT International ?***

COT est un organisme complètement privé, financé par les redevances sur les ventes de variétés.

### ***Avec la suppression du contrat État-région, comment pensez-vous que la SERFEL puisse trouver d'autres fonds ?***

Un système d'adhésion serait peut être mal perçu puisque les producteurs payent déjà une cotisation soit à la Chambre d'Agriculture soit aux OP ou encore au GRCETA. Ca fait déjà beaucoup pour eux. De plus, cela rentre en concurrence avec la Chambre d'Agriculture ainsi que le GRCETA qui offrent des services techniques.

En toute logique, il vaudrait mieux payer à la SERFEL qui, elle, possède des vergers expérimentaux plutôt qu'à la Chambre d'Agriculture et au GRCETA. Il faudrait qu'il y ait un regroupement de ces structures au sein de la SERFEL et qu'il y ait plus de monde pour faire les essais techniques, les observations variétales, le suivi des producteurs qui adhèreraient, la communication avec les bulletins d'avertissement phytosanitaires et autre type de document technique.

## L'avenir de l'expérimentation en général

### ***Que pensez-vous de l'organisation de l'expérimentation en général ?***

La SERFEL est en doublon avec le CTIFL de Balandran. La Centrex et la SEFRA sont seules sur leurs bassins de production. La Pugère travaille sur la prune et la pomme, le CEHM ne s'occupe que de la pomme. Il n'y a que la SERFEL qui fasse exactement la même chose que le CTIFL de Balandran, et dans la même région. Surtout pour cerise, pêche et abricot. Néanmoins, il faut noter qu'ils se sont diversifiés sur l'olivier, l'AB et les vergers pour les enfants.

### ***Quel est votre avis sur SudExpé ?***

Les stations regroupées (SERFEL, CEHM, Centrex) ne veulent pas perdre leur autonomie. De plus, ces trois-là ne sont pas concurrentes. Ce sera difficile, à mon avis, de faire l'union.

## **Annexe 24 : Entretien avec Pierre GAILLARD, Invénio**

### Description de l'expert

#### ***Quel est le fonctionnement d'Invénio ?***

Invénio s'intègre dans un schéma d'organisation de filière régionale. Ce schéma est piloté par une gouvernance fruits et légumes qui s'appelle Fruits et Légumes d'Aquitaine (FLA). Cette association initie, porte et défend les projets des producteurs de fruits et légumes de la région vis-à-vis des collectivités territoriales, de l'État, de l'Europe, et au sein même du secteur agricole. Elle s'occupe uniquement d'une approche structurelle de la filière. Elle ne fait pas de syndicalisme, pas de promotion de produits. Dans cette mission-là, les producteurs ont voulu se donner des moyens pour développer leurs entreprises. Cette association se revendique comme étant la frange entrepreneuriale des producteurs de fruits et légumes. Ce sont des personnes qui refusent le déclin. Certes le métier est complexe, les marchés parfois difficiles, les contraintes importantes, mais lorsque l'on est producteur de fruits et légumes on a une grande liberté d'entreprendre, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses filières (quota, DPU, droits de plantation, etc). C'est un beau métier et il y a de l'avenir dans cette filière.

La structuration générale de notre association s'appuie sur trois piliers fondamentaux, liés les uns aux autres. Tout d'abord, nous avons la R&D via Invénio, c'est donc l'outil R&D de l'association Fruits et Légumes d'Aquitaine. Puis il y a Agri Abri Aquitaine qui s'occupe de tout ce qui est ingénierie financière pour le compte des entreprises de la filière qui investissent. Le dernier pilier est l'Autr'Ecole. C'est un centre de ressources pour développer la dimension de dirigeant d'entreprise pour les producteurs de fruits et légumes. C'est un lieu où les producteurs se rencontrent, invitent des conférenciers, échangent, débattent, définissent des programmes de formation.

#### ***Qui est représenté dans cette association Fruits et Légumes d'Aquitaine?***

Elle regroupe à la fois toutes les OP, les producteurs en direct, l'amont et l'aval de la filière, mais aussi les institutions et les entreprises qui travaillent pour le compte de la filière. Mais cependant, ce n'est pas une interprofession. Il y a trois collèges : un collège institutionnel, un collège filière amont/aval et un collège production. Seul le collège production peut gouverner la structure d'Invénio c'est pour cela que la totalité de notre conseil d'administration est composé uniquement du collège production.

En ce qui concerne Invénio, les membres sont des producteurs en direct, des organisations de producteurs (OP, AOP, associations). Il y a également des partenaires associés : entreprises de l'amont et de l'aval, institutions. Mais la gouvernance relève seulement du secteur de la production, qui lui, définit et participe directement au financement des programmes de R&D.

#### ***Quel est votre rôle au sein d'Invénio ?***

Je suis d'abord directeur de l'association Fruits et Légumes d'Aquitaine. Dans le cadre de ma mission, sous l'impulsion du conseil d'administration de FLA, mais également de FranceAgriMer et du Conseil Régional d'Aquitaine, il m'a été demandé en 2009 de restructurer le réseau de R&D de la filière aux cotés de Vincent SCHIEBER, membre du Comité de Réflexion et d'Orientation Stratégique (CROS) de FLA. Le résultat en a été la création d'Invénio en 2010. Invénio est le résultat de la fusion de stations expérimentales en Aquitaine. Vincent Schieber en est le président, et moi-même le directeur pour une partie de mon temps.

#### ***Avez-vous rencontré des obstacles en particulier ?***

Le principal obstacle reste le poids du passé. Nos centres expérimentaux ont été construits sur un concept de développement et d'accès de services à tout le monde. Début des années 80, c'est l'arrivée de l'Espagne dans le marché commun, amenant beaucoup de concurrence. Il y a eu des financements car il était nécessaire à l'époque de relever le niveau technique des exploitants français via la R&D. Les Chambres d'Agriculture se sont fortement impliquées, mais il a très rapidement fallu faire appel aux cotisations professionnelles basées sur une cotisation obligatoire « presque » due à l'extension des règles. La première difficulté qu'on a rencontrée quand on a créé Invénio en 2010 est que l'extension des règles n'existe plus, que nous sommes sur une cotisation volontaire. Mais ce qui a été vu comme une difficulté est une chance. Il nous faut donc convaincre, et ceux qui sont là, ceux qui financent, savent pourquoi. Leurs attentes et leurs volontés sont claires, les programmes qui sont réalisés sont ceux qu'ils ont définis. On ne travaille pas pour des producteurs qui ne participent pas, et participer ça veut dire engagement, présence, finance.

## Systeme d'adhésion et de financement

***Vous avez donc un système d'adhérents et seuls les adhérents ont accès aux résultats de votre structure, c'est bien cela ?***

Tout à fait, tout en sachant que nous bénéficions également de financements publics. C'est toujours difficile de jouer sur la dualité entre financements publics et privatisation. On a donc orchestré une priorisation de l'information à nos adhérents. Ils bénéficient de résultats et de réunions techniques en plus et sur des thèmes un peu plus pointus. Mis à part ce système, nous restons un organisme ouvert à tout public puisque nous organisons des portes ouvertes accessibles à tous, nous diffusons nos résultats techniques, mais de façon un peu plus « light » de façon à privilégier l'adhérent.

***Est-ce qu'un tel système serait adaptable à la SERFEL ?***

La différence fondamentale avec la SERFEL est que cette dernière est entièrement pilotée par la Chambre d'Agriculture. De par l'impôt, le service doit être accessible à tous. Nous n'avons pas d'agents mis à disposition, nous finançons nous-mêmes notre personnel. Comme je le signalais auparavant, nous avons des financements publics dans le cadre du contrat État-région mais cela représente moins de 50 % dans notre équilibre financier.

***Le financement privé de votre structure est-il apporté essentiellement par les cotisations volontaires ?***

Non, nous avons également en plus des cotisations des adhérents des recettes de nos exploitations, de notre activité de prestation privée pour des firmes, des appels à projet (ANR, CASDAR, etc). La participation professionnelle basée sur le financement direct des producteurs, représente aujourd'hui environ 16% du budget global. Mais la pérennité d'Invénio passera par la capacité des professionnels à assumer 25 à 30 %, c'est ce à quoi travaille le conseil d'administration.

***En quoi consistent ces prestations privées ?***

Notre structure est agréé BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation), procédure validée par la Cofrac, nécessaire pour l'homologation des produits. Les firmes font donc appel à nous pour ce type de services. On fait d'autres choses aussi comme la mise au point d'itinéraires techniques pour de nouvelles productions demandées par des industries agroalimentaires.

***Revenons au système d'adhésion, est-ce que les arboriculteurs ont immédiatement adhéré à ce concept ou a-t-il été plus difficile de les convaincre ?***

En fait, la structuration de l'expérimentation en Aquitaine s'est effectuée en deux temps. La première structuration a eu lieu en 2005 avec la création d'HORTIS Aquitaine qui a été la fusion entre l'AIREL, spécialisée dans les légumes, du SIREF, spécialisé dans la fraise, et du CREMAN, spécialisé dans le machinisme, sur un fond de réduction budgétaire. Les arboriculteurs n'ont pas voulu rejoindre ce mouvement prétendant que leur centre d'expérimentation, CIREA était en meilleure santé financière que les autres. En 2010, une deuxième fusion a lieu entre le CIREA, et HORTIS Aquitaine sur un fond de projet professionnel de synergie et d'optimisation de moyens, afin de mettre à la disposition de la profession des compétences en R&D. Il n'y a pas eu de licenciements, le budget global a été augmenté, des embauches réalisées. Des arboriculteurs nous ont donc rejoints sur la deuxième vague de fusion avant de voir poindre des difficultés financières.

Par contre, nous étions dans le même contexte pédoclimatique que le CEFEL à Montauban. Il y avait donc une interrogation de la part des professionnels sur le bien-fondé de disposer de deux centres sur la même aire. Certains y ont vu une concurrence avec le CEFEL. Les producteurs de pommes du Lot-et-Garonne et de Dordogne n'ont pas voulu rejoindre Invénio en disant que le centre de la CEFEL suffisait. Par contre, les producteurs du Limousin ont revendiqué leur spécificité si bien que nous avons un programme pomme en Limousin (tout en sachant que sur les 100 000 t produites, près d'1/3 provient de Dordogne et donc Aquitaine et 2/3 du Limousin) avec l'« association pomme du Limousin, l'APL » qui décide et collecte le financement professionnel au programme.

***Concernant les cotisations, comment ça se passe ? Sur quelle base fixez-vous leur montant ?***

Nous nous sommes équipés d'une comptabilité analytique très précise : on peut descendre jusqu'au coût de revient de l'essai. A partir du moment où une filière produit décide d'un programme, on lui met en place un budget prévisionnel et on lui demande d'équilibrer les budgets. Cet équilibre passe par les ventes, les financements publics et les cotisations. Les cotisations sont donc décidées par les comités de pilotage en fonction de chaque budget de filière.

***Que pensez-vous des moyens de financement de l'expérimentation, et notamment du rapport financements publics/privés ?***

Je pense qu'il faudrait clarifier les règles. Il est regrettable de constater que la baisse des financements publics passe par un accès de plus en plus contraignant. A ce rythme, cela coûtera plus cher de justifier les dossiers de financements publics que de réaliser l'expérimentation. Je pense qu'il faut se mettre en logique de projet, avec des financements publics ciblés, et arrêter les financements au fonctionnement.

Il existe deux types de travaux : ceux qui ont pour finalité d'augmenter la marge des producteurs (ils doivent être financés majoritairement par le marché et par les producteurs et accompagnés par les financements publics pour un soutien à la compétitivité de la filière), et ceux qui relèvent de contraintes législatives, imposées par le gouvernement et la société, et qui ne se traduisent pas par une valeur ajoutée dans les entreprises de production. Ces travaux-là doivent être financés de façon bien plus conséquente par des fonds publics. Je suis donc en faveur d'une hiérarchisation du taux d'intervention des fonds public.

***A votre avis, quel pourcentage des recettes de l'exploitation vous est reversé par les cotisations ?***

Vraiment pas grand-chose, en fonction des produits, cela représente entre 0,5 et 1% de la VPC. Par contre, coté producteur, le ressenti est autre car cela se cumule à tous les prélèvements obligatoires (impôts, taxes parafiscales ...) et semis obligatoires (démarches collectives, cotisations, etc).

**Les modes de communication**

***Invénio nous a été cité pour ses modes de communication particulièrement intéressants. Quels sont les modes de communication principaux utilisés envers le grand public et envers vos adhérents ? Sont-ils efficaces d'après vous ?***

Je suis agréablement surpris d'apprendre que nous avons été cités pour notre communication parce que personnellement, je ne trouve pas qu'on soit encore au top. De par le fait que nous sommes une structure associative, nous connaissons bien notre public qui est en fait nos adhérents.

Notre première façon de communiquer consiste à faire fonctionner des groupes de travail par filière produit ou par thématique où les adhérents sont invités, donc viennent les adhérents ou les techniciens. A travers ces groupes de travail, il y a un véritable transfert d'informations à la fois montant et descendant car c'est le moment où les gens échangent.

Nous avons ensuite un site internet où il y a un code d'accès pour les adhérents. Il existe donc une plateforme publique et une plateforme privée.

Nous avons mis en place un bulletin, appelé Invénio info, qui sort trois fois par an que l'on diffuse à tout le monde, et dont le but est de renseigner sur les programmes réalisés. Et si les producteurs veulent en savoir plus, ils doivent adhérer.

Enfin nous avons des portes ouvertes, grand public, sur chaque site, où l'on fait venir des exposants, où l'on mange ensemble dans un esprit de convivialité.

***Vous avez précisé qu'il restait de chemin à faire en communication. A votre avis, quels sont les points qu'il faut encore améliorer dans ce domaine ?***

La finalité de la communication, c'est qu'elle doit se traduire par une valeur ajoutée dans les exploitations. Il ne faut pas que les moyens de diffusion deviennent l'objectif. C'est la culture du résultat qui prime, pas celle des moyens. Mon inquiétude permanente est de savoir comment un producteur s'approprie les résultats d'expérimentation et comment il les traduit en valeur ajoutée dans son exploitation. J'aimerais voir évoluer les techniques. Ce sont des indicateurs que l'on essaye de mettre en place mais il nous manque à l'heure actuelle des références. Notre volonté est de travailler avec un réseau d'exploitations, pour obtenir des références technico-économiques sur l'évolution et l'impact qu'ont nos résultats sur leur économie.

***Avez-vous utilisé des techniques particulières pour convaincre les adhérents de s'engager avec vous ? Avez-vous régulièrement de nouveaux adhérents ?***

Je ne sais pas si on peut parler de technique. Aujourd'hui, nous sommes en augmentation du nombre d'adhérents. Je crois que le meilleur moyen de communication, c'est le producteur adhérent qui est content, car le meilleur recruteur c'est encore le bouche à oreille. Et si le producteur est content, c'est que ce qu'il reçoit est au moins égal, voire supérieur à ce qu'il donne. Il est vrai qu'on a fait des formations auprès des salariés pour avoir des comportements différents de ce qu'il y avait auparavant. Nous voulons développer l'ouverture, l'écoute, le dialogue, l'engagement, la prise en compte de l'autre, l'esprit d'équipe, la culture du résultat. Les expérimentateurs ont la fâcheuse tendance à ne parler que de l'aspect technique de l'expérimentation. Le producteur n'est pas intéressé que par cela.

***Invénio regroupe beaucoup de stations d'expérimentation mais en existe-t-il d'autres dans la région ? Quels sont vos liens avec ces dernières ?***

Non pas plusieurs stations d'expérimentation, Invénio n'est qu'un seul centre d'expérimentation avec plusieurs sites. Il reste aujourd'hui l'ANPN, c'est une station sur la noisette mais c'est une activité hautement spécifique rattachée à une seule OP. Nous avons donc peu de contacts avec eux. Au niveau fruits et légumes, à part eux, il n'y a qu'Invénio, car Invénio a été voulue par la gouvernance régionale qu'est FLA.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

***Existe-t-il des relations avec des structures d'autres régions comme par exemple entre votre structure et la SERFEL ?***

Nous avons très peu de contacts avec la SERFEL car la pêche et l'abricot sont deux espèces que nous ne travaillons pas. Il y a plus de contact avec le CEHM qui travaille la pomme et le melon. Les relations techniques entre les stations sont vraiment liées aux filières.

***Quel est votre regard sur la SERFEL ?***

Je n'ai pas assez de contacts avec eux pour pouvoir les juger mais le regard que j'en ai est celui d'une station très ancrée dans sa région et qui s'est bien intégrée dans le territoire. Leur fonctionnement est vraiment différent du nôtre. Ils ont une forte présence de la Chambre d'Agriculture, de l'expérimentation pour tous. Nous n'avons pas vraiment besoin de faire le projet que vous êtes en train de mener, notre indicateur d'intérêt est la participation professionnelle.

***Que pensez-vous de SudExpé ?***

Il me semble que c'est un projet qui est plus porté par les institutions que par les producteurs. Je sens plus d'affichage que d'opérationnel. Invénio est le résultat d'une fusion de plusieurs centres, fusion qui a donné naissance à une nouvelle entité, une nouvelle entreprise. De ce que j'ai compris de SudExpé il me semble que nous avons affaire à une juxtaposition de stations expérimentales où chacun garde son identité. Il me semble que l'on n'est pas vraiment allé jusqu'au bout de cette initiative de rassemblement.

## L'avenir de l'expérimentation en général

### ***Comment voyez-vous l'avenir de l'expérimentation ?***

Je ne suis pas vraiment inquiet, mais cela relève sans doute de mon naturel... Il est certain que si l'on reste dans notre fonctionnement classique, que l'on recherche des subventions de fonctionnement, on va droit dans le mur. Il existe d'autres alternatives aux financements publics. Mais pour ça, il faut se restructurer et que les expérimentateurs aillent au contact des producteurs... Il existe d'autres pistes en cultivant la proximité avec les entreprises.

Il faut absolument que les programmes des stations soient en phase avec les besoins des producteurs. Aujourd'hui, il faut rassembler, ce n'est pas que l'augmentation de la cotisation du producteur qui permettra de réaliser des programmes de R&D, c'est avant tout l'augmentation du nombre de producteurs qui participent au financement.

### ***Et pour les stations qui comptent énormément sur les fonds publics ? Que va-t-il se passer pour elles ?***

A l'heure actuelle, cela risque de devenir compliqué. Pour elles, pour autant je ne maîtrise pas la politique de soutien des pouvoirs publics, mais force est de constater que les moyens sont à la baisse. Cependant, je ne prétends pas que le modèle d'Invénio est le meilleur et doit être appliqué partout. Il a au moins une qualité, c'est d'être celui qu'ont choisi les producteurs qui en sont membres. Ils en assument l'entière responsabilité, et sauront prendre les décisions qui s'imposeront, comme ils savent le faire pour leurs entreprises.

## **Annexe 25 : Entretien avec Bertrand GASSIER et Christophe RIPOLLES, Château de Nages**

### Description de l'expert

#### ***Quelle est votre fonction au sein de la filière pêche-abricot ?***

G : On n'a pas de fonction de filière, on a des fonctions d'entreprise. On est à la fois une entreprise de mise en marché qui s'appelle Fruits et Compagnie, qui commercialise 6 500 t de pêches et globalement 30 000 t de fruits, et on est à la fois une organisation de producteurs qui s'appelle Terroirs du Sud et qui regroupe en gros les producteurs qui produisent ces 30 000 t. Ma fonction à moi est de diriger et Fruits Compagnie et Terroir du Sud. On est à la fois un des producteurs de cette OP avec trois EARL vergers et Christophe Ripolles qui est responsable verger pour ces trois structures.

### Compréhension des relations entre le Domaine et la SERFEL

#### ***Est-ce que vous êtes en relation avec la SERFEL en ce qui concerne la mise en marché ?***

G : Pas du tout. Ce n'est pas leur boulot et on n'a pas du tout de relation sur la mise en marché.

#### ***Donc c'est plutôt par rapport à votre rôle de producteur que vous côtoyez la SERFEL ?***

G : La SERFEL est une station d'expérimentation régionale qui a pour vocation de développer d'une part une expertise technique et ensuite de mener un certain nombre de projets d'expérimentations sur des modes de conduite, des modes de taille, la fertilisation, l'irrigation, etc. Donc si on a des échanges avec la SERFEL, c'est dans ce cadre-là.

#### ***Avez-vous des contacts préférentiels avec la SERFEL ou avec une autre station ?***

R : En pêche, on est avec la SERFEL puisque c'est à 5 km de chez nous et en pomme, on est avec le CEHM. On est aussi assez proches du CTIFL.

G : Et pour conclure, dans notre OP on a un certain nombre de producteurs qui sont en vallée du Rhône et qui dans ce cadre-là, ont des relations avec la SEFRA, qui est l'équivalent de la SERFEL dans cette région.

#### ***Quel genre d'informations allez-vous chercher auprès de la SERFEL ?***

G : Si vous voulez, l'entreprise de mise en marché, son métier c'est à la fois de mettre en marché et de fédérer un amont, cet amont étant regroupé en OP qui s'appelle Terroirs du Sud. Dans ce cadre-là, on appuie un groupe de producteurs sur le plan technique. Donc on travaille de façon contractuelle avec le GRCETA de Basse Durance qui détache auprès de Terroir du Sud deux techniciens, un pour les fruits à noyau, un pour les fruits à pépins, qui sont les techniciens de l'OP même s'ils sont salariés du GRCETA. Ça, c'est le schéma d'appui technique de base. Quand on se pose des questions sur un traitement ou autre, on s'adresse à eux. La SERFEL a des techniciens, Christian Pinet, Philippe Blanc, Valérie Gallia, et si vous voulez, on va trouver auprès de la SERFEL deux choses. Ces techniciens ont leur propre fond d'expérience, de compétences, donc on peut être conduit à avoir des échanges avec eux pour avoir un autre avis sur un sujet particulier et ensuite ils conduisent certains projets d'expérimentation qui peuvent présenter un intérêt. Christophe participe au processus d'élaboration du programme et on le suit plus ou moins. Voilà les relations qu'on peut avoir.

Et nous, plus particulièrement en tant qu'OP, on a fait le choix d'avoir une convention particulière d'appui technique avec la SERFEL car comme on consomme, au-delà d'être observateur de leur expérimentation, l'expertise technique SERFEL-SEFRA (c'est vrai en abricots, pas en pêches) on a une convention annuelle de 5 jours d'appui technique qui nous est spécifique.

#### ***Est-ce que vous vous associez à la SERFEL pour ses projets d'innovation variétale ? Est-ce que la SERFEL vous confie des nouvelles variétés à planter dans vos vergers et qu'elle observe ?***

G : Déjà, c'est pas de l'innovation variétale, c'est uniquement de l'observation variétale. Et puis, on est nous-mêmes actionnaires d'une structure d'hybridation qui s'appelle ACFruits, qui crée des variétés. Donc si vous voulez, en tant que producteurs, on est en aval de la SERFEL alors qu'en tant qu'hybrideurs on est en amont de la SERFEL et du CTIFL. Là, on va faire une réponse en tant qu'hybrideurs. Dans la mesure où elles sont protégées, plus les variétés sont observées de manière étendue, mieux on se porte. La SERFEL arrive quand même en 3<sup>ème</sup> rideau.

C'est-à-dire qu'une variété créée va d'abord être observée chez l'hybrideur, qui va d'abord l'observer sur racine propre puis sur greffage, puis elle est mise au CTIFL en observation (stade A) et si elle est validée par le CTIFL elle passe à une échelle un peu plus grande à la SERFEL. On parle donc simplement d'observation et de validation. Donc est-ce que la SERFEL nous propose de nous associer à des phases d'observation, je dirais non mais on est plutôt en amont.

R : Mais il arrive que des producteurs aient des variétés qu'ils n'ont pas plantées pour des raisons X ou Y, ils vont les observer, c'est dans la culture de la SERFEL et je pense que c'est normal qu'ils le fassent. De toute façon, c'est difficile de centraliser toutes les connaissances, irrigation, phyto, etc donc qu'ils externalisent une partie de leurs expérimentations, ça me paraît normal.

***Et au niveau de la structure d'ACFruits, est-ce que vous savez s'il existe une relation privilégiée entre cette structure et la SERFEL ?***

R : Non, il n'y en a pas. Mais je sais qu'il y a un hybrideur français qui a des relations privilégiées avec la SERFEL.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

***Est-ce que vous avez facilement accès aux résultats d'expérimentation de la SERFEL ? En tant que représentant des producteurs, est-ce que vous trouvez que les informations circulent assez facilement ?***

G : Quel est le retour des petits producteurs ?

***C'est assez variable, ils disent qu'ils n'ont pas vraiment accès à l'information. Il y a un effort fait par la SERFEL qui n'est pas forcément fait par les producteurs car ceux-ci ne se déplacent pas aux journées portes ouvertes par exemple. C'est assez varié au niveau des réponses, il y en a qui nous disent qu'ils vont tout le temps aux JPO ou de présentation variétale et que tout leur y est détaillé dans la même journée.***

R : Et puis il y a les CD que la SERFEL fait passer. Nous on les reçoit et on peut les regarder quand on veut. Après effectivement, il y a les comptes rendus des JPO, moi je l'ai perdu, j'en ai demandé un autre et je l'ai reçu. Après, je ne sais pas si c'est pour tout le monde mais en tout cas, nous on a le CD.

***Pour vous, quel est le rôle économique de la SERFEL dans les filières pêche et abricot ? Et quel rôle devrait-elle tenir ?***

R : Pour moi c'est une validation technique. Il y a parfois des interactions entre eux mais le CTIFL doit capter en amont des problèmes et mettre en avant des essais alors que la SERFEL doit faire la validation technique. L'expérimentation de la SERFEL rentre typiquement dans ce cadre de validation technique.

***Par rapport aux autres stations régionales, est-ce que la SERFEL apporte quelque chose de spécifique ?***

G : Il y a plusieurs éléments dans votre question. Je vais commencer par ce qui est positif. Je dirais que la SERFEL, depuis 3-4 ans, fait un effort de communication vis-à-vis des OP. Après, c'est toujours très compliqué parce qu'ils vont faire une présentation variétale, peu de producteurs viennent, ils disent qu'ils ne sont pas assez au courant et la SERFEL va leur dire, à juste titre, « quand on fait quelque chose, on n'a personne ». C'est toujours la difficulté d'animer quelque chose de collectif. Ça, c'est l'effort de transparence on va dire dans leur bassin d'audience naturel, 50km autour de la SERFEL.

Après il y a un deuxième sujet c'est que l'expérimentation en France est structurée. Il y a l'INRA qui remplit un certain nombre de missions, le CTIFL qui en remplit d'autres, et après les stations d'expérimentation, avec là encore un peu d'interpénétration soit pour des raisons de proximité géographique (CTIFL de Balandran et SERFEL), soit pour des raisons organisationnelles (SEFRA et CTIFL). Là aussi, dans le cadre de la réduction des financements publics, il y a un effort d'harmonisation des pratiques d'expérimentation : c'est pas la peine que ce qui est expérimenté au CTIFL soit aussi expérimenté au niveau de la SERFEL donc il faut qu'il y ait une complémentarité qui correspond à deux stades d'expérimentation différents. Et ensuite, dans les expérimentations régionales, il y a des choses qui sont sûrement spécifiques à une région, le comportement d'une variété d'abricot n'est pas le même à Perpignan et à Valence, mais il y a des choses, c'est complètement idiot de les faire deux fois dans les 2 stations d'expérimentation régionales. Et là aussi, on a le sentiment qu'il y a un effort d'échange, il y a une réunion annuelle qui a lieu maintenant entre le CTIFL et trois stations régionales. Un effort qui est fait de ce côté-là.



***Et donc ça, c'est dans le cadre de SudExpé ?***

Oui, c'est ça.

***Et justement, est-ce que vous avez l'impression que SudExpé fonctionne déjà, est-ce que vous voyez des améliorations à apporter à cette organisation ?***

*G* : C'est long. Vous avez des stations comme la SERFEL et la Centrex qui ont leurs habitudes, leur histoire, etc. Et on leur dit « essayez de vous coordonner ». Moi j'ai participé à une réunion, ça a été un pas dans la bonne direction. Après, si vous voulez on ne se lève pas tous les jours en lisant SudExpé. On a le sentiment, vu de loin, que ça va dans le bon sens, maintenant vous dire exactement où ça en est... A un moment c'est un problème qui concerne les conseils d'administration des deux stations d'expérimentation, leurs bailleurs de fond, un papier, un crayon, combien tout ça coûte et qu'est-ce qu'on a les moyens de s'offrir.

***Pour vous, quels seraient les moyens de communication de la SERFEL qui seraient les plus efficaces ?***

*R* : L'arboriculture, c'est oui de la bibliographie mais avant tout, pour être convaincu de quelque chose, pour le maîtriser, il faut aller le voir (si la personne pense que faire 20-30km pour aller voir un système d'irrigation, une nouvelle forme de taille, des outils pour la pré-taille ...)

Recevoir de la biblio, c'est très bien mais il faut aller voir. La bibliographie a une importance pour se dire « tiens, il y a quelqu'un qui a eu une idée là » et ça peut développer une idée. Mais ne regarder que de la biblio, que le compte-rendu pêche sans aller voir le fruit, ça me semble difficile à tenter. Après, chacun fait ce qu'il veut.

*G* : Moi j'anime une OP dans laquelle il y a 35 producteurs donc la problématique de l'échange avec les producteurs, même si ce n'est pas dans la même logique que ce que fait la SERFEL, je la connais par cœur. L'expérience montre qu'un producteur performant économiquement est en général organisé, donc il a un peu de temps disponible, donc il s'intéresse à ce qui se fait de nouveau et il vient à la SERFEL. Un producteur qui n'est pas performant, il est noyé dans ses problèmes, noyé dans ses soucis financiers, il a des retards d'organisation et en gros, ceux qui en ont le plus besoin du conseil technique sont ceux qui le consomment le moins. Si vous voulez, c'est une réalité. Là où la SERFEL peut progresser, c'est que comme dit Christophe, il faut que les arboriculteurs viennent à la SERFEL mais il faut aussi que la SERFEL vienne dans les entreprises. Et les nœuds sont soit des producteurs, soit des metteurs en marché. Nous c'est un petit peu particulier parce qu'on a une convention spécifique abricot avec Christian Pinet, donc on se voit une fois par an, parfois autour de cette table et on a un niveau d'échange qui est de bonne qualité. Mais par exemple, quelqu'un comme Philippe Blanc, je pense qu'en 10 ans il n'est jamais venu dans notre station et dans nos vergers, très peu. Et comme dit Christophe, on ne peut pas centraliser la connaissance à un endroit, et donc la connaissance est beaucoup à la SERFEL mais elle est aussi chez les arboriculteurs. C'est-à-dire que quand Christophe va à la SERFEL, il va apprendre quelque chose, moi je vais apprendre beaucoup parce que je suis très en retard sur ces choses-là, mais si un technicien SERFEL vient chez nous, il va apprendre quelque chose. Donc je pense que si la SERFEL a un effort à faire, c'est pas dans l'intranet, dans des CD, c'est « bon dieu, monte dans ta voiture et va chez les gens ». De la même façon qu'il faut que les producteurs aillent chez la SERFEL, il faut que la SERFEL aille chez un certain nombre de producteurs. Alors bien sûr ils ne sont pas là pour faire de l'appui technique ni pour aller voir tout le monde mais ...

*R* : Oui, sur des sujets bien précis il y a forcément des gens qui sont plus intéressés et plus en avance sur certains sujets, ça c'est sûr.

## Le financement de l'expérimentation

***Est-ce que vous verriez une façon de financer l'expérimentation suite au non renouvellement du contrat État-région ?***

*G* : Si les stations d'expérimentation perdent ce qui est, me semble-t-il, un gros morceau de leur financement actuel, je ne vois pas comment la filière pourrait être en situation de compenser par ses ressources propres le coup de ciseaux porté aux stations d'expérimentation.

*R* : C'est en partie pour ça qu'il y a eu la création de SudExpé. C'est-à-dire que les financements vont être orientés vers des appels à projets, et la création de SudExpé a été en partie faite pour répondre à ces appels à projets. La filière en elle-même n'a pas les ressources pour financer. Mais la région a les mêmes considérations, pour elle, il y a une station en trop.

## L'avenir de l'expérimentation en général

### ***Pour vous, quel est l'avenir de l'expérimentation ?***

G : L'avenir de l'expérimentation se pose dans le cadre de l'équation économique de la filière pêche. La filière pêche, en 20 ans, a perdu la moitié de son potentiel, elle a perdu 50% de ses tonnages, probablement 60% de ses surfaces et corrélativement 70% de ses arboriculteurs. Voilà l'évolution de la filière pêche sur 20 ans. Pourquoi ? Ce n'est pas lié à l'expérimentation. C'est lié à 2 choses. Une principale qui est les handicaps économiques dont souffre la ferme France et donc la ferme pêche française au niveau européen. On est le seul pays européen à avoir un SMIC, l'heure de main d'œuvre coûte en moyenne 12€ en France, 6 à 8 en Italie, 5 à 6 en Espagne, etc, ... Quand on sait que la moitié des prix de revient sont constitués des coûts de main d'œuvre, ça c'est ce qui fait que la filière pêche passe à la paille de fer. C'est comme Les Animaux Malades de la Peste : « tous n'en mourraient point mais tous étaient atteints ». On a une filière qui se contracte.

Une des raisons accessoire aussi, c'est que l'Espagne qui avait un très fort retard en matière de nouvelles variétés a pour partie rattrapé son retard dans les années 80-90 et s'est donc retrouvée avec une offre comparable à des prix inférieurs. Donc tout ça explique l'érosion du potentiel de production de la filière pêche en France.

Donc ça a plusieurs conséquences pour une structure d'expérimentation comme la SERFEL. Comme elle est financée par des contributions de la filière, mais pas seulement, il y a aussi des financements publics, si la moitié des sujets impossibles disparaît, ça fait moins de revenus. Donc la filière expérimentation est contrainte de s'adapter à cette contraction de la filière. C'est une vérité mathématique. En sens inverse, on a besoin de garder une expérimentation parce que c'est ce qui nourrit le savoir-faire des arboriculteurs et leur avenir.

## Annexe 26 : Entretien avec Jean HARZIG, Végétale

### Description de l'expert

#### ***Pouvez-vous nous parler de votre parcours ainsi que de vos fonctions au sein du magazine Végétale ?***

J'ai un lourd passé dans les fruits et légumes, ça fait 35 ans que je suis dans ce secteur. J'ai commencé avec un mémoire de fin d'étude sur les problématiques phytosanitaires de lutte intégrée, en verger. J'ai commencé à vraiment toucher aux problématiques d'arboriculture et d'expérimentation autour de l'arboriculture il y a 35 ans en tant que conseiller agricole à la Chambre d'Agriculture de la Drôme sur les productions fruitières. Ce qui m'a amené à travailler pendant 6-7 ans avec tout l'environnement scientifique, technique et avec l'expérimentation.

J'ai vécu de près les problématiques d'expérimentation variétale et autre, notamment du pêcher et de toutes les espèces fruitières cultivées dans la région. Ensuite, j'ai travaillé pendant 3 ans dans la coopération fruitière, pour le conditionnement, la mise en marché, la production, la réception-conditionnement, la mise en marché et les marchés. Depuis cette époque-là, j'ai progressivement développé mon activité de journaliste spécialiste des fruits et légumes, ce qui est à la fois une spécialité et une grande généralité de par le grand nombre d'espèces à suivre.

C'est un monde qui s'est beaucoup complexifié et approfondi. Il y a 30 ans, on pouvait se contenter d'être agronome et d'essayer de comprendre un petit peu tout ce qui se passait à l'amont et tout allait bien. Aujourd'hui, si vous n'avez pas un minimum, pour ne pas dire un maximum de liens avec l'aval, avec les attentes des consommateurs, des distributeurs, de la société, des politiques, des institutions, vous êtes rapidement à côté de la plaque. Il faut à la fois être spécialiste et généraliste. Quand on parle de fruits et légumes, on parle d'un ensemble de notions extrêmement larges : c'est de la technique, du social, c'est du commerce, c'est de l'environnemental, c'est du politique, c'est de l'international, c'est de la logistique, c'est de l'ergonomie, enfin c'est mille choses.

Aujourd'hui, je suis rédacteur en chef du magazine Végétale qui a été créé il y a 25 ans sous le vocable L'Echo des MIN. Il s'est positionné il y a une vingtaine d'années en revue de filière, alors qu'à l'origine c'était plutôt une revue technico-économique qui s'adressait aux provençaux. Depuis, nous nous adressons à la filière fruits et légumes francophone. Notre prétention est de nous intéresser à toutes les problématiques, de la semence jusqu'au consommateur en passant par toutes les étapes, ce qui fait que notre domaine d'investigation est extrêmement large. Nous sommes un peu des donneurs d'alerte pour tous les acteurs de cette filière avec pour vocation ultime qu'il y ait in fine un consommateur satisfait qui rachète des fruits et légumes frais. Et qu'à partir de là, toute cette économie des fruits et légumes fonctionne, qu'elle produise des chefs d'entreprises et des salariés heureux de faire ce qu'ils font et soucieux de se dire à chaque fois qu'ils font quelque chose « je vais faire plaisir à un consommateur ». Parce que je crois que c'est vraiment la clé. Chaque fois qu'on fait quelque chose dans ce secteur, il ne faut jamais oublier qu'in fine, il y a un consommateur qui doit se faire plaisir en consommant un fruit ou un légume, et faire du bien à sa santé évidemment.

### L'avis de l'expert sur la SERFEL

***Avec la diminution drastique des fonds publics, la SERFEL se demande où aller chercher de nouvelles ressources, et la question des cotisations professionnelles se pose. Dans ce cas-là, si les producteurs participent au financement de la SERFEL, la question d'aller chercher l'information se pose également.***

Mais non, cette question ne se pose plus ainsi. Si aujourd'hui je suis producteur de pêches à proximité de la SERFEL, j'ai besoin d'information, pour le moment cette information m'est produite quasi gratuitement (du moins en apparence !) ou pour une cotisation modique, j'y ai accès, et je fais la fine bouche. Si demain je dois mettre 1 ou 2 % de mon chiffre d'affaire pour que cette information continue à être produite et pour y avoir accès, croyez-moi que je vais me donner les moyens d'accéder à l'information. La somme que j'y aurai investie sera telle que je ne pourrai pas me permettre de ne pas tirer profit de cet investissement. J'aurai une autre motivation pour accéder à l'information. Je vais sortir de mon comportement « d'enfant gâté ». Je vous parle de situations que j'ai connues en tant qu'agent de développement. C'est-à-dire que vous vous cassez la tête à longueur d'année à produire des références, vous faites 3 réunions pendant l'été pour présenter vos résultats variétaux (par exemple), vous faites visiter les vergers etc. et puis vous avez des types qui débarquent la bouche en cœur en vous demandant vos résultats au mois de décembre. L'information est accessible, on vous présente les pêches, vous avez 150-200 variétés présentées à chaque fois, il faut que vous veniez vous déplacer sur site parce qu'on ne va pas aller chez chacun de vous évidemment et parler de variétés de pêches c'est bien, mais les voir c'est mieux.

On vous présente les variétés et on vous amène dans les vergers si vous voulez voir les arbres. Tant que l'information est gratuite, on a cette relation un peu facile. Le jour où on est motivé par le prix payé directement pour une prestation, la problématique de communication me paraît paradoxalement beaucoup plus simple. D'autant plus qu'inversement, l'organisation que vous financez par vos cotisations va se faire un devoir de communiquer activement ses résultats pour que vous en ayez connaissance et que vous continuiez à financer ses travaux !

***Les producteurs interrogés sont à peu près au courant des travaux variétaux de la SERFEL (beaucoup font le déplacement ou en tout cas se renseignent) mais la plupart n'ont aucune idée de ce que sont les autres pôles d'expérimentation de la SERFEL, et peut-être qu'ils ne font effectivement pas l'effort de chercher cette information. D'un autre côté, nous avons fait une analyse de visibilité de la SERFEL, il faut admettre que l'information n'est pas facile à trouver.***

Alors là, la SERFEL est une vieille dame, respect pour les vieilles dames bien sûr. *Il sort le dernier numéro de Végétale*. L'Alsace, c'est une grande région de production de fruits et légumes, n'est-ce pas ? (sourire !) Ce sont des gens qui ont des poignées d'hectares de fruits et légumes, c'est ridicule comparé à de grandes zones de production/expédition. On leur consacre 15 pages dans notre numéro de septembre 2013. Pour le plaisir parce que ce sont des gens charmants évidemment mais aussi et surtout parce qu'ils font beaucoup avec peu, dans différents domaines, y compris et en particulier dans l'expérimentation. Je serais tenté de vous renvoyer vers ces gens-là. Leur système d'expérimentation n'est pas aussi centralisé qu'à la SERFEL, ils travaillent sur des tas d'espèces, légumières surtout, et un peu fruitières et il y a tout un réseau de veille phytosanitaire. Tous les ans, ils éditent des pavés d'actualisations de documents sur la protection phytosanitaire en bio, en conventionnel, ... Ils ont une série de déclinaisons qui est vraiment impressionnante, il y a un travail énorme derrière et à longueur d'année ils envoient des mails et des SMS à tous les gens qui paient une cotisation directe au système. Ces mails évidemment sont ciblés : vous êtes inscrit pour votre activité de production de cardons, dimanche prochain, il y a à tel endroit un grand raout sur le cardon. Dimanche, je ne dis pas ça par hasard, parce que le dimanche les gens sont disponibles, le dimanche matin on ne va pas à la messe, on va voir les cardons ! Et tout le monde a été rameuté une fois, deux fois, trois fois par SMS. Les gens en reçoivent très, très régulièrement et c'est une station d'expérimentation régionale, dénommée Planète Légumes. Elle est d'origine alsacienne, mais comme ça fonctionne bien et avec cette tonicité et cette réactivité-là, les régions Lorraine et Bourgogne sont venues passer des accords avec elle. Il y a même des producteurs de l'Isère qui sont adhérents alors qu'ils ont quand même la Serail sur Lyon qui n'a pas démérité. Mais pourquoi ? Parce qu'effectivement, là vous touchez un point sensible, il y a ce lien. Ça rejoint mon propos antérieur : cette structure est très largement autofinancée par les cotisations des producteurs qui sont des cotisants individuels, ou éventuellement via leur OP. Le chèque crée le lien initial, et derrière, vous avez cette communication permanente, vraiment ciblée, espèce par espèce, micro région par micro région.

Je suis station régionale, je ne peux pas me permettre d'avoir un site Internet qui dort. Régulièrement il devrait y avoir des éléments, de la matière. Et puis envoyer des messages d'alerte aux personnes qui sont les cotisants en leur disant éventuellement : « Voilà, on vient de mettre telle information importante sur le site, allez voir ».

***En parlant de communication, nos premiers résultats illustrent parfois un gap entre les projets mis en place par la SERFEL parce qu'elle les trouve pertinents, et les arboriculteurs qui ne comprennent pas toujours que la station s'intéresse à des programmes qu'ils considèrent comme un peu loufoques. Selon vous, y'a-t-il un problème de communication et de justification des programmes ?***

Qui fait ces choix ? Je reviens toujours de façon très prosaïque à mon raisonnement : tant que l'argent tombe du ciel c'est facile d'être « dilettante », et la relation des arboriculteurs à la SERFEL est peut-être trop dilettante. Le jour où effectivement c'est leur argent qu'ils investissent directement dans le programme de recherche de manière plus substantielle, ils seront beaucoup plus proches du programme et des enjeux de ces programmes : et si on les convainc qu'une idée « loufoque » n'est pas si loufoque que ça, ils suivront !

## Le financement de l'expérimentation

### ***Mais justement, la question c'est comment les convaincre d'investir ?***

C'est le moment critique. Il faut leur poser la question : quel est l'enjeu de la R&D dans votre entreprise ? Et quels moyens vous vous donnez ? Jusqu'à présent les pouvoirs publics vous ont abreuvés à peu de frais de travaux et de résultats, aujourd'hui, ils n'ont plus les moyens de le faire. Soit vous considérez que c'est important et vous investissez, soit vous considérez que c'est marginal et vous prenez le risque d'être complètement out. Mais je n'entends pas aujourd'hui un dirigeant d'entreprise sérieux dans ce secteur ne pas me dire que l'innovation, l'investissement, la sécurisation de la production sont fondamentaux et que si je ne fais pas ça, demain je suis mort. C'est un enjeu stratégique, les dirigeants d'entreprise en ont conscience et ils se donnent les moyens, ou pas.

### ***Avec la privatisation, on parle souvent de la liberté du choix des thèmes. A votre avis, est-ce que le passage à la privatisation aura une influence sur les thèmes d'expérimentation de la SERFEL ?***

J'imagine demain la section pêche de la SERFEL avec 10-12 adhérents, qui sont des structures qui ont une certaine dimension. Ces gens s'associent, font une étape supplémentaire dans l'association et financent la SERFEL car ils considèrent que pour eux c'est stratégique. Il est évident qu'ils ont une réflexion sur l'évolution de leur activité et qu'ils vont demander de répondre à leurs questions de court ou moyen terme, qui ne seraient peut-être pas les mêmes que celles que se poseraient des indépendants. Ça ne me paraît pas choquant, ça me paraît même tout à fait naturel. Quant au long terme, il est évident que c'est à la sagesse de ces gens-là de se savoir dire « A court terme, j'ai besoin de ces réponses-là, mais je fais de l'arboriculture, c'est une industrie lourde et je ne peux pas faire l'économie d'une réflexion à long terme. Je ne peux pas me contenter d'être dans la réaction permanente à l'évolution des demandes de la société, il faut que je regarde plus loin ». Aujourd'hui, on réhabilite l'agronomie, plutôt que de sortir la kalachnikov chaque fois qu'un bioagresseur pointe le bout de son nez, on commence d'abord par réfléchir, ce qu'on n'a pas fait pendant des décennies. Je pousse un peu le trait, mais à peine. Nécessairement, les gens travaillent plus avec leur tête et sont condamnés à être moyen / long-termistes. Ils ne peuvent pas se contenter de ne gérer que du court terme. Après, selon les circonstances et je dirais l'aisance de ce secteur, vous aurez des budgets plus ou moins importants qui seront consacrés à du long terme plutôt qu'à du moyen ou du court terme.

## L'avenir de l'expérimentation en général

### ***Est-ce que vous avez un regard particulier sur la filière pêche-abricot ? Que pensez-vous de son avenir ?***

Il faudrait avoir une boule de cristal. J'ai vécu il y a une trentaine d'années une filière qui était très structurée, notamment à l'amont, dans le cadre de l'AFCOFEL, l'Association française des comités économiques des fruits et légumes. On avait quelque chose qui était très structuré et qui avait de plus mandat et reconnaissance de l'Etat pour administrer en quelque sorte ce secteur et avec une mention qui fait aujourd'hui bondir les libéraux : la gestion de marché. A l'époque, que des opérateurs collaborent et échangent des informations pour essayer d'optimiser offre et demande - et la politique de retrait était complètement dans cette logique-là - ça ne choquait personne, au contraire, c'était au cœur de la PAC. Aujourd'hui on est dans un autre monde. Et moi le premier, très humblement je n'ai rien vu venir. Si vous voulez depuis une petite dizaine d'années on a vu monter une vision du droit de la concurrence et une application du droit de la concurrence qui n'a strictement rien à voir avec celle qu'on connaissait il y a 30 ans dans le cadre très institutionnel de la PAC. Il faut reconnaître que c'est assez troublant et déstabilisant. C'est important à prendre en considération.

Après, il y a les questions concurrentielles intra et extra européennes qui ont été extrêmement déterminantes sur l'évolution d'un secteur. J'ai connu la filière pêche qui, certaines années, ramassait peut-être 500 000 t en France. On en est peut-être à la moitié aujourd'hui. Ce monde a changé et qui aurait anticipé qu'il y aurait une telle déprise ? C'est pour ça que je pense qu'il faut être très modeste sur les anticipations qu'on peut faire. Ce qui est très net, c'est que les modes d'organisation agricole évoluent très fondamentalement. J'ai connu l'époque, qui est encore en vigueur mais qui peut-être vit son terme, où la PAC avait 3 grands points d'appui sur le plan opérationnel : les Chambres d'Agriculture, la coopération et le syndicalisme. Trois piliers qui étaient les lieux d'agrégation des organisations des producteurs. De plus, pour notre secteur il y avait les comités économiques qui avaient une forme d'influence plus institutionnelle que les sections pêches nectarines que vous pouvez côtoyer en discutant avec Raphaël Martinez.

Aujourd'hui, ces sections préfigurent une autre forme de collaboration entre entreprises et non plus entre paysans parce que les échelles ont changé. On a des entrepreneurs qui produisent des milliers, voire des dizaines de milliers de tonnes de fruits. Les échelles ne sont plus les mêmes, même si derrière eux il y a des producteurs ralliés. La coopération a beaucoup perdu son influence alors que c'était un acteur majeur il y a encore une quinzaine d'années. Il y a aujourd'hui des associations d'entreprises avec pour contrainte majeure de ne pas échanger d'informations relatives au marché. Je vous dis tout ça parce que je pense que du coup la relation à l'innovation évolue nécessairement. J'ai connu l'époque où l'INRA était créatrice de variétés de pêches et d'abricots de manière très active. L'innovation avait une forte dimension publique et derrière, vous aviez l'expérimentation financée par le collectif.

C'était une autre vision du monde, et je crois qu'il faut avoir le courage de se dire « aujourd'hui le monde a changé et ça ne fonctionne plus comme ça ». A partir de là, la relation à l'innovation tend de plus en plus à se privatiser. Sans être un grand libéral, je pense que dans ce système collectif qui allait au-devant des besoins de la collectivité, on avait en face des « enfants gâtés » qui trouvaient qu'on ne faisait pas assez d'efforts pour leur apporter l'information. Je suis producteur, je fais des choix variétaux, je fais des choix techniques, il me paraît assez normal qu'il me revienne d'aller chercher l'information dont j'ai besoin pour faire mes choix de la meilleure manière. Le collectif a la bienveillance de produire de l'information gratuite, je peux quand même faire l'effort d'aller la chercher. Ce que je veux dire par là, c'est que le questionnement de la SERFEL est légitime, mais à la fois je trouve qu'il y a des limites à l'indécence, ou plutôt à l'assistance, non pas de la SERFEL, mais des paysans.

***Quel est votre avis par rapport à l'organisation de ces stations régionales ? Quel est votre avis par rapport à l'organisation de l'expérimentation pour qu'elle soit la plus pertinente, la plus efficace possible ? Parce que vous semblez dire que la concurrence peut être stimulante pour les stations ?***

C'est une option. Après, je n'exclue en rien des stratégies d'alliance, de collaboration sur des thématiques. Effectivement, la question se pose parce qu'on est dans un genre de no man's land entre le tout public et une forme privée à définir, je dis bien une forme de privatisation. L'enjeu, c'est bien d'avoir des outils d'expérimentation qui répondent aux besoins d'innovation, d'évolution, de réponses aux attentes de la société qu'ont ces entreprises aujourd'hui. Le fondement de la question est là. On a en France un outil extraordinaire, un savoir-faire assez extraordinaire, il me paraît évident qu'il serait indécent de le perdre. Ca c'est la réponse de fond. Sur la forme, je n'ai pas d'idée préconçue. Je pense que le réalisme veut qu'aujourd'hui les producteurs se prennent en charge. Après, qu'ils forment un méga GIE et qu'ils arrivent à fédérer un ensemble de stations en leur imposant une optimisation de leur coordination des travaux, pourquoi pas ? Que des stations comme la SERFEL puissent être privatisées parce que vous allez avoir une poignée d'opérateurs privés qui vont être prêts à investir, pourquoi pas ? Mais qu'après cet outil privatisé puisse malgré tout avoir des liens et avoir des collaborations avec d'autres outils, pourquoi pas non plus ? On vit l'époque des réseaux, mais aussi des systèmes concurrentiels. Alors la question aujourd'hui c'est que la filière fruits à noyau française c'est 250 000 t grosso modo de pêches nectarines, ça peut être à peu près 100 000 t d'abricots voire un peu plus selon les années. Quelle est l'organisation la plus favorable à la dynamique et à l'avenir de ce secteur d'activités ? Ca, c'est une méga question et je crois qu'il n'y a pas de réponse définitive parce que les générations passent, les manières de voir le monde évoluent, les manières de collaborer évoluent et je crois que ce qui était vrai il y a 20 ou 30 ans ne l'est évidemment plus aujourd'hui et c'est déjà l'erreur de demain. Aujourd'hui, on est enclin à se dire qu'il faut un zeste de concurrence mais également une bonne dose de coopération car il y a un capital collectif qui appartient à toute la filière fruits à noyau française. Le privatiser ça me paraît quand même un peu gênant aussi. Mais dans le même temps, si aujourd'hui il n'y a plus qu'une minorité qui est prête à financer la pérennisation de tout ou partie de cet outil, qu'est-ce qu'il faut faire ? Il est évident aussi qu'une partie de la réponse revient aux acteurs de l'expérimentation comme la SERFEL. Je reviens à la problématique du site internet et de la communication, il est évident que si aujourd'hui la SERFEL avait le niveau de communication qu'ont les alsaciens, peut-être qu'il y aurait une autre proximité et que les motivations des agriculteurs pour s'impliquer financièrement dans la SERFEL ne seraient pas tout à fait les mêmes non plus. J'ai un peu jeté une pierre dans le jardin des arboriculteurs mais on est tous un peu responsables dans un système qui était peut-être un peu trop confortable ou en tout cas sur lequel on a vivoté tranquillement pendant des décennies.

***En termes de transmission de l'information, est-ce que vous avez l'impression que du côté de vos lecteurs et des producteurs en général, il y a eu un changement de tendance ? Parce qu'on nous a dit qu'il y a 30 ans, ils attendaient des réponses assez basiques sur les questions posées alors que maintenant c'est beaucoup plus pointu.***

Je confirme. Il y a un besoin de compétences beaucoup plus fines, on est sur un travail beaucoup plus intéressant tout simplement. Je l'ai ressenti et franchement je m'en réjouis, le métier de la production est beaucoup plus compliqué et je pense beaucoup plus passionnant aujourd'hui qu'il y a 30 ans.

***Et justement, si les besoins des producteurs sont beaucoup plus exigeants, on a besoin de personnes très spécialisées peut-être dans ces domaines. Est-ce que vous avez l'impression que les formations des gens qui répondent à ces besoins ont évolué dans ce sens ? Est-ce qu'il vaut mieux travailler par filière ou travailler par thème ? Est-ce qu'il vaut mieux avoir un spécialiste dans un domaine ou est-ce qu'il vaut mieux avoir un spécialiste des pêches qui va toucher à plusieurs questions ?***

Je crois qu'il faut les deux. On a besoin de personnes qui sachent faire la synthèse mais avoir des spécialistes, de l'irrigation par exemple, est intéressant car il me paraît important de faire des passerelles entre les différentes filières. Je suis également enclin à penser que dans les évolutions auxquelles il faut se préparer, il faut envisager que les systèmes qui auront une durabilité tant économique qu'environnementale demain seront peut-être des systèmes de production avec plusieurs ateliers et pas simplement des ateliers arboriculture. Ils fonctionneront sur des rotations incluant de l'arboriculture de manière très spécialiste et très efficiente mais dans un environnement qui comptera peut-être des céréales, voire des ateliers d'élevage, qui sait ? On va être, je pense, de plus en plus amenés à fonctionner en bassins agricoles et en systèmes agricoles embrassant des activités qui seront solidaires et qui contribueront ensemble à la durabilité de systèmes spécialisés.

Si on projette les tendances que l'on pressent actuellement, on peut envisager des systèmes agricoles associant des cultures végétales pérennes, des cultures végétales annuelles et des productions d'élevage. Pour avoir des systèmes complets qui sur le plan agronomique s'équilibrent et permettent des agro systèmes et des paysages assez complets et équilibrés, qui puissent s'équilibrer sur le plan économique mais également sur le plan de la pression sanitaire. Parce que si vous voulez alléger votre pression sanitaire dans un bassin de production, rien de tel que de dédensifier un milieu trop monospécifique. L'assurance pérennité de l'entreprise aujourd'hui, c'est à la fois d'être spécialiste de ce qu'elle fait car il faut qu'elle le fasse de manière extrêmement compétitive mais aussi d'avoir d'autres activités, agricoles a priori mais ça peut être dans un autre domaine. Il y a une problématique de durabilité environnementale, parce qu'il est évident que pour régler une partie de vos problèmes sanitaires, il vous faudra avoir un environnement relativement équilibré si vous voulez que la pression sanitaire diminue ou en tout cas ne soit pas trop forte pour qu'elle puisse être traitée avec des moyens techniques beaucoup plus doux que ceux qu'on a utilisés ces dernières années. Donc il faut repenser le système agricole. Après, effectivement il y a les aléas climatiques contre lesquels vous pouvez vous protéger de façon physique mais aussi par le développement d'autres activités de production.

***Et selon vous, cette évolution envisagée des systèmes de production tendrait à faire que les stations d'expérimentation travaillent sur les interactions entre les différentes cultures ?***

Je pense qu'il faut effectivement penser davantage les horizontalités. On a trop pensé exclusivement par filière. Il faut maintenir des compétences spécialisées mais je suis convaincu qu'il faut des passerelles, notamment avec d'autres filières, de production végétales ou animales. Regardez la fécondité des passerelles entre le bio et le conventionnel. Je suis convaincu qu'il y a d'autres passerelles à développer. Il faut plus de communication, pour un gain de temps, avec des problématiques pas tout à fait identiques. Il faut une meilleure connaissance de ce qui se fait ailleurs pour avoir de l'autonomie le jour où j'ai un problème. Plutôt que de devoir faire tout le travail d'analyse, de recherche tout seul dans mon coin, que je sache me dire « il y a telle filière, tel acteur, qui a déjà eu ce problème, comment ils ont fait ? ».

### ***Un dernier mot sur l'avenir de l'expérimentation en général ?***

C'est très bien que la SERFEL se pose ces bonnes questions. Je pense qu'effectivement il y a plein de possibles, et je suis optimiste. Pour un mot de conclusion, je trouve que ce secteur des fruits et légumes qui est en mutation, comme le monde est en mutation, a plein de belles opportunités. Et c'est vrai pour tous les acteurs à condition qu'ils oublient leur histoire et qu'ils regardent le présent, à quelles questions il faut répondre aujourd'hui. En capitalisant sur leurs acquis, sur ce qu'ils savent faire mais en ne cherchant surtout pas à défendre les structures dont ils sont issus. Il faut oser une remise en cause structurelle assez fondamentale, il faut oser repenser ces modèles économiques. Ca veut dire effectivement « qu'est-ce que je sais faire ? Quels sont les besoins ? Est-ce que je suis une entité ressource par rapport aux besoins du jour ? Et comment je me mets en phase à un modèle économique pour répondre à ces besoins-là ? ». En oubliant qu'on vient d'un système qui était en phase avec une société qui n'est plus celle d'aujourd'hui. Bonne chance.



## **Annexe 27 : Entretien avec Raphaël MARTINEZ, AOP Pêches et Abricots**

### Présentation de l'expert

***Quel est votre rôle au sein de l'AOP et comment situeriez-vous l'AOP au sein des filières pêche et abricot ?  
Quelles sont vos relations avec les différents acteurs de la filière***

Je dirige la Fédération Fruits et Légumes (www.fruits-legumes-LR.com). La fédération représente les entreprises de fruits et légumes du Languedoc Roussillon, de façon générique et institutionnelle. Cela implique un travail avec la région, avec l'Etat, avec l'Europe sur des problématiques d'entreprises fruits et légumes, sans spécificité de produit. Nous assistons les entreprises dans la relation avec les administrations et nous rendons des services aux entreprises sur des sujets spécifiques : pour les aider à monter un dossier d'investissement ou de projet, pour des dossiers européens dans le cadre de programmes opérationnels dans l'OCM (dossier annuel à monter pour les entreprises). De plus, une partie des salariés intervient par prestations pour animer les AOP nationales Pêche et Abricot. Ce sont deux structures indépendantes sous forme de SAS (Sociétés par Actions Simplifiée) qui regroupent pour la pêche une vingtaine d'entreprise et une trentaine pour l'abricot. Dans ce cas, le personnel de la FFL est mis à disposition des AOP pour l'animation, principalement sur la partie promotion-marketing. Nous organisons des campagnes de communication, nous apportons des éléments pour que les entreprises puissent vendre le mieux possible. Pour l'abricot nous collaborons avec la FNPF (Fédération des producteurs de fruits), avec les expéditeurs (l'ANEEFEL) et FELCOOP dans une SIPMM (Section Interprofessionnelle Première Mise en Marché). La cotisation pour son financement est étendue à tous les producteurs français et est obligatoire. Cela permet de financer les opérations de promotion et l'innovation, menée soit par le CTIFL soit par les stations régionales.

En effet, pour l'expérimentation nous n'avons pas de techniciens, donc nous collectons des fonds et nous essayons d'orienter les programmes en échangeant avec les techniciens sur nos besoins.

Nous participons aux réunions de fin de saison de la SERFEL et du CTIFL, pour les présentations de variétés, et nous y présentons le bilan économique de la saison, pour la pêche et pour l'abricot.

***Quelle est la relation entre l'AOP et les OP de la région ? Etes-vous en collaboration ?***

Il y a deux situations différentes pour la pêche et pour l'abricot.

La pêche a une filière relativement bien organisée. On produit théoriquement 250 000 t par an, et ces tonnages sont concentrés en partie importante dans des entreprises collectives (coopératives, OP...). L'immense majorité de ces organisations de producteurs est membre de l'AOP pêche. Seule une OP n'en fait pas partie. Nous avons donc une représentativité forte. Il existe aussi quelques producteurs indépendants, certains de grosse taille. On estime que l'on représente 60% de la production.

En abricot, on estime représenter 40% de la production. Le problème c'est que dans ce cas on est minoritaire, mais on finance pour tous les autres l'action qu'on fait. Il existe de nombreux producteurs indépendants, qui vendent seuls leur production, ou qui les vendent directement à la grande distribution ou à des grossistes car ils sont suffisamment importants, soit en passant par les expéditeurs, qui sont des sociétés de commercialisation de produit qui ne sont pas la propriété des producteurs. Donc on s'est débrouillé pour avoir dans une structure élargie, la participation des organisations professionnelles et syndicales représentatives de ces parties de la filière. C'est la SIPMM (Section Interprofessionnelle de Première Mise en Marché) qui collecte la CVO (Cotisation Volontaire Obligatoire).

Il y a environ 14 000 ha d'abricots en France et 16 000 ha de pêches.

***Quand vous dites qu'il y a 30 entreprises au sein de l'AOP, s'agit-il uniquement d'OP ? Une OP est-elle considérée comme une entreprise***

Il y a une grande majorité d'OP. Juridiquement, une AOP doit représenter plus de 55% des producteurs organisés. Avec seulement quelques OP qui ne font pas partie de nos AOP, ce critère est largement rempli. Une spécificité des filières pêche et abricot est que ne peuvent être adhérents à l'AOP que des OP ou des structures commerciales. En effet, nous avons une vocation très économique, très marketing, donc nous avons besoin de nous adresser à un nombre réduit de chef d'entreprises pour décider de ce que l'on fait. Un producteur qui souhaiterait entrer dans l'AOP doit le faire via une OP ou en se déclarant comme étant une structure commerciale. Les structures commerciales qui adhèrent à l'AOP, ce sont pour des producteurs identifiés dont on a l'inventaire du verger et des données chiffrées. Ils ont une obligation de déclaration de tonnage, de chiffre d'affaire et de vergers pour les producteurs. N'ont une structure commerciale que les gros producteurs, les petits sont dans les OP.

### ***Votre rôle par rapport aux stations d'expérimentation est donc de faire remonter des besoins ?***

Voilà. Les besoins remontent assez directement par les producteurs et les OP, qui n'ont pas besoin de passer par nous pour contacter la SERFEL ou les autres stations d'expérimentation. Mais l'avantage de l'AOP c'est qu'elle coordonne les thèmes qui remontent jusqu'à elle.

### **Le regard de l'expert sur la SERFEL**

***Les premiers résultats de notre enquête auprès d'arboriculteurs semblent indiquer que c'est sur le point de la communication que la SERFEL est la plus critiquée. Des problèmes de visibilité sont soulevés. Qu'en pensez-vous ?***

Il faut voir ce que l'on met derrière la « communication ». Il y a l'effort de communication, après il y a la technique de la transmission de l'information. Auparavant, faire des journées portes ouvertes suffisait pour attirer les producteurs dans une station. Maintenant, il faut aller chez les plus gros producteurs, qui sont des prescripteurs, et comprendre et analyser leurs besoins pour les convaincre de venir à la station. Là encore, la question de la formation se pose.

Concernant la vente de ses produits, la SERFEL a changé 3 fois de société commerciale en 3 ans : il y a un problème ! Comment les produits sont-ils préparés et livrés chez le partenaire commercial ? Même si on ne parle pas ici de gros volumes, cette source de financement n'est pas négligeable. La SERFEL n'a pas fait le choix de développer la production pour en faire une ressource complémentaire, mais elle pourrait sans doute mieux tirer profit de ces possibilités de ressources. Y a-t-il suffisamment de personnel qualifié l'été pour s'en occuper ?

***A ce propos, il est vrai que la SERFEL ne nous a quasiment pas parlé de la vente des produits lorsqu'elle nous a expliqué son mode de financement. Que pensez-vous de son choix de financement ?***

C'est une stratégie : privilégier les financements publics, en particulier les collectivités territoriales (région, département). Aujourd'hui, on ne sait pas si le contrat État-région sera renouvelé, et on n'a qu'une visibilité réduite sur les perspectives de financement de la part des régions et départements. La SERFEL a-t-elle fait les bons choix ? C'est une bonne chose d'avoir initié ce PEI, mais des étudiants n'ont pas forcément l'expérience nécessaire pour s'attaquer à ce type de sujet.

Par ailleurs, c'est inquiétant d'avoir attendu d'être au pied du mur avec la fin des CPER pour passer à l'action. Le mur on le voit depuis au moins 10 ans. Si on prend Invénio, il y a 7 ans, l'idée de rapprochement a été initiée, et a abouti à la constitution d'une structure puissante, clairement positionnée vis-à-vis des professionnels, attirant les partenaires (INRA, CTIFL) dans des projets ambitieux, avec une implantation centrale et des périphériques.

***Pour revenir sur la SERFEL, quel est votre avis sur les thèmes des programmes de la SERFEL ?***

Les Conseils Généraux financent beaucoup les projets liés au bio, ce qui explique en partie les choix de la SERFEL. Mais il faut se méfier en ce qui concerne le bio : on doit être innovant dans les stations d'expérimentation, et le bio peut être une bonne idée. Cependant, il ne devrait pas prendre une part disproportionnée dans les actions qui sont menées.

En ce qui concerne les autres thèmes, les variétés, c'est le pilier. On a besoin d'un œil neutre et collectif sur ce qui est proposé par les obtenteurs. Le problème c'est qu'aujourd'hui les obtenteurs de variété et les pépiniéristes contournent les stations d'expérimentation. Les stations ne pourront pas toujours se reposer sur ce thème fort. Ensuite, en ce qui concerne les ravageurs il y a une spécificité partielle « produit » mais pas seulement. Il faut donc travailler en réseau avec les autres centres et les partenaires (INRA et CTIFL, GRAB...).

***De ce fait, que pensez-vous de l'utilité de la SERFEL ?***

Tout est question de rapport qualité prix. Bien sûr que la SERFEL est utile, bien sûr que l'innovation est utile, bien sûr que les arboriculteurs ont besoin de références. Après, il faut que ce soit dans un rapport qualité prix acceptable. On est rentré dans un processus de concurrence, ce qui provoque des relations conflictuelles entre les trois stations de SudExpé, entre la SERFEL et le GRCETA... Le GRCETA s'appuie sur une autre forme d'expérimentation, plus légère, menée chez les arboriculteurs, avec du conseil payé à l'hectare.

## Le financement de l'expérimentation

***Que pensez-vous du décalage qui existe entre des arboriculteurs qui veulent essentiellement un travail variétal, ponctuellement sur les ravageurs, et la SERFEL qui tente de mettre en place des programmes qu'elle juge innovants mais qui ne sont pas forcément ceux plébiscités par les producteurs ? Quel en sera l'impact sur le financement ?***

Il faut relativiser. Certes, cela montre qu'il y a un malaise, mais ce sont les stations qui doivent avoir une capacité d'innovation que les producteurs n'ont pas forcément naturellement. L'expérimentateur doit être en avance et proposer des thèmes qui ne vont convaincre qu'avec des résultats. Là encore, la question du rapport qualité/prix se pose. Que coûtent ces travaux-là ? Coûteraient-ils moins chers s'ils étaient menés chez des producteurs plutôt que dans une station indépendante ? Si on enlève des fonds publics, est-ce qu'on trouverait des fonds privés pour les financer ?

***A ce propos, si on passe à un mode de financement plus privé, est-ce que la station aurait la même liberté de choix dans ses programmes ?***

Tout est une question de pertinence, de la capacité de l'expérimentateur à trouver une piste sur laquelle il y a de vrais débouchés, et enfin de savoir la vendre, convaincre les arboriculteurs et les fournisseurs de la filière.

Les expérimentateurs ne vont probablement pas assez souvent dans les entreprises de production pour discuter avec les responsables qualité et technique. Si effectivement il y a un décalage entre l'appréciation des producteurs et les programmes de la SERFEL, c'est qu'il y a un gouffre, et la question est de savoir comment le combler. Il y a deux explications possibles à ce décalage : soit on explique mal ce qu'on fait, soit ce qu'on fait ne correspond vraiment pas aux besoins.

***Pensez-vous que cela puisse être dû à un problème de communication ? Que dire aux arboriculteurs qui comprennent mal les décisions prises par la SERFEL ?***

Comme la SERFEL est à la recherche de financement public, il est possible que certains projets soient choisis car cela correspond à ce qui est attendu au niveau des financeurs publics. Si le projet est financé sans utiliser de fonds professionnels, peu importe qu'il semble étrange aux yeux des arboriculteurs.

La vraie question est de savoir ce qui se passera quand les fonds publics seront coupés. La SERFEL doit définir le cœur de ses activités. Veut-elle se concentrer sur l'écolothèque, la vitrine publique, le bio... ou bien sur la performance technique de haut niveau pour un noyau de producteurs. Ensuite, il y a la question du bassin : est-ce qu'on ne considère que le Gard et la Costière, où on voit le nombre de producteurs se réduire, ou est-ce qu'on s'intéresse à tout le quart Sud-Est comme la Crau, le sud de la Drôme. Si on est spécialisé sur des thématiques, on ne craindra pas la concurrence d'autres organismes.

Si les agriculteurs financent en partie ce qui va disparaître des fonds publics il y a deux questions à se poser : quelles sont les attentes et quels sont mes concurrents ? Il faut étudier plus en profondeur le marché.

## L'avenir de l'expérimentation en général

***Quel est votre avis sur l'avenir de l'expérimentation dans les filières pêche et abricot ? Est-elle utile, si oui jusqu'à quel point ? Aux vues des menaces en termes de financement, comment envisagez-vous son avenir ? Qu'est ce qui est attendu du point de vue des producteurs ?***

Les producteurs ont bien évidemment besoin de l'innovation. Une entreprise qui n'a pas de recherche et de développement est vouée à une mort certaine, car la R&D est le moyen d'avoir un temps d'avance sur ses concurrents. Dans un contexte hyperconcurrentiel, c'est d'une importance vitale. Dans certains domaines, la R&D coûte plusieurs pourcents du chiffre d'affaire. Dans nos filières, si on fait le total des budgets investis par rapport au chiffre d'affaire de la filière, je suis sûr que l'on n'atteint pas les 1%. On a un investissement probablement trop faible. Compte tenu du taux de financements publics, et de l'évolution qu'on voit sur les financements publics, on sait que la maison brûle.

Tout d'abord, il est important d'identifier qui fait de l'expérimentation en France. Il faut partir de la base : l'INRA. Ensuite rajoutons le CTIFL, puis à côté du CTIFL un réseau de stations d'expérimentation qui a été monté par des producteurs pour répondre à des spécificités régionales. L'idéal serait d'avoir une filière d'expérimentation organisée et efficace. Aujourd'hui, un certain nombre de questions se posent à ce sujet. On a l'impression que les ponts entre les organismes ne sont pas suffisants. Il y a quelques échanges, mais pour moi, il existe un modèle d'expérimentation en Aquitaine : Invénio. On trouve regroupé sur un même site des gens de l'INRA, du CTIFL et de la structure régionale unique créée par fusion des stations d'expérimentation. Dans la région, les différents sites sont très éloignés (INRA à Avignon et Montpellier, CTIFL à Balandran, et trois stations régionales et le GRAB), ce qui ne favorise pas la communication. Pour moi, la première problématique c'est « comment développer les ponts entre les trois organismes ? ». Ensuite, il y a la question du réseau régional (CEHM, Centrex via SudExpé) puis celui des autres organismes sur les fruits à noyau (SEFRA, GRCETA). Visiblement, même si les choses semblent en voie d'amélioration, avec moins de concurrence, des présentations communes etc, il reste encore du travail pour améliorer l'efficacité d'ensemble.

Après, il y a des sujets spécifiques. Si on prend l'exemple des variétés, en particulier pour l'abricot qui a des particularités de terroirs, il faut avoir des implantations locales. Il faut avoir des structures qui répondent à des problématiques locales, et qui puissent avoir une proximité avec les producteurs, car un producteur sortira de son exploitation pour assister à une journée technique si ce n'est pas trop loin de chez lui. Il faut donc des structures proches des producteurs, mais sans que ce soit forcément des stations indépendantes. D'autre part, on retrouve du personnel des chambres au sein des stations, voire à leur tête. Cela introduit un biais. C'était logique à l'époque, il y a 30 ans, car on mêlait expérimentation et développement, qui relève des Chambres d'Agriculture. Tant qu'on faisait de l'expérimentation-développement, avec des journées portes ouvertes où on expliquait aux producteurs des connaissances de base, cela avait du sens. Aujourd'hui, la question de la spécialisation des métiers se pose. On a face à nous des chefs d'entreprise de haut niveau, qui à eux seuls représentent quelques pourcents de la production du département, on n'a pas exactement besoin du même profil d'expérimentateur. Il manque un peu de « fibre commerciale » dans les stations d'expérimentation. Il y a eu une évolution culturelle en 30 ans sur la fonction des stations d'expérimentation.

Au départ on faisait de la vulgarisation scientifique, aujourd'hui on conseille des gens de très haut niveau qui ont besoin de réponses à des questions très précises. Et ils ne trouvent pas forcément dans les stations d'expérimentation toutes les réponses à leurs questions. Il faudrait donc qu'au sein des stations il y ait une plus forte spécialisation dans certains domaines, afin d'augmenter le niveau de compétences.

Ensuite vient la problématique de la régionalisation avec SudExpé. Là, on touche à la question essentielle du financement. Aujourd'hui, il n'y a pas de réelle concurrence entre les trois stations, il y a un partage des tâches. Mais il faudrait plus de fluidité dans le partage d'information sur un certain nombre de sujets transversaux, pour être économe et surtout plus performant, innovant, curieux, dynamique... Idem pour les autres sources de financement : la vente des produits ou le financement privé pour les firmes. Pour cela aussi, il faut une station performante. Idem pour le financement professionnel par les producteurs, il va falloir les convaincre. Il faut qu'il y ait dans les stations des gens de haut niveau, c'est-à-dire des gens plus spécialisés.

***A propos des sujets transversaux, pensez-vous qu'il faut laisser les stations en concurrence sur ces sujets (et aller chez le plus performant) ou faudrait-il qu'il y ait un projet commun (regroupé au sein d'un seul grand organisme par exemple) ?***

Aujourd'hui, les stations sont en train de se regrouper. Une des questions est : faut-il se regrouper par filière ou par affinité régionale (comme SudExpé) ou un peu des deux (comme Invénio) ?

La deuxième question c'est : Comment on s'y prend, qui pilote ?

***Que pensez-vous de la structuration actuelle de la recherche ? Existe-t-il des doublons ? Est-ce suffisamment clair pour les producteurs ?***

Tout le monde a dit qu'il y avait des doublons. C'est vrai que quand on a des moyens, on peut se permettre un certain nombre de choses, et sans doute il y avait des expérimentations menées en double. Aujourd'hui, je mets quiconque au défi de connaître suffisamment les programmes des stations pour savoir s'il y a des doublons ou pas. La question des doublons est dépassée, maintenant c'est une question d'efficacité et de performance. Par exemple, en ce qui concerne la méthodologie de l'expérimentation, est-on sûr que les stations sont au point sur ce sujet-là et qu'elles échangent suffisamment pour savoir si leur méthodologie est la bonne ? Est-ce que les outils utilisés sont les meilleurs en termes d'analyse et de diffusion ? Est-ce que les expérimentateurs sont suffisamment ouverts et en réseau pour trouver des idées originales en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs ? On touche la question de l'évolution des métiers et de la formation des expérimentateurs. Comment sont-ils formés ?

J'espère que la baisse des financements publics obligera les stations à se retrouver autour d'une table pour avancer autrement. Ça sera certainement au niveau régional compte-tenu de la politique de décentralisation et régionalisation, puis au niveau interrégional par les filières. On devrait avoir une personne pointue sur le machinisme, partagée sur 3 ou 4 stations du sud-est en arboriculture. On devrait avoir un spécialiste d'innovation technologique, d'informatique pour l'ensemble des stations, un spécialiste des financements européens qui interviendrait dans les 3 stations du Languedoc Roussillon voire plus. Je pense qu'il faut creuser cette piste de la spécialisation. C'est vrai qu'on a besoin de spécialistes produits pour certains aspects mais à condition qu'ils soient ouverts sur les autres stations.

## **Annexe 28 : Entretien avec Daniel PLENET, INRA Avignon**

### Description de l'expert

#### ***Pouvez-vous nous expliquer quelle est votre fonction au sein de la filière arboricole ?***

Je suis un agronome qui travaille sur les productions fruitières, avec au départ une approche sur les techniques et les pratiques. J'ai par exemple travaillé sur des aspects de l'irrigation, mais aussi sur l'analyse des pratiques des producteurs en arboriculture fruitière. Je suis de plus en plus dans des approches « système » liées à l'arboriculture fruitière. J'ai une grosse activité de relations en partenariat au sein de la filière, au travers de plusieurs instances : au conseil scientifique unifié du CTIFL FranceAgriMer ; au niveau du groupe filière INRA Fruits et Légumes qui sert d'interface entre la direction scientifique de l'INRA et ses partenaires pour que l'information puisse circuler ; je suis au conseil d'administration d'une des stations régionales d'expérimentation qui est sur la région PACA (La Pugère) ; je fais partie du réseau RED PACA (Recherche-Expérimentation-Développement en fruits et légumes). J'ai également fait partie d'un groupe de réflexion au niveau de GIS Fruits sur l'expérimentation système en arboriculture fruitière.

### Compréhension des relations entre l'INRA Avignon et la SERFEL

#### ***Vous nous avez dit que vous étiez au conseil d'administration d'une station d'expérimentation. Quelles sont les relations qu'entretiennent l'INRA et les stations d'expérimentation en général, et la SERFEL en particulier ?***

Il y a deux types de relations. Il y a une relation de type institutionnelle, c'est à dire que dans les conseils d'administration ou au moment des assemblées générales, il y a souvent une invitation de l'INRA via le président de centre. Pour la SERFEL ça doit être plutôt une invitation à Montpellier, mais en région PACA on reçoit souvent aussi une invitation de la SERFEL et dans la mesure du possible le Président me demande si je peux le représenter. Ensuite, selon les stations, il y a parfois une relation de partenariat. Il y a des discussions sur la recherche et l'expérimentation qui se font au travers des conseils d'administration ou au travers de commissions. On peut faire partie de commission pour parler des orientations de la station sur le plan stratégique ou méthodologique. Cela permet de conforter l'« expertise scientifique » sur les programmes. De plus, comme on sait ce qui se fait à l'INRA ça peut permettre de favoriser la mise en contact avec des collègues qui peuvent les aider à traiter une question un peu ambitieuse.

#### ***Est-ce que cela permet également d'éviter des « doublons » entre différentes structures ?***

L'INRA est peut-être un peu une nébuleuse pour nos partenaires car on a assez peu de documents qui permettent d'identifier qui fait quoi en termes de recherche sur le secteur fruits et légumes. Nos relations avec les stations permettent plutôt d'indiquer aux stations qui contacter à propos de tel ou tel programme.

En ce qui concerne les relations, on peut dire qu'il y a un troisième niveau. On a souvent des actions, au travers de projets, qui peuvent se faire en commun. Selon les stations on a des liens plus ou moins privilégiés. Ce n'est pas forcément l'INRA en tant qu'institut qui est impliqué, ça peut être plus personnel, avec un chercheur qui commence à travailler avec une station et qui finit par monter un projet en commun avec elle.

#### ***Il peut donc y avoir une continuité dans les programmes, voire des projets en commun ?***

Jusqu'à présent, cette continuité ou ces programmes-là n'étaient pas toujours formalisés. Beaucoup de choses se faisaient, des relations de travail se créaient entre des collègues de l'INRA et les stations, mais c'est seulement maintenant qu'on commence à formaliser cela. Comme maintenant tout le monde est à la recherche de financement, cela se fait souvent au travers de projets qui sont déposés.

#### ***Donc, selon vous, le fait d'avoir des projets communs entre l'INRA et les stations d'expérimentation pourrait se développer pour faciliter la recherche de financement.***

Oui. Cela fait beaucoup partie des réflexions plus globales sur « comment améliorer la structuration du dispositif de R&D en France ». Nous sommes nombreux à penser que les stations régionales fruits et légumes sont une force au niveau de la France, en termes d'organisation, mais qui a peut-être été un peu sous-exploitée. La mission première des stations d'expérimentation est de répondre à des questions locales des producteurs. Mais lorsqu'il s'agit de problématiques plus larges, je pense qu'il faut réfléchir à comment mobiliser et structurer tout ce potentiel d'expérimentation, entre la recherche, les instituts techniques et les stations régionales.

Tout ce qui irait dans ce sens là peut permettre de consolider l'importance et l'intérêt de maintenir ces stations régionales, qui n'ont plus seulement pour vocation de répondre aux questions des producteurs. Etant donné qu'une part importante des financements est publique, il est normal que les problématiques des financeurs publics soient prises en compte. Les stations régionales doivent être capables de s'emparer de ces thèmes-là, qui sont plus des demandes sociétales. Il faut arriver à concilier ces deux aspects.

Bien sûr, il faut toujours assurer la performance et la compétitivité des exploitations agricoles, mais c'est un point sur lequel la SERFEL se positionne déjà très bien. C'est sur cela que les régions les ont jusqu'à présent bien accompagnées. Un des points faibles des stations est que souvent, l'implication financière des professionnels pour soutenir leur structure d'expérimentation et de développement est relativement faible. Dans d'autres secteurs, la R&D est financée par la filière, par le privé. Elle n'est pas financée majoritairement par le public. Ici, on a un appui relativement fort du public. Mais il faudrait que les professionnels renforcent leur participation financière s'ils veulent défendre et justifier leur outil de R&D. Après, il reste à imaginer comment. Il faudra aussi que les stations répondent à des enjeux autres que seulement les aspects de compétitivité, en particulier les problématiques de réduction des impacts environnementaux.

### L'avis de l'expert sur la SERFEL

***Nous allons aborder maintenant le cas de la SERFEL de manière plus spécifique. Pour commencer, quel regard global portez-vous sur cette structure ?***

Il me semble que la SERFEL a eu une difficulté supplémentaire par rapport à d'autres stations du Languedoc Roussillon puisqu'elle a une proximité géographique importante avec le CTIFL, centre de Balandran. En termes de justification d'une station régionale à 15 km d'un centre de recherche qui travaille pratiquement sur les mêmes plantes, c'était une difficulté supplémentaire. Il existe malgré tout un aspect de concurrence entre les stations et les instituts techniques.

Je trouve que la SERFEL a bien su s'inscrire dans une approche réseau avec le CTIFL pour traiter de façon collective un certain nombre de questions. Je pense également qu'ils ont réussi à trouver un mode de fonctionnement assez efficace en réseau avec la SICA Centrex (66), avec la SEFRA à Etoile-sur-Rhône (26), pour travailler sur les fruits à noyau. C'est peut-être dû au fait que les responsables des programmes fruits à noyau s'entendent bien. Actuellement, je connais moins la SERFEL, mais je crois qu'ils ont su se positionner sur des espèces qui n'avaient pas de supports expérimentaux bien identifiés, comme l'olive, et c'est au bénéfice de la SERFEL d'avoir acté un partenariat avec cette filière. Ils sont aussi bien identifiés au niveau national dans un réseau sur d'autres espèces comme la cerise, comme une station qui travaille sur ces espèces qui ont très peu de partenaires expérimentaux présents (essentiellement la station de La Tapy).

Il me semble que les programmes présentés au niveau scientifique tiennent la route, en tous cas les dossiers proposés pour les financements sont assez bien construits. Je ne crois pas qu'ils aient eu trop de refus liés à des financeurs type FranceAgriMer, car ils prennent le temps de construire leurs projets et ils ont une réelle efficacité expérimentale. Ils ont sans doute une proximité relativement importante avec les producteurs, donc cela devrait être un outil plutôt bien perçu par les producteurs dans le Gard. Sur les productions de pêches, je pense que les exploitations limitrophes vont voir ce qui se fait à la SERFEL. Il y a des structures de développement agricole qui sont en PACA et qui sont très fortement en relation avec la SERFEL, car c'est la seule station d'expérimentation abricotier-pêcher pour la basse vallée du Rhône. De ce fait, c'est la SERFEL la station de référence.

***En parlant de communication, pensez-vous que la SERFEL communique bien sur les résultats qu'elle obtient et sur les programmes qu'elle met en place ?***

Ils organisent toujours des journées techniques et des visites pour les variétés, et ce sont des thèmes qui intéressent les arboriculteurs donc je pense qu'il y a toujours pas mal de monde. L'année dernière, ils ont organisé une journée dédiée aux systèmes de production économes et ils ont fait quelque chose de très bien organisé et qui a touché un large public. Je connais peu de stations qui ont organisé des choses comme ça. A mon avis, ils ont changé en termes de communication, notamment sur des thèmes comme ça qui sont plus discutés au sein des filières, et je trouve ça plutôt bien.

Globalement, j'ai un aperçu un peu lointain, je pense qu'ils valorisent sans doute très bien leurs résultats par rapport au public de professionnels, notamment par des rencontres, des publications techniques... Par contre, il y a un effort à faire (pour toutes les stations en général) pour valoriser un peu mieux les projets qu'ils ont eu. Le problème des plaquettes, c'est que ça ne circule que localement. A la fin de certains projets je pense qu'il pourrait y avoir une meilleure valorisation, avec une portée plus large. Certains travaux auraient pu bénéficier d'une publication scientifique, par exemple sur les comparaisons de modes de conduite.

C'est une problématique générale au sein de la filière. Les revues professionnelles sont devenues très peu techniques, c'est plutôt de l'information ponctuelle, il n'y a pas grand chose qui explique précisément la partie méthodologique par exemple. On se contente de présenter quelques résultats, sans que ça soit assez construit pour que ça soit réutilisable par quelqu'un qui veut remettre en place une expérimentation. Ensuite, il y a les articles scientifiques, mais qui s'adressent plutôt à un public international, et ce n'est pas forcément les cibles qui sont visées par les stations. Il manque un support où les stations expérimentales pourraient publier leurs travaux expérimentaux, et que ce soit accessible à un large public. Mais le support n'existe plus. Un des supports techniques qui existe encore c'est Infos-CTIFL, mais c'est prioritairement les travaux du CTIFL qui sont publiés dedans. Ils vont publier les choses qui sont faites en relation avec des stations. Mais une station qui travaille seule sur quelque chose ou en relation avec d'autres stations ou directement avec la recherche ne saura pas vraiment où publier ce travail. A mon avis c'est un manque assez important au niveau de la filière, parce que de nombreux travaux de très bonne qualité sont réalisés au niveau des stations, et c'est un peu sous valorisé pour une communauté de techniciens ou d'expérimentateurs au niveau national.

***Donc l'idée ce serait de développer sur la région des magazines plus scientifiques et techniques que ceux qui existent actuellement ?***

Tout à fait. On pourrait imaginer un support d'édition purement électronique par exemple. A mon avis il y a un manque actuellement. Il y a une autre revue technique qui est bien, c'est Phytoma, où l'on peut encore mettre des articles techniques un peu poussés, mais c'est très orienté protection.

Les programmes qui bénéficient d'une subvention FranceAgriMer ont obligation de faire un compte rendu annuel et également à la fin du programme. Ces comptes rendus sont déposés dans une base de données gérée par le CTIFL, et n'y ont accès que les gens qui ont des droits d'entrée sur cette base. Souvent ce sont des comptes rendus annuels, alors qu'au bout de 4 ou 5 ans il serait intéressant qu'une petite synthèse sur le projet soit faite, et que les résultats et la méthodologie soient accessibles à un large public.

***En ce qui concerne la SERFEL, nous avons eu l'impression qu'ils développent deux types de programmes. Des programmes à court et moyen termes (lutte contre un bioravageur spécifique par exemple), et des programmes à plus long terme sur des enjeux que la SERFEL considère comme des enjeux d'avenir. Or, les premiers résultats de notre enquête semblent indiquer que si les producteurs sont satisfaits des programmes à court et moyen termes, ils ont plus de difficulté à trouver un intérêt aux programmes à long terme. Est-ce que vous avez un avis là-dessus ?***

Il faudrait voir quels sont les producteurs qui disent cela. Normalement, ce sont les commissions techniques qui approuvent les programmes. Les techniciens proposent les projets sur lesquels ils souhaitent travailler ou qui répondent à des interrogations des professionnels. Ensuite ce sont les professionnels, au travers des commissions qui donnent leur accord. Si ce problème est réel, cela montre peut-être un manque de communication ou d'explications des orientations de la SERFEL par les professionnels qui pilotent la SERFEL (parce que dans le conseil d'administration il y a des producteurs). Il faut expliciter ces choix et en discuter avec les autres producteurs. Il est vrai que les pouvoirs publics poussent vers des orientations qui prennent plus en compte les nouveaux modes de production plus respectueux de l'environnement par exemple, et comme c'est une source de financement importante pour les stations, elles ont un peu tendance à aller vers ces créneaux-là. En même temps, tous les choix de programmes sont validés par les professionnels. L'objet des financements publics est bien aussi d'inciter les stations à travailler sur des thématiques de plus long terme en relation avec les interrogations de la société et pour préserver la compétitivité des entreprises agricoles sur un territoire. Si les stations veulent conserver plus de liberté dans leurs orientations stratégiques, on en revient au financement propre par les professionnels.



## Le financement de l'expérimentation

***Donc selon vous, il faut concilier d'une part des demandes des services publics qui peuvent être différentes de celles du privé afin d'obtenir des financements, et d'autre part continuer à être performant dans ce qui est fait pour le privé pour les inciter à financer plus. Il faudrait donc une plus forte implication des professionnels. Comment l'envisagez-vous ?***

Cela pourrait se faire par l'intermédiaire des OP. Dans beaucoup de stations, le gros des financements vient du public ou du para-public. Si l'implication professionnelle était plus forte, cela serait mieux pour défendre l'outil de travail. C'est un problème dans beaucoup de stations du Sud-Est et c'est lié à leur histoire. Si on veut maintenir les appuis publics, il faut bien identifier les questions qui peuvent intéresser les pouvoirs publics, et voir en quoi les stations peuvent participer et contribuer. Souvent ce sont des thématiques d'envergures et une station ne peut pas les traiter seule, mais elle peut contribuer à un programme national. Il faudrait imaginer des communications vers des acteurs (autres que les professionnels et les pouvoirs publics), comme les consommateurs, les citoyens des territoires, afin de leur montrer quel est leur rôle.

***Dans ce cas, si on parle de programmes à une plus grande échelle, cela impliquerait une plus grande fluidité de l'information entre les organismes concernés ?***

Oui tout à fait. Il y a des structures qui se sont mises en place pour essayer de structurer un peu cela, mais ça ne circule peut-être pas encore suffisamment. Ces structures, ce sont les GIS, qui permettent aux partenaires de se connaître, d'identifier les grandes questions et de voir si on ne peut pas construire des programmes de recherche ou d'expérimentation avec plus de concertation, pour aller chercher des financements régionaux, nationaux ou européens. Des choses se mettent en place mais c'est récent et les gens n'ont pas encore suffisamment l'habitude de passer par ces structures. Mais ça peut aussi se faire à l'échelle locale, c'est pour ça que je pense que les relations entre la recherche, les instituts techniques, les stations d'expérimentation et la formation locale, doivent être renforcées.

En région PACA, les stations qui travaillent sur les fruits ont pris une optique un peu différente de ce qui se fait dans le Languedoc Roussillon (avec SudExpé). Elles vont vers une fusion des deux stations, même si les structures physiques restent distinctes. Dans le Languedoc-Roussillon, il s'agit plus de mettre les stations sous un même chapeau me semble-t-il.

## L'avenir de l'expérimentation en général

***Pour terminer, comment envisagez-vous l'expérimentation d'ici quelques années et quels sont les grands enjeux auxquels elle va devoir faire face ?***

Si on regarde ce qui se passe à l'INRA, on a de moins en moins de financement pour traiter des questions trop techniques. On va trouver des financements pour travailler sur des processus ou sur des fronts de recherche, mais quand on veut valider des techniques, ça devient de plus en plus difficile pour nous. On est pratiquement obligé de le faire avec des partenaires. Et comme les techniques en tant que levier d'action de pilotage des systèmes vont reprendre de l'importance dans des programmes comme Produisons Autrement, Agroécologie, avec une approche globale et systémique, je pense qu'une partie des secteurs de l'INRA qui travaillent sur ces questions là va être obligé de retravailler en partenariat. Les partenaires efficaces, grâce au réseau réparti sur l'ensemble du territoire, ce sont les stations. Le CTIFL n'a pas énormément de centres expérimentaux. Si on veut tester la robustesse de techniques élémentaires, de combinaisons de techniques ou des systèmes, les stations sont incontournables, car elles sont dans différents milieux. Passer par les stations, cela permet d'avoir toute cette diversité. On va aller vers un renforcement des liens recherche – instituts techniques – stations régionales. Mais je ne sais pas sous quelle forme. Les structures de type GIS Fruit ont pour but d'aider et d'accompagner ce type de démarches. Mais régionalement, il faudrait peut-être réfléchir à comment cela pourrait se faire. En région PACA, on a depuis 2 ou 3 ans monté quelque chose avec nos partenaires des stations (Réseau RED PACA). Dans le Languedoc-Roussillon ces choses-là existent peut-être, et si elles n'existent pas il faudrait les renforcer.

En même temps, du fait qu'on risque de retravailler sur des questions plus globales, c'est aussi un changement de posture entre la recherche, l'expérimentation et le développement. C'est à dire que très souvent, les questions étant plus complexes et faisant appel à différents types de savoir, c'est plutôt de la co-construction de projets et de programmes expérimentaux. Ensuite, chacun apporte quelque chose en plus dans le système du fait de ses compétences. On a par exemple un projet commun avec la SERFEL qui concerne toutes les stations régionales qui travaillent sur la pêche sur des thèmes Écophyto. Une fois qu'on a déposé le projet, cela demande d'avoir une méthodologie commune. C'est vraiment un partenariat. Je suis incapable de faire les choses techniques qu'ils font très bien.

Dans les grands enjeux des stations, il y a aussi tout ce qui concerne l'évaluation variétale, mais revue autrement, répondant à l'agriculture durable. Des discussions au niveau national démarrent sur ce thème et la SERFEL est partie prenante.

***Je souhaiterai maintenant aborder avec vous une partie qui traite d'axes d'amélioration et de l'avenir de l'expérimentation dans la région. A votre avis, quels sont les programmes qui ont de l'avenir et sur lesquels faut-il se pencher ?***

Ce sont des programmes liés aux grands enjeux. Tout ce qui concerne les changements climatiques ou changements globaux par exemple. Dans la région méditerranéenne on voit bien qu'il y a l'aspect utilisation de l'eau. La SERFEL est très bien positionnée dans ce créneau-là puisqu'elle travaille avec le BRL et c'est un de ses points forts. Tout ce qui concerne la gestion et le pilotage de l'irrigation, c'est quelque chose qui est important. Il faut élargir sa vision et ne pas regarder que l'aspect production et productivité, mais aussi regarder les effets sur la qualité et avoir une vision plus systémique de comment s'insère cette technique là (le pilotage de l'irrigation) dans une approche plus globale. Par exemple, l'irrigation sur les fruits à noyau c'est aussi un levier d'action pour réduire la sensibilité du verger.

Pour les aspects de nutrition minérale des fruits à noyau, ils ont aussi un savoir-faire. Là encore, on pourrait envisager une approche nouvelle en travaillant par exemple dans des systèmes où l'on ne cherche pas à maximiser la nutrition, mais plutôt à trouver des optimums un peu bas. Et cela pourrait servir aussi à gérer certains aspects liés aux bio-agresseurs. Là je parle essentiellement de l'azote. Depuis plus de 10 ans, il n'y a pas grand-chose qui est fait en ce domaine et il a un manque d'effort de la recherche et d'implication du CTIFL. C'est quelque chose qu'il faudrait relancer, mais de manière collective. A mon avis la SERFEL a un rôle majeur à jouer si on aborde ces points-là.

Ensuite, il y a l'approche des systèmes de cultures économes en intrants visant à concilier performance, compétitivité et réduction des impacts liés à l'environnement. Là ils sont très bien positionnés, puisqu'ils ont mis en place trois essais systèmes. Ils sont un peu la tête de proue sur ces sujets car il n'y a pas énormément de stations qui se sont lancées au moment où ils ont abordé cette thématique avec l'INRA dans le cadre du CASDAR Vergers bas intrants (courant 2010), juste après le lancement du programme Ecophyto 2008 – 2018. Ça montre qu'ils sont très bien positionnés sur ces questions d'avenir. Après, ça peut leur être reproché par des professionnels, mais je pense que ce sont des questions incontournables et en même temps c'est bien que les professionnels se projettent sur le futur et le moyen terme, surtout en arboriculture.

***Justement, sur des sujets comme l'irrigation par exemple, pensez-vous qu'il est plus pertinent de travailler dans un système de filière fruit, ou bien de travailler de manière plus transversale ?***

L'idéal ce serait de travailler de façon plus transversale soit inter filière, soit en inter-espèces dans une filière. Une grosse partie de ces questions peut être traitée de manière générique, et après il faut seulement travailler l'adaptation des méthodes aux particularités de l'espèce. Mais actuellement il manque un correspondant au niveau national pour coordonner ces thématiques de manière transversale.

## **Annexe 29 : Entretien avec *Synd.*, Représentant des arboriculteurs à la FNPF**

### **Entretien non validé par son auteur le jour du BAT imprimeur**

#### Description de l'expert

*Synd.*, exploitant arboriculteur à Beaucaire depuis 1991, auparavant localisé en vallée du Rhône depuis 1984, est exploitant agricole depuis 30 ans. D'abord producteur de céréales et de fruits (pêche, abricots et nectarines), il a ensuite mis en place une diversification en fraises précoces (var. Gariguette).

Il est à la fois administrateur à la SERFEL mais également représentant à la FNPF (Fédération Nationale des Producteurs de Fruits). Il a en charge le dossier sanitaire à la FNPF (caisse sanitaire fruits), au niveau départemental, et il a un rôle dans la FDSEA du Gard. Il n'y avait pas vraiment de structure syndicale particulière au niveau du Gard, mais un « petit » syndicat dépendant de la FDSEA a été créé étant donné l'importance du nombre d'arboriculteurs. Le problème est qu'aujourd'hui, suite aux crises successives, le nombre d'arboriculteurs au sein du syndicat est en diminution (diminution des grosses structures au profit de petites structures familiales). Il note l'importance du rôle de la SERFEL dans la région, et la réorientation de celle-ci vers la filière abricot suite à l'augmentation de leur production dans le Gard.

#### ***Rôle au sein du syndicat***

Au niveau du Gard, il traite un peu tous les dossiers.

Au niveau national, il gère les dossiers sanitaires, tels que les crises de la sharka sur la Drôme pour lesquelles l'État n'indemnise plus dans les mêmes conditions que par le passé. Il a ainsi essayé de mettre en place fin 2010-2011 un système de caisse de solidarité en accord avec l'État (système de un pour un : pour un euro versé par les arboriculteurs, l'État versera également un euro). Cette caisse fonctionne sur le principe du volontariat et n'a donc pas touché assez de producteurs.

Depuis cette année s'est mis en place le FNSE, un fond horizontal pour toute l'agriculture au niveau national concernant les problèmes sanitaires, orchestré par la FDSEA. Tous les exploitants devront payer une cotisation de l'ordre de 20 euros. La difficulté rencontrée par la filière fruit est qu'il n'y a pas de cadastre concernant le verger français, il est donc difficile d'identifier les arboriculteurs. La caisse mise en place par *Synd.* ayant bien fonctionné pendant trois ans, elle va être intégrée à celle de la FDSEA en tant que caisse sectorielle. Les statuts du FNSE permettront de plus d'avoir une cotisation obligatoire pour les producteurs de fruits, qu'ils soient principaux ou secondaires. Ceci permettra de mieux indemniser les arboriculteurs pour une liste de maladies précises (feu bactérien, sharka, etc.). C'est le plus gros dossier que *Synd.* ait eu à gérer depuis trois ans.

#### Relations entre les syndicats et la SERFEL

Chaque structure de la filière fruit a sa place dans les instances de la SERFEL. Les producteurs de fruits, mais aussi la Chambre d'Agriculture, sont bien représentés. C'est aux gens de s'investir dans celle-ci, comme *Synd.* note l'avoir fait dans le domaine pêche. Il trouve dommage que de moins en moins de personnes s'investissent dans la SERFEL. D'après lui, cela est dû à la crise traversée par la filière pêche et dans une moindre mesure abricot, avec un retour vers l'abricot qui est plus facile à produire, à conditionner et à vendre, contrairement à la pêche où l'on trouve plus de normes et moins de clientèle.

Le travail de *Synd.* au sein de la SERFEL est de mettre en place les programmes de la station, via sa participation aux commissions techniques. Un gros travail a été fait sur la gestion des intrants et un travail continu est réalisé sur les variétés, notamment pour les pêches où il existe une grosse évolution de la demande. La SERFEL tient donc un rôle important pour *Synd.* : elle réalise les essais pour les arboriculteurs qui ne peuvent faire le tri au milieu de toutes les variétés existantes. Beaucoup d'exploitants peuvent voir leurs campagnes mises en danger par de mauvais choix variétaux qui peuvent grandement impacter leurs résultats économiques (un verger mettant 4 ans pour produire, les risques sont grands). Des programmes dans le domaine phytosanitaire sont également mis en place, notamment pour améliorer la conservation des fruits (ce qui est très demandé aux arboriculteurs). Des études concernant l'AB ont également été effectuées en pêche et abricot mais ne sont pas concluantes, du moins pour les pêches. En effet, le bio reste un sujet plus ou moins problématique suite aux risques qu'il entraîne.

Le rôle de *Synd.* et des autres producteurs membres de syndicats agricoles est de faire remonter les problèmes entendus durant la campagne auprès de la SERFEL. Par exemple cela fait deux-trois ans que le problème de la drosophile *suzukii* a été mis en lumière auprès de la SERFEL, qui a mis en place des essais. Tout un groupe d'arboriculteurs participe aux visites et « teste » chaque semaine à la SERFEL les variétés parvenues à maturité. Ce qui est positif, c'est que ces visites permettent de faire un bilan en fin de saison sur les différentes variétés afin d'orienter le choix des arboriculteurs. Un autre point positif de la SERFEL est que, contrairement aux pépiniéristes, la SERFEL n'a pas de parti pris quant aux variétés proposées aux arboriculteurs, leurs conseils étant basés sur leurs observations et non pas sur les préconisations des pépiniéristes. Cela permet notamment de faire le tri au sein de la grande abondance des variétés existantes et créées chaque années.

## L'avis de l'expert sur la SERFEL

### ***La perception de la SERFEL par les arboriculteurs***

Dans le département, il y a deux types d'arboriculteurs :

- des arboriculteurs qui ne sont pas originaires du Gard (qui était dans le passé essentiellement un département viticole et non pas arboricole). Ce sont des gens de la Drôme qui sont descendus de la vallée du Rhône pour chercher de la place et de l'ensoleillement (*Synd.* en fait partie). C'est de ces personnes que provient la plus grosse partie du tonnage pêches et abricots, et vers lesquelles la SERFEL s'est initialement tournée suite à une forte demande.
- Dans les années 1995 à 2000, une grosse crise viticole a poussé les gens à se diversifier. D'où un deuxième type d'arboriculteurs auprès desquels la SERFEL s'est tournée sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture. Ces personnes étaient moins intéressées par la technique, venaient donc moins directement à la station et suivaient plutôt les techniciens de la Chambre ayant pris leurs renseignements auprès de la SERFEL.

Aujourd'hui, c'est le premier groupe qui continue à être fidèle à la SERFEL et à s'y investir à travers les commissions techniques de la station.

Un troisième type d'arboriculteurs est constitué des espagnols venus se renseigner auprès de la SERFEL vers 1995 lorsque les premiers vergers ont été mis en place en Espagne. De même, quelques italiens sont venus chercher des informations auprès de la SERFEL, mais le tonnage de l'Italie est resté à peu près fixe contrairement à celui de l'Espagne qui a fortement augmenté depuis. Beaucoup d'obteneurs de variétés sont alors partis en Espagne, pays prédominant pour la production de la pêche. La France compte encore un marché intérieur fidèle au produit français, mais notre pays n'est pas autosuffisant.

### ***Le renouvellement des commissions techniques de la SERFEL par de jeunes arboriculteurs***

La question du manque de communication des informations à la SERFEL se pose mais *Synd.* ne le pense pas. Il suppose que la station diffuse l'information mais qu'elle est peut être considérée comme un centre trop fermé, à l'image du CITFL et de l'INRA. Beaucoup d'efforts pour se faire connaître ont été mis en place. *Synd.* pense que le problème vient aussi des arboriculteurs qui ne sortent pas assez pour se renseigner, les sources d'information étant diversifiées (CETA, techniciens des firmes phytosanitaires, etc.). Pourtant, le lien entre la SERFEL et la Chambre d'Agriculture devrait permettre une bonne diffusion des informations. Le problème vient peut être aussi de la disparition des coopératives dans le Gard et du fait qu'il y a surtout des producteurs indépendants. La chute du nombre d'arboriculteurs est peut être à l'origine du problème : il n'y a presque plus d'écoles qui forment des arboriculteurs. Si la France devait faire face à une demande forte en fruits, son arboriculture ne pourrait pas y répondre. Actuellement, le problème se pose également au niveau national : *Synd.* et la FDSEA-30 cherchent à trouver des investisseurs prêts à mettre de l'argent dans des projets qui seraient montés par des jeunes. Les banques sont réticentes et freinent également le renouvellement de l'arboriculture.

### ***Déclin de l'arboriculture et impact sur les stations et leur devenir***

Dès qu'on arrive au sud de Valence, des friches agricoles apparaissent. Que des terres agricoles ne soient pas travaillées est regrettable. C'est l'une des seules régions agricoles où l'on voit ça. L'erreur qui été commise est peut-être d'avoir refusé les DPU lors de la première réforme de la PAC car des terres qui, avec des DPU, auraient pu accueillir des céréales restent finalement inutilisées.

Il ya une volonté d'essayer de maintenir l'expérimentation en place mais l'évolution de la SERFEL peut illustrer le problème : il y a 20 ans, la station expérimentait à 80% sur les pêches et à 20% sur les abricots. Suite à la diminution du nombre d'arboriculteurs, elle s'est vue amenée à diversifier ses activités, d'abord avec l'olivier puis en ouvrant ses portes aux écoles. La SERFEL fait les efforts nécessaires à sa survie, c'est un passage obligé pour elle. Un choix politique et économique va devoir être fait quant au maintien des stations d'expérimentation. Notre interlocuteur estime que la production n'a plus les moyens de mener à bien des expérimentations par elle-même.

Il y a encore des évolutions possibles pour la SERFEL : notamment collaborer plus avec l'INRA dont les projets restent obscurs pour les arboriculteurs, et le CTIFL où les gens ne s'investissent pas assez alors qu'il y a beaucoup d'informations à prendre. La SERFEL devrait travailler plus avec le CTIFL, il faut que les transferts d'information puissent se faire.

#### ***Multiplicité des stations et originalité de la SERFEL***

La SERFEL a l'avantage d'avoir su se diversifier, mais désormais beaucoup de programmes doivent être menés de front comme ceux qui portent sur les produits phytosanitaires ou la gestion de l'eau. Il y a aussi le problème de la différence de comportement des variétés entre les régions. SudExpé a été fondée pour rapprocher les stations, mais le problème est que le jeu politique peut faire que la coopération entre les stations est difficile, chaque zone voulant valoriser sa station et garder sa place. On peut cependant se poser la question de l'utilité d'avoir trois centres, ce problème s'étant déjà posé auparavant. Il y a un gros travail de rapprochement à mener. Le problème ne vient pas du conseil d'administration de la SERFEL, sa volonté ayant toujours été de faire des projets communs. Un bon exemple a été la mise en place d'une journée commune autour de la pêche entre la SERFEL et le CTIFL. Le choix de la SERFEL d'accueillir des écoles est intéressant, mais il ne faut pas que cela devienne une priorité de la station. Il faut que l'expérimentation reste le rôle principal de la station.

#### ***Origine de la baisse de fréquentation de la SERFEL***

Celle-ci n'est pas due à un désintéressement mais plutôt à la diminution du nombre d'arboriculteurs. Il suffit de regarder les feuilles de présence des réunions de la SERFEL depuis 20 ans et d'étudier le devenir des exploitants pour se rendre compte qu'il n'y a pas de dés-engouement mais que les exploitations ne sont pas reprises, sont en difficulté, ont changé leur production etc. La région a ainsi connu de grandes faillites. A Beaucaire, tous les arboriculteurs ont plus de 50 ans sauf un jeune installé récemment. Le dernier arboriculteur installé sur la région l'a été l'an dernier après 3 ou 4 ans sans installation. Sur le secteur, le nombre d'arboriculteurs est passé de 10 à 4 arboriculteurs aujourd'hui. La question de la reprise des vergers et du devenir du paysage se pose alors. La SERFEL a essayé de mettre en place des programmes d'information et de formation pour montrer ce qu'est le métier d'arboriculteur. Cela avait été initié par la Chambre d'Agriculture puis abandonné car trop compliqué à mettre en place à cause du manque de partenaires (metteurs en marché, etc.) sur la région.

Une solution pour certains arboriculteurs a été la vente directe mais ce n'est pas une solution à laquelle ils peuvent tous faire appel.

#### ***Programmes développés par la SERFEL***

Beaucoup de programmes ont déjà été cités.

Au niveau de la taille, le travail accompli a été important et suffit aujourd'hui. La SERFEL doit continuer à développer ses études variétales et ses travaux sur les intrants.

Au niveau des normes environnementales, un énorme travail a été effectué par la SERFEL. Le problème est que ces programmes ne se mettent pas forcément en place au niveau des exploitations de par leur diversité. La volonté de mettre autant de normes (type ISO) en place a entraîné beaucoup d'investissements coûteux pour certains arboriculteurs qui n'ont pu valoriser ces modifications. Ces normes n'étaient peut-être pas nécessaires en arboriculture car elles n'ont pas créé de valeur ajoutée ou n'ont pas différencié les arboriculteurs les ayant mis en place de ceux qui les ont ignorées. De plus, la demande par la clientèle d'une production mise aux normes s'est réduite. La SERFEL a mis en place beaucoup de programmes pour faciliter l'application de ces normes, mais la question se pose de savoir si les arboriculteurs peuvent suivre.

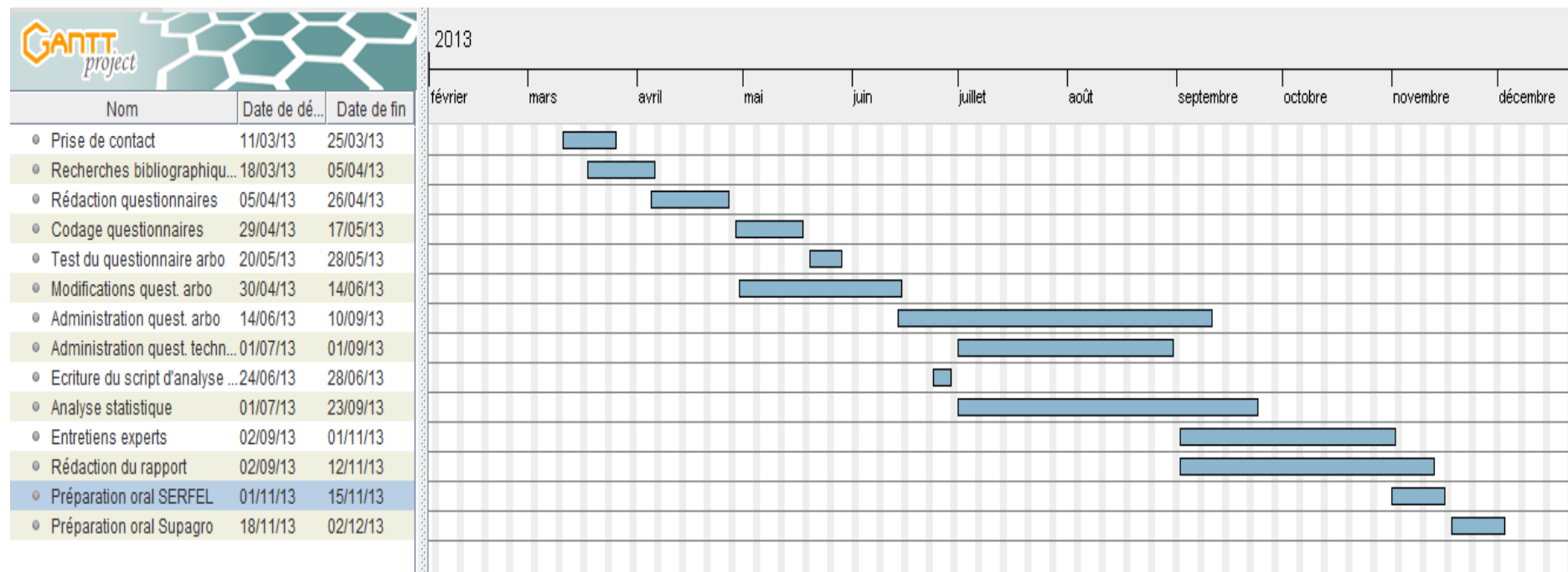
Afin d'aider à la conservation du verger de pêcheurs et d'abricotiers, la SERFEL devrait voir si elle a la possibilité de mettre en place des programmes de formation.

## Le financement de l'expérimentation

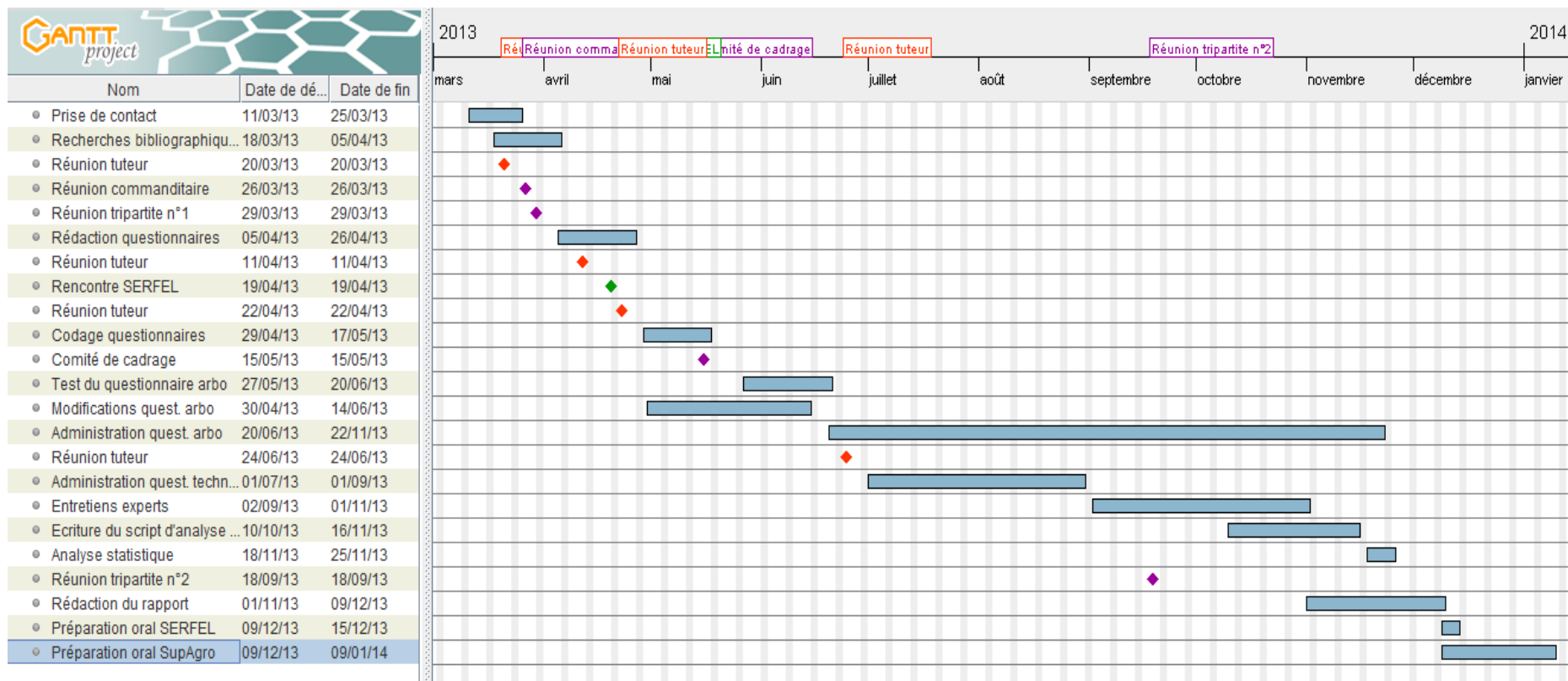
L'organisation économique est quasiment inexistante. Maintenant la pêche ne cotise quasiment plus car l'AOP ne représente même plus 50% de la profession, ce qui est regrettable. L'AOP abricot se met seulement en place et ne pourra lever qu'une petite cotisation. Les professionnels doivent se poser la question du financement de l'expérimentation et penser à s'organiser en conséquence. L'une des contributions possibles pourrait être celle du CTIFL. Avoir accepté la mission d'accueil des écoliers aide les finances de la SERFEL, et il faut maintenir ce programme.

Dans l'hypothèse d'une cotisation demandée aux professionnels, la question de la différence d'accessibilité aux résultats pour les non cotisants se posera mais il faudra nuancer cela par rapport aux impôts payés par les arboriculteurs. Si ceux-ci financent la SERFEL via leurs impôts, alors l'accès aux résultats devra être laissé libre. Ainsi la Chambre d'Agriculture est financée par les cotisations professionnelles mais fait payer ses services aux arboriculteurs. Il faut noter que plus l'assiette est large plus la cotisation demandée pourra être minime pour chacun et passera mieux auprès des arboriculteurs. Une cotisation pour l'expérimentation devra passer par l'interprofession, peut-être via une augmentation de la cotisation pour le CTIFL qui sera redistribuée ensuite. Il faut rechercher un peu partout des financements mais il n'y a pas de recette miracle.

## Annexe 30 : Diagramme de Gantt ; calendrier prévisionnel présenté au comité de cadrage



## Annexe 31 : Planning suivi





## **Annexe 32 : Compte rendu de la réunion du 20/03/13 avec JL. Regnard**

### ➤ **Présentation de JL Regnard**

Il travaille dans l'UMR AGAP (Amélioration Génétique et Amélioration des Plantes) basée au CIRAD. C'est une étude sur les espèces fruitières et leur écophysiologie. Il travaille plus particulièrement sur la réponse des plantes aux contraintes abiotiques, et notamment sur le stress hydrique chez le pommier.

Ses interventions au sein des cours à SupAgro concernent surtout les thématiques horticoles (poste d'enseignant à l'École d'Horticulture de Versailles), les arbres fruitiers et les filières légumières.

Il dispose d'une bonne connaissance de la filière arboricole et d'une expérience des PEI (1 projet par an sur les fruits et légumes et les mises sur le marché). Il a déjà effectué des projets avec la SERFEL. Son rôle de tuteur est un travail de vigilance, il ne nous guide pas mais vérifie qu'on ne part pas dans une mauvaise direction. La prise de rendez-vous doit être à notre initiative, au minimum une fois tous les deux mois.

### ➤ **Secteur de l'arboriculture**

C'est un secteur plus petit qu'autrefois. Certaines espèces ont le vent en poupe (ex : noix et noisettes dans Sud-Ouest, kiwi, abricots). Il y a de bons abricots produits à proximité dans une logique de circuit court (ou pas trop long). Les abricots bénéficient d'une facilité de consommation.

La cerise est grevée par des coûts de production élevés et la concurrence avec l'exportation des autres pays européens.

La pêche constitue un schéma de production qui a été très présent en France. Puis il y a eu une érosion de la confiance des consommateurs vis-à-vis de la qualité de ce produit. Quelques producteurs résistent, mais on a un schéma d'ensemble en perte de pouvoir/surface/volume de production (perte de production de moitié en 50 ans).

La SERFEL s'est aussi positionnée sur l'olivier. Il y a eu beaucoup d'olives en France jusqu'à une certaine période. Le gros gel de l'hiver 1956 a entraîné la mort et le recépage de beaucoup d'arbres. Entre les années 1990 et 2000, on assiste à un plan pour favoriser la plantation d'oliviers en France. Cela entraîne la coexistence de 2 schémas d'oléiculture :

- haute production (mécanisation, haute densité..)
- production plus paysagère, moins intensive.

La France consomme 250 000 t d'olives/an et n'en produit que 20 000. Cela vient du fait qu'elle constitue la limite Nord de culture de l'olivier autour de la Méditerranée.

La SERFEL travaille sur 4 espèces : pêche, abricot, cerise, olive. Elle a également travaillé un petit peu sur les légumes dans le passé mais s'est réorientée suite à des problèmes économiques.

### ➤ **Organisation du groupe de travail**

Désigner dans le groupe des personnes avec leurs responsabilités.

- Journal de bord avec ordre du jour + relevé de décisions à envoyer par mail. Même pour les réunions entre nous ou avec le commanditaire. Cela fait partie des annexes du rapport.
- Mettre JL. Regnard en copie des échanges avec JL. Brial.
- Périodicité d'un à deux mois pour les rendez-vous de travail avec JL. Regnard, jusqu'à fin novembre.

Il faut prendre en compte le fait que le projet mène à faire des enquêtes, il faut donc prévoir des déplacements.

### ➤ **Etude du projet**

#### **- Rôle de la SERFEL**

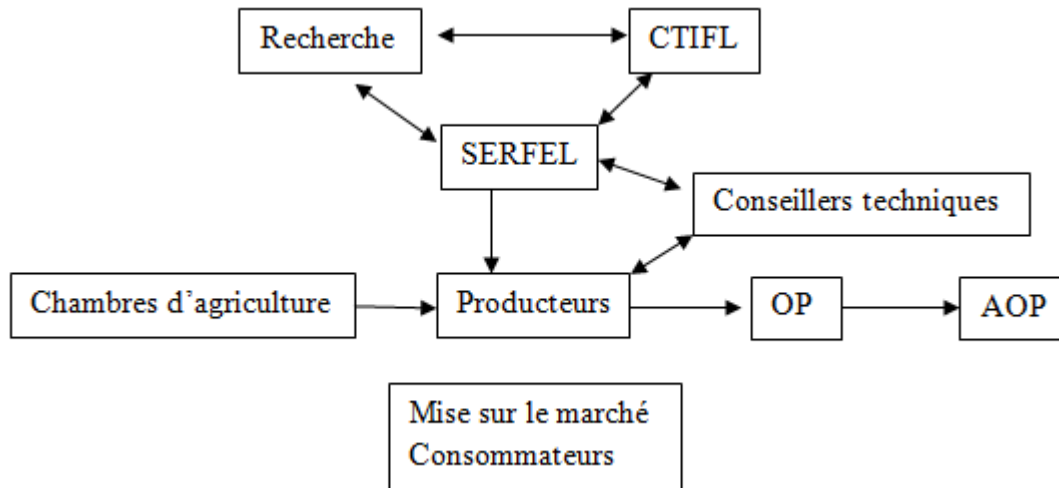
La SERFEL est une station d'expérimentation régionale qui met en relation les chercheurs et les exploitants, elle n'a pas vraiment de lien avec les consommateurs.

Elle n'a pas qu'une fonction d'expérimentation, elle travaille aussi avec les collectivités locales pour la sensibilisation du grand public sur l'agriculture d'aujourd'hui. C'est une structure qui a un ancrage local.

Sa fonction première est l'expérimentation pour trouver des solutions techniques adaptées aux arboriculteurs. Cette structure existe depuis 30 ans. Il existe entre 20 et 30 stations régionales en France.

La SERFEL est située au sein du bassin de production du Gard, et plus particulièrement au cœur de la Costière de Nîmes : plateau au Sud de Nîmes, qui culmine au dessus de Bellegarde puis descend vers le Petit Rhône (NS 30 km, EO 70 km), l'aérodrome de Garons se trouve au milieu.

- **Position de la SERFEL dans la filière arboricole :**



La SERFEL est en relation avec les producteurs de façon directe ou via les conseillers techniques qui accompagnent la production.

Le CTIFL est un institut national comportant 200 agents qui travaillent sur les filières fruits et légumes.

La recherche (INRA) fait des recherches académiques. Le CTIFL répond aux besoins nationaux de recherche appliquée. La SERFEL permet la déclinaison de cette recherche appliquée en proximité d'un bassin de production. Son expérimentation est au service de la production dans le bassin où elle est implantée par rapport aux fruits à noyau.

L'expérimentation menée par la SERFEL se fait sur des programmes financés par différents canaux. Quelle est la mission de la SERFEL aujourd'hui et demain ? Quelles sont les attentes du milieu de production agricole ? Peut-on enrichir la SERFEL avec d'autres missions ?

La SERFEL et le CTIFL ont des rôles voisins, il y a donc des relations difficiles à cause de la proximité et des sous-enjeux régionaux. Il y a aussi une proximité entre la SERFEL et la Chambre d'Agriculture. Cela entraîne une remise en question de la légitimité et de la durabilité de la structure.

Le contrat État-région arrive à échéance fin 2013, il permet le financement de l'expérimentation par FranceAgriMer.

Que représente cette somme d'argent ? Qui donne quoi ? A demander à JL Brial.

Il peut y avoir d'autres partenaires pour la station, via des contrats privés d'expérimentation passés avec des pépiniéristes en ce qui concerne l'amélioration variétale (même si en général cet aspect passe par le CTIFL).

Le CTIFL s'occupe des essais de 1<sup>er</sup> niveau et confie les essais de 2<sup>ème</sup> niveau (qui permettent de déterminer des comportements particuliers vis-à-vis des conditions régionales) à la SERFEL et aux autres stations régionales.

La SERFEL reçoit aussi de l'argent public par le biais des communautés locales, mais cet aspect est à détailler avec JL Brial.

La production arboricole est organisée en filières. Les OP sont des organisations de producteurs. Elles sont regroupées au niveau national en AOP. Pour la pêche et l'abricot, l'AOP est basée route de Générac au sud de Nîmes, son directeur est Raphaël Martinez.

Rôle d'une AOP : organiser la filière au niveau national. L'AOP devrait recevoir des cotisations des producteurs qui devraient revenir en partie à la SERFEL.

L'équipe d'expérimentation peut en partie être supportée par le budget propre de la structure. Philippe Blanc, expérimentateur sur les pêches, est sur le budget de la SERFEL. La plupart des autres sont des agents mis à disposition par la Chambre d'Agriculture du Gard.

La Chambre a dans son personnel des gens qui animent des pôles filières, très souvent chargés d'expérimentation. Les Chambres d'Agriculture sont constituées de deux niveaux : niveau régional et départemental. Il y a un lien très fort entre la SERFEL et la Chambre Départementale du Gard. Y a-t-il un lien avec la Chambre Régionale ?

#### **- Relations entre la SERFEL et les autres stations régionales**

Dans le grand bassin Sud-Est, sur nos filières on a plusieurs stations régionales d'expérimentation qui peuvent avoir des relations de conflit. (voir le site internet du CTIFL pour les localisations).

- SEFRA (contexte de moyenne vallée du Rhône),
- SERFEL
- Centrex (très liée aux Pyrénées-Orientales et qui travaille principalement l'abricot),
- La Tapy (cerises et raisin de table, en PACA) moins de concurrence car fruits à pépins
- La Pugère (fruits à pépins)
- CEHM (fruits à pépins)

⇒ zone de conflit/concurrence potentielle. Ces centres sont complémentaires mais aussi en compétition, on a des structures un peu redondantes au moment où l'argent public se fait rare.

3 régions administratives de programme : Rhône Alpes, PACA, Languedoc Roussillon.

#### ➤ Objectifs du projet

- vision rétrospective : évaluer l'impact sur les coopératives et les expéditeurs
- mesurer les bénéfices
- identifier les attentes
- proposer des améliorations

→ on attend de nous une posture d'état des lieux mais également des propositions.

Sous l'égide de la Chambre d'Agriculture Régionale s'est mise en place une structure qui s'appelle SudExpé : enveloppe qui prend à l'intérieur des stations indépendantes (Centrex, CEHM, SERFEL). L'idée proposée par les Chambres Régionales est de mettre les stations en réseau pour faire quelques économies et mieux se répartir les rôles dans les cas de concurrence. Cette structure n'est pas vraiment fonctionnelle pour l'instant.

Sur le plan régional, la SERFEL est au cœur d'un bassin de production (Costières de Nîmes) qui a été très important des années 60 à 2000. C'est un des bassins les plus précoces de France, bien placé, avec de très belles réussites mais aussi de grosses faillites. En périphérie de la SERFEL, les surfaces diminuent. Ce bassin de production semble être en difficulté aujourd'hui.

Le bassin de Perpignan joue sa carte : plus de précocité, plus d'eau, conditions climatiques différentes. Il a le vent en poupe, sauf pour l'année 2012 qui a été très difficile pour les producteurs de pêche qui s'interrogent sur leur devenir.

La SERFEL s'interroge sur sa mission, mais la profession agricole aussi.

#### ➤ Tâches à réaliser

- Étude bibliographique pour analyser la visibilité de la SERFEL : comment diffuser les résultats ?
- Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs (arboriculteurs et techniciens)
- Plan marketing pour répondre aux attentes

La question de la non confidentialité du projet est à reposer aux commanditaires.

Ce projet constitue quelque peu un projet pilote. Les stations n'ont pas de visibilité sur l'argent public : soit elles diversifient leur action mais à budget constant, soit elles deviennent plus frileuses et réalisent des économies (retraites, licenciements).

➤ Comment concevoir le questionnaire pour qu'il soit facilement exploitable ?

A partir des données d'enquête, il va falloir réaliser un tri croisé ainsi qu'une analyse des réponses. SPSS : logiciel de traitement de données d'enquête. Il faut envisager une prise de contact avec un chercheur de l'INRA pour nous aider à faire le traitement des données.

Il faut définir les modalités de l'enquête : soit une enquête avec un questionnaire très court (administré par courrier ou téléphone) mais peu de réponses obtenues en général, soit un questionnaire plus long et plus détaillé qui exige des rencontres. On peut coupler les deux types d'enquêtes. Il faut également obtenir des réponses quantitatives et qualitatives.

Il y a également la nécessité de dimensionner le panel enquêté.

Au-delà des enquêtes, on peut aussi rencontrer des experts qui auraient le rôle d'observateurs en périphérie.

*Ex : Mme Dosba à SupAgro, animatrice du GIS Fruit*

*Responsables professionnels des OP et AOP.*

*CTIFL : attention prudence*

*Marketing → metteurs en marché*

*Chambres d'agriculture :*

- *Régionale : Cécile Arreghuy, directrice à rencontrer, Myriam Gaspard éventuellement*
- *Départementale (au Mas de Saporta)*

*Conseillers techniques → le conseil peut prendre plusieurs formes :*

- *Conseillers privés. Pas beaucoup dans le bassin sud-est (ex : challenge agriculture)*
- *Conseillers de chambre*
- *Techniciens d'OP (mais quasiment pas d'OP en pêche et abricot donc pas vraiment de service technique propre. Demande aux structures de type chambre ou CETA)*

*CETA : plusieurs CETA dans région. GRCETA à rencontrer avec prudence.*

*Rencontrer les agro fournisseurs ? pas forcément utile.*

*Daniel Plénet ingénieur INRA basé à Avignon, travaille sur la mise au point d'un guide Ecophyto demandé par le gouvernement. Argent versé par l'Onema. Télescopage avec une mission qu'aurait pu réaliser la SERFEL ?*

Il faut considérer l'enjeu de la multifonctionnalité de l'agriculture. Elle est à un tournant, on doit sortir de la Révolution Verte. On est dans une économie d'abondance mais il y a des situations de détresse chez les agriculteurs. Il faut aussi prendre en compte les fonctions écologiques de l'agriculture → est-ce que la SERFEL a son mot à dire là-dedans ?

L'agriculture doit concilier les enjeux de l'alimentation, les attentes des particuliers et de la société, l'environnement.

➤ Déplacements prévus

- Il va falloir réaliser des entretiens avec tout un panel d'arboriculteurs (besoin d'une liste). Il faudra lancer le questionnaire plutôt vers le mois de septembre, car la production des fruits commence dès maintenant et on aura du mal à développer la phase opérationnelle. Il faut préparer le questionnaire et le faire valider.
- Rencontre avec experts pour avoir leur avis sur la SERFEL et la filière. Attention certaines questions peuvent être délicates.
- Dans le Gard majoritairement → déplacements entre 50 et 100 km.

Faire un rétro-planning budgétaire. Combien est-ce que ça coûte de se déplacer, combien de gens on veut voir en combien de temps ?

Il va falloir être très efficace pendant une période de temps relativement courte.

Le budget semble un peu juste, JL Regnard l'estime plutôt entre 1400 et 2000€. Il va falloir discuter des déplacements et du planning avec le commanditaire.

## Annexe 33 : Compte rendu de la réunion du 26/03/13 avec JL. Brial

**Ordre du jour** : expliciter le sujet et son contexte de façon globale.

### ➤ Présentation de monsieur Brial

Jean Luc Brial est directeur adjoint de la Chambre d'Agriculture du Gard et à 50% mis à disposition de la SERFEL depuis 2000.

Il a déjà commandité un projet PEI l'an dernier pour la Chambre d'Agriculture en rapport avec le changement climatique.

Cette année, il propose un PEI sur la mesure de la satisfaction des utilisateurs de la SERFEL et de son impact sur les filières pêche et abricot (retombées économiques et environnementales).

Nous aurons besoin de nous appuyer sur une compétence du campus INRA-SupAgro Montpellier pour nous aider dans la méthodologie de l'enquête et les statistiques, et nous allons aussi collaborer avec des agents de la SERFEL sur les aspects opérationnels du projet.

### ➤ La SERFEL

Le système de la recherche-développement en agriculture est bien organisé en France, avec un soutien important des pouvoirs publics. Dans le contexte actuel des finances publiques, des économies sont annoncées, entraînant de fortes inquiétudes pour la pérennité des stations régionales comme la SERFEL.

#### - **Organisation de la recherche agronomique en France :**

Recherche fondamentale → Recherche appliquée (CTIFL et autres instituts techniques nationaux) → Stations régionales (SERFEL) créées car les agriculteurs n'étaient pas satisfaits. La vocation des stations régionales est de tester les acquis de la recherche d'amont pour les transformer en des techniques applicables par les agriculteurs.

#### - **Historique et activités de la SERFEL**

La SERFEL a été créée en 1979. A l'origine son programme comportait aussi des travaux sur les cultures légumières mais des problèmes financiers survenus au cours des années 95-98 ont entraîné un recentrage sur les espèces fruitières.

De 2000 jusqu'à aujourd'hui : la SERFEL a développé des activités pour permettre une meilleure absorption des charges fixes de la station (budget actuel : 1 million d'euros). En effet, 2/3 du budget est consacré au personnel. La station a cherché à étaler les charges sur plus d'activités, d'où l'insertion en 2003 d'un nouveau programme sur l'olivier, espèce en plein redressement, et dépourvue de station de référence en France. Un programme assez important s'est donc développé.

Un petit programme sur la viticulture a été mis en place : mise à disposition de parcelles et de moyens de production à la Chambre d'Agriculture.

La station s'est depuis peu lancée dans des activités extra-agricoles destinées à toucher l'ensemble des citoyens du Gard. Ces activités consistent à sensibiliser les élèves de collèges et primaires (Écol'o-fruit) pour découvrir la filière des fruits en partenariat avec le Conseil Général du Gard.

Le site de la SERFEL est un domaine de 35ha qui appartenait au Bas Rhône Languedoc (BRL) et qui a été racheté par le Conseil Général du Gard. Il fallait que la SERFEL intéresse le Conseil Général dans ses compétences obligatoires (social, collèges...), puisque l'agriculture ne l'intéresse pas, d'où le projet Écol'o-fruit : 1000 à 1200 enfants en visite tous les ans. La capacité d'accueil du domaine n'étant plus suffisante, un projet de rénovation est actuellement en cours sous la maîtrise d'ouvrage du Département.

### ➤ Situation juridique de la SERFEL

La SERFEL est une SICA composée de 14 associés. Les principaux actionnaires sont la Chambre d'Agriculture, BRL et BRM. Le Comité de Bassin Rhône Méditerranée, structure dormante, a eu une mission de structuration des filières fruits et légumes dans le grand bassin Rhône Méditerranée. Il y a eu trop de dissensions, cette structure a « explosé » et rien ne l'a vraiment remplacée. Or l'organisation BRM détient 54 000€ de capital à la SERFEL, c'était la partie qui représentait les producteurs.

Maintenant : des AOP existent par produit. Il y en a 2 qui fonctionnent très bien (abricot et pêche). Le BRM représentait tout le monde, (tous les producteurs n'étaient pas à la BRM, mais ils payaient tous), cela représentait un système très confortable pour la SERFEL car le BRM reversait toutes les cotisations. Ce système a fonctionné jusqu'en 2008. Il y a eu ensuite un vide de participation professionnelle qui est alors devenu très problématique pour la station.

La situation s'est quelque peu rétablie avec les AOP qui financent 35 000€ pour la pêche et l'abricot. Le problème est également politique et stratégique car il serait logique que les AOP soient sociétaires de la SERFEL mais il y a toujours des soucis avec le BRM.

Il y a également de petits sociétaires : la coopérative Conserve Gard (lien très fort, essais privés avec eux pour tester la pêche pavie en AB), la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA, branche arboriculture fruitière), le GRAB, le CTIFL, l'INRA, et les Chambres d'Agriculture.

#### ➤ Problème du budget

Le budget est passé de 600 000 € à 1 million d'euros en 10 ans.

- 55% du budget est couvert par les « ressources propres » : vente de produits (fruits, huile d'olive, vin). Cela représente 100 à 150 000€. Il y a aussi des prestations de services : 40 000€ de prestations pour les essais phytosanitaires en rapport avec les homologations de produits, mais aussi pour des OP, des actions de formation, des prestations de services pour les pépiniéristes... La Chambre d'Agriculture participe via la mise à disposition de personnel (M. Brial et 3 autres ingénieurs).
- Il est difficile pour la structure d'étendre ses actions sans investir plus.
- 40% du budget est constitué de subventions du contrat État-région. C'est un plan pluriannuel entre l'État et les régions qui se termine en 2013 et qui représentait une base financière non négligeable pour les stations d'expérimentation. Le budget de la partie fruits représente 700 000€, dont 280 000 proviennent du contrat État-région.
- Il est fortement probable que ce support financier ne soit pas renouvelé, l'État va probablement se désengager, mais pas forcément complètement. Au niveau des collectivités locales, par ailleurs, le Conseil Régional a déjà prévu une réduction de 5 à 10% pour l'année en cours.
- 5% = cotisations professionnelles → AOP et Afidol (interprofession de l'olive) qui va rentrer dans le capital de la station.

On peut donc voir de gros enjeux économiques car si la SERFEL perd les participations de l'État-région, elle perd une très grosse partie de son budget. Ils ont en permanence des problèmes de trésorerie car la plupart des financements sont publics et viennent facilement 1 an après les travaux. La trésorerie de la station est donc très compliquée à gérer.

La prévision pour la période à partir de 2014 est difficile car les représentants des financeurs n'ont aucune visibilité non plus.

#### - **Inscription du PEI au sein de cette problématique**

Une évaluation du travail des stations d'expérimentations par le Conseil Régional est prévue, mais elle risque de mettre beaucoup de temps avant de se mettre en place, d'où l'initiative de ce PEI. Cette évaluation permettrait d'appuyer les demandes de financement de la SERFEL sur son utilité attestée par ses utilisateurs.

Elle doit conclure sur : « voilà ce qui est positif et voilà ce qui est perfectible ». L'angle à adopter est celui de l'utilisateur, c'est-à-dire celui des arboriculteurs. Il faut donc prendre en compte les organisations auxquelles ils appartiennent (coopératives, AOP), et aussi les entreprises de première mise en marché (structures qui expédient les fruits, soit une équipe intégrée, soit une société privée de type expéditeur qui vont avoir à payer aussi).

La SIPMM (Section Interprofessionnelle de Première Mise en Marché) est importante pour l'abricot : il est question de regrouper une partie des agriculteurs et d'affecter une portion des cotisations à l'expérimentation.

### ➤ SudExpé

Il existe 3 stations d'expérimentation en Languedoc-Roussillon : la SERFEL dans le Gard, le CEHM dans l'Hérault et la Centrex dans les PO (abricot, pêche, cerise, salade, artichaut). Ces stations sont très liées au bassin agricole, il y a un fort lien avec le contexte pédoclimatique. Il faudrait mieux coordonner ce qui se fait dans les différents centres. D'où la création de SudExpé : il s'agit de rapprocher des stations sur le principe de la mutualisation de 3 domaines :

- coordination des programmes,
- communication et diffusion,
- ingénierie de projets pour répondre à des appels à projet (lancés par différentes instances).

Structuration du personnel de la SERFEL : 8 salariés permanents de la SERFEL + 4 agents mis à disposition par la Chambre d'Agriculture. Les équipes techniques sont constituées de 6 techniciens et ingénieurs ; 2 personnes s'occupent du côté administratif, 3 personnes sur l'exploitation, + 8 ETP avec les saisonniers et les stagiaires (8 à 10 par an)

⇒ Peu de temps dégagé pour répondre aux appels à projet.

La structure SudExpé n'est pas encore très fonctionnelle et n'a pas apporté ce qui était attendu, en particulier les financements annoncés pour la communication / diffusion des résultats.

Gouvernance : manque de disponibilité du Président actuel.

⇒ Le fonctionnement actuel de SudExpé n'est pas satisfaisant pour Jean-Luc Brial.

L'enjeu de notre étude est important pour lui. La SERFEL s'est beaucoup développée et depuis 2007, elle a un projet de « vitrine de l'agriculture durable » qui vise à aménager un site d'intérêt général où l'on peut présenter ce qui se fait de mieux en agriculture et qui serait ouvert au grand public. Pour le moment, il y a un soutien très fort de la Chambre d'Agriculture qui permet de s'appuyer sur l'expérimentation et l'innovation.

### ➤ Travail attendu

- Définir concrètement la méthodologie de notre étude, en particulier celle de l'enquête.
- Faire des recherches sur le web via les moteurs de recherche : qu'est-ce qu'on trouve sur la SERFEL ? Quelle est sa visibilité ? Que disent les gens à son propos ?

Le site internet de la station est en stand-by en attendant le lancement de SudExpé.

Le gros du travail va porter sur l'enquête. Les agents de la SERFEL vont pouvoir nous aider sur le contenu du questionnaire, en donnant accès aux bases de données.

⇒ Il va falloir interroger les AOP pêche et abricot : via Raphael Martinez qui possède des bases de données sur les AOP et SIPMM.

⇒ Le projet qui nous est confié repose sur une réalité et un réel besoin de la station.

### ➤ Livrables :

- Évaluation de l'impact sur les filières grâce à l'avis d'experts
- Évaluation économique qu'on recoupera avec l'enquête de satisfaction des agriculteurs, pour voir ce qui ressort de la SERFEL depuis les 10 dernières années.
- Plan marketing basé sur les dires de l'enquête, ainsi que des propositions d'amélioration de la diffusion des résultats.

## Annexe 34 : Compte rendu de la réunion tripartite du 29/03/13

Personnes présentes :

- Christian Pinet, Directeur technique de la SERFEL
- JL Brial, directeur de la SERFEL
- JL Regnard, tuteur du PEI
- Groupe PEI

Comment va être financée l'expérimentation ? Que va-t-elle devenir ? Il faut envisager des stratégies d'ouverture dans l'expérimentation pour anticiper ces changements car une filière professionnelle dynamique comme l'arboriculture a besoin de se fonder sur l'expérimentation.

Il est envisagé de demander la présence de Françoise Dosba au cours du comité de cadrage. Mme Dosba est la coordinatrice du GIS Fruits et a porté la caution de l'INRA pour qu'il puisse y avoir une expérimentation sur l'olivier. Elle constituerait une personnalité qualifiée pour avoir un regard extérieur sur le projet.

### Ordre du jour

- Définir les entretiens et le périmètre du projet : à partir de quelle base de données allons-nous travailler ?
- Définition géographique en rapport avec les autres stations.
- Définir les échéances du projet
- Définir la cible des enquêtes : seulement les arboriculteurs ? ou faut-il interroger également les autres clients de la SERFEL ?

### Méthodologie des enquêtes, Cible des enquêtes

Messieurs Pinet et Brial souhaitent maintenir l'étude sur le domaine restreint de la pêche et de l'abricot, domaine qui représente tout de même 80% de l'activité de la SERFEL. La station a été créée suite à la demande des professionnels de l'arboriculture qui estimaient qu'il manquait un maillon entre la recherche et les professionnels. Ce maillon, qui fait le lien entre les deux domaines et propose des solutions techniques, constitue une zone de fragilité financière. Il est en effet beaucoup plus en danger que les autres, tels que l'INRA, le CTIFL et les Chambres d'Agriculture. L'enquête doit donc concerner les utilisateurs premiers de la SERFEL, afin de voir s'ils la considèrent toujours comme un maillon nécessaire. Il va donc falloir interroger les producteurs car ce sont les principaux bénéficiaires des résultats d'essais conduits par les stations régionales. Il y a 5 ans, un audit sur les stations expérimentales a été réalisé. Ce dernier pourrait nous apporter des informations supplémentaires sur le continuum recherche-stations-producteurs.

Il ne faut cependant pas négliger les techniciens du développement en arboriculture fruitière, qui sont aussi très directement concernés par le devenir de l'expérimentation et seront des personnes importantes à interroger : techniciens des GDA des Chambres d'Agriculture, techniciens de CETA (Centres d'Etudes Techniques Agricoles) qui sont de statut privé, comme le CETA Hérault-Vidourle ou le GRCEA de Basse Durance, qui englobe la région des Alpes jusqu'à la Méditerranée.

Un autre problème de la SERFEL consiste à savoir comment associer toute la filière à l'expérimentation. En effet, il y a des producteurs qui bénéficient des travaux de la station sans cotiser (utilisateurs non contributifs). Il est nécessaire de rencontrer ces gens-là. A ce même titre, il faudrait rencontrer au moins deux obtenteurs/éditeurs de variétés qui ne font que payer à la marge des conventions spécifiques (les pépiniéristes qui ne sont que multiplicateurs de matériel végétal ne sont pas intéressants pour les questions que l'on se pose).

Tout ce que produit la SERFEL est à disposition de toute la profession via des comptes rendus, des brochures, plaquettes, articles dans des journaux spécialisés... Il faudrait trouver de nouvelles solutions pour réserver prioritairement les résultats à ceux qui cotisent. Il y a cependant déjà eu des tentatives d'intégrer une discrimination à la SEFRA et au CEHM, mais elles ne se sont pas révélées efficaces.

L'idéal serait que toute la filière participe au financement de la station, mais dans ce cas-là, il est plus simple que ce soit un organisme dont c'est la profession qui se charge de faire les appels à cotisation.



## Zone géographique de l'enquête

Il va falloir enquêter dans l'Hérault, le Gard, le Vaucluse et peut-être les Pyrénées Orientales où il existe de nombreuses plantations de pêchers. Il ne faut pas négliger les concurrences internes entre les stations, avec la fusion des stations de Provence par exemple (SICA Cerise et Raisin de Table et La Pugère). Il serait bon de savoir pourquoi ces stations fusionnent.

Nous devons privilégier le Gard et la partie Est de l'Hérault en portant un focus sur la région de la Crau dans les Bouches du Rhône.

L'arboriculture dans la région de la Crau résulte d'une recherche de terrains plus vastes pour les pêchers et a répondu à un besoin de foncier remembré (grandes parcelles). Il y a donc eu une implantation dans une zone où il n'y avait pas d'arboriculture historiquement. La région représente 1500 ha d'arboriculture à dominante pêchers mais comporte beaucoup de producteurs indépendants.

Parallèlement, il y a eu beaucoup d'arrachage sur les Costières de Nîmes, ce qui a eu pour conséquence un déplacement des bassins professionnels.

Les zones de la Drôme et de l'Ardèche ne sont pas concernées par notre enquête. Pour les PO, il faudrait rencontrer quelques personnes, mais en accord avec la SICA Centrex (quelques OP et coopératives qui viennent à la SERFEL plutôt qu'à la Centrex).

Les zones géographiques de chaque station sont importantes car elles constituent des adaptations au contexte pédoclimatique : même si la question de la stabilité du financement est générale, les programmes et les solutions techniques travaillés ne sont pas les mêmes dans le Gard et les PO.

Il y a une part de travaux transférables, comme la mécanisation du verger, mais d'autres réponses sont spécifiques à un territoire et non transférables (elles peuvent également être liées à la structure de l'exploitation). De plus, les climats sont différents, ce qui implique des choix variétaux différents, en particulier chez l'abricotier. Les travaux des stations sont donc différents et complémentaires. Cependant, une personne qui ne connaît pas ces spécificités et qui raisonne en termes économiques peut penser qu'il y a trop de stations dans une même région.

Il y a une obligation de proximité des stations avec les gens pour lesquels elles travaillent. En effet, les résultats qu'elles fournissent doivent être intégrés, transférables et utilisables par les agriculteurs. C'est cette proximité avec les exploitations et leurs préoccupations qui fait l'originalité de la SERFEL par rapport au CTIFL et à l'INRA.

## Données disponibles pour l'enquête

L'accès aux personnes à enquêter va nous être permis par des bases de données. Celles de la SERFEL ne sont pas exhaustives car elles regroupent de facto les producteurs et OP déjà adhérents. Nous pourrions certainement avoir accès à la base de données de la Chambre d'Agriculture du Gard, ainsi qu'à celle de R. Martinez pour ce qui concerne les AOP et les SIPMM (données les plus pertinentes), ces données englobent en effet les producteurs en abricots et la structure qui regroupe leur exploitation. Les données seront certainement moins complètes en ce qui concerne la pêche. Il faut également que l'on ait un entretien avec R. Martinez.

## Modalités du questionnaire

Il faut définir un échantillon représentatif d'utilisateurs qui englobe des responsables professionnels au niveau des AOP.

Nous allons devoir élaborer un questionnaire qui sera mis en œuvre sur un échantillon test. Suite à cela, nous allons pouvoir valider le questionnaire et/ou le compléter et/ou l'infléchir.

Deux possibilités pourront ensuite être déployées pour la phase opérationnelle :

- questionnaire A relativement poussé où l'on se déplace pour des entretiens en vis-à-vis,
- questionnaire B plus léger que l'on administre par internet, voire téléphone.

Il va falloir bien identifier l'échantillon sur lequel on travaille.

Nous allons avoir besoin de l'appui ponctuel de quelqu'un de l'école spécialisée dans les enquêtes pour qu'on puisse constituer une base de données à partir de laquelle faire des requêtes. La partie statistique de l'enquête nécessitera également de l'aide. Il faut envisager de demander à G. Chamussy une compétence en ce qui concerne les enquêtes.

## Questions de JL. Regnard

### ***Qui dit référence technique dit économiquement viable, qu'en est-il du côté économique des essais ?***

Il y a trois types d'expérimentation :

- Essais à caractère analytique factoriel : elles consistent à expérimenter une ou plusieurs techniques.
- Essais à vocation de démonstration et analyse économique : la superficie mise en œuvre permet le calcul de marges opérationnelles, et des études plus territoriales.
- Expérimentation système : mise en œuvre d'un ensemble de techniques factorisées qui vont former un système permettant de démontrer les interactions entre les facteurs, et d'évaluer un résultat global.

### ***Quelle est l'approche de la SERFEL en ce qui concerne le monde du bio ?***

La SERFEL travaille pour toute la filière et ne fait pas la différence entre bio et non bio, même si la plupart des producteurs sont en agriculture conventionnelle. Il y a des expérimentations spécifiquement bio mais la station travaille plus spécifiquement sur des manières de produire de façon plus propre pour tout le monde. Il n'y a pas d'essais factoriels en bio, c'est le GRAB qui s'en occupe. La station s'intéresse au bio de façon comparative sur le plan technique et économique.

Dans l'enquête, il faudra des exploitations bio. Il pourrait être intéressant de savoir ce qui est attendu de la SERFEL par les producteurs en AB (et leurs organisations).

Les programmes actuels Horizons bio 2012 et ambition bio 2017 visent à doubler le pourcentage de SAU bio en France, cependant il y a de nombreux verrous techniques pour le développement de l'agriculture biologique sur l'abricot et la pêche. Par conséquent, même s'il y a des incitations financières pour passer en AB, il est difficile de savoir si l'on peut réaliser une marge suffisante pour que ce soit économiquement viable.

### ***Le secteur de l'agrofourniture consiste-t-il un client de la SERFEL ? A ce titre, faut-il l'interroger ?***

Cela concerne les vendeurs de matériel, pas uniquement végétal (intrants de l'arboriculture et de l'agriculture), il y a aussi les machines agricoles (essais machines).

Avec ces entreprises, il est relativement facile de passer un contrat d'expérimentation sous une forme client-fournisseur car ils font des demandes privées ; ils savent que si la SERFEL expérimente pour eux, ils vont devoir payer. Il peut cependant y avoir une concurrence sur l'aspect développement et conseil : les technico-commerciaux de l'agro fourniture sont tellement présents qu'il faut être très vigilant. Les stations ne vivent que par leur association avec les CA, il faudrait tenter de prolonger le continuum entre l'expérimentation et le conseil.

Il faut être prudent avec ce public là et il n'est pas intéressant qu'il entre dans l'enquête.

### ***Qu'en est-il des entreprises de « première » mise en marché ?***

Ce sont soit des coopératives, soit des expéditeurs. Il pourra être intéressant d'en sonder un ou deux car ils vont devenir acteurs du financement de l'expérimentation.

## Questions et observations du groupe PEI

### ***Problème du calendrier***

Le calendrier va poser problème. En effet, tout le projet va reposer sur l'enquête, or il sera difficile pour les producteurs d'être disponibles avant le mois de septembre. Cela sera moins problématique pour les techniciens qui sont moins sujets à des périodes de rush.

Il serait donc judicieux de faire la phase d'élaboration du questionnaire tout de suite pour pouvoir cibler les producteurs aux mois de mai et septembre, et les techniciens au mois de juin. En commençant en mai, nous pourrions corriger notre questionnaire si jamais on s'aperçoit qu'il ne correspond pas à ce que l'on veut.

Il est également nécessaire de réaliser un diagramme de GANTT pour le comité de cadrage en prévoyant la rédaction et analyse entre le 15 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre. Il faudra donc recueillir les dernières données au plus tard au début du mois de novembre.

## Elaboration de l'enquête

Les expérimentateurs de la SERFEL peuvent nous aider à bâtir le questionnaire. D'où la nécessité d'organiser une session interne à la SERFEL, tout en prévoyant des réunions individuelles. Cela serait à prévoir sur une même journée pour optimiser le transport. Il faut prendre rendez-vous assez rapidement.

En ce qui concerne l'élaboration de l'enquête, il faudra faire un brainstorming où l'on définira toutes les questions à poser et puis on les regroupera. Il faudrait commencer par des entretiens qui vont nourrir nos questions pour le questionnaire. On ne partira pas de rien : on peut se baser sur les questionnaires de PEI effectués précédemment, en particulier un PEI que peut nous transmettre JL Regnard (PEI Sernacum 2005-2006). Nous pouvons récupérer leur questionnaire et l'adapter aux questions auxquelles nous nous intéressons.

***Vis-à-vis de l'environnement institutionnel (chambre régionale, FranceAgriMer, CTIFL), est ce qu'il y a lieu de réaliser des entretiens avec des personnes ressources ?***

En ce qui concerne le CTIFL et l'INRA oui, c'est pertinent mais il faut plutôt leur demander de façon générale ce qu'ils pensent des stations régionales. Il faut interroger la structure, pas les gens qui travaillent au quotidien avec la SERFEL sur des programmes de partenariat.

Il n'est pas utile d'aller enquêter les organismes financeurs. Ils sont cependant partenaires de l'étude et peuvent assister à la soutenance, ce qui peut être utile pour la SERFEL.

***Quelle sera notre accréditation lorsque nous réaliserons les enquêtes ?***

Les personnes rencontrées doivent savoir que nous sommes missionnées par la SERFEL, la station voulant être totalement transparente vis-à-vis de cette action. Il ne faut pas que le commanditaire soit caché derrière un PEI de SupAgro.

***Comment rencontrer les utilisateurs ?***

Au fur et à mesure que la saison avance : il y a en ce moment beaucoup de réunions phytosanitaires. Réunions de saison sur les aspects variétaux, c'est ce qui intéresse le plus les agriculteurs.

L'innovation variétale en France est organisée par une charte nationale (CEP, INRA, CTIFL, représentants des producteurs), qui définit un schéma de l'innovation variétale.

- Stade 1 : étude pomologique (caractérisation de la variété : ramification, étude des fruits, ...) et première approche du potentiel agronomique
- Stade 2 : plantation de petites parcelles (10 arbres) où l'on travaille le « mode d'emploi » des variétés, leur itinéraire de culture, et où l'on approfondira l'évaluation. C'est à l'issue de cette phase que l'on pourra dire à l'agriculteur s'il peut utiliser la variété.

La SERFEL possède les maillons d'évaluation de stade 1 et stade 2. Cela prend 7-8 ans pour la pêche, 9-10 ans pour l'abricot.

Aucun autre pays n'est rentré dans ce schéma qui n'est toutefois pas respecté au plan chronologique, car au moment où l'obteneur (ou l'éditeur) fournit des plants pour une étude de niveau 1 à la SERFEL, il en place aussi chez certains agriculteurs.

***Est-ce que les éventuelles missions nouvelles de la SERFEL, telles que les essais inter-stations, font partie de notre étude ou est ce qu'on se centre sur la relation client-fournisseur ?***

On va en parler dans notre rapport, mais il faut rester focalisé sur l'expérimentation pêche et abricot.

**Exemple de nouvelle mission de la SERFEL :**

Certains organismes ont reçu beaucoup d'argent pour étudier l'impact du TGV sur l'outarde canepetière qui est une espèce potentiellement menacée. Il y a eu une demande auprès de la SERFEL pour étudier les vergers abandonnés dans l'optique d'y loger les outardes.

## Budget et logistique pour les transports

La SERFEL attend de l'enquête des résultats sur son impact professionnel, ainsi que des propositions d'amélioration. La diffusion des résultats de la station est un aspect qu'il faut voir dans un second temps et qui ne constitue pas l'objectif principal du projet.

Nous ne disposons que d'une voiture 4 places, il faut demander si la 106 de l'école est disponible, sinon il faudra envisager la location, ce qui devra être pris en compte dans le budget.

Ce dernier va se stabiliser au moment du comité de cadrage.

## Livrables attendus

- Dossier complet rédigé incluant le rapport d'enquête et les recommandations
- Evaluation du bénéfice économique global pour les filières : il serait peut être utile de réaliser une approche macro-économique de l'impact de la SERFEL pendant les 7 dernières années sur les filières pêche et abricot. Cela reviendrait à étudier l'évolution du calendrier variétal.

Cette évaluation reste cependant très difficile à réaliser. Même si nous n'arrivons pas à le faire, il faut que ce soit une préoccupation qui transparaisse dans notre étude, en effet c'est une chose que l'on demande à la SERFEL et aux autres organismes financés par des instances publiques pour qu'ils se justifient.

- Un diaporama de synthèse (qui pourra être une base lors de la restitution orale du PEI au commanditaire). Il faut qu'il puisse être présenté en conseil d'administration au mois de décembre.
- Document accessible aux agriculteurs qui pourrait être un résumé du rapport final afin qu'il y ait un retour vers les personnes interrogées.

## **Annexe 35 : Compte rendu de la réunion du 10/04/13 avec JL. Regnard**

### **➤ Comment la SERFEL prend-elle en compte les avis des arboriculteurs ?**

Travail de la station : la station ne peut pas répondre à des besoins individuels tout le temps, les visites des arboriculteurs sont ciblées et encadrées. On peut pas vraiment dire que les producteurs soumettent des projets à la SERFEL. La station ne prend pas en compte des besoins individuels, c'est une analyse des besoins de la filière et suite à cela il y a élaboration d'un programme. Ce sont toujours des actions dont la retombée potentielle sur les agriculteurs sera collective. Il y a une commission qui statue des besoins. Dans le sens descendant, tout ce que fait la SERFEL peut répondre aux besoins de tous les agriculteurs.

→ Il faut reformuler des questions du questionnaire : est-ce que les besoins de la filière pêche abricot sont entendus par la SERFEL ? Est-ce que les arboriculteurs ont l'impression d'être entendus ? Problème majeur = déficit de compétitivité sur les prix

### **➤ Organisation des travaux de la SERFEL**

Tout ce que fait la SERFEL sur le plan technique est valide mais elle doit porter des réponses sur d'autres domaines : travailler sur l'impact socio-économique d'une innovation technique par exemple.

Travail sur les variétés → CTIFL lieux où on teste des nouvelles variétés, les producteurs pensent toujours qu'une nouvelle variété va leur sauver la mise. On s'attend donc à ce qu'ils disent que l'innovation variétale est très importante. La SERFEL n'est pas dupe car elle sait que les producteurs utilisent des variétés qui sont en cours de test dans ses vergers.

L'OP cotise pour l'AOP, et l'AOP cofinance la recherche. Il faut que les expérimentateurs de la SERFEL se bougent pour obtenir un budget pour un projet.

Les stations écoutent les attentes de la profession mais vont aussi voir l'INRA et le CTIFL pour des partenariats.

### **➤ Communication de la SERFEL**

Obligation de la SERFEL à rendre ses résultats publics car elle touche de l'argent public. Serait-il possible d'instaurer une newsletter ? Cela peut être intéressant dans le sens où l'on est informé que le compte rendu sur l'essai X est publié. Ils veulent être le plus visibles possible pour leurs utilisateurs, mais cachés pour les gens qui ne cotisent pas.

C'est une question de facilité d'accès à l'information, on ne peut pas restreindre l'accès à l'information. Il faut dire que les producteurs cotisent pour la SERFEL par solidarité car son travail au sein de la filière est apprécié.

Le rôle d'une station locale est de fournir des informations locales et transférables : ce sont des solutions opérationnelles qui sont demandées par les arboriculteurs.

#### Modèle de la performance industrielle d'après Porter :

Une entreprise est soumise à la concurrence de nouveaux entrants, et à celle de produits de substitution.

- Menace des nouveaux entrants = est ce que vous trouvez mieux ailleurs ?

- Produits de substitution = est ce que la Centrex fait un meilleur travail ? est ce que les techniciens privés ne font pas un meilleur travail ?

On a zappé les questions plus précises sur les programmes de la SERFEL → jusqu'à quel niveau de détail devons nous aller ? à voir avec les experts de la SERFEL

L'expérimentation a un coût et il faut la répéter sur un modèle pluri annuel (7-8 ans). Chaque année, un compte-rendu vient incrémenter le précédent. Le producteur pourrait penser qu'il faut arrêter l'essai car ça fait trop longtemps qu'il est là. Le rapport coût/bénéfice n'est pas évident à évaluer.

Comment mettre le curseur sur des questions un peu plus pointues ? Comment se construisent les décisions de programmes ? Certains programmes sont ils utiles ? L'échange avec l'expérimentateur va nous aider à répondre à ces questions. A quel moment les sorties d'un programme sont suffisamment mûres pour qu'on tire des conclusions et faire un autre essai sur le verger ? Les expérimentateurs sont amenés à se poser cette question.

Même quand une action n'est pas terminée, il y a des comptes-rendus qui sortent annuellement. Est-ce que les arboriculteurs sont au courant du temps qu'il faut pour qu'une expérimentation soit valide ?

→ C'est plus une question à poser lors d'un entretien.

La SERFEL a une obligation d'obtention de résultats à diffuser auprès d'un certain cercle, une fois que l'information est publique, la SERFEL n'a aucun impact sur les actions des gens. Le producteur prend ses responsabilités. La SERFEL a une obligation de moyens : on lui donne de l'argent, à elle de se débrouiller pour que les résultats sortent, quels qu'ils soient.

➤ **Administration du questionnaire :**

Toutes les questions fermées sont codées dans le questionnaire. Il faut procéder par étape. On a une 1<sup>ère</sup> définition d'un questionnaire que l'on va soumettre à la SERFEL pour validation. Il faut que l'on réfléchisse à des formats de questionnaires plus ou moins détaillés :

- Format compact administré par mail (questions clés)
- Imaginer sur quel échantillon on peut travailler en entretien

Le traitement des questionnaires se fait avec les outils quantitatifs. Pour les questions ouvertes, on essaie de faire une sortie d'enquête qualitative.

- Personnes ressource à contacter éventuellement pour nous aider avec le questionnaire :
- Ariel Meunier
- Sandrine Costa
- Foued Cheriet
- Lucie Siriex

Ces personnes ont l'habitude de travailler sur et avec des questionnaires, elles pourront nous aider à valider le notre.

Si on est très pointu, on peut construire le questionnaire sous Sphinx

→ les gens répondent en ligne et la sortie donne directement les pourcentages.

La difficulté viendra de la représentativité de l'échantillon : y aura-t-il suffisamment de réponses ?

➤ **Faut-il vraiment faire un questionnaire différent pour les techniciens ?**

Y a-t-il une correspondance entre ce que les agriculteurs estiment important pour l'expérimentation et les programmes de la SERFEL ? Les thèmes définis dans le questionnaire sont tous légitimes, mais il y a peut être un classement.

→ quelles sont à votre avis les 3 actions les plus importantes ? Il faut demander aux répondants de les classer sans leur laisser la possibilité d'égalité.

➤ **Entretiens d'experts**

Il nous faut déterminer des listes et définir un échantillon faisable du point de vue temporel et budgétaire.

→ 20 entretiens pour que ça ait du poids.

Rencontre des metteurs en marché, un ou des éditeurs de variétés :

- Starfruit → monsieur Toulemonde ou pépinières Lafond,
- mondial fruit sélection (IPS) peut être utile (Alexandre Darnaud sur Montélimard),
- Laurence Maillard de Agro Sélection Fruits (ASF),
- Gard (prunes et pommes, pas trop pêches)

Experts :

- personne du CTIFL, de l'INRA, R. Martinez.

➔ Réfléchir à la faisabilité d'auditionner certaines de ces personnes par téléphone car ça risque de coûter cher. Il faudrait consolider une liste au cours de l'entretien à la SERFEL.



➤ Liste des acteurs (individu ou groupe) :

Décisionnaires du projet : Jean Luc Brial (directeur) et Christian Pinet (responsable de la section abricot).

Bénéficiaires du projet : tous les acteurs de la filière de production pêche-abricot (arboriculteurs, techniciens de conseil, metteurs en marché, ...).

Facilitateurs du projet : Jean Luc Regnard (tuteur), Raphaël Martinez, Foued Cheriet (aide pour le questionnaire).

➤ Périmètre de l'étude : Hérault, Gard, Vaucluse et Pyrénées Orientales.

➤ Confidentialité : non

▶ **Analyse de la demande**

➤ Objectifs du PEI

- Evaluer l'impact des travaux de la SERFEL, sur les filières pêche et abricot, sur les exploitations arboricoles, et sur les entreprises de première mise en marché.

- Identifier les attentes non satisfaites.

- Proposer des axes d'amélioration.

- Test par questionnaire de la perception par les producteurs du mode de financement de l'expérimentation.

➤ Enjeux du projet

Depuis plus de trente ans, la SERFEL conduit des programmes de recherche appliquée au service des producteurs fruitiers du Grand Sud-Est.

Cette mission d'intérêt général bénéficie de concours financiers privés issus des producteurs, et publics dans le cadre du contrat de projet État-région 2007-2013.

A l'échéance de cette période, la SERFEL a jugé utile de faire réaliser une évaluation objective de l'impact de ses travaux sur les filières pêche et abricot, en se plaçant du point de vue des utilisateurs.

➤ Clarté du projet, le projet est-il SMART ?

Spécifique : Le projet se limite à deux filières de productions qui sont maîtrisées par la SERFEL.

Mesurable : Le projet sera basé sur un questionnaire quantitatif adressé à un échantillon représentatif de producteurs.

Accepté : oui, par la SERFEL et nous-mêmes.

Réaliste : oui du fait que l'on ait déjà éliminé des parties du projet qui n'étaient pas faisables (plan marketing, réduction du nombre d'arboriculteurs à interroger).

Temporellement défini : préparation du questionnaire jusqu'à mai 2013, administration du questionnaire et analyse de mai à novembre 2013, rédaction du rapport de novembre à décembre 2013.



➤ Identification des risques et opportunités : SWOT + analyse

	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>
<b>Origine interne</b>	<p><i>Forces</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regard neuf et neutre sur la problématique posée</li> <li>• Forte motivation, sérieux</li> <li>• Forte motivation et réactivité de la structure commanditaire</li> </ul>	<p><i>Faiblesses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de compétences pour l'analyse du questionnaire</li> <li>• Manque d'expérience dans la filière pêche-abricot</li> <li>• Zone géographique à prospecter large</li> </ul>
<b>Origine externe</b>	<p><i>Opportunités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaucoup de données disponibles grâce à la Chambre d'Agriculture et aux OP</li> <li>• Possibilité de faire appel à de nombreuses personnes au sein de SupAgro et via les contacts de SupAgro</li> </ul>	<p><i>Menaces</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps pour l'administration du questionnaire</li> <li>• Risque de nous disperser dans notre étude car beaucoup de personnes à interroger</li> <li>• Difficulté d'accès aux données</li> </ul>

➤ Conséquences, impacts du projet sur les acteurs, l'organisme, le territoire, ... :

Meilleure communication des résultats de la SERFEL vers ses utilisateurs ainsi qu'une analyse de la perception de la station par la filière pêche-abricot. L'analyse sur le financement pourra alimenter la recherche de participations financières.

➤ Priorités

Le projet consiste en priorité en une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs de la SERFEL en ce qui concerne l'expérimentation, les actions annexes de la station ne sont pas prioritaires. L'étude de la visibilité de la station est un axe important du projet. La préparation d'axes d'améliorations est un axe supplémentaire qui peut être étudié au cours du projet, mais ce n'est en aucun cas le travail principal que l'on nous demande d'effectuer.

▶ **Nature et organisation du travail – Méthodologie de projet**

➤ Rôles et responsabilités de chacun des membres du groupe pour le management du PEI

Tenue du budget : Morgane Branger

Tenue du planning et rédaction du journal de bord : Charlotte Arbona

Communication externe : Emilie Alaux

Communication interne et gestion du planning de rendez-vous : Lucile Badet

Rédaction des comptes rendus : Margaux Jullien

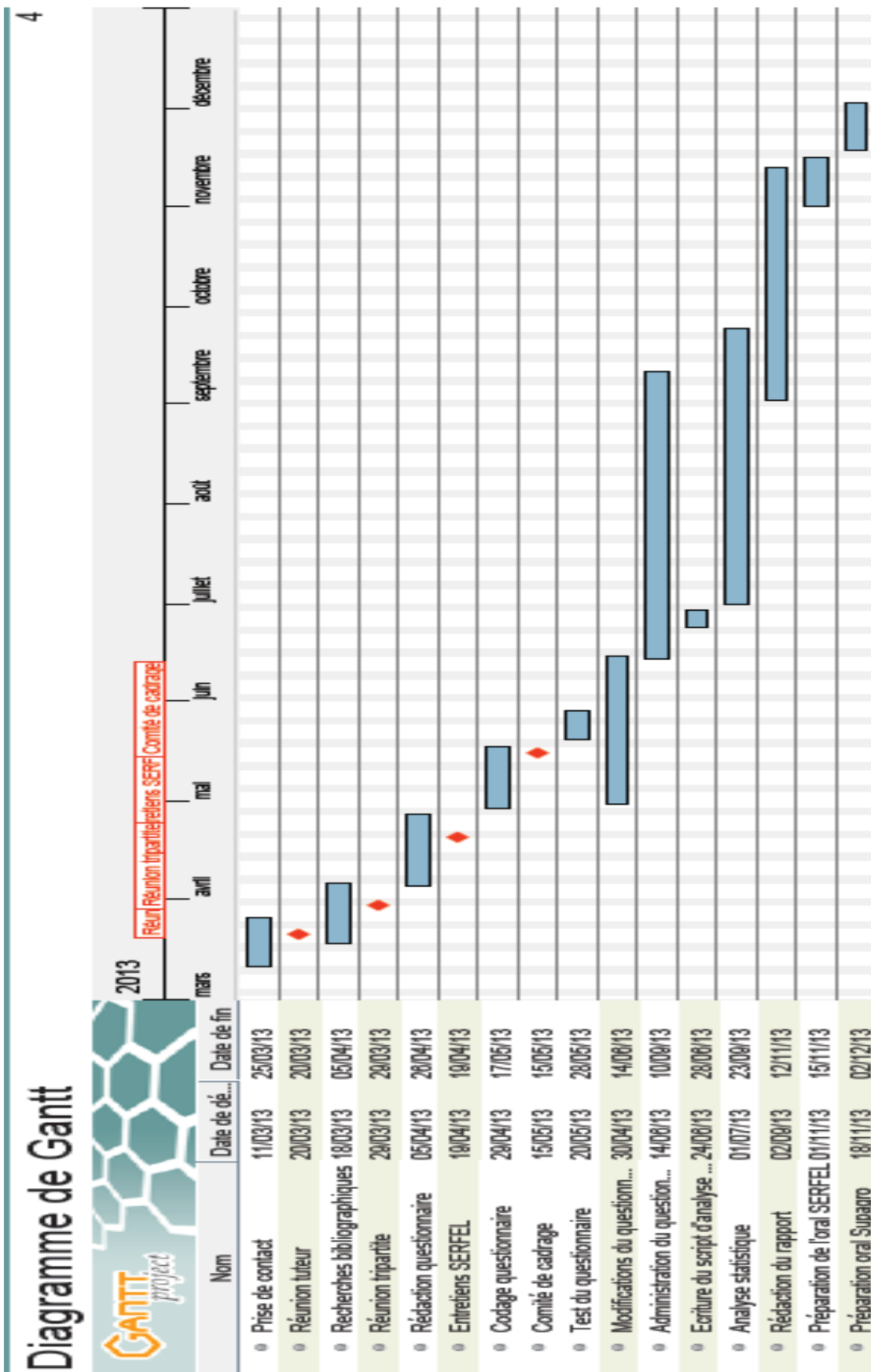
➤ Liste des actions à conduire

Une action peut contenir une ou plusieurs tâches. Elle est sous la responsabilité d'une personne.

- Echantillonnage
- Rédaction du questionnaire
- Codage et analyse du questionnaire
- Enquête de visibilité de la SERFEL sur internet
- Entretiens avec des experts, des metteurs en marché, ...
- Proposition d'axes d'amélioration

► Ressources

► Planification des tâches



- Budget prévisionnel : 1500€
- Personnes ressources, contacts à établir, personnes ressources (professionnels, chercheurs...)

Nom	Profession	Utilité pour le projet
<b>Jean-Luc Brial</b>	Directeur SERFEL et directeur adjoint de la Chambre d'Agriculture du Gard	Co-commanditaire
<b>Christian Pinet</b>	Responsable du programme Abricot à la SERFEL	Co-commanditaire
<b>Jean-Luc Regnard</b>	enseignant-chercheur à SupAgro	Tuteur
<b>Françoise Dosba</b>	enseignant-chercheur émérite et animatrice du GIS Fruits	Expert + comité de cadrage
<b>Raphaël Martinez</b>	Directeur de l'AOP pêche et abricot	Expert + Base de données+comité de cadrage
<b>Myriam Gaspard</b>	Chambre d'agriculture régionale	Experte
<b>Ariel Meunier</b>	Agent INRA	questionnaire
<b>Sandrine Costa</b>	Chercheuse INRA	Formulation et analyse questionnaire
<b>Cécile Arrighy</b>	Directrice de la Chambre d'Agriculture régionale	Experte
<b>Philippe Blanc</b>	Responsable du programme Pêche à la SERFEL	Expert
<b>Foued Cheriet</b>	Enseignant-chercheur à SupAgro	Questionnaire
<b>Valérie Gallia</b>	Responsable du programme AB et protection phytosanitaire à la SERFEL	Experte
<b>Maïder Arregui</b>	Responsable du programme Cerise et Olive à la SERFEL	Experte
<b>GISèle Agnel</b>	Responsable administrative et comptable à la SERFEL	Renseignements pour le financement
<b>Laetitia Cuny</b>	Responsable d'essai à la SERFEL	Experte

- Connaissances, savoir-faire, qualité à mettre en œuvre ou à développer par les personnes du groupe projet  
Il va falloir développer nos connaissances en statistiques, en analyse de questionnaire.

➤ Matériel : bases de données, anciens PEI, logiciel de traitement statistique R, téléphones et voitures de l'école, ...

#### ► **Plan de communication-Reporting**

- Outils collaboratifs prévus

Mise en place d'une Dropbox et d'une adresse mail commune entre les membres du groupe.

- Indicateurs de suivi :

Ecart par rapport au budget grâce au suivi du budget, par rapport au planning avec le diagramme de Gantt.

#### ► **Résultats attendus**

- Nature des résultats

Analyse et interprétation des données du questionnaire quantitatif, enquête de visibilité de la SERFEL dans la filière pêche abricot.

- Livrables attendus (dates de réception par le commanditaire)
  - Rapport d'enquête et recommandations
  - Diaporama de synthèse à présenter lors du conseil d'administration en décembre
  - Document accessible aux agriculteurs (retour de l'enquête aux personnes enquêtées).

## Annexe 37 : Comité de cadrage (15/05/13) ; Note de cadrage

### Equipe Projet

	Description
<b>Equipe projet : Règles de fonctionnement</b>	Emilie ALAUX Charlotte ARBONA Lucile BADET Morgane BRANGER Margaux JULLIEN
<b>Objectifs de l'équipe projet en termes d'apprentissage</b>	Mettre en application la gestion d'un projet dans un cadre professionnel
<b>Tuteur projet</b>	Jean-Luc Regnard

### Identification du projet

	Description
<b>Nom du projet</b>	Impact de la station d'expérimentation SERFEL sur les filières pêches et abricots
<b>Organisme Commanditaire</b>	SERFEL Jean-Luc Brial Christian Pinet

### Contexte

	Description	Remarques Questions du tuteur, du commanditaire
<b>Pourquoi ce projet maintenant ? Finalité, qu'est ce qui influe sur le projet ?</b>	Renouvellement du contrat État-région en 2013. Besoin de savoir si les actions de la station répondent aux attentes des acteurs de la filière. Savoir quelles voies d'adaptations sont possibles.	Cette étude fera probablement partie du dossier de demande de subvention. De plus, la SERFEL veut savoir si ce qu'elle fait est utile et satisfaisant du point de vue du consommateur.
<b>Finalité</b>	Dresser un bilan objectif concernant la visibilité de la SERFEL au sein des filières pêche et abricot. Définition d'axes d'améliorations pour les futurs projets de la SERFEL.	L'ébauche d'axes d'améliorations ne doit pas être la priorité du projet, c'est le bilan concernant la visibilité qui importe le plus.
<b>Périmètre du projet</b>	On se limitera à l'étude de deux filières (pêche et abricot) et on se concentrera sur les actions d'expérimentation, pas sur les projets annexes de la SERFEL.	
<b>Acteurs</b>	Arboriculteurs, techniciens, metteurs en marché, Chambre d'Agriculture du Gard, INRA	
<b>Territoire</b>	Hérault, Gard, Vaucluse, Pyrénées Orientales	

## Objectifs du projet

	Description	Remarques/Questions du tuteur, du commanditaire	Conseils, aides possibles, informations complémentaires	Redéfinitions, réorientations, recentrage proposé pour préparer le cahier des charges
<b>Objectif de qualité : Résultats attendus par le commanditaire par ordre de priorité</b>	<p>- Etat des lieux sur la perception de la station, sur les bénéfices qu'en tirent individuellement les arboriculteurs, et globalement les filières pêche et abricot, et sur les attentes non satisfaites à ce jour (étude de visibilité + enquête de satisfaction).</p> <p>- perception par les producteurs du mode de financement de l'expérimentation</p> <p>- Propositions d'amélioration pour une diffusion plus large et plus rapide de l'innovation chez les arboriculteurs (ébauche d'axes d'améliorations).</p>	<p>Vu l'ampleur du projet, arriver jusqu'aux ébauches d'axes d'améliorations complètes est peut-être un peu ambitieux. L'étude de visibilité est à faire (notamment sur internet), mais le plus important reste l'enquête de satisfaction.</p> <p>On peut également s'intéresser aux personnes qui n'utilisent pas les services de la SERFEL dans cette enquête.</p>	<p>La mise en place et notamment l'analyse des données issues de l'enquête devront si possible être encadrées par des référents contactés au sein de SupAgro.</p>	<p>On se concentrera sur la partie « enquête ». On élaborera différents questionnaires en fonction de la catégorie de personne à interroger. On prendra en compte les personnes qui n'utilisent pas les services de la SERFEL. On se limitera à des ébauches d'améliorations au sujet du plan marketing.</p>
<b>Objectifs de temps : les échéances majeures</b>	Conseil d'administration de la SERFEL, décembre 2013	Difficulté : l'administration du questionnaire devra se faire de façon très rapide		
<b>Objectifs de coût : budget prévisionnel</b>	1468,24 euros	Nombreux déplacements et trajets jusqu'aux PO risquent de coûter cher.		
<b>Objectifs de communication : comment, quand, quoi communiquer</b>	<p>Réunions avec le tuteur régulièrement et bilan avec le commanditaire après chaque étape clef.</p> <p>Nécessité de dresser un bilan pour décembre 2013 pour le conseil d'administration de la SERFEL.</p>			

## Risques et difficultés

	Description	Remarques/Questions du tuteur, du commanditaire	Conseils, aides possibles, informations complémentaires	Redéfinitions, réorientations, recentrage proposé pour préparer le cahier des charges
<b>Risques et difficultés</b>	<p>Diffusion du questionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- besoin de récupérer des bases de données</li> <li>- risques de refus de répondre au questionnaire</li> <li>- mode d'administration du questionnaire</li> </ul> <p>Calendrier : les arboriculteurs seront très occupés par leur production à partir de juin → difficile de les contacter à cette période</p> <p>Déplacements assez fréquents</p>	<p>Difficulté majeure : trouver les contacts d'arboriculteurs non utilisateurs de la SERFEL et qui ne sont pas dans une OP.</p> <p>Si on diffuse le questionnaire par mail ou courrier, on aura trop peu de retours.</p>	<p>Demander de l'aide à la chambre d'agriculture pour récupérer des bases de données. Contacter Raphaël Martinez pour celles des AOP.</p> <p>Contactez la FNSEA.</p>	<p>On privilégiera la diffusion du questionnaire par téléphone.</p> <p>Réserver les déplacements aux entretiens avec quelques « experts ».</p>
<b>Clauses de confidentialité</b>	Non			

## Organisation

	Description	Remarques Questions du tuteur, du commanditaire
<b>Méthodologie : description et ordonnancement des principales étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de visibilité</li> <li>- Mise au point d'un questionnaire.</li> <li>- Récupération de bases de données</li> <li>- Test du questionnaire sur un échantillon restreint</li> <li>- Administration du questionnaire</li> <li>- Analyse des résultats</li> <li>- Rédaction du projet</li> </ul>	<p>Les étapes 1 à 3 devront être réalisées rapidement afin de tester le questionnaire avant que les arboriculteurs ne soient trop occupés.</p>

## Ressources

	Description
<b>Ressources humaines, internes et externes à l'équipe</b>	Les employés de la SERFEL pourront répondre à certaines de nos questions.
<b>Ressources matérielles</b>	Non.
<b>Administratives : Type de convention</b>	Mémoire
<b>Autre</b>	

## Annexe 38 : Compte rendu du Comité de cadrage (15/05/13)

### Déroulement de la réunion

- Contexte : 1 heure pour vérifier que le groupe a bien compris la commande, et commence à élaborer une ébauche de méthode pour répondre à la question posée.
- Présentation du cahier des charges : 10 min
- Echange : demande de précisions.

A l'issue du comité, une nouvelle version du cahier des charges devra être présentée ainsi qu'un budget prévisionnel. A envoyer par mail avant le départ en stage, après validation par le tuteur et le commanditaire. La convention sera alors éditée, signée par les membres du groupe à leur retour de stage et envoyée au commanditaire.

La soutenance orale se déroulera le jeudi 9 Janvier. Dans l'éventualité de départ en Erasmus de Margaux Jullien, la soutenance se fera par visioconférence. Si ce n'est pas possible, la présentation sera anticipée.

### Discussion

**Ch. PINET** : Globalement, le déroulement prévu correspond bien, c'est tout à fait dans les objectifs proposés. Il y a une chose qui sera compliquée à préciser : l'échantillonnage. Il va y avoir des profils difficiles à séparer : qu'est-ce qu'un cotisant, ou non cotisant de la SERFEL ? Aucun agriculteur ne cotise directement. Ceux qui cotisent ne le savent pas forcément, et vice versa.

Une autre chose importante est le questionnaire d'enquête pour les techniciens. Il doit être travaillé en dehors de celui des arboriculteurs car il peut partir dans d'autres directions.

Pour ce qui est des difficultés d'accès aux bases de données, il faut contacter la Chambre d'Agriculture. M. Pinet va intervenir directement pour accélérer les choses. Il faut également démarcher le syndicat pour obtenir d'autres profils.

Le travail semble bien parti.

**JL. Regnard** : Il a plaisir à accompagner cette équipe, nombreuse et féminine. Il se réjouit du travail démarré sur les chapeaux de roues grâce à une bonne réactivité. Elles se sont bien approprié la thématique. Il va falloir à présent construire le questionnaire, lui faire faire des aller-retour à SERFEL pour le valider. Il y aura beaucoup de travail de rédaction. Pour l'instant, tout marche très bien. Fin de l'appropriation : comprendre la finalité. Ce projet n'est pas là uniquement pour faire plaisir à SERFEL, il va avoir un impact sur la redéfinition des missions, sur le mode de diffusion des résultats techniques.

Il aurait aimé une diapositive de présentation du contexte. En effet, la situation est doublement difficile : arrêt d'une des bases de financement programmé + les filières accompagnées sont en difficultés (érosion de la filière pêches). Faire une enquête est-elle LA méthode à privilégier ? C'était dans la demande, c'est donc la voie qui va être suivie. Mais cette enquête devra être complétée par nos réflexions et par des entretiens avec d'autres acteurs de la filière.

Pour le questionnaire, il va falloir couvrir un échantillon large et diversifié. Le mieux serait de faire une hypothèse d'échantillonnage puis a posteriori, faire une validation de l'échantillonnage. L'analyse du questionnaire se fera une fois le questionnaire administré (fin de l'administration estimée au 20 septembre). Une autre difficulté sera d'obtenir un échantillon suffisant pour faire une analyse croisée. Le croisement entre les questions doit être réfléchi avec le tuteur et le commanditaire, voire avec les techniciens s'ils soufflent des idées.

**F. Dosba** : Le projet semble déjà bien construit. Il va falloir définir différentes catégories dans le questionnaire. En moyenne, combien faut-il de personnes sur chaque profil pour avoir une vue un peu globale ? Les autres acteurs interrogés vont se croiser avec ces catégories. A partir de combien de réponses va-t-on avoir des résultats satisfaisants ?

Par rapport aux utilisateurs des autres stations d'expérimentation, comment les contacter ? La SERFEL a ses spécificités mais travaille aussi avec d'autres stations ou organismes : il serait intéressant de voir comment se fait la structuration de la SERFEL par ses relations pour mieux cibler les interrogations. La visibilité de la SERFEL passe par ses relations avec les autres organismes, cela forme le tissu relationnel en expérimentation et permet l'intégration dans les programmes de R&D. Quelle visibilité de la SERFEL pour ses utilisateurs, et comment se positionne la SERFEL en tant que telle ? Il faut cibler les interlocuteurs rapport à ça.

**Ch. Pinet :** Il va falloir découper le projet en deux phases :

- Une phase « utilisateurs » avec l'amont (éditeurs) et l'aval (OP) et les utilisateurs prioritaires (arboriculteurs)
- Une phase « partenaires ». La SERFEL appartient à un réseau, il faudrait savoir comment elle est considérée dans ce milieu, par ses partenaires. Comment ce maillon station expérimentale est perçu par la recherche en général ?

**JL. Regnard :** Il va falloir dimensionner ces entretiens car ils peuvent devenir très lourds. Il va falloir réaliser un guide d'entretien. Pour les éditeurs, il sera similaire au questionnaire destiné aux arboriculteurs. Pour les autres, il faudra nuancer.

**F. Dosba :** Pour ce qui est de l'analyse des données, quel nombre de réponses jugez-vous satisfaisant ? Qu'allez-vous faire si vous obtenez un nombre trop restreint de réponses ? Il sera impossible de faire des analyses quantitatives, vous devrez faire du qualitatif. Cela se rapprochera plus de l'analyse d'entretiens.

**Ch. Pinet :** et quel échantillon ? Attention au choix géographique qui peut constituer un biais. Ce serait bien de faire des cercles concentriques autour de la station. Il ne faut pas tout concentrer sur Gard ou Costières.

**G. Chamussy :** Il y a quelques modifications à faire au niveau du cahier des charges. Enlever « trame », indiquer la date de rédaction et la version.

La présentation était claire, le parler fluide et les voix posées.

Suggestions de modifications sur le cahier des charges (matrice SWOT, préciser le budget, préciser pourquoi le projet est SMART, réaliser un planning plus fin, ...).

Consignes pour les prêts de voitures de l'école et pour les remboursements.

Comment les étudiantes se présenteront-elles aux arboriculteurs ?

Elles sont mandatées par la SERFEL, la station ne cherche absolument pas à cacher sa démarche. Le projet pourrait être mentionné dans un bulletin d'informations pour les arboriculteurs sachant qu'ils risquent d'être contactés. Ce sont des étudiantes de SupAgro missionnées par la SERFEL.



**Trame du budget prévisionnel annexé à la convention : PEI 2013/2014**

<b>COMMANDITAIRE</b>	SERFEL ( Station d'Expérimentation Régionale pour les Fruits et Légumes )				
<b>NUMERO DU GROUPE</b>	21				
<b>TITRE DU PROJET</b>	Impact de la station d'expérimentation SERFEL sur les filières pêche et abricot				
<b>ETUDIANTS</b>	<b>Prénom NOM (etudiant1)</b>	<b>Prénom NOM (etudiant2)</b>	<b>Prénom NOM (etudiant3)</b>	<b>Prénom NOM (etudiant4)</b>	<b>Prénom NOM (etudiant5)</b>
	Emilie ALAUX	Charlotte ARBONA	Lucile BADET	Morgane BRANGER	Margaux JULLIEN
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION - MONTPELLIER SUPAGRO</b>					

**Conventions + Téléphone + mise à disposition de salles pour les réunions ...**

- Pour les conventions mémoires 200 € (remboursement des frais dépensés par les étudiants par Montpellier SupAgro puis une facture globale est faite au commanditaire)
- Pour les conventions directes 100 € (remboursement des frais dépensés par les étudiants directement par le commanditaire)

<b>TOTAL</b>	200,00 €
--------------	----------

**FRAIS LIÉS AU PROJET**
**REPROGRAPHIE**
**Environ 10 exemplaires photocopiés N&B et Couleur**

- Environ 100 € pour 10 rapports en couleurs
- Environ 50 € pour 10 rapports en N&B

<b>TOTAL REPROGRAPHIE</b>	100,00 €
---------------------------	----------

**CONSOMMABLES DU GROUPE PROJET**
**Clés USB, Photocopie, fournitures ...**

A préciser : impression de questionnaires nécessaire

20,00

**Photographies aériennes, cartes topographiques, ouvrages, commandes d'études ...**

A préciser :

0,00

<b>TOTAL CONSOMMABLES</b>	20,00 €
---------------------------	---------

**DÉPLACEMENTS DU GROUPE PROJET**

Le montant de l'indemnité KM est celui pratiqué par l'organisme commanditaire.  
 A défaut de barème imposé, celui de Montpellier SupAgro pourra être appliqué :  
 0,25 €/km pour 5CV / 0,32 €/km pour 6-7CV / 0,35 €/km pour 8CV

DATE	LIEU	OBJET/NB DE PERSONNE	DISTANCE A/R (EN KM)	INDEMNITE KM	FRAIS PEAGE/PARKING	FRAIS REPAS	FRAIS NUIITES	COUT TOTAL DEPLACEMENT
	Nîmes	créateurs de variétés/ 5 personnes	111	35,52	6	50	0,00 €	91,52
	Nîmes	créateurs de variétés/ 5 personnes	111	35,52	6	50	0,00 €	91,52
	Nîmes	metteurs sur le marché/ 5 personnes	111	35,52	6	50	0,00 €	91,52
	Nîmes	metteurs sur le marché/ 5 personnes	111	35,52	6	50	0,00 €	91,52
	Perpignan	créateurs de variétés/ 5 personnes	314	100,48	25	50	0,00 €	175,48
	Perpignan	metteurs sur le marché/ 5 personnes	314	100,48	25	50	0,00 €	175,48
	Arlès	créateurs de variétés/ 5 personnes	161	51,52	10,8	50	0,00 €	112,32
	Arlès	metteurs sur le marché/ 5 personnes	161	51,52	10,8	50	0,00 €	112,32
	Saint-Gille	SERFEL réunion intermédiaire	142	45,44	6,2	0	0,00 €	51,64
	Saint-Gille	SERFEL réunion intermédiaire	142	45,44	6,2	0	0,00 €	51,64
	Saint-Gille	SERFEL réunion intermédiaire	142	45,44	6,2	0	0,00 €	51,64
	Saint-Gille	SERFEL réunion intermédiaire	142	45,44	6,2	0	0,00 €	51,64

<b>TOTAL DEPLACEMENTS</b>	1 148,24 €
---------------------------	------------

**MONTANT TOTAL DU BUDGET PRÉVISIONNEL EN EUROS (1500 € MAXIMUM)**

1 468,24 €

Autre(s)\* :

## Etat récapitulatif des frais PEI

N° PEI	21
COMMANDITAIRE	SERFEL ( Station d'Expérimentation Régionale pour les
PRENOM/NOM DU TRESORIER	morgane BRANGER

### Budget en cours

TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION MONTPELLIER SUPAGRO	200,00 €
TOTAL REPROGRAPHIE	100,00 €
TOTAL DES CONSOMMABLES ET DÉPLACEMENTS	375,45 €
BUDGET DÉPENSÉ	675,45 €

### Etat récapitulatif situation budgétaire

BUDGET PRÉVISIONNEL	1 468,24 €
MONTANT RESTANT AU BUDGET	792,79 €
MONTANT HORS BUDGET	N/A

